VIE DE L'EMPEREUR JULIEN PAR M. L'ABBÉ DE LA BLÉTERIE ..

Jean Philippe René de La Bléterie, P. Bourgoin, ...

Google

BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE - FIRENZE
B 7 4
200

R. BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE
FIRENZE

LIBRI

DONATI DAI

DOTTOR ANNIBALE GIULIONI

GIURISTA

Nato a Firenze il 7 Febbraio 1807
e morto il 1° Dicembre 1895 in Firenze.

16 Maggio 1896

Vicinedie olim Imperatoris Juliani
Apostatae Christianis scholarum usum, et
omnem civili Reipublicam administra-
tionem interdicens sanctio publice edita
est, quam Divus Johannes Franciscus,
Christiana Religioni, summopere quidem,
omnium vel maxime studiosum, cum
exitio conjunctam esse animad-
verteret, propulsam quidsit, atque face-
vauit. Quo facto docemur, nullam
esse debere humanae conditionis quam-
tumvis etiam insuperabilem, ut Consci-
entiam nostram mutare, aut pri-
mutare quis cogat. Symbola, Henrici
Caroli Caroldini et Henrici Tymeonis
aliorum Christianorum Caroldum in 22
hoc Symbolo Lucca ejs insignis
Gloria Faber fig: 106, 107.

Elegans Emblema ejs Jacobi Zobbo-
vedi Ecbi Faxianus inscripta, seu
de Avaritia Juliani Imperatoris a Vitio
ad purificandam Religionem Christi-
anam. Atque qui legerit, fructum
ubertim colligere, quocirca Lectio.
Imperatam rovo repetiet inter ejs
Opera Printova. Ulysses Salamonius
1733 AL fig: 315 ad 333

Varia Juliani capita ex nummis antiquis
In cudit
Rothel.
Doctor fortissimus armis
Conditor et legum celeberrimus ore manuque
Consultor patriæ, sed non consultor habendæ
Rellgnonus; amans tercentum millia durum
Perfidus ille Deo, sed non et perfidus orbi
Aurel. Prudentius apotheos.
J. Chereau Sculp.

VIE
DE L'EMPEREUR
JULIEN

Par M. l'Abbé DE LA BLE'TERIE,
de l'Académie des Inſcriptions
& Belles Lettres.

NOUVELLE ÉDITION

Revûe & augmentée par l'Auteur.

A PARIS,
Chez DESAINT & SAILLANT,
rue S. Jean de Beauvais.

M. DCC. XLVI.
Avec Approbation & Privilége du Roy.

B 4. H. 200

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

IL eſt juſte que je rende compte au Public de l'occaſion & des motifs qui m'ont engagé à écrire la vie de Julien. Je tombai, il y a pluſieurs années, ſur ſes ouvrages. Malgré la juſte horreur que m'inſpire ſon apoſtaſie, je le trouvai auſſi éloquent, auſſi ingénieux, & peut-être plus digne d'être lû, que pluſieurs des anciens écrivains du paganiſme.

Outre que ſa morale eſt plus épurée que la leur, parce qu'elle a conſervé une teinture de la nôtre, j'apperçus dans ſes écrits une infinité de choſes utiles pour l'hiſtoire ; d'autres, contre l'intention de l'auteur, très-avantageuſes & très-honorables à la religion. Il me parut fâcheux que des ſcrupules mal fondés empêchaſſent de traduire en notre langue ce qui méritoit d'être traduit. L'empereur Jovien, diſois-je en moi-même, tout zélé qu'il étoit pour la foi, ne crut point qu'il fût incompatible avec le véritable

eſprit du chriſtianiſme, de faire orner le tombeau de Julien, & d'honorer juſque dans les cendres de ce prince réprouvé la qualité d'homme & d'empereur. Seroit-ce donc un crime de ne pas négliger les productions de ſon eſprit, & de les tirer de l'obſcurité des langues ſavantes? L'excellente verſion latine du P. Petau a déja mis Julien à la portée de ceux qui n'entendent pas aſſez le grec pour lire l'original: & la célébre *ſatire des Céſars*, donnée en françois par M. Spanheim avec un long & docte commen-

taire, a inſtruit les plus habiles ſans ſcandaliſer les plus ignorans.

Je ne rapporterai point toutes les réflexions qui me vinrent à l'eſprit ſur l'utilité des ouvrages de Julien. Je les détaillerai en tems & lieu. Il ſuffit de dire ici que j'en traduiſis quelques-uns. Juſqu'à préſent, des occupations plus preſſantes ne m'avoient pas permis de ſonger à mettre au jour ce qui eſt en état de paroître. Etant enfin réſolu de le donner au Public, j'ai cru qu'il étoit d'une néceſſité indiſpenſable d'y joindre un abrégé du caractère

& des actions de Julien, pour ſervir d'introduction à ſes ouvrages. Mais j'ai bientôt ſenti qu'il eût fallu le pinceau de Plutarque, pour peindre Julien tout entier dans un eſpace auſſi borné que celui d'un diſcours préliminaire. J'ai craint de ne faire qu'effleurer un ſujet qui vaut la peine d'être approfondi : & c'eſt ce qui m'a déterminé à écrire plus au long la vie de ce prince. Ainſi les traductions ont enfanté naturellement l'idée d'une préface : & l'impoſſibilité de dire dans une préface tout ce que j'avois à dire, a produit un livre,

qui ſera bientôt ſuivi des traductions donr il eſt l'annonce & l'avant-propos.

Plus j'ai étudié Julien, ſoit dans ſes propres écrits, ſoir dans les autres monumens de l'antiquiré, plus il m'a paru intèreſſant. Le contraſte de ſes vices réels & de ſes vertus apparentes, joint à la diverſiré de ſes ſituations & de ſes avantures, forme un morceau d'hiſtoire, où l'on trouve, avec la plus exacte vérité, le merveilleux des fictions. Si le rableau eſt amuſant, il n'eſt pas moins inſtructif. On y voit réſulter de l'aſſemblage des qualités les

plus éminentes un tout-enſemble défectueux & mal-aſſorti, parce que ce n'eſt point la religion & la raiſon, mais uniquement la vanité, qui les domine & qui les met en œuvre. On y découvre quel eſt le vuide & le danger des talens humains; & de quelles extravagances peut ſe repaître un eſprit dégoûté du vrai, & abandonné à ſa propre inquiétude. L'homme eſt deſtiné, quoi qu'il faſſe, à croire & à ſe ſoumettre. S'il ſecoue le joug de la foi, il faut qu'il ſacrifie ſa raiſon à des opinions arbitraires, inſenſées,

& plus incompréhenſibles que les myſtères qu'il rejette. Julien abandonnant la religion chrétienne pour ſe livrer aux illuſions du paganiſme & de la théurgie, eſt un exemple dans lequel tout incrédule doit plus ou moins ſe reconnoître. La perſécution que ce prince fait aux Chrétiens, offre un ſpectacle frappant. Elle force, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, la Majeſté ſuprême à ſortir de ſon ſécret, pour ſoûtenir par de nouvelles preuves le chriſtianiſme attaqué d'une maniére nouvelle : & ces preuves ſont ſi éclatantes, que les Païens mêmes

les ont tranſmiſes à la poſtérité. En un mot le ſujet eſt heureux, & doit, ce ſemble, réuſſir même entre les mains d'un auteur médiocre.

Ornari res ipſa negat, contenta doceri.

C'eſt, je l'avoue, ce qui m'a le plus encouragé.

Je n'ai en vûe que de bien faire connoître celui dont j'écris la vie. Il y a peu de princes ſur leſquels nous aïons plus de mémoires : mais, qu'il me ſoit permis de le dire, la plûpart de ces mémoires n'ont pas été écrits avec aſſez de ſang froid. C'eſt le ſort des hom-

mes extraordinaires, d'avoir des admirateurs & des cenſeurs trop prévenus, ſurtout lorſque des interêts auſſi vifs que les interêts de religion, empêchent les ſuffrages de ſe réunir. La juſte indignation des Chrétiens contre un apoſtat, contre un perſécuteur, ne leur a pas toujours permis de faire attention à ce qui pouvoit mériter en lui quelque eſtime. La reconnoiſſance aveugle des Païens envers le reſtaurateur de l'idolatrie, leur a fermé les ïeux ſur ſes défauts les plus eſſentiels. Sans parler des orateurs, de qui l'on n'a pas

droit d'attendre une exactitude ſi ſcrupuleuſe, les hiſtoriens mêmes ceſſent d'être hiſtoriens, dès qu'ils parlent de Julien, & deviennent des accuſateurs ou bien des panégyriſtes. Il faut pourtant excepter un petit nombre d'écrivains de part & d'autre, qui lui ont rendu aſſez de juſtice.

Au fond, on ne doit pas s'imaginer qu'il ſoit toujours impoſſible de concilier les auteurs, qui ont parlé le plus diverſement de Julien. Comme ils ne l'ont pas regardé dans le même point de vûe, ils en diſent, il eſt vrai, des choſes

fort différentes, mais qui ne ſont pas toujours oppoſées : & pour l'ordinaire, ſi les Chrétiens & les Païens paroiſſent ſe contredire, c'eſt que Júlien étoit lui-même un amas de contradictions. M. Fleury obſerve judicieuſement, qu'*il y avoit dans ce prince un tel mêlange de bonnes & de mauvaiſes qualités, qu'il étoit facile de le loüer & de le blâmer, ſans altérer la vérité.*

Comme j'ai examiné Julien à charge & à décharge, & que c'eſt le réſultat de cet examen que je préſente à mes Lecteurs, j'en ai dit également le bien & le mal.

by Google

Je ne crois point que le bien que j'en ai dit doive peiner les conſciences les plus délicates. Ce ſeroit trop priſer les vertus humaines, que de ſe perſuader, contre l'expérience de tous les ſiécles, que Dieu ne les donne jamais à ſes plus grands ennemis. J'ai répréſenté celles de Julien dans le vrai, c'eſt-à-dire, toujours défigurées par quelque défaut : & d'ailleurs il les a tournées contre leur auteur ; ce qui doit nous les rendre odieuſes.

Quelques lecteurs trouveront peut-être que je coule trop légérement ſur cer-

tains endroits de l'hiſtoire de Julien ; que je ne détaille pas toujours les expéditions militaires ; que je ne décris point les batailles, &c. Mais je les ſupplie de vouloir bien ne pas perdre de vûe le but que je me ſuis propoſé, & de ſe rappeller ce qu'a dit Plutarque au commencement de la vie d'Alexandre, pour prévenir une ſemblable critique. Je me ſers de la verſion d'Amyot. » Les plus hauts & les plus » glorieux exploits, dit-il, » ne ſont pas toujours ceux » qui montrent mieux le » vice ou la vertu de l'hom-

» me : ains bien ſouvent
» une légére choſe, une
» parole ou un jeu, met-
» tent plus clairement en
» évidence le naturel des
» perſonnes, que ne font
» pas des défaites où il ſera
» demeuré dix mille hom-
» mes morts, ni les groſſes
» batailles, ni les priſes des
» villes par ſiége ni par aſ-
» ſaut. Tout ainſi donc com-
» me les peintres qui por-
» trayent au vif, recher-
» chent les ſemblances ſeu-
» lement, ou principale-
» ment en la face & aux
» traits du viſage, eſquels
» ſe voit comme une image
» empreinte des mœurs &

» du naturel des hommes,
» ſans gueres ſe ſoucier des
» autres parties du corps:
» auſſi nous doit-on concé-
» der que nous allions prin-
» cipalement recherchans
» les ſignes de l'ame, & par
» iceux formans un portrait
» au naturel de la vie & des
» mœurs d'un chacun, en
» laiſſant aux hiſtoriens à
» écrire les guerres, les ba-
» tailles & autres telles gran-
» deurs.

VIE
DE L'EMPEREUR
JULIEN.

LIVRE PREMIER.

IL n'y a rien de plus opposé que les différentes idées qu'on se forme de Julien. Plusieurs, qui ne le connoissent que par son apostasie, en font un monstre semblable aux Nérons & aux Domitiens. D'autres, éblouis de ses qualités brillantes, voudroient l'égaler

aux Trajans, aux Antonins, & aux Marc-Aureles. Pour moi, ſans être ſurpris de ces deux jugemens, je ne puis approuver ni l'un ni l'autre. Julien a eu ſans doute de grandes qualités: & la religion qui nous ordonne de prier pour nos perſécuteurs, tandis qu'ils peuvent ſe convertir, ne nous permet pas de noircir injuſtement leur mémoire, lorſqu'ils ont reçu leur condamnation. Mais il eut auſſi de grands défauts: enſorte qu'après avoir diſtingué avec préciſion l'apoſtat du philoſophe & de l'empereur, je trouve qu'il ne fut point un grand homme, mais un homme ſingulier.

Il n'eut point ce fonds de bon ſens, qui doit être le centre & le point fixe des vertus; qui n'en laiſſe briller aucune aux dépens de l'autre; qui ne les outre jamais; qui les régle, les unit, &

par un heureux concert forme l'homme vertueux. Une paſſion déréglée pour la gloire le porta avec une eſpéce de fanatiſme à tout ce qui lui parut eſtimable: & par un goût faux il eſtima tout ce qui pouvoit le ſingulariſer. Exemt des vices groſſiers qui humilient l'orgueil, il eut les défauts qui le flattent, & ceux que l'amour propre n'apperçoit que dans les autres.

Tandis qu'il fut dans l'obſcurité de la vie privée, ou qu'il n'occupa que le ſecond rang, la crainte de l'empereur Conſtance régla en lui les bonnes qualités, & réprima les mauvaiſes: mais l'indépendance & le pouvoir ſouverain le développérent tout entier. Je tâcherai de le peindre au naturel, en choiſiſſant parmi ſes actions & ſes paroles ce qui ſera le plus propre à le caractériſer. Quoique

les événemens auxquels il eut part ſoient intéreſſans, & qu'ils ſemblent, par leur variété, aſſortis à la bizarrerie de ſon caractère, je n'y toucherai qu'autant qu'ils ſerviront à faire connoître ſa perſonne, parce que je n'écris pas ſon hiſtoire, mais ſa vie.

Liban Or. X. p. 261. Du Cange Byzant. Fam. Zonar. t. XIII.

L'EMPEREUR CONSTANCE CHLORE (*a*), pere du grand Conſtantin, laiſſa entr'autres enfans JULE-CONSTANCE, prince doux & modéré, qui vit ſans jalouſie le diadème ſur la tête de ſon frere, & l'aima toujours ſincèrement. Jule-Conſtance épouſa d'abord Galla, dont il eut une fille & deux fils. On

(*a*) Conſtance-Chlore étoit fils d'Eutrope, homme de condition, d'une des meilleures maiſons d'Illyrie, & de Claudia fille de Criſpus, frere de l'empereur Claude II.

Digitized by Google

ignore le nom du premier. Le ſecond eſt le céſar Gallus. Après la mort de Galla, Jule-Conſtance ſe remaria avec Baſiline, fille du préfet Julien (*a*), qui fut le particulier de ſon ſiécle le plus illuſtre par ſa naiſſance, par ſes richeſſes & par ſon crédit; & peut-être le premier ſénateur de Rome, qui ait fait profeſſion publique du chriſtianiſme. Il avoit été engagé dans le parti de Maxence: mais Conſtantin après la victoire reſpecta dans ce grand homme des talens ſupérieurs, & une vertu encore

(*a*) On a ſujet de croire que c'eſt *Anicius Julianus*, qui fut conſul en 322. La maiſon des Anices étoit la plus illuſtre de Rome dans les IVe. V^e^. & VIe. ſiécles. Sa nobleſſe remontoit juſqu'au tems de la république. On trouve un *L. Anicius Gallus* conſul, l'an de Rome 593. ou 594. Vers le même tems, *Caius Anicius* eut l'honneur du triomphe, & mena devant ſon char Gentius roi d'Illyrie qu'il avoit vaincu.

ſupérieure aux talens. Il le fit conſul, préfet, & enfin ſon beaufrere. Du mariage de Baſiline avec Jule Conſtance, nâquit à Conſtantinople le 6. Novembre 331. (*a*) ſous le conſulat de Baſſus & d'Ablave, FLAVIUS-CLAUDIUS-JULIANUS, qui fut depuis empereur. On dit que Baſiline prête d'accoucher, ſongea qu'elle mettoit Achille au monde (*b*); & qu'à ſon réveil, pendant qu'elle racontoit ce ſonge, elle enfanta Julien preſque ſans douleur.

An de J. C. 331.

(*a*) M. Du Cange fait naître Julien un an plus tard. J'ai ſuivi M. de Tillemont, & je le ſuivrai d'ordinaire. Il mérite la préférence par ſon exactitude infinie, & par ſon amour pour la vérité, même dans les plus petites choſes. J'en ai tiré de grands ſecours.

(*b*) Zonaras avoit pris ces particularités vraies ou fauſſes dans quelque ancien. Il n'y a pas d'apparence que les nouveaux Grecs les aient inventées.

Julien

Julien perdit ſa mere (*a*) étant encore au berceau Il n'avoit que ſix ans accomplis, lorſqu'il penſa perir dans la ſanglante tragédie qui ſuivit de près la mort de Conſtantin. Sous prétexte d'aſſurer l'empire aux enfans de ce prince, & de prévenir les guerres civiles, l'armée ſe ſouleva contre tout le reſte de la maiſon impériale. L'empereur Conſtance, le ſeul des trois auguſtes qui fût à portée d'arrêter le ſoulévement, en étoit peut-être auteur. Ses deux oncles, dont l'un, ſavoir Jule-Conſtance, étoit auſſi ſon beaupere (*b*), & ſes couſins

Jul. Miſopogon. Id ad Athenienſes. Greg. Naz. Or. 11. p. 58. 90. Hieron. Chron. Zoſ. l. 11.

ANN. 337.

(*a*) Cette princeſſe mourut à la fleur de ſon âge. Elle paroît avoir été Arienne & perſécutrice, ce qui n'eſt pas étonnant, ſi elle étoit parente d'Euſébe de Nicomédie. Il eſt certain que Julien étoit parent éloigné de cet évêque, dit Ammien : vraiſemblablement du côté de Baſiline, dont la mere, ayeule maternelle de Julien, pouvoit être d'Ionie ou de Bithynie.

(*b*) L'empereur Conſtance avoit épouſé

germains, au nombre de ſept, furent les victimes de ſa politique, ou du moins de ſa foibleſſe. Gallus & Julien auroient eu le même ſort que leur pere & leur frere aîné, ſi des amis fidéles ne les avoient dérobés à la premiére fureur des meurtriers (a). Le célébre Marc, évêque d'Aréthuſe, fut un de ceux qui aidérent à ſauver Julien, ſous le regne duquel il fut traité ſi cruellement.

Jul. ad Athen. Id. Miſopog. Socr. l. III. c. 1. Amm. Marcell. l. XXII. c. 12.

Conſtance ne put long-tems ignorer ce qu'étoient devenus les deux princes. Lorſqu'il le ſut, on dit qu'il délibera s'il les feroit

---

la fille de Jule-Conſtance. On ne ſait point le nom de cette princeſſe.

(a) Il ſemble qu'on les cacha dans une égliſe. S. Baſile prêtre d'Ancyre, qui fut martyriſé dans la perſécution de Julien, dit que ce prince ingrat avoit oublié le ſaint autel qui lui avoit ſervi d'aſyle. *Non eſt recordatus quomodo eruerit eum (Deus) per ſanctos ſuos ſacerdotes, abſcondens eum ſub ſancto & admirabili altari ecclesiæ ſuæ.* V. Act. ſincera.

mourir. Mais comme de pareilles exécutions, faites de ſang froid, n'auroient pû être rejettées ſur la cruauté du ſoldat, il prit le parti de les épargner. D'ailleurs Gallus, qui n'avoit que treize ans, paroiſſoit attaqué d'une maladie mortelle: & Julien n'étoit pas encore en âge de ſe faire craindre. Il ſe contenta donc de les éloigner. Gallus fut relégué en Ionie, & Julien envoyé à Euſébe de Nicomédie ſon parent. Ce fameux évêque de cour, le chef & l'ame de l'intrigue Arienne, étoit peu propre à lui donner une idée juſte de la religion. Mais il pouvoit être plus capable qu'un autre d'entrer dans les vûes que Conſtance avoit peut-être dès-lors ſur le jeune prince, en le portant à embraſſer l'état eccléſiaſtique. Conſtance s'étoit emparé de tous les biens de Julien,

& ne lui rendit que ceux de ſa mere. L'effet le plus précieux de cette ſucceſſion fut un gouverneur nommé Mardonius. C'étoit un eunuque, Scythe de nation, que l'aieul maternel de Julien avoit fait élever avec ſoin, pour expliquer à Baſiline Homére & Héſiode. Mardonius ne ſongea pas moins à former les mœurs de ſon nouvel éleve, qu'à lui cultiver l'eſprit. Il s'appliqua ſur tout à lui inſpirer de la gravité & de la modeſtie, du mépris pour les plaiſirs des ſens, de l'averſion pour le théâtre, de l'eſtime pour une vie ſérieuſe & retirée. Il ne lui laiſſa apprendre de chemin, que celui qui conduiſoit chez ſes maîtres. Il l'obligeoit en y allant de marcher les yeux baiſſés. En un mot, il ne lui permettoit d'amuſemens que ceux de la lecture, principalement des belles deſcriptions d'Homére.

Une pareille éducation eût rebuté Julien, s'il eût eu moins de goût & moins de facilité. Mais dès l'enfance une curioſité inſatiable tourna ſon génie vif & ardent du côté des ſciences. Sa pénétration & ſa préſence d'eſprit étoient ſoutenues par une mémoire prodigieuſe. Il liſoit continuellement, retenoit tout ce qu'il liſoit, & n'oublioit rien de ce qu'il avoit une fois appris; enſorte que ſes maîtres ſe plaignoient de n'avoir plus rien à lui enſeignet. Julien étudia d'abord la grammaire ſuivant l'uſage des Anciens, qui vouloient que les enfans appriſſent leur langue par régles, & la parlaſſent purement. Le latin étoit toujours la langue de l'empire. On s'en ſervoit dans les actes publics. Mais depuis la fondation de Conſtantinople, le grec ſe parloit communément, même

Jul. Ep. IX. Ep. XVI. Id. Or. III. Eutrop. l. XVII. c. 5. Eunap. vitâ Max. p. 68. Liban. Or. X. p. 265. Socr. l. III. c. 1.

à la cour. C'étoit en quelque ſorte la langue maternelle de Julien. Il s'appliqua donc extrémement à la lecture des écrivains de l'ancienne Gréce ; & dans le commerce aſſidu qu'il eut avec ces grands maîtres, il devint lui-même un modéle ſemblable à eux. Il ne négligea pas non plus le latin, quoiqu'il n'en fît pas la même étude. Environné de Grecs, gens accoutumés à n'eſtimer que leur nation & leur langue, il ſe remplit à cet égard de leurs préjugés & même de leur pédanterie, & ſe piqua toujours d'être Grec plûtôt que Romain. D'ailleurs on ne ſongeoit point à en faire un empereur, mais ſeulement un homme de lettres : & le grec ſuffiſoit à ce deſſein. Cependant il apprit le latin autant qu'il étoit néceſſaire pour le parler avec facilité. Il eut auſſi du

goût pour la poëſie. Nous avons encore de lui une quinzaine de vers, où l'on apperçoit du génie & de la délicateſſe. Lorſqu'il fut empereur, il montra combien il eſtimoit la muſique, en aſſignant des fonds pour élever de jeunes muſiciens dans la ville d'Alexandrie, & promettant de grandes récompenſes à ceux qui excelleroient dans cet art, qu'il appelle un art divin. On ne peut lire ſes ouvrages, ſans ſe convaincre qu'il n'ignoroit rien de ce qu'il falloit ſavoir alors pour être un ſavant univerſel.

A l'âge de quatorze ou quinze ans on le retira des écoles, pour le confiner avec ſon frere Gallus, qu'on avoit conduit d'Ionie dans un château de Cappadoce, ſitué au pied du mont Argée. C'étoit une maiſon royale appellée Macelle, aſſez voiſine de Céſarée, capitale de la province. *Sozomen. l. v. c. 2. Jul. ad Lib.*

ANN. 341.

Quoique les deux freres y fuſſent traités en princes, ce château n'étoit pour eux qu'une magnifique priſon, ſi l'on en croit Julien.

» Pendant les ſix années, dit-» il dans ſon manifeſte aux Athe-» niens, que nous paſſâmes dans » une terre qui ne nous appar-» tenoit point, on nous gardoit » comme ſi nous euſſions été » priſonniers dans quelque châ-» teau de Perſe. Aucun de nos » amis n'avoit la permiſſion de » nous aborder. Nous n'avions » la liberté ni de rien appren-» dre qui en valût la peine, ni » de voir les honnêtes gens. Au » milieu d'un domeſtique nom-» breux & magnifique, nous » étions réduits à n'avoir pour » camarades que nos propres » eſclaves, & à faire nos exer-» cices avec eux. Les jeunes gens » de notre âge & de condition » libre ne pouvoient nous ap-

» procher.... Si mon frere a eu
» dans l'humeur quelque choſe
» de dur & de ſauvage, il le
» tenoit en partie de cette édu-
» cation ſolitaire. »

Cependant ſaint Gregoire de Nazianze aſſure que l'empereur leur avoit donné à Macelle toutes ſortes de maîtres : mais apparemment que Julien devenu apoſtat compte pour rien, & même pour mauvaiſe compagnie, ces maîtres qui étoient chrétiens, & chargés de l'inſtruire, lui & ſon frere, de la véritable religion, plus encore que des ſciences humaines. On ne ſe bornoit pas à leur enſeigner les dogmes de cette divine philoſophie. On les exerçoit à la pratique des œuvres qu'elle preſcrit. On leur expliquoit avec ſoin les livres ſacrés : on les accoutumoit aux veilles, aux jeûnes, à la priére,

Greg. Or. 11. 18. Eunap. V. Max. 68. Salam. l. v. 2. Theodor. l. III. 2.

à reſpecter les eccléſiaſtiques, à fréquenter les tombeaux des martyrs, à faire des préſens aux égliſes. Les deux freres furent même ordonnés lecteurs, &, en cette qualité, lurent publiquement dans l'égliſe de Nicomédie les divines écritures.

Je ne ſai ſi l'on ménageoit aſſez un eſprit capable de grands écarts, comme Julien. En l'aſtreignant à une vie ſurchargée d'éxercices de piété, & affectant de multiplier les engagemens pour l'artacher à la religion, on contribua peut-être réellement à l'en détacher. Ces nouveaux liens venant en premier de la main de Conſtance, main ennemie & juſtement ſuſpecte de politique, éroient propres à faire naître dans ſon cœur un fond d'antipathie contre le chriſtianiſme, ſans qu'il s'en apperçût lui-même alors.

Greg Or. 11. 61, 19. Sozom. l. v. 2. Theodor. l. 3. c. 2.

On dit que dès ce tems-là il laiſſoit entrevoir quelque penchant pour l'idolatrie. Quand on propoſoit à ſon frere & à lui pour ſujet de déclamation la controverſe des Chrétiens & des Païens, il ſe chargeoit de plaider la cauſe païenne, ſous prétexte qu'elle étoit la plus difficile, & la faiſoit valoir de ſon mieux. On aſſure même que Dieu donna à entendre par un prodige, que le culte de Julien ne lui étoit pas agréable. Les deux princes avoient entrepris de faire bâtir une égliſe ſur le tombeau de ſaint Mamas, illuſtre martyr de Céſarée en Cappadoce. Ils avoient partagé l'ouvrage entr'eux, & chacun faiſoit travailler à l'envi à la portion qui lui étoit échûe. Tandis que les travaux de Gallus avançoient, une main inviſible s'oppoſoit, dit-on, à ceux de

Julien. Tantôt on ne pouvoit en aſſeoir les fondemens, tantôt la terre rejettoit ceux que l'on avoit poſés : enfin ce qu'on avoit élevé avec bien du tems & de la peine, ſe trouvoit ſoudainement renverſé ; de ſorte qu'il fut impoſſible de finir. Saint Gregoire de Nazianze dit qu'il tient ce fait de témoins oculaires, & Sozomene prétend l'avoir oui dire à ceux qui avoient vû de ces témoins.

Idat. Chron. Alexand. Socr. l. 2. c. 28. Eutrop. V. de p. 68.

Il y avoit ſix ans qu'ils étoient dans le château de Macelle, lorſque Conſtance, demeuré ſeul auguſte par la mort de Conſtantin & de Conſtant ſes freres & ſes collégues, obligé de faire la guerre à Magnence en occident, menacé en orient d'une irruption des Perſes, ſe voyant ſans enfans & ſans neveux, ſe trouva contraint de chercher un appui dans la perſonne de Gallus.

ANN. 351.

Il le créa céſar (*a*) le 15. de Mars 351. & après lui avoir donné en mariage Conſtantine ſa ſœur, il le fit partir pour

(*a*) Les empereurs communiquoient le nom de *céſar* a ceux qu'ils deſtinoient a l'empire : mais ils ne leur donnoient point les titres d'*imperator*, ni d'*auguſtus* : c'eût été les aſſocier actuellement. Ces deux derniers titres marquoient la puiſſance ſouvetaine. Celui de ceſar n'étoit proprement qu'une déſignation a cette puiſſance, qu'une adoption dans la maiſon imperiale. Avant Dioclétien on avoit deja vû pluſieurs empereurs & pluſieurs céſars à la fois : mais ces empeteurs poſſedoient l'empire par indivis. Ils étoient maîttes ſolidairement avec leurs collégues de tout ce qui obéiſſoit aux Romains. Dioclétien introduiſit une nouvelle forme de gouvernement, & partagea les provinces romaines. Chaque empereur eut ſon département. Les ceſars eurent auſſi le leur : mais ils étoient au deſſous des empeteurs. Ils étoient obligés de les reſpecter comme leurs peres. Ils ne pouvoient monter au premier rang que par la permiſſion de celui qui les avoit fait céſars, ou par ſa mort. Ils récevoient de ſa main leurs principaux officiers. Ordinairement ils ne portoient point le diadême, que les auguſtes avoient coûtume de porter depuis Diocletien.

Antioche, d'où il devoit gouverner tout l'orient. La nouvelle fortune de Gallus, & les repréſentations de ceux qui avoient ſoin de Julien, obtinrent à celui ci la liberté de venir à Conſtantinople perfectionner ſes études. Les écoles étoient floriſſantes dans cette grande ville. On y trouvoit pluſieurs ſophiſtes; c'eſt ainſi qu'on appelloit les profeſſeurs d'éloquence. Ce nom étoit alors honorable, quoiqu'à dire vrai il convînt à preſque tous ceux qui le portoient, dans le mauvais ſens que nous y attachons aujourd'hui. La rhétorique qu'ils enſeignoient étoit l'art de déclamer ſur toutes ſortes de ſujets, pour ou contre, d'une maniére plauſible; & de ſéduire l'auditeur par des lieux communs & des vraiſemblances populaires, ſans ſe ſoucier de la vérité.

Libanius natif d'Antioche, de tous les ſophiſtes de ſon ſiécle eſtimé le plus éloquent, étoit revenu de Nicomédie dans la capitale à peu près dans le même tems que Julien. Mais malgré ſa réputation, il eut la douleur de voir en d'autres mains le jeune prince, qu'on n'avoit garde de confier à un Païen déclaré. Ecébole eut la préférence, quoiqu'il ne fût pas ſon métier, ſi l'on en croit Libanius. Mais la cour voulut récompenſer ſon zèle pour la vraie religion; zèle au reſte d'autant plus outré qu'il étoit apparemment contrefait. Car il n'y eut jamais de conſcience plus ſouple que celle de ce ſophiſte, qui fut toujours de la religion du ſouverain, & n'en avoit peut être aucune. Sous Conſtance il s'étoit mis à la mode par ſes invectives contre les dieux des Païens. Il déclama de-

Liban. de vita ſua. Id. Or. X. p. 263. Sozom. l. VIII. c. 33.

puis pour les mêmes dieux, & ſon zèle lui tint encore lieu de talens, lorſque Julien ſon diſciple eut rouvert les temples. A la premiere nouvelle de la mort de ce prince, il joua le rôle de pénitent. On le vit étendu par terre à la porte de l'égliſe, criant aux fidèles d'une voix lamentable : *Foulez moi aux pieds : je ſuis un ſel affadi.*

Tel étoit le ſophiſte qu'on choiſit pour être le maître de Julien. Celui-ci, encore Chrétien d'éducation & d'habitude, l'écoutoit ſans peine, & alloit prendre ſes leçons, toujours accompagné du ſage Mardonius, & d'un autre homme de lettres. Il avoit des habits ſimples, un air modeſte & affable, répondoit à ceux qui lui adreſſoient la parole ſans rebuter les plus pauvres ; & ne ſe diſtinguoit des autres étudians, que par

ſon eſprit & par ſon travail. Il écouroit comme eux, ſe tenoit debout comme eux, entroit & ſortoit avec eux. A le voir, on ne l'auroit jamais pris pour le proche parent de l'empereur ni pour le frere du céſar.

Son mérite fit du bruit dans Conſtantinople, & l'on commençoit à dire qu'il étoit digne de régner. L'empereur, qui avoit paru favoriſer ſes études juſqu'à lui donner des ſujets de déclamation, fut allarmé (*a*) de ces diſcours, & lui commanda de ſe retirer à Nicomédie, ou en tel autre lieu de l'Aſie mineure, qu'il jugeroit à propos. Mais parce que Libanius étoit auſſi retourné à Nicomédie, Conſtance lui défendit expreſſément de l'aller écouter. Ecébole lui fit

Liban. Or. XI. p. 163. 164. Jul. Ep. XLII. Socr. l. III. c. 2. Sozom. l. VI. c. 2.

(*a*) Ταῦτα ἐκ ἐκ ἐκ καθεύδειν Κωνσταντίον. *Hæc non ſinebant dormire Conſtantium.* Liban.

même promettre avec les ſermens les plus terribles, de n'être jamais diſciple de Libanius: précautions capables de donner à Julien plus de goût pour ce ſophiſte. Cependant, lorſqu'il fut en Aſie, il reſpecta la défenſe de l'empereur, & ſes propres ſermens. Mais il ſe faiſoit apporter en ſecret, & à grands frais, les piéces de Libanius; enſorte qu'il vint à bout d'en imiter le ſtyle, beaucoup mieux qu'aucun de ceux qui l'avoient écouté. En confrontant les ouvrages de l'un & de l'autre, on trouve effectivement que Julien reſſemble (*a*) à Libanius, mais en beau, & de la maniére qu'un

(*a*) Ὅθεν, οἶμαι, καὶ τοῖς ὕστερον ὑπ' αὐτοῦ πεποιημένοις λόγοις ἔνεστί τι πρὸς ἡμᾶς συγγενὲς, καὶ δόξειεν εἶναι τῶν πεπλησιακότων. *Unde, opinor, iis quæ poſtea ſcripſit meſt quiddam noſtro ſtylo affine, ut videatur unus eſſe ex iis qui ſcholas noſtras frequentavêre.* Liban.

homme de qualité, qui parle bien ſans affectation, peut reſſembler à un rhéteur, qui s'étudie à bien parler.

Julien n'étoit pas tellement occupé de ſes études, qu'il n'employât à faire du bien la liberté que l'empereur lui laiſſoit, & l'eſpéce de crédit que lui donnoit l'élévation de Gallus. Il fit pluſieurs voïages en différentes provinces d'Aſie pour aſſiſter ſes amis, quelquefois ſans qu'on l'en priât, & même au dépens de ſa ſanté. Mais l'amitié ne l'aveugloit pas : car en Ionie il travailla contre un de ſes parens, ſon ami intime, qui avoit tort, en faveur d'un ſophiſte étranger, qu'il ne connoiſſoit preſque point. Quoiqu'il ne fût pas riche, il étoit très liberal. Voici ce qu'il écrivoit depuis étant empereur. « Qu'on me montre » un homme qui ſe ſoit appauvri

Greg. Or. III. p. 61. Jul. ad Themiſtium. Id. fragm.

» par ſes aumônes. Les miennes
» m'ont toujours enrichi mal-
» gré mon peu d'œconomie....
» J'en ai ſouvent fait l'épreuve
» lorſque j'étois particulier. En
» partageant avec les pauvres le
» peu que j'avois, je retirai des
» mains des uſurpateurs la ſuc-
» ceſſion de mon aieule. Don-
» nons donc à tout le monde ;
» plus libéralement aux gens de
» bien ; mais ſans refuſer le né-
» ceſſaire à perſonne, pas même
» à notre ennemi : car (*a*) ce
» n'eſt pas aux mœurs ni au ca-
» ractère ; c'eſt à l'homme que
» nous donnons. » Julien fit tou-
jours gloire de pratiquer cette maxime : heureux s'il avoit conſervé la véritable religion où il l'avoit puiſée!

Nous avons déja dit que dès

(*a*) Τῷ γὰρ ἀνθρώπῳ καὶ ὁ τῷ τρόπῳ διδόμεν.

le tems qu'il demeuroit à Macelle, il laiſſoit entrevoir quelque oppoſition au chriſtianiſme. Sa haine contre l'empereur Conſtance, Chrétien très zélé, quoique perſécuteur des Catholiques, en fut peut-être l'origine. Mais d'ailleurs la ſoumiſſion qu'exige la foi pouvoit révolter un eſprit curieux & enflé des ſciences humaines. Il étoit ſans doute frappé des funeſtes diviſions qui déchiroient l'égliſe; ſur-tout de cette controverſe ſcandaleuſe, où il s'agiſſoit de ſavoir ſi Jeſus-Chriſt eſt le Dieu ſouverain ou bien une créature; du relâchement des Chrétiens, des violences exercées contre les orthodoxes par la faction Arienne, de la politique & de la foibleſſe des principaux membres du clergé. En liſant nuit & jour les auteurs païens, il s'étoit familiariſé avec leur maniére de

penſer. L'eſtime outrée qu'il faiſoit des grands hommes de l'antiquité, le portoit inſenſiblement à ſouhaiter qu'ils euſſent toujours raiſon. C'eſt ainſi qu'au commencement du ſeiziéme ſiécle quelques-uns des ſavans, qui contribuérent au rétabliſſement des lettres étoient, dit-on, païens dans le cœur, plus encore par pédanterie, que par libertinage: enſorte qu'il n'eût pas tenu à eux de ramener le culte des dieux d'Homére & de Virgile.

La tentation étoit bien plus délicate pour Julien. Les édits de Conſtantin & de ſes enfans avoient ébranlé le paganiſme, ſans le détruire. S'il eſt vrai que la défenſe de ſacrifier fût générale (*a*), du moins elle étoit mal

(*a*) M. le Baron De la Baſtie dans ſa diſſertation ſur le ſouverain pontificat des empereurs Romains (IIIe Partie) prouve que

obſervée. Les temples les plus cé-

---

jamais Conſtantin n'a fait de loi qui défendît abſolument de ſacrifier. Il ſe contenta d'interdire les ſacrifices qui ſervoient de prétexte à la débauche, & ceux qui ſe faiſant en ſecret ou pendant la nuit donnoient lieu à des aſſemblées ſuſpectes, les operations de la magie & de la théurgie, &c. Prétendre que Conſtantin fit une défenſe générale, ce ſeroit fermer les yeux à l'évidence des faits, & ſoutenir le contraire de ce que dit Conſtantin lui-même dans ſes lettres & dans ſes diſcours qui doivent ſervir d'explication, ou, ſi l'on veut, de correctif à quelques paſſages d'Euſebe peu exacts ou mal entendus. La loi de Conſtance & de Conſtant eſt expreſſément rélative à celle de leur pere, & ne fait que la renouveller. Il eſt vrai que dans le code Théodoſien on trouve deux loix attribuées à Conſtance, dont l'une defend, ſous peine de mort, de ſacrifier aux idoles ou de leur rendre un culte religieux, & l'autre ordonne de fermer les temples. Mais M. De la Baſtie conjecture qu'on ne les publia point du vivant de cet empereur. Ce furent de ſimples projets qui demeurérent parmi les papiers de la ſecrétairerie d'état, *in ſcrinus memoriæ*. On y ſuppléa les dattes au hazard lorſque Théodoſe le jeune les fit inſerer dans le recueil des ordonnances de ſes predeceſſeurs. Le ſavant Academicien appuie cette conjecture de réflexions & de faits qui la rendent extrêmement vraiſemblable. *Voyez les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres*, tom. XV.

lébres ſubſiſtoient encore, & leur vûe entretenoit toujours le ſouvenir des fêtes paiennes, ces fêtes ſi riantes & ſi flateuſes pour l'imagination corrompue. Ils n'étoient pas fermés en pluſieurs endroits, ſur-tout à Rome, où la majeſté du ſénat autoriſoit les anciennes cérémonies. On voïoit encore des Paiens déclarés occuper les premiéres charges de l'empire. Une infinité de gens de toute eſpéce avoient été entraînés dans l'égliſe par la foule & par le torrent de l'exemple, ſans quitter leurs préventions. Mais l'idolatrie n'avoit point de meilleur appui, que les gens de lettres. Tout ce que Julien eſtimoit, grammairiens, poëtes, ſophiſtes, philoſophes, ſi l'on en excepte un petit nombre, tenoient pour les vieilles ſuperſtitions.

Greg. N. Or. III. p. 104. 105 106 Jul. Or. VIII.

Comme ils en ſentoient le ridicule, que les Chrétiens leur remettoient

remettoient inceſſamment ſous les ieux ; ils emploioient ce qu'ils avoient de littérature & d'eſprit, pour donner au paganiſme un tour plauſible, & en former un ſiſtème moins inſenſé. Ils avoüoient que la mythologie étoit inſoutenable priſe à la lettre : mais en même tems elle contenoit, ſelon eux, ſous l'emblème des fictions, les profondeurs de la phyſique, de la morale & de la théologie. L'abſurdité de la lettre (*a*) montroit aſſez qu'il falloit aller plus avant, & percer les enveloppes groſ-

(*a*) Κατὰ μὲν διάνοιαν ἀπεμφαίνοντας ὅταν οἱ μῦθοι γίγνονται περὶ τῶν θείων, ἀνθρώπῳ ἐμοὶ ἔστιν ἔοικεν καὶ διαμαρτύρονται μὴ πιστεύειν ἀνθρώποις, ἀλλὰ τὸ λεληθὸς σκοπεῖν καὶ διερευνᾶσθαι. *Quando diſſentanea & abhorrentes ſecundùm ſententiam de divinis rebus fabulæ confingunter, ſtatim nobis quodammodo clamant atque conteſtantur, ne fidem iis quæ dicuntur ſimpliciter habeamus, ſed ut quod latet conſideremus atque ſcrutemur.* Jul. Or. VII. p. 222. edit. Lipſienſis.

ſiéres pour découvrir un ſens plus ſublime (*a*). Un air de myſtère convenoit à la Vérité. On l'avoit ainſi voilée pour la rendre plus reſpectable à ceux qui la recherchoient, & pour la dérober à ceux qui ne s'en rendoient pas dignes par leurs recherches.

Jul. Ep. LXIII. Id. apud. Cyrill. l. II. & IV. l. VIII. Id. Or. VII. Id. fragm.

Au reſte, ils faiſoient profeſſion de reconnoître un ſeul Dieu ſuprême (*b*), ſource & principe de tous les êtres. Les autres di-

---

(*a*) Φιλεῖ γὰρ ἡ φύσις κρύπτεσθαι, καὶ τὸ ἀποκεκρύμμενον τῆς τῶν θεῶν φύσεως ἐκ ἀνεξιτήλοις γράμμασιν εἰς ἁπαλώτατους ἤθους μεταθεῖναι ῥήμασι. *Etenim gaudet natura abſcondi, & arcanam deorum naturam impuras in aures ab ipſa nudâ oratione non patitur.* Id. ibid. p. 216.

(*b*) Ἀλλ' ἔστι μὲν οἳ μέγαν θεοσεβεῖς ὄντες, καὶ τὸν ἀληθῆ. *Sed illi quidem* (nimirum Judæi) *ex parte Dei cultores exiſtunt, quando quidem illum colunt qui revera ſit potentiſſimus & optimus, quique ſenſibilem mundum regit: qui equidem, ut optimè novi,* A NOBIS ETIAM ALIIS COLITUR NOMINIBUS. Id. Ep. LXIII. p. 454.

vinités étoient en partie ſes attributs perſonifiés, en partie des miniſtres ſubalternes, dont il étoit le pere & le roi. Il avoit empreint dans toute la nature l'image de ſes perfections. On devoit regarder l'univers comme un tableau, dont le grand Dieu étoit à la fois l'original & le peintre. Donc en honorant la créature, diſoient ils, on rendoit hommage au créateur. La nature étoit peuplée de dieux ou de génies de différentes eſpéces, qui en faiſoient mouvoir les reſſorts, & en régloient les opérations. Ces intelligences préſidoient aux aſtres, à la terre, à la mer, aux roiaumes, aux villes, aux lieux particuliers, aux ſciences, aux arts, aux vertus; chacune ſelon le poſte que le maître commun avoit bien voulu lui confier. Les ames vertueuſes après avoir quitté leurs corps

étoient admiſes au nombre des dieux, ſous le nom de héros ou de demi-dieux. Il étoit juſte d'honorer les dieux & les héros, comme les lieutenans de la majeſté ſouveraine, & les diſtributeurs de ſes bienfaits.

A l'égard du culte des ſtatues (*a*), ils diſoient qu'il n'a-

---

(*a*) Ἀγάλματα γὰρ, καὶ βωμοὺς, καὶ νεὼς ἀσβέστου φυλακὴν, καὶ πάντα ἁπλῶς τὰ τοιαῦτα σύμβολα οἱ πάτριοι ἵδρυτο τῶν παρόντων θεῶν, οὐχ ἵνα οὐδεῖνα θεοὺς νομίσωμεν, ἀλλ' ἵνα δι' αὐτῶν θεοὺς θεραπεύσωμεν . . . . . Ἡμᾶς γὰρ ἄνθρωπος ὢν σώματι συμφυτικὸν ἆθλον ποιεῖσθαι τῆς θεοῦ καὶ τὰς λατρείας . . . . ἐξευρὼν γένος ἀγαλμάτων, εἰς ἃ τὰς θεραπείας ἀναπέμποντες, ἑαυτῶν εὐμενεῖς τῆς θεὸς καθιστάσομεν. Ὥσπερ γὰρ οἱ τῶν βασιλέων θεραπευόμενοι εἰκόνας οὐδὲν διαφέρειν, ὅμως ἀφίλκουσιν τὸν τύπον εἰς ἑαυτοὺς, ὕτω καὶ οἱ θεῶν θεραπευόμενοι τὰ ἀγάλματα καὶ τ. λ. *Nam ſimulacra ipſa & altaria, nec non aterni cuſtodiam ignis, & ut uno verbo dicam, cætera id genus omnia, deorum præſentia ſigna majores noſtri conſtituerunt, non ut iſta deos eſſe credamus, ſed ut ipſos per illa veneremur . . . Nos in corpore degentes conſentaneum etiam corpori cultum adhibere deis oportebat . . . . . Simulacrorum genus eſt inventum, ad quod cultum noſtrum accommodantes, deos nobis præ-*

voit pour objet ni le bronze ni le marbre ; mais le dieu à qui la ſtatue étoit conſacrée. Etant unis à une portion de matiére, il nous falloit des ſymboles, qui fuſſent à portée de recevoir des atrentions extérieures, & des hommages corporels que nous ne pouvions rendre immédiatemenr aux dieux. Ce culte matériel ne laiſſoit pas de leur plaire, parce qu'ils en connoiſſoienr le motif. C'eſt ainſi, diſoit-on, que les empereurs nous ſavent gré des honneurs que nous rendons à leurs images, quoiqu'ils puſſent bien s'en paſſer. On ne manquoit pas d'appuier ces raiſonnemens, d'oracles & de pro-

---

pities reddemus. Quemadmodum enim qui imperatorum venerantur imagines, etſi nihil opus iſtis eâ veneratione ſit, eorumdem tamen benevolentiam in ſe ſe provocant, ſic qui deorum ſimulacris honorem habent, &c. Jul. fragm. Orat. ſive Epiſt. p. 292.

diges prétendus, de traditions populaires érigées en faits authentiques, de l'exemple de tant de ſiécles & de tant de nations; enfin de la proſpérité des Romains, qui par leurs conquêtes avoient aſſez juſtifié leur religion. Telle étoit la méthode (*a*)

(*a*) Cette expoſition du paganiſme n'étoit pas nouvelle. Il y avoit long-tems que les philoſophes, ſur-tout les Platoniciens, choqués d'une religion indigne tout à la fois de Dieu & de l'homme, n'en connoiſſant point, ou n'aïant pas la force d'en embraſſer de meilleure, eſſaïoient de ſpiritualiſer les opinions dominantes, & de les ajuſter aux idées plus ſaines, qu'ils avoient de la nature divine. Mais leurs efforts faiſoient plus d'honneur à leur eſprit, qu'à leur bonne foi. Car 1°. des réflexions venuës après coup ne pouvoient refondre le paganiſme, qui eſt eſſentiellement mauvais, puiſqu'il conſiſte à rendre à la créature un hommage, qui ne lui eſt pas dû, à la ſubſtituer au créateur, à le confondre avec elle. Le ſyſtême des philoſophes n'étoit point celui de la multitude, qui ſans parler du culte direct & immédiat qu'elle rendoit aux ſtatuës, aux animaux, &c. adoroit des êtres vicieux & abominables, qu'elle reconnoiſſoit pour tels, & prétendoit les honorer par des crimes. Elle attribuoit au Dieu

qu'on emploioit pour farder le paganiſme, & pour en déguiſer les égaremens.

Julien aïant en Aſie une entiére liberté de voir toutes ſortes de ſavans, dut entendre pluſieurs fois de pareilles apologies faites avec art, & fortifiées de

---

ſouvarain dans la perſonne de Jupiter toutes les infamies imaginables. Il n'y avoit rien de ſi obſcéne ni de ſi ſcandaleux dans la mythologie, qu'elle ne prît au pie de la lettre. Afin de prévenir toute chicane, je prie le lecteur de bien remarquer que les philoſophes n'étoient point en état de montrer au peuple, qu'il avoit perdu l'eſprit de ſa religion, ni que le paganiſme eût été originairement tel qu'ils vouloient le repréſenter Il n'avoit point & n'avoit jamais eu de titres primordiaux, qui en continſſent les principes, point d'inſtituteur, dont on pût compulſer les écrits, pour réformer les abus poſtérieurs. C'étoit un corps de chimères formé à l'avanture des délires de l'eſprit humain, & dont l'origine n'avoit pas été la même dans tous les lieux. En général l'amour des objets ſenſibles avoit fourni le fonds. L'équivoque, le malentendu, l'ignorance, le caprice, les paſſions, la flatterie, le reſpect & la reconnoiſſance d'une nation pour ſon chef, pour un légiſlateur,

tout ce que l'incrédulité païenne objectoit contre notre religion. La foi s'éteignoit insensiblement dans son cœur. Il étoit sur le bord du précipice : mais il se soutint par la force de l'éducation jusqu'à l'âge de vingt ans. Ce fut

Jul Ep. 11. Liban. Or. Consul. 175.

pour d'autres morts utiles à la société pendant leur vie, enfin les fictions des poëtes avoient élevé cet édifice monstrueux. Les dernières pièces du système étoient aussi autorisées que les premières. Ce n'étoit donc ni dans les subtilités, ni dans les souhaits inutiles des philosophes, qu'on devoit chercher la vraie notion de l'idolatrie. Il falloit la prendre cette notion, & dans la croïance des peuples, & dans le culte qui étoit commun au vulgaire & aux sages prétendus. Ceux-ci, philosophes dans la spéculation, suivoient le peuple dans la pratique & lui donnoient même l'exemple 2°. Il s'ensuit de ce que je viens de dire, que les apologistes du paganisme parloient en l'air, lorsqu'ils avançoient que toute leur mythologie & tout leur culte étoient allégoriques. La lettre est inexplicable & absurde, disoient-ils, donc il faut la creuser, & y chercher un autre sens. Mais on pouvoit leur fermer la bouche en répliquant : Commencez donc par démontrer que les auteurs des fables & des cérémonies ont prétendu faire des emblèmes : ou bien prouvez

alors que l'envie de connoître l'avenir lui fit consulter un devin échappé à la rigueur des loix, qui se tenoit caché dans Nicomédie. On ignore ce que le devin lui prédit. On sait seulement que ses prédictions le frappérent,

---

une bonne fois que tout ce qui est extravagant est symbolique & mystérieux, & qu'il n'y a point de délire qui ne renferme quelque vérité. D'ailleurs, pouvoit-on ajoûter, une religion qui ne tend point à rendre les hommes meilleurs, porte sa condamnation sur le front. Or le paganisme, même en le supposant allégorique, n'est propre qu'à entretenir le genre humain dans sa corruption & à l'y enfoncer de plus en plus. Les hommes sont paresseux & corrompus. Le nombre de ceux qui pensent est le plus petit. Tandis que vous leur présenterez des emblèmes, qui flatteront leurs penchans déréglés, ils seront toujours litteraux: ils n'auront garde de s'alambiquer l'esprit aux dépens de leurs passions. La plaisante maniére d'établir la vertu, que de débiter des fables qui canonisent le vice! Il vaudroit autant donner du poison a un malade, parce qu'à l'aide de la chymie on en peut tirer un bon remède. Je pourrois developper davantage ces réflexions & en ajouter d'autres: mais c'en est déja trop pour une note.

& le prévinrent avantageuſement en faveur de l'idolatrie. Mais la gloire funeſte de ſéduire entiérement ce malheureux prince étoit réſervée aux philoſophes Platoniciens.

Spanheim. præf. in Jul. Exerap. V. Addeſſ. p. 51. 63.

Le Platoniſme de ce tems-là n'étoit pas la pure doctrine de Platon. On y avoit joint quelques dogmes des autres philoſophes, & ſur-tout la cabale des Orientaux. Dans cette ſecte on enſeignoit à tout venant une philoſophie ordinaire : mais on gardoit un ſilence profond ſur la partie myſtérieuſe du ſyſtème, principalement depuis les empereurs chrétiens, qui ne faiſoient aucune grace à tout ce qui avoit l'air de magie. On ne s'ouvroit qu'à des gens d'une fidélité éprouvée, ou dont on étoit aſſûré d'ailleurs. On apprenoit à ceux-ci une philoſophie occulte ſur les différentes eſpé-

ces de divination, ſur la nature & la ſubordination des dieux & des génies, touchant leur culte ſecret & les cérémonies néceſſaires pour lier commerce avec eux. Car les Platoniciens promettoient de rendre l'homme parfait & heureux, en lui procurant une union intime avec la divinité: & comme ſelon Platon l'eſpace immenſe, qui nous ſépare de Dieu, eſt rempli d'êtres ſubordonnés les uns aux autres; ils prétendoient, à l'aide d'une longue chaîne de héros, de génies & de dieux, faire arriver l'ame par dégrés & de proche en proche, juſqu'à la vûe la plus immédiate du Dieu ſouverain, pour y devenir Dieu elle-même, en ſe plongeant & ſe perdant dans l'abîme de l'Etre, du Vrai, & du Bien. Leur ſcience s'appelloit théürgie. Les Chrétiens & les Païens conve-

noient qu'il y avoir du ſurnaturel dans cette ſecte. Et en effet des hommes ſuperbes, qui dédaignoienr l'entremiſe du ſeul & unique Médiateur, méritoient bien de prendre pour guides, ſans le ſavoir, les puiſſances des ténébres. Si Dieu a permis au pere du menſonge de ſuſciter Jamnès & Mambrès pour réſiſter à Moiſe ; s'il doit un jour lui permettre d'opérer des prodiges par l'homme-de-péché ; il a pu lui laiſſer faire de ſemblables efforts, pour arrêter la chute de l'idolatrie.

Peut-être auſſi que toute la magie des Platoniciens ſe réduiſoit à la connoiſſance de ſecrets purement naturels, accompagnée de beaucoup d'impoſture & de charlatanerie. Puiſque leurs myſtères théürgiques tendoient à ſoûtenir le paganiſme, ces philoſophes étoient ſans doute les

inſtrumens du Démon. Mais ſans le faire intervenir en perſonne, il n'eſt pas impoſſible que des fourbes animés de ſon eſprit, ſoient venus à bout d'éblouir un prince de vingt ans, que ſon amour pour le merveilleux faiſoit donner de lui-même dans les piéges qu'on lui tendoit.

Edéſius alors chef des Platoniciens, diſciple & ſucceſſeur d'Iamblique, demeuroit à Pergame ville de Myſie. La réputation de ſa doctrine attira Julien, qui vint à Pergame avec la magnificence d'un grand prince : car il avoit des revenus immenſes, dit Eunape. C'eſt qu'il joüiſſoit depuis peu de la ſucceſſion de ſon aïeule. Edéſius étoit accablé de vieilleſſe & d'infirmités : mais il avoit l'eſprit ſi ſain & ſi vigoureux, que Julien ne pouvoit revenir de ſa ſurpriſe. Ce prince ne vouloit plus

Eunap. V. Iambl. p. 32. V. Max. p. 69. 70.

le quitter, & auroit épuiſé dans un moment, s'il avoit pu, toute la ſcience de ce philoſophe. Il lui envoïoit de grands préſens que le vieillard refuſoit toujours. Edéſius ayant un jour prié Julien de le venir trouver, lui dit: » Aimable enfant de la ſageſſe, » vous connoiſſez par mes diſ- » cours ce que mon ame ſent » pour vous; mais mon corps » refuſe de la ſervir. C'eſt, com- » me vous voïez, un vieil édifice » qui menace d'une ruine pro- » chaine. Je vous conſeille donc » d'aller chercher mes vétitables » enfans. Vous trouverez chez » eux une ſoutce inépuiſable de » lumiére & de ſageſſe. Si vous » aviez jamais le bonheur d'être » initié à leurs myſtères, vous » rougiriez d'être homme; vous » vous ne pourriez plus ſouffrir » ce nom. Que n'avons-nons ici » Maxime! Malheureuſement il

» eſt à Ephèſe, & Priſcus eſt
» parti pour la Grece. Il nous
» reſte Euſebe & Chryſanthe. En
» prenant leurs leçons, vous ſou-
» lagerez un foible vieillard, qui
» n'eſt plus en état de vous en
» donner. »

Julien s'attacha donc à ces deux diſciples d'Edéſius, ſans renoncer pourtant à le voir lui-même. Chryſanthe étoit prévenu comme Maxime en faveur de la théürgie. Euſébe paroiſſoit la mépriſer. Celui-ci, qui avoit de l'éloquence, brilloit en l'abſence de Maxime. Chryſanthe lui applaudiſſoit, & Julien le goûtoit extrêmement. Euſébe finiſſoit d'ordinaire par ces paroles : *Voilà ce qu'on doit appeller des vérités ſolides : car pour les prodiges des prétendus faiſeurs de miracles, ce ſont des illuſions & des extravagances, qu'il faut laiſſer aux inſenſés, qui ont commerce* Id. ibid. p. 71. 72.

avec les puiſſances matérielles. Julien entendant tous les jours la même choſe, prit Chryſanthe en particuliet, & lui dit : *Si vous aimez la vérité, mon cher Chryſanthe, expliquez-moi, je vous en conjure, ces paroles, qu'Euſébe nous repéte éternellement. Vous ferez mieux*, repartit Chryſanthe avec un air de myſtère, *de vous adreſſer à lui-même.*

Id. ibid p. 73. Le prince n'y manqua pas à la premiére entrevûe ; & Euſébe lui répondit : » Maxime eſt » un des plus anciens & des plus » habiles diſciples d'Edéſius ; » mais il donne dans des folies. » Il n'y a pas long-tems qu'il » nous conduiſit tous tant que » nous étions au temple d'Hé- » care. Quand nous fûmes arri- » vés, & que nous eûmes ſalué » la déeſſe, il nous dit : Aſſeïez- » vous, mes chers amis : vous » verrez ſi je ſuis un homme

» ordinaire. Nous nous aſsîmes.
» Il putifia un grain d'encens,
» & récita tout bas je ne ſai
» quelle hymne. Auſſitôt la ſta-
» tuë de la déeſſe ſe mit à ſoû-
» rire. Nous fûmes effraiés ; mais
» il nous dit : Ce n'eſt qu'une ba-
» gatelle. Les flambeaux qu'elle
» tient vont s'allumer. En effet
» les flambeaux s'allumérent,
» avant qu'il eût fini de parler.
» Nous fûmes frappés un inſtant
» de ces preſtiges : mais il n'y a
» rien là qui m'étonne, ni qui
» doive vous étonner. L'eſſen-
» tiel eſt d'éputer ſa raiſon. *Je*
» *vous laiſſe avec vos raiſonne-*
» *mens*, reprit bruſquement Ju-
» lien. *Adieu, vous m'avez mon-*
» *tré l'homme que je cherche* Il em-
braſſa tendrement Chryſanthe,
& prit la route d'Ephèſe. Dans
ce détail que j'ai tiré d'Eunape
diſciple de Chryſanthe, on voit,
ce me ſemble, un complot

formé entre ces philoſophes, qui avoient partagé les rôles, pour donner une haute idée de leurs myſtères, ſans ſe commettre. Craignant la légéreté de Julien, ils ne s'ouvrent point : mais ils irritent ſa curioſité, & viennent à bout de le mettre entre les mains de Maxime plus hardi qu'eux, & plus capable d'achever cette importante conquête.

Id. ib. p. 6. 7. 73. 74. 75 Liban. Parag. 371.

Maxime d'Ephèſe étoit un homme déja vieux, qui portoit une longue barbe blanche. Il avoit de la naiſſance & du bien, l'eſprit vif, les yeux perçans, la voix forte & inſinuante, une éloquence rapide. Le ton de ſa voix & le mouvement de ſes yeux étoient ſi heureuſement aſſortis, qu'il enchantoit ceux qui l'approchoient, & s'en faiſoit écouter comme un oracle. Julien ſe livra ſans réſerve à ſa con-

duite, & dès qu'il eut pris ſes leçons, il briſa, dit Libanius, comme un lion en fureur, tous les liens qui l'attachoient à la religion chrétienne.

Maxime, qui avoit peut-être beſoin d'un ſecond, lui perſuada de faire venir Chryſanthe: & ces deux philoſophes, quelqu'habiles qu'ils fuſſent, ne pouvoient ſuffire qu'avec peine à l'avidité de leur diſciple, qui croïoit n'avoir rien appris, tant qu'il lui reſtoit quelque choſe à apprendre. Enfin ils l'introduiſirent dans le ſecret de leurs myſtères. On dit que le philoſophe qui devoit l'initier (c'étoit ſans doute Maxime) l'aïant mené dans un temple, le fit deſcendre dans une grotte ſoûterraine. Quand les évocations furent achevées, on entendit tout à coup un bruit effroiable: on vit paroître des ſpectres de feu. Julien encore

Theodor. lib. III. c. 3. Greg. N. Or. III. p. 71.

novice fut ſaiſi de fraïeur, & fit par habitude le ſigne de la croix. Tout diſparut à l'inſtant : & la même choſe étant arrivée juſqu'à deux fois, Julien ne put s'empêcher de dire à Maxime, qu'il admiroit la vertu de ce ſigne des Chrétiens. Maxime, qui vit chanceler ſon proſélyte, lui dit d'un air d'enthouſiaſte : *Quoi donc, croiez-vous avoir fait peur aux-dieux ? Non, prince : mais les dieux ne veulent point avoir de commerce avec un profane comme vous.* Julien ſe païa de cette raiſon, ne troubla plus la cérémonie, & ſe laiſſa initier.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Maxime lui prédit l'empire ; qu'il fit briller à ſes ieux le projet ſingulier de détruire la religion dominante pour rétablir celle de ſes ancêtres ; & qu'à force de prédictions, de flatteries & de preſtiges, il le

rendit le Païen le plus convaincu & le plus fanatique qui fût jamais. Si Julien n'adopta les fables populaires qu'en partie; les choſes merveilleuſes, qu'il vit effectivement, ou qu'il crut voir ſous la direction de Maxime, lui firent adopter le culte païen dans toute ſon étenduë. Son ame crédule & ſuperſtitieuſe embraſſa ce culte extravagant, comme l'unique qui pût honorer la divinité.

Julien ne ſe regarda plus que comme un prince appellé par les dieux, pour être le reſtaurateur de leurs autels. Il ſoûpiroit en voïant l'état du paganiſme : il s'atendriſſoit juſqu'aux larmes ſur la ruine & l'abandon des temples, dont les dépoüilles étoient en proïe aux favoris de Conſtance. Il diſoit quelquefois à ſes amis, que s'il devenoit empereur, le monde ſeroit heu-

Liban. Or. X. p. 266. Idem Pag. 174. Socr. l. III, c. 1.

reux : & le fondement du bonheur qu'il promettoit à l'univers étoit le rétabliſſement de l'idolatrie, qu'il appelloit la vraie piété. Dès lors il commença à régner ſur les cœurs de ceux d'entre les Païens, qui ſurent ſon changement. Ils offroient pour lui des ſacrifices en ſecret. Quelques-uns entreprenoient des voïages, uniquement pour voir & pour entendre celui qu'ils conſidéroient déja comme leur libérateur.

Sozom. l. v. c. 2. Socr. l. iii. c. 2. Philoſtorg. l. vii. c. 27. Ep. Galli Cæſ. apud Jul. Jul. ad Ath.

Cependant Julien gardoit toujours les dehors du chriſtianiſme ; & pour comble d'hypocriſie, ſachant qu'on avoit à la cour quelques ſoupçons de ce qui s'étoit paſſé, il ſe fit raſer la tête (*a*), & embraſſa la vie mo-

(*a*) Ἐν χρῷ τε κειράμενος τὸν τῶν μοναχῶν ἀνεῖρε βίον. *Et ad cutem uſque tonſus monaſticam vitam ſimulavit.* Socrat.

Ἐν χρῷ ἐκείρατο, καὶ τὸν μοναχικὸν ἀνελάβετο βίον. *Sozom.*

naſtique. Il exerçoit l'office de lecteur dans l'égliſe de Nicomédie, fréquentoit les lieux conſacrés à la priére, & ne quittoit plus les tombeaux des martyrs. Par cette diſſimulation profonde, que les Païens même devoient condamner, il réüſſit à tromper Conſtance & Gallus. Celui-ci, qui avec beaucoup de vices allioit je ne ſai quelle piété extérieure, qui coûte peu & qui raſſure, allarmé des bruits qui ſe répandoient au ſujet de ſon frere, dépêcha vers lui un célébre évêque Arien nommé Aëtius, pour l'affermir dans la religion chrétienne. Aëtius revint édifié de Julien, dont il rendit bon témoignage à Gallus. Nous avons encore une lettre de ce prince à Julien, où il le félicite de ſa perſévérance, & l'exhorte à ne ſe jamais démentir. Au reſte les deux fréres

n'avoient preſque aucune relation enſemble. Ils ne s'écrivoient que rarement & ſur des bagatelles ; non par indifférence l'un pour l'autre, (car ils s'aimoient tendrement) mais pour ménager la délicateſſe de Conſtance, prince ombrageux & timide, toujours prêt de ſacrifier à ſa ſureté le ſang qui lui devoit être le plus cher. Néanmoins il s'en fallut peu, malgré ces précautions, que Julien ne fût enveloppé dans la ruine de ſon frere.

Jul. ad Ath. Philaſtorg. l. III. 28. Eutrop. l. X. Zoſim. l. IX. Amm. l. XIV. Lib. Or X. 166.

Conſtance avoit commencé de porter envie à Gallus, dès qu'il l'eut fait céſar. Cette baſſe jalouſie avoit été augmentée par quelques avantages, que le céſar remporta ſur les Perſes, qui étoient en poſſeſſion de vaincre Conſtance, toujours malheureux dans les guerres étrangéres. Les eunuques & les flatteurs, qui

qui faiſoient de cet empereur leur joüet & leur eſclave, aïant connu ſon foible, n'omettoient rien d'un côté pour l'indiſpoſer contre Gallus, & de l'autre pour faire commettre des fautes au jeune prince, en l'irritant par des lettres & par des avis ſecrets. Gallus naturellement crédule & farouche, encore aigri par Conſtantine ſa femme (a), que les hiſtoriens nous dépeignent comme une furie altérée de ſang, ne ſe prêta que trop aux vûes de ſes ennemis par ſes cruautés & par ſa mauvaiſe conduite. Les eunuques l'accuſérent alors d'aſpirer à l'indépendance, & de vouloir ſe faire proclamer auguſte. Sa perte fut réſoluë. Conſtance l'attira par adreſſe en Occident, où il lui fit ôter la pourpre, & ANN. 354

(a) *Megæra quædam mortalis, inflammatrix ſævientis aſſidua, &c.* Amm.

ANN. 354. enfin la vie (*a*). Ainſi périt Gallus à l'âge de vingt-neuf ans, après avoir plus d'une fois éprouvé la bonne & la mauvaiſe fortune. Il étoit couſin germain de Conſtance, & doublement ſon beau-frere. La nature lui avoit donné un extérieur avantageux, & propre à inſpirer du reſpect: mais il fut incapable de régner, de l'aveu de ſon frere même. Il avoit porté le titre de céſar environ quatre ans.

Liban Or. X. p. 266. 267. Jul. ad Athen. Ammian. l. XXI c. 16. Zoſim. l. II.

Les auteurs de cette cruelle intrigue riſquoient trop en laiſſant la vie à Julien. Ils l'impliquérent donc ſur les prétexres les plus frivoles dans les crimes de Gallus. Il fut arrêté & livré à des gardes, dont l'inhumanité lui fit ſouhaiter pluſieurs fois d'être au fond d'une priſon. Ils le

(*a*) Il lui fit couper la tête à Flanone en Dalmatie.

traînérent de côté & d'autre pendant ſept mois, & le conduiſirent enfin à Milan, où la cour étoit alors. Il y fut long-tems entre la vie & la mort, accuſé par les eunuques, & protégé par l'impératrice Euſebe. Cette princeſſe, qui avoit beaucoup d'amour pour les ſciences, & un cœur tendre (a) pour les malheureux, emploioit en faveur de Julien tout le pouvoir que ſa beauté & ſa ſageſſe lui donnoient ſur l'eſprit de l'empereur. Mais il étoit à craindre que ſon crédit ne pût tenir contre l'énorme puiſſance des ennemis de Gallus, & en particulier de l'eunuque Euſébe, grand chambellan, le plus dangereux de tous. ANN. 354.

Julien étoit ſoigneuſement gardé. On épioit toutes ſes paroles : on eût voulu deviner ſes *Liban Or. x. p. 267. Amm. l. xxv. c. 4. Jul ad Athen.*

(a) *In culmine tam celſo humana.* Amm.

ANN. 354. penſées pour lui en faire des crimes. Il étoit perdu ſans reſſource, s'il lui fût échappé quelque plainte. Il falloit qu'il cachât au fond de ſon ame la vive douleur qu'il reſſentoit de la perte de ſon frere, & de ſes propres malheurs : affreuſe ſituation pour un prince (*a*) qui n'étoit point ordinairement maître de ſa langue : mais il le fut en cette occaſion. Julien eut aſſez de courage pour ne point faire ſa cour en chargeant la mémoire de Gallus, & aſſez de prudence pour ne rien dire à ſa décharge : ce qui n'eût pas manqué de mettre Conſtance en fureur. Au bout de ſix mois l'impératrice l'emporta ſur le favori. Elle obtint une audience à Julien, & l'exhorta elle-même à ſe défendre.

(a) *Lingua fuſioris & admodum rarò ſibi ſenſus.* Ib.

L'empereur parut assez content, & promit de l'écouter encore une fois. Mais l'eunuque, qui craignoit que son maître ne goûtât Julien, & ne prît quelque confiance en lui, fit manquer cette seconde audience. Le prince fut donc obligé d'achever sa justification par l'entremise de sa protectrice, qui lui obtint la permission de retourner en Asie. ANN. 354.

Pendant qu'on faisoit les préparatifs de son voiage, il alla passer quelque-tems dans la ville de Côme, soit que l'eunuque Eusébe lui eût fait ordonner de sortir de Milan; soit que lui-même, de concert avec l'impératrice, eût prit le parti de s'éloigner de la cour; de peur d'irriter ses ennemis en joüissant sous leurs ieux de l'espéce de victoire, qu'il venoit de remporter. Mais dans cet intervalle l'em-

Amm. l. xv. c. 2. Jul. ad Athen. Id. Or. III. Id. ad Themist. Greg. Or. XX. p. 326. Id. Or. IV. 132.

ANN. 374. pereur changea d'avis, & ſur les nouvelles de quelques ſoulévemens arrivés dans l'Illyrie & dans les Gaules, il ne voulut plus que Julien allât en Aſie. On ne conçoit pas comment ces révoltes pouvoient influer dans la deſtinée de Julien, à moins qu'on n'eût fait craindre à l'empereur, que ce prince enhardi par les circonſtances ne ſongeât à former un parti dans un païs où il poſſédoit de grandes terres, & où il s'étoit fait généralement eſtimer. Euſébie, qui ſavoit le goût de Julien, lui ménagea un ordre de ſe retirer en Grece. Ce voïage avoit tout l'air d'un exil, mais il ſouhaitoit paſſionnément de le faire. Il vola donc à Athènes, qui depuis tant de ſiécles étoit le centre de la littérature, & le rendez-vous de la jeuneſſe la plus brillante.

Julien y trouva S. Baſile, & S. Gregoire de Nazianze. Celui-ci qui étoit deſtiné à épuiſer, contre la mémoire de ce Prince apoſtat, toute la force de l'éloquence dans des diſcours comparables aux Philippiques de Démoſthène & de Cicéron, aſſure qu'en le voïant, il apperçut le déréglemenr de ſon eſprit dans ſa phyſionomie & dans ſon maintien. En effet lorſqu'on rapproche avec équité les différens traits que ce Pere, les autres auteurs, & Julien lui-même, nous en ont laiſſés, il faut convenir que ſa figure & rout ſon extérieur n'éroient pas moins ſinguliers, que ſon caractère. Il avoit une taille médiocre; le corps bien formé, agile & vigoureux, la démarche peu aſſurée; des épaules larges qui ſe hauſſoient & ſe baiſſoienr tour à tour; le coû fort gros & pen-

ANN. 355. *Greg. Or. IV. 122. Amm. l. XXII. c. 14. Id. XXV. c. 4. Jul. Miſop.*

ANN. 355. ché ; la tête toujouts en mouvement ; les cheveux naturellement arrangés ; les ſourcils & les yeux parfaitement beaux ; le regard d'un feu ſurprenant : mais on y liſoit de l'inquiétude & de la légereté : le nez droit, la lévre inférieure allongée, l'air railleur, une barbe hériſſée qui finiſſoit en pointe. C'eſt ainſi du moins qu'il la porta lorſqu'il fut empereur. Il parloit & rioit avec excès. Comme ſa langue, toute rapide qu'elle étoit, ne pouvoit pas toujours ſuivre ſes penſées ; ſon diſcours étoit quelquefois entrecoupé, & ſa parole héſitante. La vivacité lui faiſoit ſouvent faire des queſtions & des réponſes hors de propos, ou qui manquoient de juſteſſe.

Liban. Or. X. p. 169. Greg. Or IV. 121. Jul. Miſ. Ennap. V. Max. 74. 75.

Ceux qui n'avoient pas les mêmes lumiéres que S Gregoire, ne faiſoient attention qu'à ce qu'ils voioient ou croïoient voir

d'eſtimable dans Julien. Ils admiroient ſa pénétration, l'étenduë & la variété de ſes connoiſſances, la douceur de ſon commerce. Ils lui trouvoient une éloquence modeſte, qui perſuadoit l'auditeur en paroiſſant le reſpecter : car, ſi nous en croïons Libanius, il ne pouvoit parler ſans rougir. Sa naiſſance, ſa jeuneſſe, les malheurs de ſa maiſon, ſa fortune préſente jointe à la qualité d'héritier préſomptif de l'empire, donnoient du relief à ſes talens & à ſon mérite. Les préjugés de la religion les groſſiſſoient encore dans l'eſprit des Païens, qui ſavoient ou qui devinoient ſes ſentimens. On voïoit ſans ceſſe autour de lui une foule de jeunes gens & de vieillards, d'orateurs & de philoſophes, de maîtres & de diſciples confondus dans la foule de ſes admirateurs. Mais ce n'étoit pas uni- ANN 355

ANN. 355. quement pour conférer avec des gens de lettres, ni pour voir les antiquités de la Grèce, ni même pour fréquenter les Païens les plus ſuperſtitieux de tout l'empire, que Julien avoit entrepris le voïage d'Athènes. Il y venoit chercher le pontife d'Eleuſine, qui paſſoit pour être encore plus profond que Maxime dans la ſcience de la théurgie. Julien forma une liaiſon étroite avec ce pontife, & ſe remplit avidement de ſa ſageſſe prétenduë. Il s'ouvrit encore à d'autres Païens, qu'il jugea dignes de ſa confiance.

Lib. ibid. & Or. Conſ. 25. Jul. ad Athen. Zoſ. l. III. Amm. l. XV. c. 8. Id. l. XVI. c. 1. Jul. ad Athen.

On comprend aiſément quels charmes devoit avoir pour lui le ſéjour d'Athènes. Il chériſſoit cette ville comme ſa véritable patrie : il eût voulu s'y fixer pour toujours: mais ſon bonheur fut bientôt troublé par un ordre qui le rappelloit à la cour. Conſtance ſe rendoit enfin une juſtice

qu'il ne s'étoit jamais renduë ; & avoüoit qu'il n'étoit plus capable de gouverner ſeul. L'empire étoit attaqué de toutes parts. Les Gaules ravagées par les Barbares demandoient la préſence d'un prince : & l'empereur croioit avoir de bonnes raiſons pour ne pas quitter alors l'Italie. L'impératrice n'omettoit aucune occaſion de parler en faveur de Julien. Conſtance n'avoit d'héritier que lui, & n'étoit pas ſans remors ſur la maniére dont il avoit traité les princes de la maiſon impériale. Ne pouvant avoir d'enfans mâles, il regardoit ce malheur comme une juſte punition de Dieu. Il lui vint donc en penſée d'élever Julien à la dignité de céſar. S'il croioit que ce prince n'avoit pas ſujet de l'aimer ; au moins eſpéroit-il que la pourpre lui feroit oublier le paſſé.

ANN. 355.

ANN. 351. Il comptoit ſur la modération de Julien, dont les inclinations différentes de celles de ſon frere faiſoient dire qu'il reſſembloit à Titus, comme Gallus avoit reſſemblé à Domitien. A tout événement Conſtance ſe promettoit de prendre de ſi juſtes meſures & de faire ſi bien obſerver le nouveau céſar, qu'il ne pourroit ſortir du ſecond rang, ni ſe faire empereur malgré lui. Libanius prétend que Julien, en recevant l'ordre qui le rappelloit à la cour, apprit auſſi les vûes qu'on avoit ſur lui; mais il n'en regarda pas moins cet ordre comme un arrêt de mort. L'image ſanglante de Gallus ſe préſenta d'abord à ſes ïeux. Il leva les mains vers le temple de Minerve, qui étoit la citadelle d'Athènes. Il y alla lui-même avant que de partir, & en pré-

ſence de quelques Païens ſe tenant attaché à la baluſtrade ſacrée, qu'il arroſoit d'un torrent de larmes, il ſupplia la déeſſe de ne point abandonner le plus fidèle de ſes ſerviteurs. ANN. 355.

A peine fut-il arrivé à Milan, que l'empereur propoſa dans ſon conſeil le deſſein où il étoit de le faire céſar. Les favoris mirent en œuvre toutes les reſſources de la flatterie, pour parer ce coup. Mais Euſébie appuïa le ſentiment de l'empereur avec tant de force & d'adreſſe, que la promotion de Julien fut réſoluë. Il apprit cette nouvelle avec une extrême douleur; & comme l'impératrice lui avoit permis & même ordonné de s'adreſſer à elle avec une entiére confiance, il lui écrivit pour la conjurer par tout ce qu'elle avoit de plus cher au monde, de lui obtenir la permiſſion de

Amm l xvi c. 8 Jul. ad Athen Zoſ. l. iii.

ANN. 355. retourner dans ſa patrie (*a*). Quand il eut écrit ſa lettre, il craignit qu'elle ne fût interceptée, & pria ſes dieux de lui faire connoître s'il étoit à propos de la riſquer. Les dieux, à ce qu'il aſſure, le menacérent, s'il le faiſoit, de la mort, & de la mort la plus honteuſe. Il la ſupprima donc, & commença cette même nuit à faire de profondes réflexions. » Quelle eſt ma pen-» ſée, diſoit-il? Je voudrois ré-» ſiſter aux dieux, & régler ma » deſtinée plus ſagement que » ceux à qui rien n'eſt inconnu. » C'eſt aſſez pour la prudence » humaine de ne point trop s'é-» garer dans le petit cercle des » objets qui l'environnent. Elle » n'apperçoit que ce qu'elle tient » dans ſes mains, & tout au plus

(*a*) Julien appelle ainſi l'Aſie mineure où il avoit été élevé.

» un avenir prochain qui com- ANN. 355.
» mence à ſe développer. Les
» conſeils des dieux embraſſent
» tout. Auteurs de l'avenir le plus
» éloigné, comme du préſent,
» ils connoiſſent également l'un
» & l'autre. Ils nous conſeillent
» & font toujours ce qui nous
» eſt le plus utile. Tu te met-
» trois en colère, ſi quelque
» choſe de ce qui t'appartient ſe
» vouloit ſouſtraire à ton uſage,
» ſi ton cheval, par exemple,
» refuſoit de te porter. Et toi,
» qui prétens être un homme,
» (& quel homme encore!) tu
» te dérobes aux dieux. Ils ont
» des deſſeins ſur toi: & tu re-
» fuſes de t'y prêter. C'eſt une
» folie: c'eſt une injuſtice. Te
» voilà donc prêt à flatter, &
» à faire des baſſeſſes pour évi-
» ter la mort, quand tu dois à
» l'exemple de Socrate te livrer
» à la Providence, faire ce qui

ANN. 355. » dépend de toi, & lui laiſſer » faire le reſte! Il ne s'agit point » d'uſurper la pourpre, ni de » faire des pas pour l'obtenir; » mais de la recevoir de la main » des dieux qui te la préſentent.» Il ſe rendit à ces réflexions. Il vit l'empereur & l'impératrice, qui l'encouragérent de plus en plus. En attendant le jour deſtiné pour la proclamation, quelques officiers du palais s'aſſemblérent autour de lui, le raſérent, lui arrachérent le manteau de philoſophe, & l'habillérent en homme de guerre. Ce nouvel équipage lui alloit tout-à-fait mal. Il ne pouvoit prendre les airs de la cour, & marchoit les yeux baiſſés, comme s'il eût encore été ſous la diſcipline de Mardonius. Sa métamorphoſe fut une eſpece de maſcarade, qui divertit la cour pendant quelque tems.

Enfin le ſixiéme de Novembre 355. ſous le conſulat d'Arbétion & de Lollien, l'empereur ſortit du palais, pour ſe rendre au lieu où il avoit fait aſſembler les ſoldats. Là ſur un tribunal élevé, environné des aigles Romaines, & tenant par la main Julien, qui entroit ce jour-là même dans ſa vingt-quatriéme année, après avoir parlé en peu de mots des beſoins de l'empire & du mérite du jeune prince, il déclara qu'il avoit réſolu de le créer céſar, ſi l'armée le jugeoit à propos. Sur quoi aïant été interrompu par un murmure d'approbation, il le revêtit de la pourpre & le proclama céſar. Jamais promotion ne fut plus univerſellement applaudie. On fit des acclamations à la loüange de l'empereur : on en fit à la loüange du céſar : mais on ménagea tellement celles-ci, qu'elles firent

ANN. 355. Amm. l. XV. c. 8. Soz. l. III. c. 1. Zoſim. l. V. c. 2.

ANN. 355. honneur à Julien, sans désobliger Constance. La joie éclatoit dans toute l'assemblée. Julien même, qui avoit paru rêveur & embarassé pendant la cérémonie, ne put s'empêcher d'être sensible à des démonstrations si sincères. Son visage s'ouvrit (*a*) & ses regards s'animérent. On vit dans ses ïeux une noble fierté, mêlée de douceur, qui parut annoncer un grand prince, & un prince aimable. Constance le fit monter dans son char & le conduisit au palais, où Julien ne put se voir qu'avec horreur au milieu des meurtriers de tous ses parens. Il répétoit de tems en tems un vers d'Homére (*b*) qu'il appliquoit à sa nouvelle dignité, donnant à entendre qu'il regar-

(a) *Oculos cum venustate terribiles vultumque excitatius gratum.* Amm.

(b) Ἐκταῖς πορφύρεος θανατος καὶ μοῖρα κραταιή.

doit la pourpre comme une deſtination à la mort, ou plutôt comme la mort même. ANN. 355.

A dire vrai, la conduite qu'on tenoit à ſon égard n'étoit pas propre à diſſiper ſes fraieurs. Sous prétexte de lui faire ſa maiſon, on ne lui permit de retenir que quarre de ſes anciens domeſtiques, Evémérus ſon bibliothécaire, & Oribaſe de Pergame ſon médecin, qui étoient les confidens de ſon apoſtaſie, & deux autres, qui n'éroient que des enſans. Ses gardes furent plus chargés d'obſerver ſes démarches, que de veiller à la ſureté de ſa perſonne. Conſtance prit la peine d'écrire de ſa propre main une inſtruction très-détaillée pour régler les moindres actions du céſar. Il y ſpécifioit le nombre & la qualité des plats qu'on ſerviroit à ſa table; enſorte qu'on eût pris Julien, dit

Jul. ad Athen. *Id. Or. IV.* *Eunap. V. M. p 76.* *Id. V. Orib.* 140. *Amm. l. XXVI. c. 5.* *Id. l. XV. c. 8.*

ANN. 335. un auteur original, pour un jeune homme, que ſon beau-pere (a) envoïoit aux écoles. Auſſi l'empereur n'en vouloit-il faire autre choſe qu'un fantôme revêtu de pourpre, qui pût figurer à la tête des armées, & promener de ville en ville l'image du ſouverain. Il ne devoit agir que dépendemment des officiers qui commandoient dans les Gaules: & ceux-ci eurent ordre de s'en défier comme de l'ennemi même. Cependant Conſtance voulut qu'il épouſât Héléne ſa ſœur, & le déſigna ſon collégue dans le conſulat pour l'année ſuivante. L'impératrice de ſon côté lui donna une belle & nombreuſe bibliothéque d'auteurs Grecs. Ce préſent l'empêcha de regreter celle qu'il avoit laiſſée en Aſie, & lui fit retrouver la

(a) *Ut privignum ad ſtudia mittens.* Amm.

Grece au milieu des Gaules. C'eſt ainſi qu'il s'exprime dans l'éloge de ſa bienfaictrice ; diſcours moins étudié peut-être, mais certainement plus ſincère, que ſes deux panégyriques (*a*) de Conſtance. ANN. 355.

(*a*) Ces deux panégyriques contiennent beaucoup de faits & d'excellens principes de gouvernement. On croit que Julien n'étoit pas encore céſar lorſqu'il compoſa le premier. Il fit le ſecond dans les Gaules. On trouve dans l'un & dans l'autre quelques phraſes païennes : ce qui feroit croire qu'il les auroit retouchés depuis qu'il ſe fut déclaré Païen.

VIE DE L'EMPEREUR JULIEN.

LIVRE SECOND.

ANN. 355. *Amm. XV. c. 8. Jul. ad Athen. Lib. Or. X. p. 270. 271. Socr. l. III. c. 1.*

JULIEN partit de Milan le premier de Décembre, & passa les Alpes, accompagné seulement de trois cens soixante soldats. C'étoit la coutume, aux réceptions solemnelles des princes, & dans les autres réjoüissances publiques, de suspendre au milieu des ruës des couronnes de feüillage. Dans une pe-

tite ville des Gaules, la première que Julien trouva sur sa route, une de ces couronnes se détacha d'elle-même, & se posa sur sa tête : ce qui parut un présage des victoires qu'il alloit remporter. On prétend aussi, que lorsqu'il faisoit son entrée à Vienne, une vieille femme aveugle s'écria qu'il rétabliroit les temples des dieux. Quoi qu'il en soit, il arriva dans cette ville avant la fin de Décembre, & y fut reçu avec une joie inexprimable. Tous les habitans coururent fort loin à sa rencontre, sans distinction d'âge, de sexe, ni de rang. On croioit voir en sa personne un génie tutélaire, dont la présence alloit mettre fin aux malheurs publics. ANN. 355.

Je ne sai sur quel fondement on pouvoit appuier de si grandes espérances. Dès le tems où Magnence avoit usurpé la pourpre dans les Gaules, Constance, par Liban. Or. x. p. 269. Socr. ibid. Jul. ad Athen.

ANN. 355. une politique avantageuse à l'empereur, mais funeste à l'empire, avoit écrit aux * Allemans, pour les engager à faire une diversion en sa faveur. Ils passérent volontiers le Rhin ; mais après la défaite du tyran, ils ne voulurent plus le repasser. Lorsque Julien vint dans les Gaules, ils avoient ruiné environ quarante-cinq villes, sans compter ni les châteaux ni les bourgs. Ils occupoient la largeur de quinze lieuës le long du Rhin, depuis la source de ce fleuve jusqu'à son embouchure, & ravageoient impunément trois fois autant de païs. Les Gaulois échappés à la mort ou à la servitude, éprouvoient dans les villes toutes les horreurs de la captivité. L'ennemi venoit enlever sous leurs yeux leurs troupeaux & leurs moissons, & les réduisoit à vivre du peu de blé qu'ils semoient dans l'enceinte

* *Alamans.*

l'enceinte de leurs murailles. La fraïeur avoit rendu déſertes pluſieurs villes encore éloignées des Barbares. Dans de pareilles circonſtances, que devoit-on ſe promettre d'un jeune prince, élevé à l'ombre des écoles, qui n'avoit jamais vû d'épée nuë, ni connu la guerre que dans les livres? Mais la lecture lui tint lieu d'exercices, comme autrefois à Lucullus; enſorte qu'il juſtifia bientôt les preſſentimens des Gaulois. ANN. 355.

Dans les Gaules la campagne ne commençoit pas avant l'été. Julien emploïa donc aux préparatifs néceſſaires l'hiver & le printems; & ſans écouter les conſeils des flatteurs & des officiers de Conſtance, qui ne ſongeoient qu'à lui inſpirer l'amour des plaiſirs & leur propre lâcheté, il partit de Vienne pour aller chercher les Allemans, qui ANN. 356. Amm. XVI. 2. XVII. 8.

ANN. 356. venoient de lever le siége d'Autun, & couroient encore le païs. Le césar arriva dans Autun le vingt-quatriéme de Juin, montrant toute la résolution & toute la sagesse d'un vieux capitaine, dit Ammien. Cependant il y eut peut-être plus d'intrépidité que de sagesse à s'opiniâtrer, comme il fit, à choisir des deux chemins qui conduisoient d'Autun à Auxerre, celui qui étoit le plus court, mais le plus dangereux. Sur la route d'Auxerre à Troïes, il fut souvent attaqué par différens corps de Barbares: mais quoiqu'ils fussent supérieurs en nombre, il en tua une partie, fit les autres prisonniers, & mit tout le reste en fuite. De Troïes aïant pris par Reims le chemin du païs que nous appellons aujourd'hui la Lorraine; les ennemis, embusqués dans une forêt, pensérent à la faveur

d'un brouillard lui enlever ſon arriére-garde. Cette ſurpriſe l'obligea à marcher avec plus de précaution, & lui apprit qu'une ſage défiance eſt la qualité la plus eſſentielle à un général. ANN. 356.

Quelque-tems après, il ſe vangea proche de Brumat. * S'étant ouvert les chemins par la victoire, il pénétra juſqu'aux ruines de Cologne, que les Barbares avoient détruite dix mois auparavant : car ils ruinoient les places, quand ils les avoient priſes, au lieu de s'y fortifier; ne voulant point demeurer dans les villes, qu'ils appelloient des tombeaux & des priſons. Julien après avoir rétabli les murs de Cologne, & contraint par la terreur de ſes armes quelques rois des François à faire tréve avec les Romains, vint paſſer le reſte de l'hiver à Sens, où il ſe vit auſſitôt aſſiégé par une multitude de *Amm. xvii. c. 3. 4. * Eutrop. lib.

Ann. 357. pereur étoit juſte. Le céſar devoit marcher vers le haut Rhin : & Barbation, partant d'Italie à la tête de vingt-cinq mille hommes, devoit s'avancer à ſa rencontre. Il falloit que l'ennemi, ſerré & renfermé de la ſorte, périt ou repaſſât en Allemagne.

Anim. Les deux armées romaines s'approchoient déja, lorſque les Létes (*a*) s'étant gliſſés entre les deux camps, pénétrérent juſqu'à Lion, qu'ils penſérent ſurprendre. La ville ſe défendit : mais ils pillérent & brûlérent les environs. A la premiére nouvelle, Julien envoïa, pour ſe ſaiſir des chemins par où ces avanturiers devoient s'en retourner,

(*a*) Si, comme je penſe un habile critique, on appelloit *Létes*, non un peuple particulier, mais les Barbares à qui les Romains avoient aſſigné des terres, cette peuplade de Létes, qu'Ammien appelle *Germani*, s'étoit jointe aux Allemans contre les Romains.

trois détachemens de cavalerie, qui tuérent tout ce qui se présenta de leur côté. Les autres passerent impunément à la vûe de Barbation, qui sembloit n'être venu dans les Gaules, que pour faire échouer les entreprises de Julien. Une partie des Allemans se tenoit retranchée dans le pais qu'ils occupoient en deça du Rhin. Ils avoient abbatu les arbres sur tous les chemins, pour les rendre impraticables. Les autres, cantonnés dans les îles que le fleuve forme aux environs de Bâle, faisoient retentir le rivage de hurlemens & d'imprécations contre le césar & contre les Romains. Julien voulut attaquer ces derniers. Mais Barbation aima mieux brûler tout ce qu'il avoit de batteaux, que d'en prêter sept, qu'on lui demandoit pour cette expédition. Le césar fit donc passer quelques troupes, moitié ANN. 357.

ANN. 357. à gué, moitié à la nage dans l'île la plus voisine. Les Romains massacrérent tout ce qui s'y rencontra, sans épargner ni les femmes ni les enfans. Les Barbares voiant que rien n'étoit inaccessible aux soldats de Julien, abandonnérent les autres, & transportérent leurs effets au delà du Rhin. Il résolut alors de rebâtir le fort de Saverne, place importante, capable d'empêcher l'ennemi de pénétrer dans les Gaules. L'ouvrage avança plus qu'il n'eût osé l'esperer. Il y mit garnison avec du blé pour un an, que les soldats avoient recueilli dans les terres ensemencées par les Allemans. Ces moissons étoient l'unique ressource de Julien. Car des convois arrivés depuis peu pour la subsistance des deux armées, Barbation avoit pris ce qui lui convenoit, & brûlé le reste; soit

par extravagance ; soit par jalousie ; soit enfin qu'il ne se pût ôter de l'esprit, qu'il feroit sa cour à l'empereur en laissant périr le césar. En effet on s'obstinoit toujours à dire que l'empereur l'avoit envoïé dans les Gaules chercher la mort ; sans que la punition de Marcellus trop légére, & méritée par d'autres endroits, eût fait taire des bruits si dangereux pour Julien. ANN. 357.

Pendant que le prince fortifioit * Saverne, Barbation, craignant qu'il ne partageât avec lui la défaite des Allemans, que le concert des deux chefs auroit rendu infaillible, entreprit de faire un pont sur le Rhin, & de porter seul la guerre en Allemagne. Mais les ennemis l'attaquérent lui-même, rompirent le pont, le mirent en fuite, lui enlevérent son bagage, & le réduisirent à retourner auprès de *Amm. ibid. Lib. Or. x. 273. 274. & sqq. * Tres-Tabernæ.

ANN. 357. l'empereur faire la guerre à Julien par ſes calomnies. Les Allemans enflés de cette victoire réunirent toutes leurs forces pour accabler le céſar. On vit paroître tout-à-coup ſept de leurs rois à la tête de trente-cinq mille combattans. Parmi ces rois Barbares, Chnodomaire avoit la principale autorité ; Chnodomaire accoutumé à vaincre les Romains & à déſoler leurs provinces, également hardi dans les conſeils & heureux dans l'exécution. Son air & ſa taille répondoient à ſa valeur. La confiance que lui donnoit une longue ſuite d'exploits, n'avoit point rallenti ſon activité naturelle, qui le multiplioit, pour ainſi dire, & le rendoit préſent tout à la fois dans chaque partie du vaſte corps dont il étoit l'ame, pour y inſpirer ſon courage & ſa haine contre les Romains. Il

avoir autrefois défait en bataille rangée le césar Décentius, frere de Magnence; & brûloit de remporter sur Julien une semblable victoire. Il envoia sommer ce prince de sortir d'un païs, qui appartenoit, disoit-il, aux Allemans à double titre; par le droit de l'épée, & par la cession que Constance leur en avoit faite. Le héraut qui portoit la parole, produisoit les lettres que cet empereur avoit écrites aux Barbares du rems de Magnence. Julien, sans témoigner ni crainte ni colère, répondit avec un souris méprisant, que les envoiés ne pouvoient être que des espions & des gens sans aveu, puisqu'il n'y avoit point au monde de prince assez hardi pour lui faire une pareille sommation. Sous ce prétexte, mais en effet de peur qu'ils ne rendissent compte de l'état de son armée, qui n'é- ANN. 357.

ANN. 357. toit que de treize mille hommes, il les retint jusqu'après la bataille, & marcha dès le lever du soleil vers l'ennemi, dont le camp n'étoit éloigné que de huit lieuës.

Amm. ib. Lib. ib. Julien avoit fait une partie de ce chemin: & comme on étoit dans les plus grandes chaleurs, il appréhenda que les troupes, fatiguées d'une longue & pénible marche, n'attaquassent à leur désavantage une armée trois fois plus nombreuse. Il voulut les faire camper, & leur exposer les motifs qui l'obligeoient à remettre la bataille au lendemain. Mais il fut interrompu par les cris des soldats, qui frappant leurs boucliers de leurs piques, grinçant les dents, & écumant de colère, demandoient qu'on les menât droit à l'ennemi. Un enseigne entr'autres s'écria: *Marchez, césar, où la victoire vous*

appelle. Nous ſentons que vous avez pour guides la prudence & la valeur. Vous verrez ce que peuvent de braves ſoldats, ſous les yeux d'un général qui eſt le témoin & le compagnon de leurs travaux. Il étoit à craindre qu'ils n'en vinſſent à la ſédition, ſi, ce qui n'étoit pas ſans exemple, les ennemis, à l'approche de l'armée romaine, ſe diſſipoient pendant la nuit. Ces circonſtances & l'avis des principaux officiers déterminérent Julien à preſſer ſa marche vers les Allemans, qui loin de ſonger à fuir s'apprêtoient à le recevoir, ſe tenant aſſurés de vaincre. Je ne ferai point le détail de cette journée qu'on peut voir au long dans Ammien, & qui eſt mieux placée dans une hiſtoire que dans une vie. Je dirai ſeulement que Julien trouva dans Chnodomaire & dans les rois ſes alliés des

ANN. 357.

ANN. 857. ennemis dignes de leur réputation ; & que ce jeune guerrier montra de son côté une valeur & une conduite comparable à celle des héros de l'ancienne Rome. Le combat fut opiniâtre, & la victoire long-tems balancée. La cavalerie romaine plia. Elle avoit déja tourné le dos, lorsque le césar vint lui couper le chemin en se présentant sur son passage, comme une barriére qu'elle n'osa franchir. Il la ramena par ses paroles & par son exemple au secours de l'infanterie, qui se voïant soutenuë, redoubla ses efforts, enfonça les bataillons allemans, & les mit en fuite. Six mille restérent sur la place. Les autres furent poursuivis jusqu'au Rhin, où il en périt une multitude innombrable. Les Romains étoient si acharnés à la poursuite, qu'ils se jettoient dans le fleuve pêle-

mêle avec les fuïards. Julien, qui étoit accouru sur les bords, avoit besoin de toute son autorité, pour arrêter ceux que leur ardeur entraînoit à une perte certaine. Ann. 357.

Cette bataille qui fut donnée à quelques lieuës de *Strasbourg, chassa les Allemans de toutes les Gaules, & rétablit la réputation des armes romaines. Elle ne coûta cependant à Julien que deux cens quarante-trois soldats & quatre officiers. L'armée le proclama auguste : mais il protesta avec ferment, qu'il ne s'écarteroit en rien de l'obéissance qu'il devoit à l'empereur. En même tems, pour combler la joie de cette journée, il se fit amener Chnodomaire Ce roi avoit été pris dans sa fuite, & reconnu aux marques de sa dignité. Tandis qu'il montra de la fierté, & qu'il ne rendit au césar Amm. lib. Lib. Or. X. 276. Jul. ad Athen. *Argentoratum.

Ann. 357. que les respects qui sont dûs au vainqueur & ne deshonorent point le vaincu, Julien sentit pour lui ce que l'admiration & la pitié inspirent pour la vertu malheureuse. Mais lorsqu'il le vit se prosterner à ses piés, & lui adresser des priéres rampantes, il le mépriſa dans son cœur. Toutefois faisant réflexion au néant des grandeurs humaines, & à ce qu'étoit Chnodomaire quelques heures auparavant, il n'insulta point à son malheur. Il le traita bien & l'envoïa à Constance, qui le fit mener à Rome, où ce roi mourut peu de tems après.

Amm. l. XVI. c. 12. XVII. c. 11. Tant de preuves de courage, de modération, de fidélité, que donnoit Julien, ne lui attirérent aucune considération à la cour. Les flatteurs traitérent la bataille de Strasbourg, de bagatelle & de jeu d'enfant. Par dérision ils le surnommérent Victorin : froi-

de plaiſanterie, qui couvroit beaucoup de malignité, parce-qu'elle rappelloit le ſouvenir d'un général de ce nom, célébre par ſes victoires ſur les Allemans & ſur les François; mais qui uſurpa l'empire dans les Gaules du tems de Gallien. Comme l'empereur goûtoit ces mauvais bouffons, Julien fut toujours l'objet de leurs railleries, ſans que ni la ſageſſe de ſes meſures ni le bonheur de ſes armes pût l'en garantir. Ecrivoit-il à la cour pour rendre compte de quelque ſuccès? « On n'y peut plus tenir (*a*), » s'écrioient les courtiſans: nous » étourdira-t-il toujours de » ſes victoires prétendues? Il n'a » pas figure humaine. C'eſt une » chévre, un ſinge vêtu de pour- ANN. 357.

(a) *In odium venit cum victoriis ſuis capella, non homo; ut hirſutum Julianum carpentes, appellanteſque loquacem talpam, & purpuratam ſimiam, & litterionem græcum, &c.*

ANN. 357 » pre, un pédant heriſſé de grec, » qui n'a pas étudié la rhétori- » que pour rien, & nous en fait » bien accroire. » Mais ces mêmes exploits qu'on mépriſoit tant pour décrier Julien, Conſtance ſe les approprioit avec une vanité ridicule, à la face de tout l'empire. Il étoit à quarante journées de Straſbourg le jour de la bataille. Néanmoins dans un édit où il donnoit avis de la victoire, il parloit comme s'il eût été préſent à l'action. « Nous ran- » geâmes, diſoit-il, nos trou- » pes de telle & telle maniére... » Nous combattions aux pre- » miers rangs.... On nous pré- » ſenta Chnodomaire. » Dans toute cette piéce on ne liſoit pas ſeulement le nom de Julien: mais le ſilence de l'empereur n'étoit propre qu'à faire parler du céſar.

Julien, après avoir fait enter-

rer les morts par principe d'humanité, ſans diſtinction d'amis ni d'ennemis, paſſa le Rhin à Maïence. Ses troupes auroient mieux aimé jouir de leur victoire: mais gagnées par ſon éloquence & par ſes maniéres, elles ſuivirent avec joie un chef qui leur donnoit l'exemple en tout, & faiſoit plus lui-même qu'il n'exigeoit du dernier ſoldat. Les Romains brûlérent & ſaccagérent le païs, & contraignirent les Barbares de ſe ſauver au-delà du Mein. Julien pour profiter de leur épouvante, malgré l'incommodité de la ſaiſon (car on avoit déja paſſé l'équinoxe, & la terre étoit couverte de neige) rebâtit à la hâte un fort autrefois conſtruit par Trajan (*a*). A la vûe ANN. 357.

(*a*) Quelques-uns croient que c'eſt aujourd'hui le château de Cromburg, à quelques lieues de Francfort.

ANN. 359. de cette forteresse, qui alloit les tenir en bride, les Barbares demandérent humblement la paix : mais ils furent obligés de se contenter d'une tréve de dix mois.

Pour couronner une campagne si glorieuse, Julien revenant à son quartier d'hiver au commencement de Décembre rencontra un parti de six cens (*a*) François. Les François, dit Libanius, se font un jeu d'affronter (*b*) les glaces & les neiges. Ce parti croïant Julien au fond de l'Allemagne, avoit couru les bords de la Meuse & pillé quelques bourgades. A l'arrivée des Romains ils se fortifiérent comme ils purent dans deux châteaux situés sur cette rivière, mais abandonnés depuis

(*a*) Libanius dit mille.

(*b*) Οἷς ταυτὸν εἶναι ἡδονὴν χιόνα τε καὶ ἄνθη. *Quibus nives perinde voluptati ac flores sunt.*

long-tems, & s'y défendirent près de deux mois. La Meuse étoit couverte de glaces que Julien faisoit casser tous les jours, depeur que les assiégés ne lui échappassent pendant la nuit. Epuisés de fatigues, pressés par la faim, ils se rendirent à discrétion; & quoique ce fût une loi parmi les François (a) de vaincre ou de mourir, ils ne crurent point se deshonorer en se rendant à Julien. Le césar flatté de cette distinction, & déja plein d'estime pour ces braves gens, les jugea dignes d'être incorporés dans les troupes romaines. Mais c'étoit une chose si nouvelle (b) de voir des François prisonniers, qu'il se crut obligé de les envoïer ANN. 359.

(a) ὁ γὰρ ἐκείνοις νόμος ἢ νικᾶν ἢ τελευτᾶν. *Lex enim apud eos est aut vincere aut mori.* Liban.

(b) Πρᾶγμα καινότατον. *Rem planè novam atque insolitam.* Id.

ANN. 357. à l'empereur. Lorſque Conſtance les vit, tout jaloux qu'il étoit de Julien, il ne put s'empêcher de dire (a) : *Voilà un préſent* ; & les diſtribua dans ſes légions, croïant, dit Libanius, y faire entrer autant de héros. Une armée de leur nation, qui s'étoit miſe en marche pour aller à leur

(a) Ἐκεῖνος μὲν οὖν ὁ λαμπὰς βασιλεὺς δῶρόν ἀνάμεσε, τῇ ταῖς αὐτῶν λόχαις ἀείρασθε, φύρων τινὰς σφίσιν ἐγκαθαμιγνύναι πιστεύων· ἦτοι αὐτὸ πολλῶν ἀνδρῶν ὄντως ἦν. Eos itaque acceptos imperator dona appellabat, suisque legionibus miscuit, turres quasdam his admiscere se putans : adeò singuli instar multorum erant. Ces termes de Libanius δῶρον ἀνάμεσε, peuvent-ils ſignifier que Conſtance ne voulant point convenir que ces François euſſent été faits priſonniers, lui euſſent été envoïés par Julien, aimoit mieux dire que c'étoit un préſent de quelqu'autre, de quelque roi Barbare, par exemple ? C'eſt ainſi que M. de Valois dans une note ſur Ammien (l. XVII.) paroit avoit entendu ces deux mots, puiſqu'il fait dire à Libanius, *Conſtantium hos Barbaros Juliani munus ad ſe miſſum videri noluiſſe.* Le ſens que j'ai ſuivi eſt, ſi je ne me trompe, plus conforme à l'original.

secours, n'aïant pu arriver à tems, se retira : & Julien vint achever l'hiver à Paris. ANN. 358.

Cette ville qui ne s'étendoit pas au-delà de ce qu'on appelle la cité, avoit pourtant, soit dans ses dehors, soit dans son enceinte, tous les accompagnemens nécessaires, pour recevoir un empereur avec sa suite. On y voïoit un palais, des bains publics, un amphithéatre, un champ de Mars (a), un fauxbourg considérable du côté du midi. On croit communément, que Julien bâtit le palais des Thermes, dont on montre encore les restes sous le nom de bains de Julien. Il étoit naturel que ce Prince laissât quelque monument de sa magni- *Vide Had. Valesii notas in Amm. Edit. Par. an. 1681. p. 240. Jul. Misop. pag.*

(a) Vers la porte Saint-Victor.

ANN. 358. ficence & de ſon ſéjour dans une ville qu'il chériſſoit, & où il paſſa du moins deux hivers. Dans le Miſopogon il l'appelle ſa chére Lutéce, & en parle avec une effuſion de cœur, qui fait ſentir qu'il s'y étoit plû, & que le ſouvenir lui en étoit précieux. En général il aima beaucoup les Gaulois & n'en fut pas moins aimé. La ſimplicité, la franchiſe, & les mœurs auſtéres de ces peuples ſympathiſoient extrémement avec ſon humeur affable, populaire, ennemie du faſte & des plaiſirs.

Amm. l. xvi. c. 7. Idem. xxv. c. 4. Liban. Or. Conſ. 249. Zonar. lib. xiii. Eutrop. l. x. En changeant d'habit il n'avoit point changé de caractére. A l'exemple de M. Auréle, il vivoit en philoſophe au milieu de ſa cour & à la tête de ſes armées. Comme il avoit pour maxime ce mot du vieux Caton;

ton : qu'une ame occupée de la bonne chere (*a*) s'occupe peu de ſes devoirs ; il enchérit encore ſur les leçons de frugalité, que l'empereur lui avoit données, & bannit abſolument de ſa table les faiſans & les autres mets délicats & recherchés. Il ſe contentoit de la nourriture du ſimple ſoldat. Quelquefois il la prenoit debout, & même en ſi petite quantité, qu'on diſoit qu'il vivoit d'air comme les cigales. Il rougiſſoit des beſoins inſéparables de l'humanité, juſqu'à dire qu'un philoſophe auroit dû ne pas reſpirer. Il dormoit peu, & s'éveilloit à l'heure qu'il vouloit. Son lit étoit un tapis, & ſa couverture une ſimple peau. Il ſe levoit toûjours à minuit : & après avoir fait ANN. 355.

(a) *Magna cura cibi, magna virtutis injuria.*

ANN 358. ſecrétement ſa priére à Mercure, il travailloit aux affaires, il alloit viſiter les ſentinelles. Sa ronde finie, ſi les affaires le permettoient, il étudioit juſqu'au jour. Il s'appliquoit avec une ardeur infatigable à la philoſophie, dont il rapportoit l'étude principalement aux devoirs de ſon état. On ne peut douter qu'il ne ſe ſoit rendu très-habile dans cette ſcience, ni qu'elle n'ait influé ſur ſes mœurs. Mais elle ne le guérit jamais d'un fonds de legéreté & de vanité, reconnu des Païens même, qui gâta toûjours ſes actions les plus brillantes. C'eſt qu'il n'appartient qu'à la véritable religion de produire de véritables vertus. Il n'en faut point chercher dans ceux qui l'ignorent; beaucoup moins dans ceux qui l'ont abandonnée.

La philoſophie n'épuiſoit pas tellement ſon application, qu'il ne donnât du tems aux autres ſciences, ſurtout à l'hiſtoire, qu'il regardoit comme une méthode abrégée pour acquérir l'expérience, que l'âge ne nous donne qu'en détail, à nos dépens, & quelquefois lorſqu'il n'eſt plus tems d'en faire uſage. Dans toutes ſes expéditions il portoit toûjours avec lui, comme une proviſion néceſſaire à un général, quelques hiſtoriens choiſis. On ſent à la lecture de ſes ouvrages qu'il poſſédoit l'hiſtoire des Romains, & celle des autres nations. Nous le compterions lui-même parmi les hiſtoriens célébres, ſi ſes mémoires de la guerre des Gaules avoient paſſé juſqu'à nous. Mais revenons à ſa maniére de vivre. ANN. 358. *Amm. l. XVI. c. 5. Jul. Or. IV. Liban. Parent. p. 148.*

Quoique les Gaules fuſſent un païs froid en comparaiſon *Jul. Miſop. pagan. Amm. ib. c. 4.*

ANN. 358. de l'Asie mineure & de la Gréce, où il avoit toûjours vécu, il s'obstinoit à lutter contre la rigueur de nos hivers. Voici ce qu'il raconte lui-même dans le Misopogon.

» J'étois, dit-il, en quartier » d'biver dans ma chére Lute- » ce : c'est ainsi qu'on appelle » dans les Gaules la petite ca- » pitale des Parisiens. Elle oc- » cupe une île peu considéra- » ble, environnée de murailles, » dont la riviére baigne le pié. » On y entre de deux côtés » par des ponts de bois. Il est » rare que la riviére se ressente » beaucoup des pluïes de l'hi- » ver, ou de la sécheresse de » l'été. Ses eaux pures sont » agréables à la vue & excel- » lentes à boire. Les habitans » auroient de la peine à en avoir » d'autres, étant situés dans une » île. L'hiver y est assez doux,

» .... On y voit de bonnes vi- ANN. 358.
» gnes, & des figuiers même,
» depuis qu'on prend ſoin de
» les revêtir de paille, & de
» tout ce qui peut garantir les
» arbres des injures de l'air.
» Pendant le ſéjour que j'y fis,
» un froid extraordinaire cou-
» vrit la riviere de glaçons. . . .
» Je ne voulus point qu'on
» échauffât la chambre où je
» couchois, quoiqu'en ce païs-
» là on échauffe par le moien
» des fourneaux la plûpart des
» appartemens, & que tout fût
» diſpoſé dans le mien pour me
» procurer cette commodité...
» Le froid augmentoit tous les
» jours. Cependant ceux qui me
» ſervoient ne purent rien ga-
» gner ſur moi... Je leur ordon-
» nai ſeulement de porter dans
» ma chambre quelques char-
» bons allumés. Le feu, tout mé-
» diocre qu'il étoit, fit exhaler

ANN. 358. » des murailles une vapeur qui » me donna à la tête, & m'en- » dormit. Je pensai être étouffé. » On m'emporta dehors ; & les » médecins m'ayant fait rendre » le peu de nourriture que j'a- » vois pris sur le soir, je me sen- » tis soulagé. J'eus une nuit tran- » quille, & fus dès le lendemain » en état d'agir. » C'est ainsi que sa dureté pour lui-même pensa lui coûter la vie.

Lorsque Julien n'étoit pas à la guerre, il emploïoit la journée à rendre la justice, & à s'exercer avec ses soldats ; quoiqu'il eût peu de goût pour cette dernière occupation, & qu'il n'y apportât qu'un air emprunté. On l'entendoit alors regretter son cabinet & ses livres. Un jour qu'on lui montroit à danser au son des fifres une danse appellée la pyrrhique, qui faisoit partie des exercices militaires chez les

Grecs & chez les Romains: *Ah!* ANN. 358.
Platon, Platon, s'écrioit-il, *quel métier* (a) *pour un philosophe!*

Il se trouvoit moins déplacé ANN.
sur son tribunal, où il décidoit avec beaucoup de justice, penchant néanmoins du côté de la douceur. Avant que de se mettre en campagne, il renvoïoit les parties devant les gouverneurs des provinces, pour y être jugées à la rigueur. Mais ces officiers avoient ordre de différer jusqu'à son retour l'exécution de leurs sentences, qu'il réformoit suivant les principes de l'équité naturelle. Les parens d'une fille enlevée poursuivoient la mort du ravisseur. Julien aïant fait sans doute attention à quel-

(a) *Vetus illud proverbium, clitella bovi imposita sunt; planè nostrum non est onus, Platonem crebro nominans exclamabat* Je me suis contenté de rendre le sens du proverbe.

ANN. 358. ques circonſtances particuliéres, qui diminuoient l'énormité du crime, ſe contenta de bannir le coupable. Les parens crioient que c'étoit une choſe indigne, & que le céſar étoit trop indulgent. *Oui, je le ſuis trop*, repartit Julien, *à ne conſidérer que la diſpoſition des loix* (a). *Mais un prince eſt une loi vivante, qui doit tempérer par ſa clémence ce que les loix mortes ont de trop rigoureux.*

Amm. l. XVIII. c. 1. *Liban. Or.* X. 281. Avec de pareilles maximes, il étoit bien éloigné de condamner ceux qui n'étoient pas convaincus par des preuves juridiques. Numérius, qui avoit gouverné peu auparavant la Gaule Narbonnoiſe, étoit accuſé de l'avoir pillée. Comme Numé-

(a) *Ineuſent jura clementiam: ſed imperatorem mitiſſimi animi legibus præſtare cæteris decet.*

rius se tenoit sur la négative & déconcertoit ses accusateurs, Delphidius de Bordeaux, avocat célébre & plein de feu, crut suppléer au défaut de preuves par une exclamation véhémente. *Céſar*, s'écria-t-il (*a*), *qui ſera coupable, s'il ſuffit de nier ſes crimes ? Et s'il ſuffit d'être accuſé, qui ſera innocent ?* répondit Julien. Il ne donnoit rien à la faveur, ni au crédit. Une province, pillée par celui qui la gouvernoit, avoit porté ses plaintes à Florentius préfet du prétoire, & jettoit dans un étrange embarras Florentius lui-même, qui se sentant complice des crimes du gouverneur, dont il avoit profité, fut quelque tems sans oser ni le condamner ni l'absou- ANN. 359.

(*a*) *Ecquis, florentiſſime cæſar, nocens eſſe poterit uſquam, ſi negare ſufficerit ? . . . . . Ecquis innocens eſſe poterit, ſi accuſaſſe ſufficiet ?*

ANN. 358. dre. Enfin la reconnoissance, & peut-être la crainte que le coupable ne le chargeât, l'emportèrent dans l'esprit du préfet sur toute autre considération. Il le déclara innocent: & parce qu'on murmuroit de cette injustice, il s'avisa de le renvoïer à Julien. Le césar avoit grand intérêt de ménager le préfet, que sa charge mettoit à la tête de la justice & des finances, & qui dans cette double administration ne dépendoit presque que de l'empereur. Ainsi Florentius se flattoit, que Julien entreroit dans ses vûes. Il se trompa. Le jeune prince, après avoir inutilement refusé de se charger d'une affaire si délicate, forcé d'en prendre connoissance, déclara le gouverneur convaincu de péculat.

Amm. l. XVIII. c. 1. Mamertin. Paneg. Ce ne fut pas l'unique occasion où il eut assez de fermeté pour prendre le parti de la ju-

ANN. 355.

stice contre ceux même, qui prépoſés pour la rendre en violoient toutes les loix, & ne ſe ſervoient de leur pouvoir que pour enlever aux peuples ce que les Barbares leur avoient laiſſé. Si-tôt qu'il voulut réprimer ces brigands, ils éclatérent en plaintes, & inventérent contre le céſar des calomnies atroces. Ceux dont la malice étoit plus rafinée & plus réfléchie, faiſoient de lui de grands éloges, pour exciter la jalouſie de Conſtance. Julien n'ignoroit pas les dangers qui l'environnoient: mais il ne penſoit qu'à ſon devoir, ſans craindre les ſuites.

Amm. l. XVII. 3.

Dès le premier quartier d'hiver que Julien paſſa dans Paris; quoique ce quartier fût fort court, & que le prince fût accablé d'affaires, il ne laiſſa pas d'examiner les états de dépenſe & de recette du tréſor public,

ANN. 358. dans la vûe de soulager les propriétaires des fonds. Le préfet du prétoire aïant, disoit-il, tout bien supputé, prétendoit qu'on avoit besoin d'une subvention extraordinaire, pour remplacer les non-valeurs de la capitation (*a*). Julien qui regardoit les nouvelles taxes comme la ruine des provinces, & qui d'ailleurs se reprochoit d'avoir dissimulé trop long-tems les vexations de Florentius, lui résista en face, protestant qu'il perdroit plûtôt la vie, que de souffrir cet impôt. Là-dessus le pré-

(*a*) Le tribut proprement dit, qu'on payoit dans les provinces Romaines, consistoit dans une taxe réelle à raison de tant par arpent, & d'une taxe personnelle à raison de tant par chef de famille. On appelloit la première *jugeratio*, & la seconde, *capitatio*. Voïez cette matière traitée à fond dans le livre intitulé, *Histoire critique de l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules, par M. l'abbé du Bos, tom. 1. l. 1.*

fet ſe mit à crier qu'il étoit étrange qu'on ſoupçonnât ſa fidélité, & que ces ſoupçons rejailliſſoient ſur l'empereur, qui l'avoit mis en place. Le céſar ſans autre diſcuſſion fit ſur le champ un calcul net & précis, par lequel il démontra que le ſeul produit de la capiration ſuffiſoit & au-delà pour tous les frais de la guerre. ANN. 358

Sa vigueur arrêta pour lors le préfet, qui ne laiſſa pas de revenir à la charge quelque tems après, & de lui envoïer un ordre tout dreſſé, pour exiger une ſubvention. Julien, loin de le ſigner, n'en voulut pas même entendre la lecture, & le jetta par terre, diſant tout haut devant des gens qu'il ſavoit devoir le rapporter à Florentius : *Aſſurément il réformera ce qu'il a fait : La choſe eſt trop criante.* « Mais » Florentius, au lieu de profi- *Jul. Ep. XVIII.*

ANN. 358. » ter de cet avis, se porta, dit
» Julien lui-même, à des excès
» qu'on n'eût pas dû attendre
» d'un tyran, qui auroit eu
» quelque reste de pudeur; &
» cela presque sous mes yeux.
» Cependant qu'avois-je fait,
» continue ce prince, que ce
» que devoit faire en pareil cas
» un disciple de Platon & d'A-
» ristote? Falloit-il laisser de pau-
» vres peuples à la merci de ces
» voleurs, qui par leurs indignes
» manœuvres les ont réduits
» aux dernières extrémités?
» Nous punissons de mort un
» Tribun: nous lui refusons mê-
» me la sépulture, pour avoir
» abandonné un poste qu'il ne
» pouvoit garder sans perdre la
» vie: & nous aurions la lâche-
» té de quitter le nôtre, en ces-
» sant de défendre ceux qu'on
» ne cesse d'opprimer. Dieu nous
» y a placés, & combat lui-mê-

» me avec nous. Si notre fer- Ann. 358.
» meté nous attire quelque dif-
» grace, c'eſt une grande reſ-
» ſource que le témoignage d'u-
» ne bonne conſcience. Je prie
» les dieux de me donner un
» homme de bien tel que Sal-
» luſte. Si l'on m'envoie un ſuc-
» ceſſeur, je n'en ſerai peut-être
» pas fâché. Il vaut mieux faire
» bien un peu de tems, que de
» faire long-tems mal. »

Salluſte, dont parle Julien, Jul. Or. Conſolat ad Salluſt. Lib. Or. X. 281. Amm. XXII. 8.
étoit un officier de grand mérite, Gaulois de nation. On ne ſait pas bien quel emploi Conſtance lui avoit donné dans les Gaules : mais il eſt ſûr qu'il en eut un conſidérable. Il étoit païen, homme de lettres, très-habile dans les affaires, & d'une probité reconnuë. C'étoient bien des titres pour prétendre à l'amitié de Julien. Salluſte avoit le talent rare de donner des

ANN. 358. avis ſans humeur, & ſans un air de confiance, qui révolte très-ſouvent contre la vérité, & toujours contre ceux qui la diſent. La liberté avec laquelle il reprenoit le prince étoit aſſaiſonnée d'égards, de cordialité & de tendreſſe. Julien le reſpectoit comme ſon pere, & l'on attribuoit à Salluſte tout ce que Julien faiſoit de bon, ſans que Julien en fût jaloux. Les intrigues de Florentius & des autres officiers engagérent l'empereur à rappeller Salluſte ſous un prétexte qui lui étoit honorable: mais en effet pour mortifier Julien, qui demeuroit à la diſcretion de gens indignes de leurs places, & ſes ennemis déclarés. Rien n'eſt plus glorieux pour lui, que d'avoir fait avec de ſi mauvais miniſtres de ſi grandes choſes dans le civil & dans le militaire. Que n'eût-il point fait,

s'il avoit été mieux ſervi ? Mais ANN. 358.
ou Conſtance ſe trompoit dans le choix, ou par une baſſe politique, il craignoit que le céſar n'exécutât tout le bien, dont il étoit capable. Julien fut très-ſenſible à la perte de Salluſte. Pour ſoulager ſa douleur, il lui adreſſa un diſcours, où il lui dit adieu d'une maniére touchante avec les témoignages de l'amitié & de l'eſtime la plus ſincère. Depuis, lorſqu'il fut empereur, il le fit préfet des Gaules.

Cependant Florentius avoit *Amm. XVIII. 3. XVI. 5.
écrit à la cour au ſujet de ce qui s'étoit paſſé entre le céſar & lui. Conſtance manda à Julien de ménager davantage le préfet, & de lui montrer moins de défiance. Julien répondit qu'on devoit être content, ſi les Gaulois, abîmés par les Barbares & par les gens d'affaires, paioient les anciens tributs ; & qu'exiger

ANN. 358. quelque chose au-delà, c'étoit demander l'impossible. L'empereur n'insista pas, & le projet de Florentius n'eut point lieu. Dans la suite même Julien diminua les anciennes impositions; en sorte que de vingt-cinq piéces d'or qu'on donnoit par tête (*a*) à son arrivée dans les Gaules, on n'en donnoit plus que sept, lorsqu'il les quitta. S'il étoit en-

(*a*) La piéce d'or du tems de Julien vaut environ 15. livres de notre monnoie. Ainsi sa capitation, même sur le pié de la réduction qu'en fit Julien, paroît d'abord exorbitante. Mais il faut considérer qu'il n'y avoit que les chefs de famille qui la payassent. En supposant que les Gaules, prises dans leur ancienne étendue, étoient aussi peuplées à proportion que l'est aujourd'hui la France, elles devoient contenir dix-sept millions d'ames. De ces dix-sept millions, si l'on retranche les esclaves, les enfans, les femmes en pouvoir de mari, la moitié des veuves (car deux veuves selon les loix ne faisoient qu'une tête, en un mot tous ceux qui étoient exempts par leur dignité, par leur profession, &c. il n'y avoit peut-être pas dans les Gaules cinq cent mille citoiens contribuables. Aujour-

nemi des nouvelles taxes, il ne l'étoit gueres moins des remiſes que l'on faiſoit quelquefois d'une partie de ce qui étoit échu, parce qu'il n'ignoroit pas qu'on forçoit d'abord les pauvres à payer; & qu'ainſi les aiſés, qu'on ne preſſoit pas de la même maniére, profitoient ſeuls des remiſes dont ils n'avoient pas beſoin. La ſeconde Belgique (a) ANN. 359.

d'hui que la ſociété eſt toute compoſée d'hommes libres, il eſt comme impoſſible que pluſieurs chefs de famille ne ſoient dans l'indigence. Mais alors il ne devoit point y avoir de citoïen qui ne pût ſubſiſter commodément par ſon induſtrie comme par le travail de ſes eſclaves, & païer au moins la capitation modérée par Julien. Si la mauvaiſe conduite ou le malheur des tems réduiſoit quelque citoïen à la mendicité, il ceſſoit bientôt de l'être. Les loix ordonnoient en pluſieurs cas, que le débiteur inſolvable devînt l'eſclave de ſes créanciers. Je ne fais qu'abréger ici ce que dit mieux & plus au long M. l'abbé du Bos, dans le livre que j'ai déja cité.

(a) La ſeconde Belgique avoit Reims pour capitale. Elle comprenoit à peu près ce qui

ANN. 358. qui étoit encore dans un état plus pitoïable que les autres provinces, le toucha de compaſſion. Il ſe chargea d'y lever les impôts, & tira parole du préfet, qu'il n'y enverroit aucun officier pour contraindre. Les peuples s'acquittérent avant le tems de l'échéance, & leur promptitude montra que la maniére dont on leve les tributs eſt ſouvent plus odieuſe & plus à charge que les tributs même.

Liban Or x. p. 294. 295. Amm. l. XVI. 5. Julien étoit fort prévenu contre une ſorte d'officiers répandus dans tout l'empire, qu'on nommoit les *agens de l'empereur* ou les *curieux*. C'éroient, à proprement parler, des délateurs en titre d'office, chargés d'obſerver ce qui ſe faiſoit ou ſe diſoit contre le ſer-

---

fait aujourd'hui les provinces eccléſiaſtiques de Reims & de Cambrai, & une partie de celle de Malines.

vice du prince. Tout le monde gémissoit sous leur tyrannie. Ces hommes, qui prétendoient être & qui étoient en effet les yeux de l'empereur, lui faisoient voir où ils vouloient le crime de leze-majesté. En suscitant aux gens de bien des affaires, dont on ne se tiroit qu'à force d'argent, & vendant aux scélérats l'impunité de leurs crimes, ils faisoient en peu de tems des fortunes prodigieuses. Un jour de cérémonie auquel l'empereur, ou celui qui tenoit sa place, devoit leur donner une certaine somme, ils se présentérent devant Julien. C'étoit la coûtume qu'ils reçussent cet argent dans un pan de leur robe. Un d'entr'eux, au lieu de tendre sa robe, tendit les deux mains. *Je vois ce que c'est*, dit Julien. *Les agens de l'empereur savent fort bien comme on prend:* (a) ANN. 358.

(a) *Rapere non accipere sciunt agentes-in-rebus.*

ANN. 358. *mais ils ne savent point comment on reçoit.* Un de ses premiers soins, lorsqu'il se vit maître de l'empire, fut de supprimer un office si dangereux.

Amm. l. XVII. 8. Zos. l. III. Jul. ad Athen.

Après avoir pourvû au soulagement des provinces, il travailloit à leur sûreté. Il partit avant le tems destiné pour l'ouverture de la campagne : & comme les convois, qui devoient venir d'Aquitaine, n'étoient pas encore arrivés, il fit prendre à chaque soldat sa provision de biscuit pour trente jours. Les soldats s'en chargérent avec plaisir, comptant marcher à une victoire certaine. En attendant que la tréve faite avec les Allemans fût expirée, il tourna ses armes contre les Saliens, nation françoise, chassée de son propre païs par les Saxons. Les Saliens avoient passé le Rhin, & prétendoient se

maintenir indépendans des Romains dans la Toxiandrie (*a*) & dans le païs des (*b*) Bataves. Leurs députés, qui alloient chercher Julien à Paris, furent étonnés de le trouver à Tongres. Il les traita avec bonté : mais il les renvoya sans réponse positive ; & fondant avec la rapidité d'un éclair sur toute la nation, qui n'eut pas seulement le temps de se reconnoître, il l'obligea de se donner aux Romains. Le césar attaqua avec la même célérité les Chamaves, autre peuple françois, ANN. 358.

(*a*) La Toxiandrie ou Toxandrie est à peu près le Brabant. On prétend que son nom se conserve encore dans un bourg du païs de Liége, appellé *Tessender-loo*.

(*b*) L'île des Bataves contenoit tout ce qui est renfermé entre l'ancien lit du Rhin & le vahal depuis le Fort de Skenk jusqu'à la mer. Ainsi le Comté de Hollande ne répond pas exactement à la Batavie, dont le Betau a gardé le nom.

ANN. 358. qui s'étoit auſſi emparé de quelque contrée des Gaules vers l'embouchure du Rhin. Il en défit une partie, prit les autres, & força le reſte de ſe jetter à ſes piés pour lui demander la paix.

Excerpta ex Eunap. ad calcem VV. Soph. p. 161. & ſeq. Hiſt. Byzant.

Julien de ſon côté leur demanda des ôtages : & ils lui offrirent les priſonniers qu'il avoit entre les mains. Sur quoi ce prince aïant répliqué qu'on ne lui offroit rien qui ne fût à lui par le droit de la victoire, les Barbares le ſuppliérent humblement de lui marquer ceux qu'il ſouhaitoit. Je veux le fils du roi (*a*), leur répondit-il. A ces mots, le roi & toute ſa ſuite, proſternés contre terre, pouſſérent des gémiſſemens & des cris lamentables, diſant qu'on leur

(*a*) Ce roi ou ſon fils s'appelloit Nébiſ-gaſte ou Nébiogaſte.

demandoit

demandoit l'impoſſible, & qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de reſſuſciter les morts. L'excès de leur douleur fit ſuccéder un profond ſilence à leurs cris : & le roi hauſſant une voix entrecoupée de ſanglots, « Plût à » Dieu, céſar, dit-il, que j'euſſe » encore mon fils, pour en faire » votre eſclave ! Une pareille » ſervitude ſeroit préférable à » ma couronne. Mais hélas ! il » s'eſt expoſé aux dangers de la » guerre : & ſans doute parce » qu'on ne l'a pas connu, il eſt » tombé ſous vos armes victo- » rieuſes. Il n'eſt plus ce jeune » prince, que vous eſtimez aſ- » ſez pour en faire le prix de la » paix : & c'eſt cette eſtime mê- » me qui met le comble à ma » douleur, en me faiſant ſentir » toute la perte que j'ai faite. » Je perds & mon fils, & l'eſpé- » rance de la paix. Si vous ajoû- ANN. 518.

ANN. 358. » tiez foi à mes paroles, j'au-
» rois la conſolation de devoir
» à mon infortune le repos de
» mes ſujets. Mais puiſque vous
» refuſez de me croire ; roi &
» pere déplorable, je ſerai pri-
» vé de la conſolation qui m'eſt
» duë. Mes malheurs domeſti-
» ques entraîneront la ruine de
» ma nation : & tout ce que j'au-
» rai gagné à être roi, ce ſera
» de ne pouvoir pas être ſeul
» malheureux.

Ib pag. 162. 163. Ce diſcours attendrit Julien, qui ne put retenir ſes larmes. Alors, comme dans les piéces de théatre, lorſque l'intrigue eſt la plus mêlée, ſurvient un perſonnage imprévû, qui éclaircit tout & procure le dénoûment ; il produiſit au fort de la conſternation & du déſeſpoir des Chamaves, le fils de leur roi, qu'il faiſoit traiter ſelon ſa condition. Il lui ordonna de parler

à ſon pere, étant très-attentif lui-même à ne rien perdre d'un ſpectacle ſi intéreſſant. Les Barbares accablés de douleur & de ſurpriſe, perſuadés de bonne foi de la mort du jeune prince, le prenoient pour un fantôme, & n'en vouloient pas croire leurs yeux. Julien les voïant muets & immobiles, leur dit avec gravité : « N'en doutez point ; c'eſt » celui-là même que vous pleu- » rez. Vous l'avez perdu par » votre faute. Dieu & les Ro- » mains vous le font retrouver. » Quoiqu'il ſoit mon priſonnier, » je le reçois pour ôtage, & pré- » tens le rendre heureux. Pour » vous, ſi vous me manquez de » parole, attendez-vous aux der- » niers malheurs. Je ne le puni- » rai point de votre infidélité. » Il n'appartient qu'aux bêtes fé- » roces, que l'on pourſuit, de ſe » jetter ſur le premier qu'elles ANN. 351.

ANN. 358. » rencontrent, sans qu'il leur » ait fait de mal. Mais souvenez-» vous que les aggresseurs in-» justes sont écrasés tôt ou tard; » & que vous aurez pour enne-» mis les Romains & moi, qui » vous avons vaincus, & qui » vous accordons la paix par » pitié. »

Jul. ad Athen. Zosim. l. III. C'est ainsi que Julien leur donna avec dignité, & à titre de grace, une paix qui lui étoit nécessaire, & que Florentius vouloit acheter. En effet les Gaules incultes & ravagées ne produisant pas assez de blé, & les Chamaves empêchant qu'il n'en vînt de la Grande-Bretagne par le Rhin (*a*), le Préfet, à la honte

(*a*) L'embouchure du Rhin n'existe plus. L'an 860. selon l'opinion la plus commune, la mer s'étant enflée extraordinairement refoula le Rhin, & força la meilleure partie de ses eaux d'abandonner leur ancien lit. Aujourd'hui ce fleuve, après s'être divisé au fort du

du nom romain, marchandoit avec eux la liberté du transport, & leur offroit deux mille livres pesant d'argent. L'empereur avoit écrit à Julien de ratifier ce marché, pourvû qu'il ne fût pas trop honteux. Mais comment le césar n'auroit-il pas regardé avec horreur un traité sur lequel Constance, tout accoutumé qu'il étoit à païer pension aux Barbares, avoit un reste de délicatesse? Il ne voulut devoir qu'à son épée la libre navigation du Rhin. ANN. 358.

Dès qu'il eut réduit les Chamaves, il fit partir pour la Gran- *Zosim. lib. 3. ibid. Amm. l. XVII. c. 9.*

Skenk, continuë à se partager en différens bras qui ne se rejoignent plus & prennent des noms particuliers. Celui qui s'appelle toujours le Rhin va se perdre dans les sables à Cattwic-op-Rhyn, au-dessous de Leide. C'est là qu'étoit autrefois la principale embouchure. On nomme ce bourg Cattwic-op-Rhin, (*Cattorum vicus ad Rhenum*) pour le distinguer de Cattwic-op-zée (*Cattorum vicus ad mare*, qui est à une lieuë de là.

ANN. 358. de-Bretagne quatre cens barques qu'il avoit fait construire, & répara trois forts sur la Meuse. Mais les vivres lui manquérent tout-à-coup, parce que les moissons des Chamaves, sur lesquelles il avoit compté, ne se trouvérent pas sitôt mûres, qu'il l'avoit crû. Cette disette excita dans le camp une violente sédition: & comme la faim ne raisonne point, tout y retentissoit d'injures & de menaces contre ce même chef, qui étoit quelques jours auparavant l'objet de la tendresse & de l'admiration de ses soldats. Ce n'étoit plus qu'un Asiatique (*a*), qu'un Grec, qu'un trompeur, qu'une tête que la philosophie avoit renversée. « Le ciel nous » est témoin, disoient-ils, que

(a) *Asianum, Græculum, fallacem, & specie sapientiæ stolidum.*

» nous ne ſommes point des ſé- ANN. 358.
» ditieux. Nous ne demandons
» que du pain. Pour de l'or &
» de l'argent, il y a long-tems
» que nous n'en voïons plus. Il
» nous eſt même défendu d'en
» eſpérer. On nous traite com-
» me les ennemis de la répu-
» blique, tandis qu'au milieu des
» neiges & des glaces, nous pro-
» diguons notre vie pour ſon ſer-
» vice. Mais du moins qu'on ne
» nous faſſe pas mourir de faim.»
Leurs plaintes n'étoient pas ſans fondement: car ſelon Ammien-Marcellin, depuis l'arrivée du céſar dans les Gaules, ils n'avoient eu ni gratifications extraordinaires, ni même la païe accoutumée. Le céſar n'étoit pas en état d'y ſuppléer; & quand il eût été aſſez riche, rien ne lui étoit plus expreſſément défendu; juſques-là qu'aïant une fois donné une bagatelle à un

ANN. 358. soldat, un espion de l'empereur en prit occasion de le calomnier à la cour.

Amm. ibid. Zos. ibid. Jul. ibid.

Julien, n'étant pas maître des récompenses, n'avoit presque pas droit de punir : & la sévérité n'auroit servi qu'à pousser à bout une multitude affamée, peu susceptible de crainte. Il employa donc les caresses pour appaiser les mutins, & réussit enfin, quoiqu'avec peine. Alors sans perdre de tems, il passa le Rhin ; & vit bientôt à ses piés deux rois Allemans, nommés Hortaire & Suomaire. Il leur pardonna le passé, à condition qu'ils rendroient tous les prisonniers qu'ils avoient faits dans les Gaules. Mais Hortaire tint mal sa parole, & ne rendit qu'un petit nombre des siens. Julien avoit pris des mesures pour n'être pas trompé. Il avoit cherché des gens de chaque ville ou bour-

gade ruinée, & pris d'eux la liſte des perſonnes de leur connoiſſance, qui avoient été emmenées en ſervitude. Lors donc que les Allemans ramenoient de ces captifs; aſſis ſur ſon tribunal, il ſe faiſoit dire leurs noms. Des ſécretaires cachés derriére le tribunal, lui nommoient tout bas ceux qui manquoient encore: & Julien déclaroit d'un ton menaçant, qu'on eût à lui remettre tels & tels de telle ville ou de tel village, ſinon qu'il feroit la guerre à outrance. Ce ſtratagême étoit un myſtère pour les Barbares, qui, croïant Julien inſpiré, & à l'épreuve de toute ſurpriſe, rendoient de bonne foi ceux qui étoient encore en vie. Enfin, au bout de ſix mois, il revint accompagné d'une multitude incroïable de gens de tout âge & de tout ſexe, qu'il avoit délivrés des fers. Il ſe vante ANN. 358.

ANN. 358. lui-même d'en avoir délivré vingt mille ; sans doute en différentes campagnes.

ANN. 359. *Amm. l.* XVIII. *c.* 2. XVII. 10. L'année suivante, sur quelques avis généraux qu'il se formoit en Allemagne une ligue contre les Romains, Julien dépêcha vers le roi Hortaire, le tribun Hariobaud avec le caractère d'ambassadeur & des ordres secrets de découvrir ce qui se passoit dans les états voisins. En attendant son retour, il rebâtit diverses places sur le Rhin, & les greniers publics destinés à mettre les blés qu'il faisoit venir de la Grande-Bretagne. C'étoit un spectacle digne de la grandeur Romaine, de voir tant de villes sortir de leurs ruines & s'élever aux frais de ces mêmes peuples, qui croïoient les avoir détruites pour jamais. Une des conditions qu'il avoit imposées à ses nouveaux

alliés, étoit de fournir à leurs dépens & rendus sur les lieux, tous les matériaux nécessaires. Les Barbares les voituroient: & les Romains les mettoient en œuvre; les premiers par la crainte de Julien; les seconds par affection pour lui; tous avec un empressement égal. Il n'y eut pas jusqu'aux troupes auxiliaires, qui signalérent leur zèle, quoiqu'elles se fussent toujours prétendu exemptes de ces sortes de travaux. Elles se faisoient un jeu de porter sur leurs épaules des poutres de plus de cinquante piés, qu'auparavant elles n'eussent pas touchées du bout du doigt: tant Julien avoit su vaincre la délicatesse des étrangers. Ann. 359.

Le césar apprit enfin par le retour de son tribun, que six rois avoient uni toutes leurs forces pour lui disputer le passage du Rhin. Il lui étoit aisé *Amm. l. XVIII. 2. Lib. Or. p. 282.*

ANN. 359. de le passer à Maïence. Mais craignant que les états de Suomaire son allié ne souffrissent de la marche de ses troupes, il cherchoit ailleurs un lieu propre pour construire un pont. Comme les Allemans, de l'autre côté du fleuve, suivoient pas à pas tous ses mouvemens; Julien s'avisa d'un stratagème qui lui réussit. Il cacha trois cens hommes dans un vallon, & marchant vers un autre endroit, il y attira les ennemis, qui ne le perdoient jamais de vûe. Ces trois cens hommes descendirent le fleuve pendant la nuit, dans quarante batteaux sans rames, & abordérent à l'insçu des Barbares. Cette nuit-là même, tous les rois & les seigneurs confédérés revenoient fort tard d'un grand festin, que leur avoit donné Hortaire, qui, quoique soumis à l'empire ménageoit ses voi-

fins, & vivoit en bonne intelligence avec eux. Les Romains attaquérent ces princes, qui n'étant point en garde contre une pareille avanture, ſe ſauvérent avec peine à la faveur des ténébres, & perdirent une partie de leurs gens. Leur fuite mit l'épouvante dans le camp des Barbares, qui, s'imaginant que l'armée Romaine avoit paſſé le fleuve, ſe diſſipérent pour mettre en lieu de ſureté leurs femmes & leurs enfans. Julien entra donc en Allemagne, ſans trouver de réſiſtance; ravagea les terres des ſix Rois ligués, faiſant main-baſſe ſur tout ce qu'il rencontroit; & les força de lui demander la paix, qu'ils obtinrent en rendant leurs priſonniers. Ann. 359.

Ce prince, en arrivant à Paris, reçut des nouvelles très-fâcheuſes. Dans la Grande-Bre- Amm. l. xx. c. 1.

ANN. 360. tagne les (*a*) Ecossois & les Pictes désoloient les frontiéres de l'empire, & menaçoient la partie méridionale de l'île qui obéissoit aux Romains. Quitter les Gaules, c'eût été de nouveau les abandonner aux Allemans, qui étoient plûtôt humiliés que soumis. C'est pourquoi il se contenta d'envoïer dans la Grande-Bretagne pendant l'hiver, à la tête de quelques troupes, Lupicin, généralissime de la cavalerie, qui avoit succédé à Sévére, mort depuis un an & demi. Si Julien pensoit à se faire proclamer auguste, il lui étoit essentiel d'écarter cet officier. Mais il est plus aisé de l'accuser

(*a*) Les peuples nommés *Scoti*, sont proprement les habitans de l'Irlande, qu'on appelloit autrefois *Scotia*. Il y en avoit dès-lors une peuplade dans la partie septentrionale de la Grande-Bretagne, à laquelle ils ont donné leur nom.

que de le convaincre d'avoir projetté la révolution, qu'on vit arriver peu après le départ de Lupicin. ANN. 360.

On ne peut douter, il eſt vrai, que ſur la foi de quelques prédictions & de quelques ſonges, il ne ſe flatât de devenir un jour empereur : & même, prédictions à part, il étoit l'unique héritier de Conſtance. De la dignité de céſar il n'y avoit qu'un pas juſqu'au trône. Cependant autre choſe eſt d'eſpérer, ou même de ſouhaiter l'empire, autre choſe d'y vouloir parvenir par un crime. Il prend tous ſes dieux à témoin de ſon innocence. Un tel ſerment ſeroit déciſif dans la bouche d'un Païen, convaincu de ſa fauſſe religion juſqu'au fanatiſme & à l'enthouſiaſme, comme étoit Julien, ſi Julien n'avoit donné des preuves de duplicité. Mais quand on eſt *Amm. ibid. Jul. Epiſt. XVII. Id. ad Ath.*

ANN. 360. capable d'être de deux religions à la fois, de croire l'une & de professer l'autre, on peut bien se permettre un parjure. Quoi qu'il en soit, il faut avoüer que si ce prince fit mouvoir les ressorts qui l'élevérent à la puissance suprême, il cacha si bien son jeu, qu'il parut devoir tout au hazard & rien à l'intrigue.

Constance toujours en guerre avec les Perses, & blessé de plus en plus de la réputation de Julien, envoïa dans les Gaules un sécrétaire d'état, appellé Décentius, pour amener en Orient les corps les plus aguerris de l'armée de Julien avec l'élite de ses autres troupes. Les ordres s'adressoient en partie à Lupicin, en partie au grand écuier du césar, & étoient conçus en termes outrageans pour ce prince; auquel on mandoit seulement qu'il eût à ne point s'op-

Amm. l. XX. 4. Jul. ad Athen. Zosim. l. III. Liban. Or. X. p. 283.

poſer aux volontés de l'empereur. Jamais ſituation ne fut plus embarraſſante que la ſienne. Il s'attiroit la colere de Conſtance s'il refuſoit d'obéir. Il demeuroit lui-même & les Gaules à la merci des Barbares, s'il ſe laiſſoit enlever ſes meilleurs ſoldats. Il eût bien voulu conférer avec Lupicin & Florentius, apparemment pour les engager à faire des remontrances à l'empereur. Mais le premier avoit paſſé la mer, comme nous avons dit : & le ſecond étoit à Vienne, d'où malgré les lettres preſſantes de Julien il s'obſtinoit à ne point revenir ; parce qu'étant auteur du mal par les avis qu'il avoit donnés à l'empereur, il craignoit le reſſentiment de l'armée. ANN. 360.

Julien dénué de tout conſeil, appréhendant d'être reſponſable des ſuites funeſtes qu'il pré- *Jul. Amm. ibid.*

ANN. 360. voioit, ſongeoit à quitter la pourpre & à rentrer dans la vie privée. Il n'attendoit pour cela, dit-il, que le retour de Lupicin & du préfet. De leur côté, Décentius & le grand écuïer, prétendant qu'il n'étoit point queſtion de délibérer, mais d'obéir, s'acquittoient de leur commiſſion. Ils trioient tout ce qu'il y avoit de vigoureux parmi les légionaires en commençant par les gardes du Julien; & ne laiſſoient que des fantômes de ſoldats, qui n'étoient bons, dit ce prince, qu'à faire des vœux pour les combattans. A l'égard des auxiliaires, il ne put s'empêcher de repréſenter qu'on leur manquoit de parole; qu'ils étoient entrés au ſervice à condition de ne point paſſer les Alpes; & qu'à l'avenir les étrangers ne voudroient plus prendre parti chez

les Romains. Mais Julien ne fut point écouté. Il eſt impoſſible d'exprimer le mécontentement des troupes & la conſternation des peuples. On n'entendoit que plaintes & que gémiſſemens, comme ſi le païs eût été déja en proie aux Barbares. On ſe croïoit replongé dans les malheurs dont on étoit à peine ſorti. Les femmes des ſoldats, (car il y en avoit pluſieurs de mariés) leur préſentoient leurs petits enfans à la mammelle, & les conjuroient de ne les pas abandonner. ANN. 360.

Dans une ville voiſine de Paris, qui ſervoit de quartier aux Pétulans & aux Celtes (c'étoient deux corps de troupes qu'on devoit emmener) un inconnu, Zoſime prétend que ce furent des officiers, laiſſa tomber un billet, qui courut bien-tôt parmi les ſoldats. Entr'autres plaintes *Jul. Amm. Zoſim. ibid. Liban Or. X. p. 284.*

ANN. 360. on y lisoit ces propres paroles: *On nous bannit comme des criminels aux extrémités de la terre. Nos femmes & nos enfans vont retomber dans la servitude, dont nous les avons délivrés au péril de notre vie.* Décentius & ceux qui étoient attachés à Constance prirent l'allarme, & pressérent vivement Julien de faire partir les troupes. *Si vous persistez*, lui dirent-ils, *à attendre Lupicin & le prèfet, vous vous perdez dans l'esprit de l'empereur: vous réalisez tous ses soupçons. Il n'aura d'obligation qu'à ces deux officiers: au lieu qu'en les prévenant, vous aurez tout le mérite de l'obéissance.* Il se rendit. Mais en expédiant les ordres qu'on demandoit, il eut soin de faire donner aux soldats mariés des chariots pour transporter leur famille.

On délibéra si on les feroit passer par Paris. Le prince y

trouvoit de l'inconvénient. Décentius au contraire craignit que s'ils partoient sans dire adieu à Julien, ce ne fût un nouveau sujet de mutinerie. Cet officier voulut même que le césar allât au-devant selon la coutume. Julien sortit hors de la ville, & les reçut avec beaucoup de bonté, adressant la parole à tous ceux qu'il connoissoit, leur rappellant leurs exploits, & les exhortant à aller trouver l'empereur, qui avoit la volonté & le pouvoir de récompenser le mérite. Il monta sur son tribunal, & leur fit à ce sujet une assez longue harangue, à laquelle ils ne répondirent que par une morne silence: tandis que le peuple accouru en foule, les supplioit de ne pas livrer aux Barbares un païs qu'ils en avoient délivré par leur valeur. ANN. 360.

Julien donna à dîner aux of-

ANN. 360. ficiers, qui se retirérent dans leur camp, inconsolables de quitter à la fois leur patrie & un si bon prince. Les soldats n'étoient pas moins affligés. L'heure du soupé étant venue, ils s'entretiennent de leur malheur. Les murmures éclattent : ils s'animent les uns les autres : & le vin aïant échauffé leur douleur, tous prennent les armes à l'entrée de la nuit, courent au palais & l'investissent, criant d'une maniére effroïable, JULIEN AUGUSTE, & le conjurant de se montrer. Dans son manifeste aux Athéniens, il assure avec serment, qu'il n'avoit pas eu le moindre soupçon de ce qui devoit arriver. Seulement vers le coucher du soleil, il avoit reçu quelque avis : mais ne sachant ce qu'il en devoit croire, ni à quoi se déterminer, il s'étoit retiré à l'ordinaire dans

Amm. lib. 21. Zos. Jul. lib. Liban. ibid. & Paneg. p. 179. 180.

son appartement pour y repo- ANN. 360.
ser. Il eut alors un songe, dit Ammien-Marcellin, dont il fit le récit à ses amis les plus intimes. Il crut voir un jeune homme nud, tenant une corne d'abondance, tel qu'on peignoit le génie de l'empire, qui lui dit d'un ton de reproche : *Il y a long-tems, Julien, que je me tiens caché à ta porte, & que je m'occupe de ton élévation. Tu m'as forcé plusieurs fois de me retirer. Si même à présent, contre l'avis de tout le monde, tu refuses de me recevoir, je m'en irai triste & abbatu. Mais au reste souviens-toi bien, que j'ai peu de tems à être avec toi.*

Julien entendant les cris des *Idem. ibid.*
soldats, prie Jupiter de lui faire connoître sa volonté. Il crut en recevoir un présage qui lui ordonnoit d'accepter l'empire : mais il ne pouvoit s'y résoudre ;

ANN. 360. tant il appréhendoit de paſſer pour un uſurpateur. Il ſoutint le ſiége toute la nuit, ſans que les ſoldats ſe rebutaſſent. Le matin ils briſérent les portes, & le forcérent de paroître. En le voïant, ils criérent plus fort qu'auparavant : JULIEN AUGUSTE. Ce prince leur réſiſtoit à tous en général, & à chacun en particulier, careſſant, menaçant, montrant de l'indignation, & les ſuppliant de ne point flétrir leurs lauriers par une démarche imprudente, qui ſeroit ſuivie d'une guerre civile. Il leur donna même parole, qu'ils ne paſſeroient point les Alpes : & ſe chargea de faire goûter leurs raiſons à l'empereur. Tout fut inutile. Ils redoublerent leurs empreſſemens & leurs cris, qu'ils commençoient à mêler d'injures, de reproches & de menaces. Julien qui avoit tenu ferme

juſqu'à

jusqu'à neuf heures du matin, ANN. 360.
voïant que sa vie étoit en danger, & qu'après sa mort ils éliroient un empereur, les laissa faire ce qu'ils voulurent. Ils l'élevérent sur un bouclier, & le déclarérent auguste. Il manquoit un diadème pour rendre la cérémonie complette. Julien protesta qu'il n'en avoit jamais eu. On vouloit qu'il empruntât de sa femme un collier ou quelque ornement de tête. Il répondit que cela seroit de mauvais augure. Faute de mieux, on cherchoit une (a) aigrette de cheval : mais il y trouva de l'indécence. Alors un enseigne, nommé Maurus, s'arracha le collier qu'il portoit enrichi de pierreries, & le mit sur la tête de Julien, qui promit à chaque soldat cinq piéces d'or & une

(a) *Equi phalera.*

ANN. 360. livre d'argent. C'eſt ainſi qu'il fut élevé à l'empire vers le mois de Mars ou d'Avril, à l'âge de vingt-huit ans & demi, étant lui-même conſul pour la troiſiéme fois, & Conſtance pour la dixiéme.

VIE
DE L'EMPEREUR
JULIEN.

LIVRE TROISIÈME.

LE nouvel empereur ſe retira au fond de ſon palais, accablé de chagrin & d'inquiétude. Il ne porta point de diadème, & ne donna ordre aux affaires les plus preſſées ni ce jour-là ni le ſuivant. L'air d'embarras & de triſteſſe qui regnoit à ſa cour, enhardit les créatures de Conſtance à répan-

ANN. 360. *Jul. ad Athen. Liban. Or. x. p. 285. Ammil. xx. 5.*

ANN. 360. dre de l'argent, pour corrompre les soldats, & même, selon Libanius, à suborner un eunuque pour attenter à sa vie. Il fut averti de leur intrigue par un officier de l'impératrice son épouse, qui n'étant pas autrement écouté, hors de lui-même, courut à la place publique, criant de toutes ses forces : *Soldats, étrangers, citoiens, ne trahissez pas votre empereur.* Les soldats accourent en armes au palais, &, comme on ne sait ce qui les amene, jettent l'épouvante parmi les gardes de l'empereur. Le trouvant en vie; dans les transports de leur joie, ils l'embrassent, le serrent, le portent sur leurs épaules avec une espéce d'enthousiasme & de fureur. Ils l'environnent de toutes parts; demandant qu'on leur livre les amis de Constance. » Tous les dieux savent, dit Ju-

» lien dans son manifeste, quels » assauts j'eus à soutenir pour » leur sauver la vie. » Il pardonna aussi à l'eunuque qui avoit promis de l'assassiner. ANN. 360.

La premiere fois qu'il parut sur son tribunal avec l'appareil de la majesté impériale, il déclara que sans égard aux recommandations, il donneroit au seul mérite les emplois civils & militaires. Cette déclaration flatta beaucoup l'amour propre des simples soldats, qui se crurent désormais en droit de prétendre à tout. Mais dans le moment même les Pétulans & les Celtes demandérent des gouvernemens pour les intendans des vivres : ce qui paroît assez singulier ; & ce qui ne l'est pas moins, c'est que Julien osa les refuser, & qu'ils ne le trouvérent point mauvais. *Amm. ibid.*

Sur ces entrefaites il envoïa *Amm. ib. c. 3.*

ANN. 360. une ambaſſade ſolemnelle à Conſtance. Il lui écrivit d'un ſtyle ferme & cependant moderé, comme un homme, qui, ſans appréhender ſa colére, ſouhaitoit ſincèrement ſon amitié. Dans cette lettre, où il ne prenoit que le titre de céſar, après avoir rappellé ſa fidélité & ſes ſervices, il diſoit : « Qu'on ne » devoit pas s'en prendre à lui, » ſi des ſoldats ſans païe, ſans » récompenſe, à demi-nus, mé- » contens de longue main de » gagner des batailles en pure » perte pour eux, ſous un gé- » néral qui ne pouvoit leur faire » de bien, avoient été pouſſés » à bout par un ordre qui les » arrachoit à leur patrie, à leurs » femmes, à leurs enfans, pour » les tranſplanter dans un cli- » mat ſi différent du leur : Que » pour lui, ſi n'avoit fait que » céder aux violences les plus

» marquées, dont il exposoit ANN. 360.
» le détail : Que les flatteurs
» intéressés à brouiller les prin-
» ces tiendroient un autre lan-
» gage : mais qu'il le supplioit
» de considérer que le bien de
» l'empire, & celui des deux
» empereurs, demandoit qu'ils
» fussent unis par l'amitié com-
» me ils l'étoient par le sang :
» Qu'il le prioit d'excuser les
» conseils, que prenoit la li-
» berté de lui donner un hom-
» me, qui se feroit toujours
» un plaisir de recevoir ses or-
» dres : Qu'il lui enverroit tous
» les ans des chevaux d'Espa-
» gne & des soldats étrangers
» pour incorporer dans les trou-
» pes romaines : Qu'il recevroit
» de sa main des préfets du pré-
» toire, se réservant le droit de
» nommer aux autres emplois :
» Qu'au reste, dans l'état où
» étoient encore les Gaules, on

ANN. 360. » ne devoit pas ſe flatter qu'il » fût poſſible d'engager ni de » contraindre l'armée à quitter » ſon propre païs, toujours me- » nacé des Barbares, pour mar- » cher au ſecours de l'Orient.»

A cette lettre oſtenſible, faite pour devenir publique, il en joignit une autre qui devoit être ſecrette, pleine d'injures & d'invectives. Ammien-Marcellin, tout favorable qu'il eſt à ce prince, dit qu'il n'a pu la voir; mais que s'il l'avoit vûe, il n'auroit eu garde d'en faire part au public : tant elle deshonoroit ſon auteur. Julien n'étant plus comptable de ſes actions commence ici à démaſquer ſes travers. Quoiqu'il ait tout l'intérêt du monde de ſouhaiter la paix, il ſe livre à ſon reſſentiment, & pique au vif celui qu'il a le plus d'intérêt de ménager; en ſorte qu'il ne tient pas à ce philoſo-

phe, qu'il n'excite une guerre civile. ANN. 360.

Les ambaſſadeurs trouvérent Conſtance à Céſarée en Cappadoce. A la lecture des lettres dont ils étoient chargés, ce prince entra dans une colère effroïable; & les aïant regardés d'un air à les faire trembler pour leur vie, il leur commanda de ſortir, ſans vouloir ni les queſtionner ni les entendre. Peu s'en fallut qu'il ne quittât la guerre de Perſe, pour marcher droit à Julien. Toutefois il lui dépêcha ſeulement un queſteur nommé Léonas avec une lettre menaçante; & comme s'il eût ſuffi de commander pour être obéi, il révoqua les principaux officiers de Julien, & en nomma d'autres à leur place. Léonas aïant été reçu dans Paris avec les égards dûs à ſon caractère & à ſon mérite, Julien *Amm. ibid. c. 10. Zonar. lib. XIII.*

ANN. 360. lui donna audience, aſſis ſur ſon tribunal, environné des ſoldats & du peuple, qu'il avoit aſſemblés au champ de Mars. Le queſteur lut à haute voix la lettre de Conſtance, qui reprochoit à Julien entr'autres choſes; qu'étant orphelin, il avoit trouvé dans ſa perſonne un pere tendre, qui avoit pris ſoin de ſon enfance & de ſon éducation. Sur quoi Julien s'écria: *Si j'étois orphelin, comment l'étois-je devenu? Eſt-ce au boureau de mon pere & de toute ma maiſon à m'en faire le reproche? La plaie eſt toute ſaignante. C'eſt lui qui l'a faite: veut il encore l'aigrir?* A l'endroit de la lettre où Conſtance déclaroit qu'il ne reſtoit à Julien pour mettre ſa vie & celle de ſes amis en ſûreté, que de rentrer dans ſon devoir & de quitter le diadème, *Je ſuis prêt à le quitter*, dit-il,

ſi ceux de qui je le tiens y conſentent. Les ſoldats & le peuple lui confirmérent à grands cris le titre d'auguſte. Des nouveaux officiers nommés par Conſtance, il ne reçut que le préfet du prétoire, appellé Nébridius, & diſpoſa des autres emplois comme il jugea à propos. AUN. 360.

Après avoir congédié Léonas, & envoié une nouvelle ambaſſade à la cour d'Orient; afin de tenir ſes troupes en haleine & de conſerver ſa réputation, il paſſa le Rhin pour la quatriéme fois, domta les Attuariens, peuple françois, qui faiſoit encore des courſes dans les Gaules; repaſſa le Rhin, acheva de reprendre & de viſiter toutes les places frontieres juſqu'au pais des Rauraques (*a*); d'où il ſe rendit à Be- *Amm. l. XX. c. 10. XXI. 1.*

(*a*) Aujourd'hui le Canton de Bâle. Augſt, *Auguſta Rauracorum*) colonie romaine,

Ann. 360. ſançon, & de-là à Vienne où étoit ſon quartier d'hiver. Il y ſolemniſa par des jeux publics la cinquiéme année de ſon regne à compter depuis qu'il étoit céſar. Au lieu d'un vil diadème, qu'il avoit porté juſqu'alors, il prit le diadème orné de perles & de pierreries, tel que les empereurs le portoient depuis Conſtantin.

Amm. l. xxi. c. 1. Zoſim. l. III Zonar. l. xiii Eunap. V. Max. 76. Plus Julien ſentoit ſa foibleſſe en comparaiſon de Conſtance, qui étoit maître de toutes les troupes de l'empire, plus il affectoit de ſe relever aux yeux des peuples, & de montrer un air d'aſſurance, qui ſert quelquefois plus que des forces effectives. Quand il penſoit au bonheur de ce prince dans les guerres civiles, & à la réputa-

étoit la capitale des Rauraques. Cette ville n'eſt plus aujourd'hui qu'un village ſitué à deux lieues au-deſſus de Bâle.

tion qu'il avoit d'y être invincible, il étoit porté à redoubler ses instances pour s'en faire reconnoître. Mais il savoit en même tems, que Constance n'étoit rien moins qu'esclave de sa parole; & qu'il n'en obtiendroit tout au plus qu'une paix simulée, plus dangereuse qu'une rupture ouverte. Le moien de se fier à ses sermens, après ce qui étoit arrivé à Gallus! D'ailleurs les présages, les songes, les opérations théurgiques qu'il faisoit secrétement avec Oribase & Evémere, sous la direction d'un pontife qu'il avoit mandé de Grece, lui promettoient les succès les plus heureux, entr'autres la mort prochaine de Constance. Une nuit étant à demi éveillé, il crut voir un fantôme brillant de lumière, qui répéta plusieurs fois quatre vers grecs dont vnici le sens: ANN. 360.

ANN. 360. *Lorſque Jupiter ſera à l'extrémité du Verſeau, & que Saturne entrera dans le vingt-cinquiéme dégré de la Vierge* (a), *Conſtance empereur d'Aſie finira triſtement ſes jours.* Cependant la crainte de paſſer pour ingrat l'empêchoit de ſe déclarer encore ſon ennemi; comme celle d'aliéner l'eſprit des ſoldats & des peuples d'Occident, Chrétiens pour la plûpart, l'obligeoit de diſſimuler ſon apoſtaſie, juſqu'à ce qu'il fût aſſez affermi pour ſe découvrir impunément. Le jour de l'Epiphanie, ce prince hypocrite vint en pompe à l'égliſe, où il fit ſemblant d'adorer J. C. tandis qu'il méditoit d'éteindre ſa religion.

Amm. l. XXI. c. 1. XXI 10. XXV 4. Liban. Or. X. Jul. Miſo Id. Ep. XL

Vers le même tems il perdit Héléne ſa femme, dont l'hiſtoire ne nous apprend ni bien

(a) Ceci déſigne, dit-on, le mois de Novembre.

ni mal. Il n'en avoit eu d'autres enfans qu'un prince, que la ſage-femme (*a*), gagnée par Euſébie, avoit fait périr en naiſſant. Depuis, la même impératrice aïant engagé ſa belle-ſœur à la venir voir à Rome, lui donna un breuvage qui l'empêcha de porter d'enfant à terme. Cette eſpéce de poiſon lui abrégea peut-être les jours. On a peine à concevoir cette noirceur de la part d'Euſébie, l'inſigne bienfaictrice de Julien. Mais elle étoit ſtérile, & au déſeſpoir de l'être. N'avoit-elle que de l'amitié pour Julien, & n'étoit-elle point jalouſe de lui? Prévoïant que tôt ou tard il ſeroit empereur, ne ſongeoit-elle pas à conſerver ſur ſon eſprit un pouvoir, que la fécondité d'Hé- ANN. 361.

(*a*) *Obſtetrix corrupta mercede mox natum, præſecto plusquam convenerat umbilico, necavit.*

ANN. 361. léne auroit pû lui enlever ? Julien, quoiqu'à la fleur de l'âge, ne voulut point ſe remarier. En vain ſes amis lui repréſentérent qu'il devoit à l'empire des enfans qui puſſent un jour le remplacer. *C'eſt cela même qui m'arrête*, leur répondit-il. *Je ne veux pas courir les riſques d'en laiſſer d'indignes de moi, qui feroient le malheur des Romains.* S'il renonçoit aux plaiſirs permis, ce n'étoit pas pour en goûter d'autres avec plus de liberté. Les auteurs Païens font de ſa chaſteté (*a*) un éloge complet, auquel on ne peut rien ajouter que le ſilence des Chrétiens. Il diſoit ſouvent, après un poëte grec, que la chaſteté eſt en fait de mœurs

(*a*) *Ita inviolatâ caſtitate enituit, ut poſt amiſſam conjugem nihil unquam veneriorum agitaret .... ut ne ſuſpicione quidem tenus, libidinis ullius vel exteriorus vitæ miniſtris incuſaretur.*

ce que la tête eſt dans une belle ſtatuë : & que l'incontinence ſuffit pour déparer la plus belle vie. Cependant les habitans d'Antioche dans le Miſopogon, l'accuſant d'être inſenſible à la volupté, lui reprochent de ne partager d'ordinaire ſon lit avec perſonne : ce qui ſuppoſe qu'il le partageoit quelquefois. Il parle en un autre endroit du nourricier de ſes enfans : & certainement il n'en avoit point de légitime. Etoit-il hypocrite en fait de mœurs ? S'il l'étoit, pourquoi ſe trahit-il lui-même ? Et comment ces aveux ont-ils échappé aux Chrétiens ? ANN. 361.

Avant la fin de l'hiver, il apprit une nouvelle capable de renverſer ſes projets. Les Allemans, contre la foi des traités, recommençoient à courir & à piller la Rhétie (a). L'officier qu'il avoit *Amm. xxi. c 3. 4 Lib Or. x. 286-288. Jul. ad Athen.*

(a) C'eſt aujourd hui le païs des Griſons.

ANN. 361. envoïé contre eux, les aiant indiſcrettement attaqués, reſta ſur la place. L'auteur de ces mouvemens étoit, à ce qu'on croit, le roi Vadomaire, qui s'entendoit ſous main avec Conſtance pour arrêter Julien dans les Gaules, en lui ſuſcitant de nouvelles guerres. Vadomaire étoit un eſprit fourbe & dangereux, qui tandis qu'il prodiguoit au nouvel empereur les noms d'auguſte, de ſeigneur, & même de dieu, manœuvroit ſourdement & écrivoit à Conſtance contre lui. On ſurprit une de ſes lettres, où entr'autres choſes déſavantageuſes à Julien il diſoit : *Votre cèſar s'émancipe : il n'eſt plus poſſible de le retenir* (a) Cette lettre deſſilla les ieux à Julien, qui diſſimulant de ſon côté, & oppo-

(a) *Cæſar tuus diſciplinam non habet.*

ſant l'adreſſe à l'artifice, l'attira en deça du Rhin, le fit enlever, & le relegua en Eſpagne. Il prétendit auſſi avoir trouvé des lettres de Conſtance, par leſquelles cet empereur invitoit les Barbares à ſe jetter dans les Gaules : expédient qui lui avoit autrefois réuſſi. Julien fit courir les anciennes lettres écrites contre Magnence, & les nouvelles écrites contre lui. Ces piéces vraies ou ſuppoſées contribuérent beaucoup à détacher les peuples d'un prince toujours prêt à ſacrifier, pour ſes intérêts particuliers, les plus belles provinces de l'empire. Dès qu'il fut maître de Vadomaire, il paſſa le Rhin pendant la nuit pour la cinquiéme & derniére fois, ſurprit les Barbares, & les força de lui jurer une paix qu'ils n'oſérent plus violer, tant qu'il vécut. ANN. 361.

ANN. 361. *Amm.* XXI. 7. 5. *Jul. ad Athen.* *Zoſim.* III. *Liban. Or.* X. *p.* 286.

Les intrigues de Conſtance lui firent connoître de plus en plus, quel ſuccès il devoit attendre de la négociation qu'il entretenoit toujours à la cour de Conſtantinople. Conſtance ſongeoit à ſe mettre en état de ne plus craindre les Perſes, pour venir en Occident prendre Julien, diſoit-il : car il parloit de cette expédition comme d'une promenade, & d'une partie de chaſſe. Il lui avoit envoié en dernier lieu un évêque des Gaules nommé Epictéte, qui ſe trouvoit alors en Orient, pour lui promettre la vie & rien autre choſe. La patience échappa à Julien. Il leva tout-à-fait le maſque, & dit publiquement : qu'il remettoit le ſoin de ſa vie, non pas à Conſtance, mais AUX DIEUX. Enſuite il offre à la déeſſe de la guerre un ſacrifice, où il croit appercevoir des

préſages favorables. Il aſſemble ſes ſoldats, leur expoſe le deſſein qu'il a de s'emparer de l'Illyrie, pour faire la guerre avec des forces plus égales, ou la paix à de meilleures conditions. Il les conjure ſur toutes choſes de n'oublier jamais, que leur ſage diſcipline, & leur attention à ne point fouler les peuples, les ont couverts de plus de gloire que la défaite de tant de milliers d'ennemis. A peine eut-il ceſſé de parler, que ces mêmes ſoldats, qui avoient, un an auparavant, une répugnance invincible à quitter les Gaules, mêlant leurs acclamations au bruit de leurs piques & de leurs boucliers, proteſtent qu'ils ſont prêts à ſuivre Julien au bout du monde; & portant leurs épées à leurs gorges, s'engagent avec des imprécations terribles à verſer pour lui juſqu'à la dernière ANN. 361.

ANN. 361. goute de leur ſang. Les officiers & toute la cour prêtérent auſſi le ſerment, excepté Nébridius, préfet du prétoire, créature de Conſtance & comblé de ſes bienfaits, qui eut aſſez de généroſité pour être fidéle à ſes premiers engagemens. Les ſoldats le vouloient mettre en piéces : mais Julien le couvrit de ſes habits, & le déroba à leur fureur. Lorſque ce prince revint au palais, il trouva Nébridius, qui avoit pris les devans, & le ſupplioit à genoux de vouloir lui donner ſa main à baiſer, afin de le mettre par-là en ſureté. *Si je vous donne ma main*, répondit-il, *que garderai-je donc pour ceux qui me ſont attachés ? Mais vous n'avez rien à craindre : retirez-vous où il vous plaira.*

Amm. XXI. 6. 9. *Zoſim.* III. Son armée n'étoit que de vingt mille hommes : mais une entre-

priſe comme la ſienne veut être bruſquée, & dépend moins du nombre que de la célérité. Il partage l'armée en trois corps, pour couvrir ſa foibleſſe & répandre la terreur en plus d'endroits. Il leur marque différentes routes, & donne le rendez-vous général à Sirmium (*a*), capitale de l'Illyrie. Lui-même à la tête du corps le moins nombreux, part du païs des Rauraques, prend le chemin du Danube, s'avance à grandes journées, par eau, par terre; tantôt ſur les bords du fleuve qui appartiennent aux Barbares, tantôt ſur ceux qui ſont ſoumis aux Romains. Plus prompt que la renommée, il s'ouvre par tout un paſſage, moins par la force que

ANN. 361. *Liban. Orat. Conſ. p. 244.*

(*a*) Aujourd'hui Sirmiſch ou Sirmich, petite ville preſque ruinée dans la baſſe Hongrie.

ANN. 361. par le ſecret de ſa marche ; en ſorte que dans Sirmium, au bruit qui ſe répand de l'arrivée de l'empereur, on eſt preſque tenté de croire que c'eſt Conſtance. Avant que d'y arriver, il ſurprend dans ſon lit, à la faveur d'une nuit obſcure, le comte Lucillien, commandant des troupes de la province, qui, ſur quelque bruit confus, ſongeoit à aſſembler des ſoldats. Il fut amené à Julien, la peur de la mort peinte ſur le viſage : & l'empereur, pour le raſſurer, lui permit de baiſer ſa pourpre. Le comte aſſez remis de ſa fraïeur pour pouvoir parler, mais non pour meſurer ſes termes, ſe hazarda de lui dire : *Seigneur, il y a de l'indiſcrétion & de la témérité à vous jetter avec ſi peu de monde au milieu de vos ennemis.* Julien lui répondit avec un ſoûris amer : *Gardez pour Conſtance*

vos

vos conſeils prudens & diſcrets. Je ne vous ai pas donné ma pourpre à baiſer pour recevoir vos avis, mais pour vous guerir de la peur (a). ANN. 361.

Il fut reçu le lendemain en triomphe dans Sirmium, dix ou douze jours depuis qu'il étoit parti. Après avoir ſolemniſé par des courſes de chevaux ſon entrée dans cette grande ville; il en partit le troiſiéme jour pour aller ſe ſaiſir du pas de Sucques. C'eſt un défilé très-étroit & très-eſcarpé entre deux chaînes de montagnes, appellées Hémus & Rhodope, qui ſéparent la Thrace de l'Illyrie. Julien s'étant rendu maître de ce poſte, revint dans la ville de Naiſſe attendre ſes troupes & lever de nouveaux ſoldats. Pendant ce ſéjour, il écrivit à pluſieurs villes de Gré- *Amm. XXII. 10. Zoſim. III. Liban. Or. Conſ. 242. Lib. Or. X. 288.*

(a) *Majeſtatis inſigne non ut conſiliario tibi, ſed ut deſinas pavere, porrexi.*

ANN. 361. ce, entr'autres à Athènes, à Lacédémone & à Corinthe; non-ſeulement pour les attirer à ſon parti, mais encore pour juſtifier ſes démarches. Il ne pouvoit ſe diſſimuler que ſa conduite avoit un air d'ingratitude & de révolte, qui peinoit extrémement un prince, lequel de l'aveu de ſes admirateurs faiſoit tout pour la réputation : très-jaloux en particulier de l'eſtime des Grecs. Il s'en étoit formé, par pédanterie & par zèle pour le paganiſme, une idée fort au-deſſus de ce qu'ils avoient été dans les plus beaux jours de la Gréce. C'étoit une de ſes maximes, qu'il n'appartient qu'aux tyrans de donner au reſte des hommes leur caprice pour régle, leur puiſſance pour preuves, & leurs ſuccès pour raiſons. Julien ſe faiſoit d'ailleurs un point d'honneur & de religion de prendre

pour juges les Athéniens, célébres dans l'antiquité par leur amour pour la juſtice, en portant ſa cauſe au tribunal de l'Aréopage, où les dieux avoient autrefois comparu. De tous ſes manifeſtes, nous n'avons que celui qu'il leur adreſſa. C'eſt une piéce éloquente & parfaitement écrite, qui m'a fourni bien des particularités. Ann. 361.

Julien n'avoit pas beſoin d'apologie dans l'eſprit des Grecs. Sans raiſons & ſans éloquence, la permiſſion qu'il leur donnoit de rouvrir leurs temples, ſuffiſoit pour gagner des peuples qui ſoupiroient après le rétabliſſement de leurs vieilles ſuperſtitions, dont l'interruption leur rendoit la vie preſque inſupportable. Il ne ſe contentoit pas de permettre : il exhortoit, il animoit par ſon exemple, offrant publiquement des ſacrifices, en

Liban. Or. x. 128. Jul. ad Athen. Greg. Naz. Or. 11. p. 79. Van Dale de Orac. M. de Fontenelle hiſt. des Oracles.

ANN. 361. voiant aux plus fameux temples de la Gréce de magnifiques préſens. Ce doit être vers le tems auquel il commença de profeſſer l'idolatrie, que par un trait de fanatiſme qui fait horreur, il entreprit d'effacer en lui le caractère de Chrétien. On croit qu'il ſe ſervit de la ridicule & dégoûtante cérémonie du taurobole ou du criobole, inconnuë dans l'ancien paganiſme, &, ce ſemble, uniquement inventée pour l'oppoſer au baptême des Chrétiens. Du moins elle s'appelloit auſſi régénération; & les Païens lui attribuoient l'efficace de notre divin ſacrement. Celui qui devoit être régénéré de la ſorte, deſcendoit dans une eſpéce de foſſe ou de puits. Là, au travers d'un couvercle percé de pluſieurs trous, ſur lequel on égorgeoit un taureau ou un bélier, le proſélyte recevoit le

ſang de la victime ſur toutes les parties de ſon corps. Il en ſortoit dans l'état qu'on peut s'imaginer : mais auſſi c'etoit, diſoient les Païens, un nouvel homme ; il n'y avoit point de ſoüillure, qui fût à l'épreuve d'une expiation (a) ſi puiſſante. Ce fut ainſi, ou de quelqu'autre maniére ſemblable, que Julien s'efforça d'annéantir ſon baptême ; & lava dans le ſang des animaux ſes mains, qu'il croïoit ſoüillées pour y avoir reçu dans l'égliſe, ſelon la coûtume des premiers ſiécles, le ſacrifice non-ſanglant. Il le fit néanmoins en ſecret, ſoit parce qu'il ne s'étoit pas encore déclaré Païen ; ſoit parce qu'une telle démarche ſembloit ajouter à ſon apoſtaſie un nouveau dégré de noirceur. ANN. 361.

(a) Quoiqu'ils l'appellaſſent régénération pour l'éternité, ils ne laiſſoient pas de la renouveller au bout de vingt ans.

ANN. 362. Je ne ſai s'il ne faut point placer dans le même tems un fait très-ſingulier, que ſaint Grégoire de Nazianze rapporte ſur des bruits publics, & Sozoméne ſans en paroître douter. Julien aſſiſtoit à un ſacrifice. On trouva empreinte dans les entrailles de la victime, une croix environnée d'une eſpèce de cercle ou de couronne. Ce prodige déconcerta les aſſiſtans, qui le regardérent comme un préſage du triomphe & de la durée perpétuelle de la religion chrétienne ; parce que la couronne eſt le ſymbole de l'empire, & le cercle, celui de l'éternité. Mais le ſacrificateur donna ſur le champ une autre explication au prodige. *Vous n'y entendez rien*, dit-il. *Le cercle qui entoure la croix, montre que le chriſtianiſme ne peut plus s'étendre, & que ſon terme fatal eſt arrivé. Voilà les Chré-*

Greg. Naz. ibid. Sozom. l. v. 2.

tiens enfermés. Ils ne nous échap- ANN. 361.
peront pas.

L'Illyrie, la Macédoine & la Gréce ne furent pas les ſeules provinces, qui ſe déclarérent pour Julien. Au bruit de ſa marche, l'Italie avoit tremblé & s'étoit ſoumiſe à lui avec la Sicile. Il adreſſa au ſénat de Rome une ſanglante invective contre Conſtance. Le préfet Tertullus la liſant en plein ſénat, cette auguſte compagnie montra un reſte de liberté, qui fit honneur à ſon courage & à ſa reconnoiſſance. Tous s'écriérent d'une voix, en apoſtrophant Julien comme s'il eût été préſent: NOUS VOUS PRIONS (*a*) DE TRAITER AVEC PLUS DE *Amm. l. XXI. 7. & 10.*

(a) *Quæ cùm, Tertullo adminiſtrante adhuc præfecturam, recitarentur in curiâ, eminuit nobilitatis cum ſpeciosâ fiduciâ benignitas grata. Exclamatum eſt enim, in unum cunctorum ſententiâ congruente:* AUCTORI TUO REVERENTIAM ROGAMUS.

ANN. 361. RESPECT CELUI A QUI VOUS DEVEZ CE QUE VOUS ESTES. Ne gardant plus de meſures avec Conſtance, Julien n'épargnoit pas la mémoire de Conſtantin, qu'il accuſoit d'avoir détruit les anciennes loix, pour en ſubſtituer de nouvelles. On devine aſſez quelle innovation de Conſtantin lui tenoit le plus au cœur. Cependant il lui en reprochoit d'autres, comme d'avoir le premier ouvert aux Barbares l'entrée des dignités & même du conſulat. Ce reproche pouvoit être fondé : mais il ſervit bien-tôt après à faire connoître la légéreté & l'inconſéquence du cenſeur, qui éleva au conſulat un de ſes généraux nommé Névitta, encore plus barbare de mœurs que de naiſſance, & fort inférieur à ceux en faveur de qui Conſtantin avoit dérogé à l'ancien uſage.

Au reſte les proſpérités de Julien, qui le faiſoient parler avec ſi peu de ménagement, furent tout-à-coup interrompuës par un événément imprévu, qui pouvoit le perdre ſans reſſource. Il avoit trouvé dans Sirmium deux légions très-affectionnées à Conſtance; & pour cette raiſon même, il avoit voulu les écarter, en les envoïant dans les Gaules. Sur la route ces mécontens complotérent de ſe rendre maîtres de la ville d'Aquilée, & s'en emparérent en effet de concert avec les habitans, donnant ainſi à toute l'Italie le ſignal d'une révolte contre Julien. La ville ſituée au fond du golfe de la mer Adriatique, étoit du côté de l'Illyrie la clef de l'Italie & des Gaules. Elle avoit ſoutenu pluſieurs ſiéges & n'avoit jamais été priſe. Si les deux légions, qui s'y étoient

ANN. 361. *Amm. LXXI. 11. 12.*

ANN. 361. cantonnées, ſe ſaiſiſſoient des défilés des Alpes (*a*), Julien perdoit toute communication avec le reſte de l'Occident (*b*), d'où il attendoit du ſecours. Que n'avoit-il pas à craindre du côté de l'Orient ? Déja le comte Marcien aïant raſſemblé les ſoldats qui étoient dans la Thrace, s'avançoit vers le pas de Sucques. Julien ſe voioit à la veille d'être enfermé en Illyrie. A la premiére nouvelle du ſoulévement d'Aquilée, il avoit fait retourner ſur leurs pas une partie de ſes troupes, pour en former le

(*a*) Les Alpes s'appelloient en cet endroit *Alpes Julia*, parce que Jules-Céſar s'y étoit fraié un paſſage. C'eſt cette portion des Alpes, qui ſépare la Carniole de l'Iſtrie & du Frioul.

(*b*) Saint Grégoire de Nazianze a parlé en orateur du ſoulevement d'Aquilée, lorſqu'il a dit que Julien avoit derriére lui une armée de Conſtance, qui lui coupoit la retraite.

ſiége. Mais cette diverſion l'affoibliſſoit ; & les aſſiégés ſe défendoient (*a*) avec une vigueur incroïable. ANN. 361.

Julien ſans perdre courage, continuoit de lever des ſoldats en Illyrie. Cette province frontiére, & par conſéquent aguerrie, lui en fourniſſoit de tout formés. Au milieu de ces allarmes & de ces préparatifs, il trouvoit du tems & conſervoit aſſez de ſang froid pour juger des procès. Il donnoit ordre au ſoulagement & au rétabliſſement des villes & des provinces. Il pourvut aux beſoins de Rome, où la diſette de blé ſe faiſoit ſentir. Lucius-Aurelius-Symmachus, dont le fils, ſous le régne de Théodoſe, plaida la cauſe du paganiſme avec tant *Amm.* l. XXI. 12.

(*a*) Ils ne ſe rendirent qu'avec peine, même après la mort de Conſtance.

ANN. 361. d'éloquence & ſi peu de ſens; & un autre ſénateur nommé Maxime, allérent trouver Julien à Naïſſe. Ils revenoient d'Orient, où le ſénat de Rome les avoit députés à Conſtance. Julien reçut ces deux magiſtrats avec diſtinction, & donna la préfecture de Rome à Maxime. Symmaque étoit plus capable de remplir ce poſte éminent. Il venoit de s'attirer les ïeux & l'admiration de tout Antioche : mais Julien préfera Maxime, parce qu'il étoit, ce ſemble, parent du céſar Gallus. En même tems, pour montrer qu'il ſe regardoit comme maître de l'empire, ce prince déſigna conſuls Mamertin, préfet du prétoire d'Illyrie, & Névitta dont nous avons parlé.

Amm. l. XXI, c. 1. Cependant il avoit beau diſſimuler ſes inquiétudes ; elles n'en étoient pas moins réelles.

Il obſervoit aſſiduëment le vol des oiſeaux & les entrailles des victimes, emploïant tous les moïens par leſquels la crédulité païenne s'imaginoit percer dans l'avenir. Souvent il recevoit des préſages ambigus, qui le plongeoient dans de plus cruelles incertitudes. Comme il n'y avoit qu'une liaiſon arbitraire entre ce qu'il plaiſoit aux Païens de prendre pour des ſignes des événemens futurs, & les événemens même, les ſignes étoient d'ordinaire à pluſieurs ententes, enſorte qu'avec un peu d'eſprit, on pouvoit leur faire ſignifier le pour & le contre. Enfin Aprunculus, orateur Gaulois, profond dans la ſcience des haruſpices, lui fit ſavoir qu'il avoit trouvé le foie d'une victime enveloppé d'une double graiſſe. C'étoit un ſigne heureux ſelon les régles de l'art: mais Julien doutoit du fait, ANN. 361.

ANN. 361. craignant qu'on ne voulût le flatter. Tandis qu'il étoit dans ces agitations, un jour le ſoldat qui venoit de lui aider à monter à cheval, fit une chute (*a*), & le prince s'écria : *Voilà par terre celui qui m'a élevé.* Cette parole, jointe à l'accident du ſoldat, parut à tout le monde & à Julien même annoncer clairement la mort de Conſtance. Néanmoins il ne ſe détermina pas encore à ſortir d'Illyrie. C'eſt que les Païens les plus attachés à la divination en général, croïoient que dans le détail il étoit aiſé de prendre le change, non par l'inſuffiſance de l'art en lui-même, mais par la mépriſe de ceux qui en appliquoient mal les ré-

(a) *Lapſo milite, qui ſe inſeſſurum equo dextrâ manu erexit, humique proſtrato, exclamavit illicò, audientibus multis, cecidiſſe qui ſuum ad culmen evexit.*

gles. Un grammairien, diſoient-ils, parle quelquefois peu correctement; un médécin ne connoît pas une maladie; un muſicien fait de faux tons, ſans que cela tire à conſéquence contre la grammaire, la médecine & la muſique. C'étoit ainſi qu'ils tâchoient de répondre aux faits qu'on leur objectoit pour prouver la vanité & le ridicule de cette ſcience prétenduë : & leur réponſe eût été ſatisfaiſante, s'ils avoient pû montrer que la divination étoit appuïée ſur quelque fondement ſolide. Mais au moins de leur propre aveu il s'y trouvoit beaucoup d'incertitude. Julien n'oſant donc riſquer une démarche déciſive ſur ce qui pouvoit n'être après tout qu'une vaine conjecture (a), attendoit

ANN. 361.

(a) *Nec enim cautum ducebat conjecturis credere forſitan in contrarium erupturis.*

ANN. 361. en deça du pas de Sucques des nouvelles de Conſtance, qui par une combinaiſon d'évenemens fort ſurprenante, ſi elle eſt vraie, avoit fini ſes jours, ſelon Ammien-Marcellin, dans l'inſtant même que le ſoldat de Julien étoit tombé (*a*).

Conſtance, effraié des progrès d'un ennemi qu'il avoit d'abord mépriſé, étoit parti d'Antioche ſur la fin de l'automne.

(*a*) Saint Grégoire de Nazianze a crû que Julien fit empoiſonner Conſtance. Cependant l'équité, qui eſt dûe à tous les hommes, m'oblige d'obſerver que ce Pere eſt le ſeul des écrivains originaux qui l'accuſe de ce crime, & qu'il ne fonde l'accuſation que ſur un raiſonnement qui n'eſt pas démonſtratif. Julien, dit-il, ſavoit la mort de Conſtance avant qu'elle arrivât; donc il en eſt l'auteur: car ſi les démons connoiſſoient l'avenir, s'ils avoient pû le lui prédire, ils ne lui auroient pas laiſſé ignorer la mort funeſte & prochaine qui l'attendoit lui-même en Perſe. Mais Dieu qui par un juſte jugement répand quand il lui plaît & comme il lui plaît, une efficace d'erreur ſur ceux qui préférent le

Il avoit fait prendre les devans à ſes troupes, & marchoit lui-même à grandes journées vers l'Occident. A Tarſe, capitale de Cilicie, il fut attaqué d'une petite fiévre qu'il crut diſſiper par le voïage. Etant arrivé par des chemins difficiles dans un lieu nommé Mopſucrènes, à l'extrémité de la province, il voulut en partir le lendemain: mais la fiévre l'obligea de s'arrêter,

ANN. 361.

ANN. XXI. 13. 15.

---

menſonge à la vérité, n'a-t-il donc jamais fait connoître aux puiſſances des ténébres quelques événemens futurs, ſans leur dévoiler l'avenir tout entier, & leur ouvrir, pour ainſi dire, les tréſors de ſa toute-ſcience? Le démon pouvoit prévoir la mort de Conſtance, & ignorer celle de Julien. Mais d'ailleurs l'ignoroit il tout-à-fait? Le génie de l'empire avoit prédit à Julien qu'il ne ſeroit pas longtems avec lui. Perſonne ne reſpecte plus ſincérement que moi S. Grégoire de Nazianze: mais je crains qu'il n'ait trop chargé la mémoire de Julien, comme on ne peut douter qu'il ne ſoit trop favorable à Conſtance, dont il fait le plus grand prince qui ait jamais été, & même un ſaint.

ANN. 361. & devint ſi brûlante, qu'on ne pouvoit le toucher. Les remédes furent inutiles. Il perdit enfin la parole, & mourut après une longue & pénible agonie, le troiſiéme de Novembre 361, âgé de quarante-cinq ans, dont il avoit régné vingt-cinq depuis la mort du grand Conſtantin ſon pere. Conſtance étoit un très-petit génie, qui avec quelques vertus de particulier n'eut preſque aucune qualité de prince. Sans être naturellement cruel, & deſirant même de paſſer pour humain, il commit des cruautés inouïes par timidité & par foibleſſe. Il fut pareſſeux & inappliqué; vain & avide de loüanges, ſans ſe ſoucier de les mériter; maître fier & preſque tyran de ſes ſujets; eſclave de ſes eunuques, qui conſervérent toujours l'aſcendant qu'ils avoient pris ſur ſon enfance, & lui firent

exercer en faveur de l'héréſie (*a*) un pouvoir deſpotique ſur l'Egliſe ; ſans qu'on puiſſe dire autre choſe à ſa décharge, ſinon qu'il agit toujours par des impreſſions étrangéres. On prétend qu'au lit de la mort il nomma Julien ſon ſucceſſeur, vou- ANN. 361.

(*a*) Les Païens même ont blâmé ſa tyrannie dans les affaires de la religion. Voici ce qu'en dit Ammien : « Par bigoterie il mit le » trouble & la confuſion dans le Chriſtia- » niſme, dont les dogmes ſont ſimples & pré- » cis. Il s'occupa plus à les examiner avec » une inquiétude ſcrupuleuſe, qu'il ne tra- » vailla ſérieuſement à rétablir la paix. De- » là naquirent une infinité de nouvelles di- » viſions, qu'il eut ſoin de fomenter & de » perpétuer par des diſputes de mots. Il ruina » les voitures publiques en faiſant aller & » venir des troupes d'évêques pour les conci- » les, où il vouloit dominer ſur la foi. *Chriſtianam religionem, abſolutam & ſimplicem, anili ſuperſtitione confundens : in quâ ſcrutandâ perplexiùs quàm componendâ graviùs, excitavit diſcidia plurima, quæ progreſſa fuſiùs aluit concertatione verborum. ut catervis antiſtitum jumentis publicis ultrò citróque diſcurrentibus per ſynodos quas appellant, dum ritum omnem ad ſuum trahere conatur arbitrium, rei vehicularis ſuccideret nervus.*

ANN. 361. lant ſans doute ſe faire un mérite de lui donner ce qu'il ne pouvoit plus lui ôter, & l'engager ainſi à protéger Fauſtine, qu'il avoit épouſée après la mort d'Euſébie (*a*), & qu'il laiſſoit enceinte d'une princeſſe (*b*), qui fut depuis mariée à l'empereur Gratien.

Liban. Or. X. p. 289. Amm. l. XXII. p. 11. Greg. Naz. Or. IV. p. 119.

Julien, apprenant la mort de Conſtance, répandit quelques larmes, qui furent bientôt eſſuïées, & prit avec une extrême diligence la route de Conſtantinople. La nouvelle de ſon arrivée fit éclatter la joïe dans cette capitale, qui l'avoit vû naître. Un foule de gens de tout âge & de tout ſexe courut au-devant de lui, dès qu'on ſut qu'il étoit à Héraclée. Il entra dans Conſtantinople le onziéme de Décembre, accompagné

(*a*) Euſébie étoit morte en 360.

(*b*) Elle eſt nommée ſur les médailles *Flavia Maxima Conſtantia*.

du ſénat, des ſoldats & du peuple. On regardoit comme un ſonge de voir ce prince ſi jeune encore, & d'une taille ſi inférieure à ſa répurarion, qui après avoir domté les rois & les nations barbares, parti du fond des Gaules, avoit ſoumis en courant tout ce qui s'étoit trouvé ſur ſon paſſage; & lorſqu'il ſe croioit à la veille d'une guerre civile, où il eſt preſque auſſi malheureux de vaincre que d'être vaincu, demeuroit maître de l'empire, ſans avoir verſé une goute de ſang. Peu de jours après, le corps de Conſtance fut apporté dans la ville impériale. Julien l'alla recevoir. En le voïant, il parut s'attendrir, & pleura même encore, ſelon Libanius. Les grands hommes de l'antiquité avoient en pareille occaſion pleuré ou fait ſemblant de pleurer; il falloit que Julien les

ANN. 361.

ANN. 361. imitât. Ce prince toucha le cercueil avec reſpect ; & ſuivit le convoi à pié, vêtu d'une ſimple caſaque de pourpre, & ſans diadème, juſqu'à la baſilique des SS. Apôtres, lieu de la ſépulture de Conſtantin & des princes de ſa maiſon.

Amm. l. XXII. 3. & 7. Dans le même tems, rempli de grandes idées de réforme, à la ſollicitation de pluſieurs perſonnes, & ſans doute n'étant pas fâché de ſatisfaire ſon propre reſſentiment en travaillant à la vengeance publique, il créa une chambre de juſtice contre ceux qu'on diſoit avoir abuſé de leur crédit, ſous le régne précédent. Les membres de cette aſſemblée, qui ſe tenoit à Calcédoine, ne faiſoient pas tous honneur au choix de Julien. Tel étoit à la tête des juges, qui eût été mieux parmi les accuſés. Ils procédérent avec une

rigueur exceſſive ; enſorte que bien des demi-coupables, ou même des innocens furent confondus avec les grands criminels. Taurus, conſul alors en charge, fut banni à Verceil, quoiqu'il n'eût d'autre crime que de s'être enfui de l'Italie, lorſqu'elle s'étoit déclarée pour Julien. Les actes de ſon procès étoient dattés de ſon conſulat même, & commençoient ainſi : *Sous le conſulat de Taurus & de Florentius* (a), *Taurus cité par les crieurs publics a comparu.* Ce qu'on trouva fort étrange ; la choſe étant peut-être ſans exemple. Le conſulat de Taurus alloit expirer : car ceci ſe paſſoit au mois de Décembre. Qu'en eût-il coûté d'attendre quelques jours, pour ne pas deshonorer ANN. 361.

(a) *Conſulatu Tauri & Florentii, inducto ſub præconibus Tauro.*

ANN. 361. la première dignité de l'empire, qui, quoiqu'elle ne fût qu'un titre ſans réalité, étoit encore l'objet de l'ambition des particuliers, & ſervoit de décoration aux empereurs ? Florentius ſon collégue, ci-devant préfet des Gaules, qui n'en eût pas été quitte pour l'exil, ſe cacha ſi bien qu'il ne reparut plus; & fut condamné à mort par contumace. Quelque tems après, Julien aïant caſſé les curieux ou agens de l'empereur, deux de ces agens lui offrirent de découvrir la retraite de Florentius, ſi le prince vouloit les rétablir. Mais Julien les traita de délateurs, diſant qu'il étoit indigne d'un empereur d'emploïer ces voïes détournées, pour déterrer des malheureux, que la crainte du ſupplice réduiſoit à ſe cacher.

Amm. l. xxii. c. 3. * Le même tribunal fit périr le grand

grand trésorier Ursulus, homme de mérite, devenu odieux aux soldats de Constance, parce qu'il parloit de leur lâcheté avec l'indignation qu'elle méritoit. Il me semble, dit Ammien (a), que la Justice elle-même pleura cette mort, reprochant à Julien son ingratitude. En effet lorsqu'il étoit césar, Ursulus avoit permis au trésorier des Gaules, de lui fournir l'argent qui lui seroit nécessaire, contre l'intention de Constance, qui vouloit le laisser manquer de tout. Cette injustice attira beaucoup de malédictions à Julien. Il donna à la fille de cet officier la meilleure partie de ANN. 361.

(a) *Ursuli verò necem largitionum comitis ipsa mihi videtur flesse Justitia, imperatorem arguens ut ingratum.... Quo extincto cum maledictis execrationibusque multorum se Julianus sentiret expositum, impurgabile crimen excusari posse existimans, absque conscientiâ suâ hominem affirmabat occisum.*

ANN. 361. la confiſcation de ſon pere, & prétendit que l'exécution s'étoit faite à ſon inſçû : mais cette foible excuſe ne le juſtifia point, même dans l'eſprit de ceux qui lui étoient le plus attachés. Tout le monde au contraire vit avec plaiſir la punition de quelques fameux délateurs. Ils furent brûlés vifs : & cependant on trouvoit que leur ſupplice étoit moindre que leurs crimes, auſſi-bien que celui de l'eunuque Euſébe, grand chambellan, qui d'eſclave de Conſtance s'étoit rendu ſon maître, & ne lui avoit commandé que du mal.

Liban. Or. X. p. 292. Amm. l. XXII. c. 4. Socr. l. III. 21. Zonar. Julien, en entrant dans le palais, avoit été frappé de la multitude de bouches inutiles, dont il étoit rempli. On y comptoit mille officiers de cuiſine, autant de barbiers, beaucoup plus d'échanſons. Pour les eunuques, il n'étoit pas poſſible de les com-

pter. En donnant une ſomme d'argent on devenoit officier & penſionaire de l'empereur, dont la maiſon ſervoit d'aſyle à l'oiſiveté, & les revenus s'épuiſoient à nourrir des fainéans, qui fouloient les peuples ſans ſervir le prince. Julien aiant demandé un barbier pour lui faire les cheveux (car depuis qu'il étoit empereur il laiſſoit croître ſa barbe) il en vint un ſi magnifiquement vêtu, que ce prince dit d'un air etonné : *Ce n'eſt pas un ſénateur que je demande, mais un barbier.* Il queſtionna cet homme, & apprit que ſon emploi lui valoit par jour vingt rations de pain, & de quoi nourrir vingt chevaux ; ſans parler d'une groſſe penſion annuelle avec beaucoup de gratifications. L'empereur jugea par cet échantillon, qu'il en coûtoit plus pour les domeſtiques du palais, que

ANN. 361.

ANN. 360. pour la ſubſiſtance des armées. Il les congédia tous, en diſant qu'un barbier ſuffit à pluſieurs perſonnes; que n'aïant point de femme ni d'envie de ſe remarier, il n'avoit pas beſoin d'eunuques; non plus que de cuiſiniers, parce qu'il ne mangeoit que pour la néceſſité. Outre cette eſpéce d'officiers, il caſſa indiſtinctement, ſelon Ammien, tous ceux qui ſervoient à la cour de Conſtance.

Socrat. ubi ſupra. Cette conduite donna lieu à des jugemens fort oppoſés. La plûpart trouvoient que Julien étoit trop philoſophe pour un prince; qu'il ne ſavoit pas tenir le juſte milieu, & qu'il outroit la ſimplicité, comme ſon prédéceſſeur avoit outré la magnificence; qu'il aviliſſoit la majeſté impériale, en la dépouillant d'un extérieur, qui frappe les peuples & les tient dans le reſ-

pect ; enfin qu'une modeſtie ſi déplacée étoit un rafinement d'orgueil, pire que le luxe & le faſte de Conſtance. D'autres, mais en petit nombre, diſoient qu'un prince qui ſait gouverner, & qui a des qualités brillantes, peut ſe paſſer, quand il veut, de tout éclat emprunté ; qu'il ne peut s'élever que lorſqu'il paroît fouler aux piés la grandeur ; que ſes ſujets lui tiennent compte de la magnificence dont il ſe prive, parce qu'il peut toujours ſe la procurer à leurs dépens ; & que de toutes les eſpéces de vanité, dont un prince eſt ſuſceptible, l'orgüeil philoſophique eſt la moins blâmable, parce qu'il va au bien public, & qu'il imite la vertu. Mais la haine de l'empereur contre la religion chrétienne, dont toute la cour de Conſtance faiſoit profeſſion, eut auſſi ANN. 361.

Ann. 361. beaucoup de part à la reforme du palais.

L'extinction du chriſtianiſme étoit le grand deſſein de Julien, auquel il ſubordonnoit ſes autres vûes. C'étoit, comme nous avons dit, l'œuvre à laquelle il ſe croïoit deſtiné. Si le projet de relever l'idolatrie, qui tomboit de jour en jour, le piquoit par ſa ſingularité, il avoit trop d'eſprit pour ne pas ſentir combien l'entrepriſe étoit délicate. Toute la puiſſance romaine y avoit échoüé pendant trois ſiécles, & l'égliſe depuis ſon origine étoit en poſſeſſion de ſe maintenir contre les loix pénales, & contre les exécutions ſanglantes, qui n'avoient abouti qu'à lui donner une nouvelle fécondité. « Il trouvoit, dit Liba-» nius (a), qu'on ne gagne rien

Liban. Or. x. 290.

(a) Τοὺς μὲν γὰρ τὰ σώματα κτείνοντας, ἀπεκτόνασι τῶν ἀκουόντων καὶ τ. λ. *Nam qui corpora*

» à vouloir forcer les conſcien- ANN. 361.
» ces. » Car, ajoûte le même auteur, parlant en Païen, mais en homme ſenſé, « il n'en eſt » pas des fauſſes idées de reli- » gion, comme des maladies. » On guérit quelquefois celles- » ci malgré les malades, en leur » faiſaot une violence ſalutaire: » mais ni le fer, ni le feu ne fe- » ront jamais paroître vrai ce » qu'on juge faux. Si la main ſa- » crifie, le cœur la déſavoüe. » L'ame déplore la foibleſſe de » ſon corps, & demeure atta- » chée au premier objet de ſon » culte. C'eſt une feinte & non » pas un changement. Qu'arri-

---

agrotant, eos vinculis conſtrictos interdum ſanare queas: at minùs veram de dis perſuaſionem neque ferro neque igne expuleris. Si manus immolet, animus manum arguit, & corporis infirmitatem accuſat, & eadem qua priùs admiratur; atque hæc non opinionis mutatio, verùm imago quædam & umbra mutationis eſt, &c.

ANN. 361. » ve-t-il enſuite ? Ceux qui ont
» cedé vont demander grace au
» parti, qu'ils n'ont abandonné
» qu'en apparence. On leur par-
» donne une faute involontaire ;
» & les autres, qui ont péri dans
» les ſupplices, ſont honorés
» comme des dieux. »

Julien en emploïant la violence, eût riſqué quelque choſe de plus que de faire une tentative inutile. Dans la multitude innombrable de Chrétiens de toute eſpéce & de toutes communions, qui couvroient alors la face de l'empire, auroit-il trouvé cette patience ſans bornes, qui enhardiſſoit les anciens perſécuteurs ? Tous n'étoient pas diſpoſés à ſe laiſſer égorger. Une longue paix au-dehors, de cruelles diviſions au-dedans, avoient éteint ou affoibli dans pluſieurs le véritable eſprit de l'évangile. Les Ariens en parti-

culier, qui avoient regné ſous Conſtance, & qui paroiſſoient le parti le plus nombreux, ſavoient trop bien faire des Martyrs, pour être d'humeur à le devenir impunément. Et quand Julien n'eût point craint de compromettre ſon autorité, en nous déclarant une guerre ouverte; il eût été retenu par le ſoin de ſa réputation, qui étoit ſa premiére idole. Quelques uns ont cru que ſon naturel le portoit à la cruauté: mais au moins il étoit humain par réfléxion. Il avoit à tems & à contre-tems des maniéres populaires, & toutes républicaines, quelquefois juſqu'à la baſſeſſe. C'étoit lui faire ſa cour, que de ne le point appeller *Seigneur*, quoiqu'il ne fût pas nouveau de donner ce nom aux empereurs. Il ſembloit que le diadème lui fût à charge. On le vit ſouvent à la veille de

ANN. 361.

Amm l. XXII 4. Jul Miſop. L bau Or x. 305.

An. 361. quitter cette marque du pouvoir ſuprême : & peut-être qu'on ne hazarderoit pas en diſant que, ſi les Romains de ſon ſiécle avoient été capables d'être libres, il eût rétabli quelque jour la république. Ce qu'on peut aſſurer, c'eſt que la choſe du monde qu'il appréhendoit le plus, c'étoit de paſſer pour un tyran. Enfin il ſavoit que le paganiſme étoit décrié par les cruautés qu'on avoit exercées pour le ſoutenir, & que la violence eſt au moins un préjugé très-puiſſant contre le parti qui s'en ſert ; parce qu'il ne ſied point à la vérité de contraindre, ni d'avoir d'autres armes que la perſuaſion. Il envioit aux premiers Chrétiens, & à ceux qui étoient animés de leur eſprit, cette douceur & cet amour envers tous les hommes, qui avoit fait fleurir l'évangile au milieu des con-

Sozom. l. v. 17 & 4.

tradictions. Il eût souhaité que la religion païenne tâchât au moins d'en copier l'air & les maniéres, si elle n'en pouvoit atteindre la réalité. ANN. 361.

Il crut donc que l'unique moïen de concilier la politique, les intérêts de sa gloire & ceux de sa religion, avec le dessein de faire périr le nom chrétien, étoit de s'y prendre d'une maniére moins odieuse, que n'avoient fait ses prédécesseurs; & tandis qu'il emploïeroit toute sa puissance à remettre en honneur le culte païen, d'épuiser l'artifice à sapper le christianisme sourdement & sans éclat. Affectant de ne point punir les Chrétiens précisément comme Chrétiens, Julien entreprit de les pervertir par les caresses & les avantages temporels, par des vexations obscures & inquiétantes, & par des rigueurs même,

ANN. 361. lorſqu'elles pourroient être colorées de quelque prétexte étranger. Si par cette méthode il ne venoit pas entiérement à bout de ſon deſſein, on prétend qu'il étoit réſolu de ſe porter aux derniéres extrémités, lorſque les Chrétiens ſeroient réduits à un petit nombre, & qu'il ſembleroit que ſa longue patience l'eût mis en droit d'uſer de ſévérité. Il réſervoit les grands coups, juſqu'à ce qu'il fût aſſuré d'achever par la force ce qu'il auroit commencé par l'adreſſe, & de ne laiſſer perſonne au monde qui pût décrier ſa mémoire: mais auparavant il vouloit tenter toutes les voïes imaginables, qui ne ſeroient pas incompatibles avec une apparence d'équité, & des grimaces de tolérance, faiſant ſemblant de n'être pas perſécuteur. Cependant c'eſt l'être en effet, dit judi-

Greg. N. Or. IV. 114. Or. 111, 98.

cieusement Socrate (*a*), que d'inquiéter en quelque manière que ce soit des gens qui se tiennent en repos, & ne troublent point la société. Tel étoit le plan de Julien, plan assez bien formé suivant la prudence de la chair. Mais IL N'Y A POINT DE CONSEIL CONTRE LE SEIGNEUR. Il ne fut même donné à cet apostat, que d'essaïer la première partie de son projet : Dieu, qui avoit tant de fois défendu sa vérité contre la fureur du lion rugissant, ne la voulant alors faire triompher, que de ANN. 361.

(*a*) κοὶ τὸν μὲν ὑπερβαλόμενον εἶναι Διοκλητιανῶ ἀμότητι ὑπαγείδνα. Οὐ μὴν πάντη τὸ διάκαν ἀνῆκεν· διωγμὸν δὲ λεγω τὸ ἀναιμωτὶ ζημίαις καὶ κατακρίσεσι. *Et nimiam quidem illam, qua Diocletiani temporibus vigueras, crudelitatem declinavit; nec tamen à persecutione prorsus abstinuit: persecutionem enim appello, cùm homines quietè & pacatè degentes quacumque modo infestantur.* Socrat. lib. III. cap. 13.

ANN. 361. la ſoupleſſe & de la ruſe du ſerpent.

Avant la mort de Conſtance Julien avoit déja permis aux Païens de Gréce, & des provinces voiſines, le libre exercice de leur religion. En arrivant à Conſtantinople il ordonna par un édit général d'ouvrir les temples, de les réparer & de les rebâtir par tout l'empire, enjoignant à chaque ville de renouveller ſes fêtes & ſes cérémonies particuliéres. Il aſſigna des revenus pour l'entretien des temples, des pontifes & des prêtres, & rendit aux miniſtres des dieux les honneurs, les exemptions & les prérogatives dont ils avoient été privés ſous Conſtantin & ſous ſes enfans. On vit auſſi-tôt couler de toutes parts le ſang des victimes. Les villes & les campagnes furent infectées de l'odeur des ſacrifi-

Sozom. l. v. c. 3.
Socr. l. iii. c. 11.
Liban Or. x. 291. & c. Or. Conſ. 245.
Amm. l. xxii. c. 5.
Theodor. l. iii. c. 6.

ces. Les devins, ci-devant proſcrits, reparurent avec diſtinction. Julien profanoit lui-même la nouvelle Rome, conſacrée au vrai Dieu par ſon fondateur, & juſqu'alors exemte des abominations païennes, en faiſant revivre le culte des dieux tutélaires de Byzance. Dans le palais il dédia un temple au ſoleil, proche de ſon appartement, ou pour mieux dire, ſon palais ne devint qu'un vaſte temple, auſſi-bien que ſes jardins. Tous les dieux y avoient leurs ſtatues. On trouvoit un autel dans chaque boſquet. ANN. 361.

Depuis le commencement de la monarchie, la qualité de ſouverain pontife étoit annexée à la puiſſance ſuprême. Je ne ſai ſi les régles auſtères du chriſtianiſme permettoient à des princes chrétiens de prendre ce titre, ou même de ſouffrir qu'on

ANN. 361. le leur donnât. Cependant il ſe lit dans leurs monumens : & Gratien eſt le premier des empereurs qui ait refuſé le pontificat (*a*). Cette dignité rendoit leur perſonne plus reſpectable aux Païens, & mettoit les empereurs à portée de ruiner peu-à-peu le paganiſme ſous prétexte d'en corriger les abus. Ainſi la raiſon d'état & l'avantage même de la vraie religion concouroient à lever leurs ſcrupules. S'abſtenant, comme ils faiſoient, de

(*a*) Dans la premiére édition j'avois ſuivi le ſentiment de Godefroi, de M. de Tillemont, & du P. Pagi, qui traitent de fable ce que dit Zoſime au ſujet du pontificat refuſé par l'empereur Gratien. La diſſertation de M. de la Baſtie que j'ai déja citée m'a convaincu que le fait eſt vrai, & que par conſéquent tous les empereurs juſqu'à Gratien avoient reçû la robbe pontificale. Il n'y a pas beaucoup de modeſtie à convenir que l'on s'eſt trompé en ſi bonne compagnie. *Voiez les mémoires de l'Académie des inſcriptions & belles lettres, tom. XV.*

toute fonction pontificale contraire au chriſtianiſme, ils s'imaginoient pouvoir en conſcience garder un nom qu'ils déteſtoient dans le cœur, en attendant que la politique leur permît de le rejetter. Julien au contraire s'en étoit ſaiſi avec joie, & l'eſtimoit autant & peut-être plus que celui d'auguſte : comme il gouvernoit l'empire par lui-même, il exerçoit en perſonne les fonctions du ſacerdoce païen. Le matin il immoloit une victime au ſoleil, pour honorer ſon retour : le ſoir il lui diſoit adieu par un ſecond ſacrifice. Il rendoit de ſemblables hommages à la lune & aux étoiles pendant la nuit. Il ſacrifioit encore tous les jours à quelque autre dieu ; dans ſon palais, ſi les affaires ne lui permettoient pas de ſortir ; en public, lorſqu'on célébroit une fête. Alors rien ne l'arrêtoit :

ANN. 361.

Liban Or. X. Conſt. 245 & 246.

Greg N. Or. IV. 121.

ANN 361. il couroit au lieu de la ſolemnité. On l'y voioit ſe proſterner devant l'idole, lui baiſer les piés, aller & venir d'un air inquiet & empreſſé, fendre le bois pour l'autel, attiſer le feu, le ſouffler avec la bouche juſqu'à perdre haleine, égorger la victime, lui fouiller dans les entrailles, y chercher l'avenir d'un œil avide, en retirer enſuite ſes mains dégoutantes de ſang, voulant être à la fois & le ſacrificateur & les miniſtres.

Parmi les Païens auſquels il ſe donnoit en ſpectacle, les gens ſenſés avoient peine à tenir leur ſérieux. Mais le peuple étoit charmé de trouver dans le prince ſon propre goût pour les minuties & pour la ſuperſtition. Au reſte Julien n'obligeoit perſonne de prendre part à ſes ſa-

Jul. Ep. LII. crifices. « Qu'on appaiſe d'abord » les dieux, diſoit-il, ſi l'on

» ſouhaite d'être admis à nos ANN. 361.
» ſaintes cérémonies. Gardons-
» nous de penſer ſeulement
» qu'on pût y admettre ceux
» qui n'auroient pas eu ſoin de
» purifier leurs cœurs par des
» ferventes priéres, & leurs
» ames par les expiations con-
» venables. Je ne veux point
» qu'on traîne aux autels les Ga-
» liléens (c'eſt ainſi qu'il appel-
» loit les Chrétiens) ni qu'on
» leur faſſe le moindre tort. Ils
» ſont plus inſenſés que mé-
» chans. Tâchons, s'il eſt poſſi-
» ble, de leur faire entendre rai-
» ſon, & de les gagner par la
» douceur. Nous ne devons pas
» les haïr, mais les plaindre. Ils
» ne ſont déja que trop malheu-
» reux de ſe tromper dans la
» choſe du monde la plus eſſen-
» tielle. »

La compaſſion inſultante & *Greg. N. Or.* les railleries de l'empereur, ſes *III. 53. 54.*

ANN. 361. exhortations, ſes careſſes & ſes bienfaits démaſquérent une foule de prétendus Chrétiens, qui n'aïant embraſſé le chriſtianiſmn, que comme on prend une mode, le quittérent avec la même facilité. Quelques-uns par bienſéance attendirent les premiéres où les ſecondes ſollicitations. D'autres, ſans aucune pudeur, ſe firent un mérite de prévenir les volontés d'un prince, dont la jeuneſſe ſembloit leur aſſurer une fortune brillante & ſolide. Ces vils eſclaves de la faveur ne prévoïoient pas que Dieu confondroit bien-tôt leur malheureuſe politique; & qu'en moins de deux ans ils tomberoient dans la diſgrace, qu'ils regardoient comme le plus grand des malheurs. Des conquêtes ſi aiſées devoient peu flatter Julien: mais la paſſion de faire des proſelytes le rendoit

Liban Or. X. 291.
Socr. l. III. c. 13.
Aſterius Or. III.

moins délicat. Il les accabloit d'honneurs & de dignités. L'apoſtaſie conduiſoit à tout : elle tenoit lieu de mérite : elle couvroit les fautes paſſées, & donnoit droit d'en commettre de nouvelles. Il fit une loi pour exclure les Chrétiens des gouvernemens de provinces, & des emplois militaires, diſant qu'ils ne pouvoient en conſcience remplir ces charges, parce que l'évangile défend de tirer l'épée. La plûpart de ceux qui étoient en place s'accommodérent au tems : mais au milieu d'une prévarication ſi univerſelle, il y eut dans tous les états des Chrétiens généreux, qui ſignalérent leur courage. ANN. 361.

Jovien & Valentinien (a) fu-

(a) Quelques auteurs joignent à Valentinien, Valens ſon frere, qui fut auſſi empereur. Mais celui-ci en perſécutant les Ca-

ANN. 361. rent les plus diſtingués. Ils ſuccédérent depuis à Julien l'un après l'autre, & retrouvérent au centuple, même dans cette vie, ce qu'ils avoient perdu pour J. C. Le premier étoit alors tribun. Il quitta le ſervice ſans balancer: mais Julien qui avoit beſoin de cet officier, ne laiſſa pas de l'emmener en Perſe, & de lui donner de l'emploi. La diſgrace du ſecond ſemble avoir précédé la loi, dont nous venons de parler. Etant capitaine d'une compagnie des gardes, il ne faiſoit point ſcrupule d'accompagner Julien juſques dans les temples, attentif ſans doute à ne prendre aucune part aux actes de religion. Un jour donc que l'empereur arrivoit en gran-

Socrat. lib. ſup. Theod. Lect. c. 16. Sozom. l. v. c. 17.

---

cholique, a rendu ſa mémoire ſi odieuſe, qu'on a preſque oublié l'attachement qu'il témoigna pour le Chriſtianiſme ſous Julien.

de cérémonie au temple de la Fortune, les miniſtres de la déeſſe, rangés en haïe de côté & d'autre dans le veſtibule, firent les aſperſions ordinaires ſur le prince & ſur ſon cortége. Une goute d'eau luſtrale tomba ſur l'habit de Valentinien. Le capitaine des gardes s'écrie qu'il eſt ſoüillé par cette eau impure, & dans le tranſport d'un zèle militaire, donne un coup de poing au miniſtre qui lui en avoit jetté. Valentinien, ſelon pluſieurs auteurs, fut banni & enfermé dans une forteresſe, d'où il ne ſortit que ſous le régne de Jovien (*a*). ANN 361.

Je joindrai Céſarius à ces illuſtres confeſſeurs, quoiqu'il n'ait peut-être quitté la cour qu'aſſez

(*a*) Quelques-uns prétendent que Julien le rappella: d'autres même que Valentinien ne fut point banni.

ANN. 351 long-tems après eux. Il étoit d'une des meilleures maiſons de Cappadoce, & frere de S. Grégoire de Nazianze. S'étant rendu très-habile dans la médecine, il étoit venu dans la capitale, où il effaça bien-tôt les médecins les plus célébres. Conſtance le combla d'honneurs & de biens, l'éleva à la dignité de ſénateur, & le fit, ce ſemble, ſon premier médecin. Céſarius exerçoit ſon art à la cour gratuitement & avec beaucoup de ſuccès. Ses talens n'étoient pas bornés à ſa profeſſion. Aucune ſcience ne lui étoit étrangére, & il en poſſedoit pluſieurs. Il avoit beaucoup d'eſprit, une modeſtie & une ſimplicité charmantes; une ame noble, déſintéreſſée, tendre pour les malheureux. Ces qualités, eſtimables en elles-mêmes, étoient ſanctifiées par un chriſtianiſme ſolide

Greg. Naz. Or. x.

de & pratique. Quoiqu'il ne fût encore que catéchuméne ; au milieu d'une cour arienne & très-corrompuë, il avoit conſervé la pureté de ſa foi, & l'innocence de ſes mœurs. Julien, qui ſouhaitoit paſſionnément de le retenir à ſon ſervice, n'omit rien pour le faire changer de religion. Il eut même avec lui une eſpéce de diſpute réglée en préſence de pluſieurs témoins. Je voudrois qu'une plume énergique comme celle de S. Grégoire de Nazianze, de qui j'emprunte ces particularités, nous eût détaillé cette conférence. Il s'y dit de part & d'autre des choſes ſpirituelles, vives, intéreſſantes. L'empereur avoit l'avantage de la ſupériorité, qu'un ſouverain a toujours ſur ſon ſujet, lors même qu'il ſemble que la diſpute les rend égaux. Céſarius défendoit la Vérité, qui ne con- ANN. 361.

ANN. 361. noît point de ſupérieur. Julien fortifioit ſes ſophiſmes de careſſes & d'offres magnifiques, qui pour bien des gens euſſent été des démonſtrations. Mais Céſarius, armé de ſa foi, ſe joüa d'une vaine dialectique, & ne fut point ébloüi par les promeſſes les plus flatteuſes. Il proteſta qu'il étoit Chrétien, & qu'il le ſeroit toujours. Alors l'empereur retrouvant dans Céſarius le mérite & le zèle de Grégoire ſon frere, qu'il avoit vû à Athènes, ne put s'empêcher de faire leur éloge, en déplorant leur opiniâtreté prétenduë. Il s'écria devant tout le monde : *Heureux pere ! malheureux enfans !* Il ne congédia point Céſarius, ne déſeſpérant pas de le gagner tôt ou tard. Mais celui-ci s'exila lui-même, & ſe retira dans ſa famille.

Les Catholiques ne furent pas

les ſeuls qui montrérent de la fermeté. Maris évêque de Calcédoine, l'un des principaux Ariens, aveugle, & courbé ſous le poids des années, ſe fit conduire au temple de la Fortune, lorſque Julien y ſacrifioit, & lui reprocha publiquement ſon impiété dans les termes les plus durs. Julien l'appella aveugle, & lui dit avec ſon air moqueur: *Ton Dieu le Galiléen ne te rendra pas les yeux. Je le remercie*, repartit l'évêque, *de m'épargner la douleur de voir un apoſtat comme vous.* L'empereur ne répondit rien, faiſant parade d'une patience héroïque, dont il ſut bien ſe dédommager: car il fit punir dans la ſuite très-ſévérement cet évêque. Mais Julien vouloit alors par des traits marqués de douceur & de clémence ſurprendre les Chrétiens, qui le voïant monter ſur le trône,

ANN. 361. *Socr. l. III, c. 12. Sozom. l. V. c. 4.*

ANN. 361

Liban Or. X. p. 290.

s'étoient figuré, de l'aveu de Libanius, qu'il alloit renouveller les cruelles tragédies des Maximiens & des Dioclétiens, & même enchérir sur leurs cruautés.

Sozom. l. V. c. 5. Jul Epist. XXVI. Amm. l. XXII. c. 5.

Il rappella les évêques orthodoxes, & ceux des sectes persécutées, qui avoient été bannis sous Constance, & leur rendit leurs biens confisqués. Il leur permit de retourner dans leur patrie, sans faire mention de leurs églises, afin sans doute de se ménager un prétexte pour inquiéter ceux qu'il jugeroit à propos, (& nous verrons qu'il s'en servit pour exiler S. Athanase) mais son intention étoit qu'ils rentrassent tous dans leurs siéges. Par ce rappel il prétendoit opposer sa modération à l'intolérance de son prédécesseur, & mortifier les Ariens, secte impérieuse & persécutante, qu'il haïssoit encore plus que le reste

des Chrétiens, parce qu'elle avoit été chérie de Conſtance: & ce qui le touchoit davantage, il croioit avancer la ruine de notre religion. Comme il n'en jugeoit que ſur le pié d'un établiſſement humain, il ſe flattoit qu'en tenant la balance égale entre les Catholiques & les Ariens, il entretiendroit une guerre implacable entre ces deux puiſſantes communions: qu'au lieu de ſe réunir contre l'ennemi commun, elles travailleroient à leur deſtruction mutuelle: que les autres partis déja ſubſiſtans, ou qui ſe formeroient à la faveur de la liberté, augmenteroient la confuſion: que le chriſtianiſme déchiré par ſes propres mains, tomberoit dans le décri: que les mœurs s'y corromproient, & qu'on s'en dégoûteroit enfin pour retourner ANN. 361.

Ann. 361. au paganiſme. C'étoit par les mêmes vûes (*a*), qu'il faiſoit venir ſouvent dans ſon palais les évêques & les laïques diviſés ſur la doctrine, & qu'il les exhortoit à terminer leurs différends à l'amiable, pour ſuivre leur religion en paix & en liberté. Il les faiſoit conférer en ſa préſence, joüant le rôle de conciliateur & d'arbitre : & comme ces conférences dégénéroient en diſputes très-vives, il leur crioit : *Ecoutez-moi : les Allemans & les François m'ont bien écouté.*

(*a*) *Utque diſpoſitorum roboraret effectum, diſſidentes Chriſtianorum antiſtites, cum plebe diſcifſâ, in palatium intromiſſos monebat civilius, ut diſcordiis conſopitis quiſque nullo vetante religioni ſuæ ſerviret intrepidus. Quod agebat ideò obſtinatè, ut diſſenſiones augente licentiâ non timeret unanimantem poſteà plebem ; nullas infeſtas hominibus beſtias, ut ſunt ſibi ferales plerique Chriſtianorum, expertus ; ſæpèque dictitabat : Audite me, quem Alamanni audierunt & Franci.* Amm.

Ce pacificateur dangereux eût été bien fâché d'être pris au mot. L'union des Chrétiens l'eût fait trembler. Il regardoit leurs diſcordes comme la reſſource du paganiſme ; parce qu'aïant été témoin de la perſécution arienne, il ſavoit, dit Ammien-Marcellin (*a*), que les bêtes féroces ſont moins acharnées contre les hommes, que la plûpart des Chrétiens contre les Chrétiens qui ne penſent pas comme eux. ANN. 361.

(a) Ammien n'eſt pas le ſeul qui parle ainſi des Ariens. *Τίς οὐκ ἴσασιν ὅτι καὶ θηρίων ἀγριώτεροι τυγχάνουσι οἱ Ἀρειανοί ; Quis neſcit ipſis etiam feris ſæviores eſſe Arianos ?* Athan. hiſt. Arianorum ad monachos, edit. Bened. p. 381. & ſuprà 980. *Οἱ Ἀρειανοὶ καὶ Σκυθῶν ἀμότεροι τυγχάνοντες. Ariani Scythis ipſis crudeliores.*

VIE DE L'EMPEREUR JULIEN.

LIVRE QUATRIÉME.

Ann. 362. TANDIS que Julien commençoit à rétablir l'hellénisme, c'eſt-à-dire, la religion gréque (car on donnoit ce nom à l'idolatrie, & aux Païens celui d'Hellènes ou de Grecs) les calendes de Janvier arrivérent. *Mamertin. Paneg.* C'étoit la coûtume que les con- *Amm. XXII.* 6. 7. ſuls qui entroient en charge vinſſent au palais prendre l'em-

pereur, qui les accompagnoit ensuite au sénat. Mamertin & Névitta vinrent dès l'aurore, craignant que l'empereur ne les prévînt. Il courut au-devant d'eux; & se faisant jour au travers du peuple qui les environnoit, il les embrassa, & les salua avec des termes respectueux (*a*). Il fit avancer leurs litiéres jusque dans l'intérieur du palais, & se mêlant à la foule de leurs amis & de leurs cliens, les conduisit à pié au sénat, où Mamertin prononça le panégyrique que nous avons encore. Deux jours après, le même consul donnant au peuple les jeux du cirque, on amena les esclaves qui devoient, suivant l'ancien usage, être mis solemnellement en liberté. Julien, qui étoit présent, les af- Ann. 362.

(*a*) *Avec consul amplissime.*

Ann. 362. franchit. Sur quoi quelqu'un l'aiant averti que cette fonction appartenoit au conſul, à l'inſtant il ſe condamna lui-même à paier dix livres d'or : amende impoſée par les loix à tout magiſtrat, qui entreprenoit ſur la juriſdiction d'un autre.

Lib. Or. x. p. 298. 299. Socr. l. III. c. 1. Amm. ubi ſup. Jul. Ep. XV.

Conſtance avoit traité le ſénat avec hauteur. Il mandoit les ſénateurs, non pour les conſulter, mais pour leur déclarer ſéchement ſes volontés. Jamais il ne les faiſoit aſſeoir, ni n'alloit à leurs aſſemblées. Julien au contraire s'y rendoit aſſiduement ; vouloit que chacun opinât avec pleine liberté : & comme il avoit du goût & du talent pour haranguer, il parloit ſur les affaires qui ſe préſentoient, tantôt avec le laconiſme & la gravité d'un prince, tantôt avec l'étenduë & les mouvemens d'un orateur ; s'e-

xerçant & réüſſiſſant en tout genre d'éloquence. Il paſſoit les nuits à compoſer ſes diſcours. Depuis Jules-Ceſar, c'eſt le premier & le dernier des empereurs, qui ait fait communément des harangues dans le ſénat. Un jour qu'il étoit dans le feu de l'action (*a*), on lui annonça l'arrivée de Maxime. Dans le momenr il ſaute de ſon ſiége (*b*), & court de toutes ſes forces à la rencontre de ce philoſophe, qui étoit encore loin, l'embraſſe avec mille démonſtrations de tendreſſe, & l'améne au ſénat, quoiqu'il ne fût pas ſénateur. Mais Julien croïoit lui être redevable de l'empire ;

ANN. 361.

(a) λέγοντος αὐτοῦ. Liban.

(b) *Exſiluit indecorè : & qui eſſet oblitus effuſo curſu à veſtibulo longè progreſſus, exoſculatum ſuſceptumque reverenter ſecum induxit ; per oſtentationem intempeſtivam nimius cupiator inanis gloriæ*, Amm.

Ann. 361. & ne pouvoir ſe paſſer de ſes conſeils. Etant encore dans les Gaules, il l'avoit ſouvent invité à ſe rendre auprès de lui. « Ecri-» vez-moi, lui dit-il dans une lettre, dont il ſeroit difficile de fixer l'époque : mais écri-» vez-moi continuellement, ou » plûtôt venez me trouver. Sa-» chez que, pendant votre ab-» ſence, je ne vis que dans le » tems où je lis vos lettres. » Il ne fut pas plûtôt empereur, qu'il lui dépêcha une eſcorte honorable pour le conduire à la cour.

Eunap V. Maxim. p 77. & ſeq. Id. V. Chryſanth. pags 247. & ſeqq.

Maxime étoit alors à Sardes, capitale de Lydie, avec Chryſanthe cet autre diſciple d'Edéſius, dont nous avons déja parlé. La lettre d'invitation étant commune pour l'un & pour l'autre, ils emploïérent les myſtéres de la théurgie pour ſavoir s'ils devoient entreprendre le voïage. Aiant procédé dans l'o-

pération avec toute la méthode & toute la circonſpection poſſibles, ils virent les ſignes les plus effraïans : & ces ſignes étoïent ſi clairs, dit Eunape, qu'un homme de la lie du peuple les eût compris. Chryſanthe changea de viſage & fut conſterné. *Cher ami*, dit-il à Maxime, *je ne dois pas ſeulement demeurer ici, mais encore me cacher dans les entrailles de la terre.* Maxime ſe raſſurant lui répondit. *Chryſanthe, je ne vous reconnois plus. Avez-vous oublié nos grands principes ? Des Hellènes parfaits comme nous ne doivent pas s'arrêter aux premiers ſignes qui ſe préſentent. Il faut faire violence aux dieux & les forcer de vouloir ce que nous voulons. Vous êtes peut-être aſſez hardi pour le tenter, & aſſez habile pour réuſſir*, reprit Chryſanthe. *Pour moi je trouve que leur volonté eſt trop marquée : je* ANN. 362.

ANN. 361. *n'oſerois y réſiſter.* Aïant parlé de la ſorte, il quitta Maxime. Celui-ci ne ſe rebuta point, & s'opiniâtra à fatiguer ſes dieux, juſqu'à ce qu'il crût en recevoir des réponſes favorables à ſon ambition. Mais ces préſages mandiés & extorqués par importunité, ne firent aucune impreſſion ſur Chryſanthe. Il laiſſa partir Maxime, & dans la ſuite il demeura toujours inébranlable, malgré les inſtances réitérées de Julien. Ce prince voïant que les lettres, qu'il écrivoit & à Chryſanthe & à Mélite (*a*) ſa femme, étoient inutiles, ne le preſſa plus : il ſe contenta de le faire ſouverain pontife de Lydie, & Mélite grande-prêtreſſe. Mais ſoit que ce philoſophe eût effectivement découvert par le moïen de la

(*a*) Mélite étoit couſine d'Eunape.

théurgie, comme le prétend Eunape, que le chriſtianiſme remonteroit bien-tôt ſur le trône, ſoit qu'à tout évenement il crût qu'il étoit plus ſûr de ménager les Chrétiens; il ne ſe laiſſa pas entraîner au zèle fougueux de tant d'autres, qui ſe repentirent peu de tems après de n'avoir pas imité ſa politique. Chryſanthe uſa ſi ſobrement du pouvoir que lui donnoit ſa dignité, que dans la province on ne s'apperçut preſque d'aucun changement par rapport à la religion, ni pendant la vie ni après la mort de Julien. ANN. 362

Le départ de Maxime mit toute l'Aſie en mouvement. Les magiſtrats & les perſonnes les plus qualifiées couroient avec le peuple rendre leurs hommages à ce favori. Quand il entroit dans une ville, les ruës & les places publiques étoient

ANN. 362. si remplies, qu'il avoit peine à percer la foule. On lui prodiguoit les applaudiſſemens, les acclamations & tout ce qui étoit d'uſage dans les réceptions ſolemnelles. Tandis que les hommes complimentoient Maxime, la femme de ce philoſophe recevoit les viſites des femmes, qui venoient lui faire leur cour par une porte dérobée. Elles la félicitoient ſur ſon bonheur, & la conjuroient de vouloir bien ſe ſouvenir d'elles. En un mot, depuis Sardes juſqu'à Conſtantinople, le voiage de Maxime fut un triomphe continuel.

Eunap. V. Max. 79. & ſeqq. V. Oroſ. 148. & ſeqq. V. Priſc. 91 & ſeqq. Liban. de vitâ ſuâ 52.

Maxime parut à Conſtantinople avec éclat. Il ne quittoit point Julien, & tous deux paſſoient enſemble les jours & les nuits à conſulter les dieux. Il gouvernoit & l'empereur & l'empire ; mais ſa prétenduë

philoſophie ne tint pas contre la faveur. On lui vit bien-tôt des airs de hauteur & des habits trop recherchés. Julien ſeul ne s'appercevoit pas d'un changement qui choquoit les Païens mêmes. Ce fut à la ſollicitation de Maxime, que l'empereur fit venir de Gréce un autre Platonicien, ſorti de la même école, nommé Priſcus. C'étoit un homme peu communicatif, & myſtérieux ſur ce qu'il ſavoit, juſqu'à traiter de prodigues & de profanateurs ceux qui aimoient à faire part de leurs lumiéres. Mais lorſqu'il daignoit s'ouvrir, on trouvoit en lui une profonde connoiſſance des ſyſtèmes des anciens. La cour ne le gâta point, & loin de devenir courtiſan, il tâcha de rendre les courtiſans philoſophes. ANN. 362.

La ſuite fit voir que Chryſanthe avoit pris le meilleur parti,

ANN. 362. Maxime & Priſcus furent inquiétés ſous le regne de Valens. L'innocence du ſecond fut auſſitôt reconnuë. Mais on redemandoit au premier des ſommes immenſes, qu'on l'accuſoit d'avoir volées. Il languit longtems dans les priſons, où il ſouffrit, ſelon Eunape, les outrages & les tourmens les plus cruels. Sa femme, dont le même hiſtorien fait un grand éloge, juſqu'à dire qu'elle étoit infiniment plus habile & plus philoſophe que ſon mari, étoit témoin de ſes malheurs. Il la pria un jour d'aller lui acheter du poiſon. Elle le fit, & prépara le breuvage. Lorſque Maxime le demanda, elle en but elle-même & mourut. Maxime jugea à propos de lui ſurvivre, & fut mis peu après en liberté. Il reparut dans le monde avec quelque crédit. Mais aïant été

impliqué dans une affaire de magie, le proconſul d'Aſie, nommé Feſtus, ne lui donna pas le tems de mourir d'une maladie, dont il ne pouvoit réchapper, & lui fit trancher la tête à Ephèſe. Telle fut la fin de cet homme pernicieux, qu'on doit regarder comme le principal auteur de l'apoſtaſie de Julien. ANN. 362.

Ce prince ne ceſſoit d'écrire à tous les philoſophes, qu'il connoiſſoit de réputation ou autrement, des lettres pleines de reproches obligeans (*a*), ſur ce qu'ils différoient à le venir joindre. Ils accouroient avec de *Greg. N. Or. IV 120 121. Eunap V. Max. 81. Socr. L. III. c. 1.*

(*a*) On compte d'ordinaire S. Baſile entre les ſavans que Julien appella à ſa cour: & l'on ajoûte que ce ſaint rejetta les offres de l'empereur. On trouve en effet parmi les lettres de ce prince une lettre d'invitation très-preſſante, écrite à un nommé Baſile, dont Julien paroît faire beaucoup de cas. Mais le nom de Baſile n'étoit pas rare: & dans toute la piéce il n'y a pas un mot qui

ANN. 362. grandes idées de fortune. L'empereur les careſſoit, les faiſoit manger avec lui, buvoit à leur ſanté, les appelloit ſes camarades. Mais cet accüeil n'étoit ſouvent qu'une comédie. Pluſieurs, lorſqu'ils s'imaginoient être au comble de la faveur, ſe voïoient congédiés tout à coup, ſans ſavoir de quoi ſe plaindre davantage, ou de leur crédulité, ou du caprice de Julien. D'autres plus heureux étoient mis en place, ou reſtoient à la ſuite de l'empereur, qu'ils enivroient de leurs flatteries, & qui les ſurpaſſoit lui-même. Ils s'autoriſoient de ſes éloges à ne plus tarir ſur

porte à croire qu'elle ſoit adreſſée à Baſile le grand. Quant aux lettres de Julien à S. Baſile & de S. Baſile à Julien, qui ſont imprimées parmi les ouvrages de ce Pere, elles ſont indignes de l'un & de l'autre, & par le ſtyle, & par les choſes qu'elles contiennent. La ſuppoſition ſaute aux yeux. Ainſi je n'en ai fait aucun uſage.

leurs propres loüanges. La plûpart n'avoient rien de philoſophe que la barbe & l'habit, ni d'autre mérite qu'une haine implacable contre les Chrétiens. ANN. 362.

On ne peut douter que leurs conſeils n'aient influé dans la perſécution, & en particulier dans le deſſein que forma l'empereur de condamner les Chrétiens à l'ignorance, en les empêchant d'étudier ou d'enſeigner les ſciences des Grecs. Le complot de concentrer dans le paganiſme toute la littérature, & de poſſéder excluſivement avec ceux de leur religion le bel eſprit & la pureté du langage, étoit digne d'une cabale de faux ſavans & de ſophiſtes, qui ſe voioient effacés par S. Baſile, S. Grégoire de Nazianze, Diodore de Tarſe, les deux Apollinaires, & quelques autres. Julien, très-capable de cette ſorte

Greg. Naz. Or. III. 96. 97. &c.
Theodoret. l. III. c. 18.
Sozom. l. V. c. 18.
Socr. l. III. c. 16.
Ruſin. l. X.
Aug. de Civ. Dei l. XVIII. c. 52.

ANN. 362. » ſuivre la religion de leurs an-
» cêtres. » Mais par ces jeunes gens incertains de la route qu'ils doivent tenir, il faut entendre ceux qui ſeroient parfaitement indécis, & qui ne profeſſant point l'idolatrie, ne profeſſeroient pas non plus le chriſtianiſme : ou Julien fit une autre loi pour défendre les études aux Chrétiens. Rien n'eſt mieux at-

---

cet empereur avoit fait d'autres défenſes, que celles qui ſont contenuës dans la loi que nous avons. Au reſte Ammien, tout idolâtre qu'il eſt, cenſure durement la conduite de Julien, liv. XXII ch. 10. *Illud autem erat inclemens, obruendum perenni ſilentio, quod arcebat docere magiſtros rhetoricos & grammaticos ritûs chriſtiani cultores.* Et liv. XXV. ch. 4. *Jura condidit non moleſta.... præter pauca. Inter quæ erat illud inclemens, quod docere vetuit magiſtros rhetoricos & grammaticos Chriſtianos, ni tranſiſſent ad numinum cultum.*

Ces deux paſſages ſont équivoques, & l'hiſtorien, comme le remarque M. de Tillemont, s'eſt peut-être exprimé d'une maniére ambiguë pour épargner un peu la mémoire du Julien.

reſté

teſté dans l'hiſtoire que cette dé- ANN. 362.
fenſe. On ſait les motifs qu'il en alleguoit, n'oſant pas peut-être dire les véritables. « Il n'ap-» partient qu'aux Grecs de par-» ler purement la langue gré-» que, » diſoit-il, abuſant de la double ſignification du mot d'Hellènes, qui ſignifioit & les Païens & les Grecs. « Les Gali-» léens, qui ont pour principe » de croire à l'aveugle, doivent » ſe tenir dans l'ignorance, & » dans la barbarie de leur ori-» gine. » Mais les ſectateurs de cette doctrine barbare & ruſtique, comme il l'appelloit, poſſédoient dans leur ſociété toutes les vertus, ſoutenuës par une ſage diſcipline : & le contraſte de leurs mœurs avec celles des idolâtres décréditoit plus l'helléniſme, que Julien avec toute ſa puiſſance ne pouvoit l'accréditer.

ANN. 362.

Il le ſentit ; & voïant que c'étoit peu que de relever les temples, il projetta d'oppoſer vertus à vertus, & diſcipline à diſcipline. Perſonne n'avoit encore ſongé à s'ériger en réformateur d'une religion, où la morale avoit toujours été étrangére, & du reſſort de la philoſophie ; d'une religion, dis-je, dépourvuë de motifs pour le bien, pleine d'exemples pour le mal ; dont la lettre étoit ſcandaleuſe, & les allégories poſtiches, arbitraires & forcées. C'étoit vouloir faire porter à la folie les livrées de la ſageſſe. Cependant il s'y prit d'une maniére ſenſée pour exécuter ce deſſein. Car comme dans toute religion la ferveur & le relâchement des peuples ont leur principale ſource dans le bon ou le mauvais exemple de ceux qui en ſont les miniſtres, il éta-

Greg. Naz. Or. III. 101. & ſeqq. Soz. l. v. c. 16.

blit pour fondement de la réforme, celle des pontifes & des prêtres. Voici quelques-unes des régles qu'il fit à ce ſujet, ou pour mieux dire, qu'il voulut dérober aux Chrétiens. ANN. 362.

» On ne doit, dit-il, élever au » ſacerdoce que les plus gens » de bien de chaque ville. Dans » ce choix on n'aura d'égard ni » à la naiſſance, ni aux richeſſes. » On ne cherchera que les qua- » lités eſſentielles, qui ſont l'a- » mour des dieux & celui des » hommes. On connoîtra que » celui qu'on veut choiſir, aime » les dieux, s'il imprime ce » même amour à ceux qui l'en- » vironnent. Il aime les hom- » mes, s'il tâche de faire du bien » à tous; s'il donne gaïement de » ſon indigence même. Un prê- » tre doit ſervir les dieux com- » me étant toujours en leur pré- » ſence & ſous leurs yeux, qui

Jul. Frag. Orat ſive Epiſtola. *Ep.* XLIX. *Ep.* LXII.

ANN. 362. » pénétrent le fond des cœurs.
» Il faut que ſa vie ſoit une in-
» ſtruction continuelle, & la
» preuve de ce qu'il enſeigne.
» C'eſt peu pour lui de s'abſte-
» nir des actions honteuſes. Sa
» langue & ſes oreilles doivent
» être en garde contre ce qui
» allarme la pudeur. Il doit ban-
» nir toute raillerie indécente
» & tout diſcours libertin. Qu'il
» n'aille ni au cabaret ni aux
» ſpectacles. Que la porte de ſa
» maiſon ſoit fermée aux co-
» médiens, aux danſeurs, aux
» pantomimes, à ceux qui con-
» duiſent les chars dans le cir-
» que. La ſeule étude qui con-
» vienne à ſon état eſt la phi-
» loſophie, non celle des Epi-
» curiens & des Pyrrhoniens,
» dont, graces aux dieux, les
» livres ſont perdus pour la plû-
» part; mais cette philoſophie
» qui poſe pour principes : qu'il

» y a des dieux ; qu'ils pren- ANN. 362.
» nent soin des choses humai-
» nes ; qu'ils ne sont ni malfai-
» sans, ni jaloux, ni sujets aux
» passions que les poëtes leur
» ont attribuées, en se désho-
» norant eux-mêmes. On peut
» encore lire l'histoire, mais
» nullement ces fictions dange-
» reuses, qui roulent sur des
» intrigues d'amour. Un hom-
» me consacré aux dieux ne
» peut trop veiller sur ses pen-
» sées. Il est obligé d'appren-
» dre les divins cantiques, qui
» ont été composés par inspi-
» ration, & de prier plusieurs
» fois le jour en public & en
» particulier. Il seroit dans l'or-
» dre qu'il sacrifiât tous les jours.
» Dans les sacrifices publics il
» ne faut rien innover, mais
» s'en tenir scrupuleusement aux
» rites anciens. Quand les prê-
» tres sont de service dans les

ANN. 362. » temples, ils doivent vivre » avec une pureté encore plus » grande, demeurer dans l'en- » ceinte ſacrée le nombre de » jours marqué, pratiquer tou- » res les nuits les purifications » ordonnées, méditer la ſageſſe, » prévoir & préparer ce qui » concerne le culte divin. Lorſ- » qu'ils ſont retournés à la vie » commune, ils peuvent voir » leurs amis & ſe trouver à des » feſtins, pourvû que ce ſoit » chez des perſonnes diſtinguées » par leur vertu. Ils peuvent » paroître dans les places pu- » bliques, mais rarement; voir » le gouverneur & les magiſ- » trats; mais pour parler en fa- » veur des malheureux. Il con- » vient qu'ils ſoient vétus ma- » gnifiquement dans les tem- » ples; ſimplement par tout ail- » leurs. Qu'ils aient ſoin d'inſ- » ſtruire les peuples ſur l'obliga-

» tion de faire l'aumône : car » il eſt honteux que les Gali- » léens nouriſſent leurs pauvres » & les nôtres. Les prêtres indig- » nes ſeront dépoſés ; mais tant » qu'ils ſont en place, il faut les » reſpecter quels qu'ils ſoient. »

ANN. 362.

C'eſt ainſi que Julien s'exprime dans le long fragment qui nous reſte d'une lettre qu'il écrivoit à un pontife, & dans une autre lettre adreſſée au grand-prêtre de Galatie, nommé Arſacius. Nous avons encore quelques lignes d'une troiſiéme, par laquelle, en qualité de ſouverain pontife, il ſuſpend pour trois mois un prêtre, qui avoit commis une faute. Il étoit réſolu d'introduire dans les temples, des inſtructions réglées ſur les myſtères & ſur la morale ; des formules de prières, qu'on réciteroit à deux chœurs, pour certaines heures & pour certains

Greg. N. & Sozom. ubi ſup.

ANN. 362. jours ; la diſcipline de la pénitence ; en un mot toute la police de l'égliſe. On dit que de nos anciens uſages, il n'y en avoit point qu'il admirât plus, que celui des lettres eccléſiaſtiques, à la faveur deſquelles tout Chrétien étoit reçu comme frere, & défraïé en quelqu'endroit du monde qu'il allât, s'il s'y trouvoit des Chrétiens. Julien vouloit auſſi fonder des monaſtères de l'un & de l'autre ſexe, & ſur-tout des hôpitaux. Car il étoit forcé d'avoüer que rien n'avoit donné plus de luſtre & d'avantage au chriſtianiſme, que l'hoſpitalité & le ſoin des pauvres ; devoirs ſi négligés des Païens, qu'il eſt aiſé de juger combien l'étoient d'autres vertus moins éclatantes & moins naturelles. Tous ces projets s'évanoüirent à la mort de Julien. Les Païens n'eurent pas le loiſir

de s'exercer à contrefaire les vertus chrétiennes. La copie fût demeurée fort au-deſſous de l'original : & quand elle auroit reſſemblé juſqu'à certain point, ce n'eût jamais été qu'une copie. Les Chrétiens n'eurent pas le tems non plus de tomber dans l'ignorance. Mais le chriſtianiſme avoit fait ſes preuves. Il s'étoit établi ſans le ſecours des lettres profanes : & l'expérience avoit dû convaincre qu'il pouvoit également s'en paſſer & en ſanctifier l'uſage. ANN. 362.

Parmi les profeſſeurs qui fermérent leurs écoles à l'occaſion de l'édit de Julien, on diſtingue le ſophiſte Prohéréſius, qui enſeignoit à Athènes, & dont la réputation s'étendoit par tout l'empire. La ville de Rome lui avoit élevé une ſtatuë de grandeur naturelle, avec cette inſcription : LA REINE DES *Eunap. V. Prohæreſ. p. 123-126. Hieron Chronic. Suidas. Sozom. l. VI. c. 18.*

ANN. 362. VILLES AU ROI DES ORATEURS. Il avoit reçu de l'empereur Conſtant, frere de Conſtance, le titre honoraire (*a*) de meſtre de camp des armées romaines. Julien qui eſtimoit ſa probité (*b*), & comparoit ſon éloquence à celle de Périclès, cet Athénien ſi connu dans l'hiſtoire de l'ancienne Gréce, l'excepta, dit on, de la loi générale, & lui permit de conſerver ſa chaire ſans changer de religion. Prohéréſius eut la délicateſſe de ne point uſer d'un pri-

(*a*) Προετίθηκε τὸ μέγιστον τῶν ἀξιωμάτων στρατηγὸν ἐπιτρέψας καλεῖσθαι. *Primariam dignitatem adjecit, & caſtrorum præfectum vocari permiſit.* Eunap.

(*b*) Τί δὲ ἐγὼ τὸν ἄριστον ἄνδρα Προαιρέσιον οὐκ ἀσπάζομαι; &c. τ. λ. *Cur ego Probateſiam optimum virum non ſalutabo? hominem, ita in dicendo copioſum & abundantem, ut flumina, cùm in patentes campos influunt: hominem æmulantem eloquentiâ Periclem, niſi quod Gracum nec conturbat nec permiſcet.* Jul. Ep. 11. ad Probæreſ.

vilége qui pouvoit rendre ſa foi ANN 362.
ſuſpecte. Eunape admirateur & diſciple de ce ſophiſte, mais grand ennemi des Chrétiens, raconte la choſe autrement. Il dit que Prohéréſius n'aiant plus la liberté d'enſeigner, parce qu'il paſſoit pour être Chrétien (a), pria un pontife, c'étoit ſans doute celui d'Eleuſine, de conſulter les dieux, pour ſavoir ſi la proſpérité des Grecs ſeroit de longue durée. Le pontife lui répondit qu'il ne falloit pas s'en flatter : ce qui fit que Prohéréſius ſe tint en repos, dans l'attente d'une révolution prochaine. Julien pour le mortifier affectoit depuis de le mettre au-deſſous de Libanius, quoique divers connoiſſeurs appellaſſent de ce ju-

(a) Τότων τῶ παιδείαν ἐξαρχέιν ἐκώλυε· ἐδόκει γὰρ εἶναι χριστιανός. *Docendi munere excluſus, Chriſtianus enim habebatur:* Eunap.

ANN. 362. gement de l'empereur en préſence de l'empereur même. On rapporte que ce prince envoïa aux plus illuſtres des évêques l'ouvrage de Diodore de Tarſe, compoſé en faveur de la religion chrétienne, & qu'il y joignit ces trois mots, *anegnon*, *egnon*, *categnon* (a). *J'ai lû, j'ai compris, j'ai condamné.* Quelqu'un, on dit que ce fut S. Baſile, lui répliqua ſur le même ton (*b*) : *Vous avez lû, mais vous n'avez pas compris : car ſi vous aviez compris, vous n'auriez pas condamné.* Tels étoient les préliminaires de la perſécution, qui devenoit de jour en jour plus marquée. J'en vais raſſembler les principaux traits, ſans m'aſſervir à l'ordre du tems.

(a) Ἀνέγνων, ἔγνων, κατέγνων.

(b) Ἀνέγνως, ἀλλ' οὐκ ἔγνως· εἰ γὰρ ἔγνως, οὐκ ἂν κατέγνως.

On rendoit aux images des empereurs, auſſi-bien qu'à leurs perſonnes, des hommages qu'on appelloit adoration. Ce n'étoit point un culte religieux : & les Chrétiens ne faiſoient pas difficulté de s'y aſſujettir. Julien, qui mettoit tout à profit pour le paganiſme, ſe fit repréſenter avec ſes dieux. Dans un de ſes tableaux, par exemple, on voïoit Jupiter ſortant d'un nuage lui offrir le diadème & la pourpre. Mars & Mercure regardoient le prince avec complaiſance, & paroiſſoient applaudir à ſon éloquence & à ſa valeur. Les Chrétiens étoient ainſi dans la triſte alternative de paroître ou adorer les dieux ou manquer de reſpect pour l'empereur. Ces images étant expoſées à la vénération publique, le peuple, ſans faire réflexion à leurs accompagnemens dan-

ANN. 362.

Greg. Naz. Orat. 11. p. 83. & 84.

Sozom. l. V. c. 17.

ANN. 362. gereux, leur rendoit les honneurs accoutumés : & Julien ſe ſavoit bon gré de le familiariſer inſenſiblement avec les idoles. Ceux qui avoient aſſez de lumiére pour voir le piége, & de conſcience pour refuſer d'y donner, étoient traités de rebelles, & punis comme criminels de leze-majeſté.

Greg. N. ib. p. 99. & ſeqq. Sozom. ibid. Theodoret. l. III, c. 15, 16.

Julien emploïa un artifice à peu près ſemblable, pour faire tomber ou dans l'idolatrie, ou dans la déſobéiſſance, ceux de ſes ſoldats, que ſon exemple n'avoit point entraînés. Il avoit ôté du principal des drapeaux, nommé *labarum* (*a*), le mono-

(*a*) On ignore l'étymologie du mot *Labarum* ou *Laborum*. Le monogramme de Chriſt eſt un chiffre, ou un unique caractère formé des deux lettres Gréques X. & P. C'eſt l'abrégé de ΧΡΙΣΤΟΣ. Julien remit dans les drapeaux les anciennes lettres latines, S. P. Q. R.

gramme de J. C. qu'on y voioit depuis Conſtantin. Il ne s'étoit pas contenté de rétablir le *labarum* dans ſa premiére forme; il avoit mis dans les autres drapeaux la figure de quelque dieu. Pour tirer parti de ce changement, un jour qu'il devoit diſtribuer de l'or à ſes troupes, il parut aſſis ſur ſon tribunal, environné de ſes profanes drapeaux, aiant à côté de lui des charbons allumés & de l'encens. Chaque ſoldat venoit à ſon tour baiſer la main de l'empereur, & recevoir ſa libéralité: mais auparavant on l'obligeoit à jetter dans le feu quelques grains d'encens. Il y en eut, ſelon Sozomene, qui refuſérent hautement d'acheter à ce prix la largeſſe qu'on leur vouloit faire. D'autres, aiant été avertis à tems, feignirent d'être malades, & s'abſentérent. La plûpart ANN. 362.

ANN. 362. ébloüis de l'éclat de l'or, & interdits par la préſence de l'empereur, n'eurent pas la force de reculer, & contractérent un engagement funeſte, qu'ils n'oſérent rompre depuis. Pluſieurs, par un excès de ſimplicité, crurent de bonne foi ce que leur diſoient des gens apoſtés : que ce feu & cet encens étoient un ancien cérémonial qu'on renouvelloit, & qui ne tiroit point à conſéquence pour la religion.

Quelques-uns de ceux qu'on avoit ainſi trompés, s'étant mis à table, invoquérent ſelon la coutume le nom de Jeſus-Chriſt, & firent le ſigne de la croix ſur leurs coupes, avant que de boire. Leurs camarades leur dirent qu'ils trouvoient étrange de les entendre invoquer celui qu'ils venoient de renoncer. Ces paroles leur deſillérent les ïeux,

Pénétrés de la plus vive douleur, ils s'arrachent les cheveux, & courent à la place publique, proreſtant à la face du ciel & de la terre, qu'ils ſont Chrétiens, qu'on les a ſurpris; mais que leur ame n'eſt point complice de la faute de leur main. Ils entrent dans le palais, tiennent à Julien le même langage, & le conjurent de laver dans leur ſang le crime qu'il leur a fait commettre. Ils lui jettent ſon or, exhorrant les autres ſoldats à les imiter. L'empereur dans un premier mouvement commande qu'on les mene au ſupplice : mais voïant qu'ils ſeroient honorés comme martyrs, il leur fit grace de la vie, & les relegua aux extrémités de l'empire. ANN. 361.

Julien priva les eccléſiaſtiques des immunités que Conſtantin & ſes enfans leur avoient ac- Sos. l. v. c. 5. Greg. N. Or. III. 85. 87. Jul. Epiſt. XXIII.

ANN. 362. cordées, & dépouilla les égliſes des revenus que ces mêmes princes avoient aſſignés pour la ſubſiſtance du clergé & des pauvres. Il ordonna que ceux qui avoient vécu de ces pieuſes liberalités rendiſſent ce qu'ils avoient reçu. Ni les veuves ni les vierges n'etoient à l'abri de ces odieuſes pourſuites. Ceux qui avoient eu part à la deſtruction des temples étoient condamnés à les rétablir ou bien à en païer le prix. Une infinité de gens, évêques, clercs & laïques, ſe trouvoient coupables de ce crime prétendu; & ne pouvant ni ne voulant le réparer, étoient appliqués à des tortures affreuſes, & jettés dans des priſons, d'où ils ſembloient ne pouvoir ſortir, que par la mort qu'on leur refuſoit, ou par l'apoſtaſie, qui eſt plus terrible à un Chrétien

que la mort ; en ſorte que ſi cette perſécution n'étoit pas ſi générale que les précédentes, elle pouvoit paſſer pour plus cruelle à certains égards. Si l'on y verſoit moins de ſang, la patience des perſécutés étoit expoſée à de plus longues épreuves. On s'efforçoit de leur ravir la conſolation & la gloire de ſouffrir comme Chrétiens. On mettoit à la queſtion les miniſtres des égliſes, pour les obliger d'en découvrir les richeſſes & les vaſes ſacrés. Car l'empereur les faiſoit enlever dès qu'il trouvoit des prétextes, & les Chrétiens abuſant, ſelon ſes intentions, de la liberté, qu'il leur avoit laiſſée comme un piége, lui en fourniſſoient quelquefois de plauſibles. *Leur admirable loi*, diſoit-il, *promet aux pauvres le roiaume des cieux : il eſt juſte de leur en faciliter la route. La pau-* ANN. 361.

ANN. 362. *vreté les rendra ſages en ce monde, & les fera regner en l'autre.*

Socr. l. III. c. 15. Sozom. l. V. c. 11. Greg. Naz. Or IV. Acta S. Basil Anc. apud Ruinart.

Quelques-uns, animés d'un zèle exceſſif, abattoient les autels, briſoient les ſtatuës, renverſoient l'appareil des ſacrifices, & les temples mêmes, ſans ſonger que les tems & les loix avoient changé; & que ce qui avoit été permis ſous Conſtance étoit ſous Julien une entrepriſe contre l'ordre public & contre la religion régnante, qu'il n'eſt jamais permis d'attaquer par voies de fait. D'autres au milieu des fêtes païennes déclamoient contre les dieux, & tenoient des diſcours hardis, qu'on ne manquoit pas d'empoiſonner pour leur en faire des crimes d'état. Ils périſſoient dans les ſupplices. Leur conſtance à les endurer, quoiqu'ils puſſent s'en garantir en renonçant à la foi, effraïoit les perſécuteurs, & rec-

tifioit la conduite extraordinaire de ces martyrs. ANN. 362.

En divers endroits, sur-tout en Orient où le climat échauffe plus les esprits, les Païens enflés de leur fortune présente insultoient publiquement les Chrétiens; qui de leur côté se souvenant moins des régles de l'évangile, que de leur prospérité passée, rendoient injure pour injure, & insulte pour insulte. Des paroles on en venoit aux coups, & des coups à la sédition. Plusieurs Chrétiens demeuroient morts ou blessés sur la place. Les églises étoient pillées, brûlées, démolies ou profanées; les tombeaux des saints renversés; leurs os jettés au feu avec des ossemens d'animaux, & leurs cendres dispersées. Les idolâtres de Palestine & de Phénicie commirent des cruautés qu'on auroit peine à croire, même sur la foi *Theodoret. l. III. c. 6. 7. Greg. Naz. Or. III. Sozom. l. V. c. 9.*

ANN. 362. des auteurs originaux, ſi l'on ne ſavoit d'ailleurs de quoi eſt capable une populace irritée, chez qui le zèle de religion s'eſt tourné en rage, & étouffe tout ſentiment humain. Ils ouvrirent le ventre à des prêtres & à des vierges; & jettant de l'orge ſur leurs entrailles, ils prenoient plaiſir à les faire dévorer par les animaux qu'on nourrit de cette eſpéce de grain. A Héliopolis, ville ſituée au pié du Liban, on vit des hommes goûter aux entrailles des vierges ſacrées, arracher le foïe à un diacre nommé Cyrille, & en manger en public. On peut lire dans les hiſtoriens eccléſiaſtiques le détail de ces horreurs. Mais je ne dois pas omettre ce qu'ils atteſtent: que la vengeance divine éclata bientôt ſur ces monſtres. Les dents leur tombérent toutes à la fois, la langue & les ïeux leur pour-

rirent. Ils moururent après avoir ANN. 362.
souffert mille morts, & montré par un long supplice, qu'il est un Dieu protecteur du christianisme & de l'humanité.

Julien environné des Païens pouvoit ignorer une partie de leurs fureurs : mais il excusoit l'autre sur le zèle & sur l'intention de ceux qui alloient au-delà de ses ordres. Quelquefois même il devenoit leur apologiste. Les habitans de Gaza en Palestine avoient mis en piéces quelques Chrétiens, & exercé sur les restes de leurs corps les barbaries qu'on exerçoit ailleurs sur les reliques des martyrs. Le gouverneur de la province étoit un de ces hommes indécis entre leur devoir & leur fortune, qui voudroient allier l'un & l'autre ; & qui sous le regne de l'injustice croient, en faisant beaucoup de mal, acquérir le droit de faire

Greg. Naz. Sozom. ubi supra. Socr. l. III. c. 14.

ANN. 362. un peu de bien impunément. Il avoit mis en priſon un petit nombre des Païens les plus ſéditieux, aptès avoit condamné à mott pluſieurs Chrétiens. La ville de Gaza, qui attendoit de la part de l'empereur les châtimens les plus ſévéres, fut agréablement ſutpriſe, en apptenant que le gouverneur étoit diſgracié & banni pout avoit maltraité les Païens. *Falloit-il*, lui dit Julien, *empriſonner des Grecs pour s'être vengés de quelques Galiléens, qui avoient outragé tant de fois leurs perſonnes & leurs dieux ?* C'eſt ainſi qu'il ſe dépoüilloit de la qualité de pete commun, & armoit ſes ſujets les uns contre les auttes, au hazard d'ébtanler tout l'empire. Lorſque les Chtétiens lui repréſentoient les vexations auſquelles ils étoient expoſés : *Avez-vous ſujet de vous plaindre ? Tout*

Chrétien

Chrétien eſt appellé à la ſouffrance, leur répondoit-il, rendant inutiles par le déni de juſtice, & par ſes railleries amères, les défenſes générales de perſécuter & de contraindre. En effet la volonté du prince eſt toujours mieux exécutée que ſes loix: & ce n'eſt point à un langage de cérémonie qu'on reconnoît ſa volonté, mais à certains traits qui partent du fond du cœur. ANN. 361.

Cependant en d'autres rencontres il ſentoit lui-même l'inconvénient d'une partialité trop viſible, & ſe trouvoit forcé de réprimer les Païens. La ville d'Alexandrie étoit la plus ſéditieuſe de l'empire. Ses habitans réuniſſoient au ſuprême dégré la légéreté gréque avec l'emportement & la cruauté des Africains. On les voïoit ſouvent aux mains, ſans qu'ils ſuſſent eux-mêmes pourquoi. Un rien ſuffi- *Amm. XXII. 11. Theodoret. l. III. 285. Jul. Ep. 2.*

ANN. 362. ſoit pour exciter dans cette grande ville des mouvemens convulſifs, capables de la renverſer. Les places publiques devenoient tout à coup autant de champs de bataille, le ſang couloit dans les ruës, & les flammes voloient de toutes parts. Artémius (*a*) duc d'Egypte (on donnoit alors le nom de ducs à ceux qui commandoient les troupes d'une province) étoit accuſé de s'être conduit en tyran. Il avoit, dit-on, cruellement traité les Catholiques ſous la direction de George, évêque arien d'Alexandrie. Mais ſon crime irrémiſſible aux ïeux de Julien étoit d'avoir briſé les idoles & dépouillé les temples. En partant pour aller vers l'empe-

(*a*) La mort d'Artémius & celle de George n'arrivérent que lorſque Julien étoit à Antioche.

reur, il avoit menacé les Alexandrins ſes accuſateurs de les faire repentir de l'affaire qu'ils lui ſuſcitoient, s'il revenoit en Egypte. Mais quand on ſut que Julien l'avoit condamné à mort, les Païens tournérent leur fureur contre George. ANN. 362.

C'étoit un homme de la lie du peuple, d'abord paraſite, employé depuis dans les fermes imperiales, où il déroba l'argent qu'il avoit entre les mains; enfin après bien des avantures, jugé digne par la cabale arienne d'occuper le ſecond ſiége de l'égliſe. Il n'avoit ni vertus épiſcopales, ni aucune eſpéce de mérite. Mais il étoit hardi, entreprenant, ſans pudeur, ſans entrailles, & les Ariens avoient plûtôt cherché un perſécuteur qu'un évêque. Quand il fut en place, ſon faſte, ſa cruauté & *Amm. ibid. Athanaſ. ad fil. Gr. g. N. Or. XXI. p. 382. Epiphan. haref. 76. c. 1. Socr. l. III. c. 10. Sozom. l. V. c. 7.*

ANN. 362. ſes brigandages l'auroient fait paſſer pour païen, s'il n'eut pillé les temples : car ſon chriſtianiſme ſe réduiſoit à cette dévotion lucrative. Les Catholiques le déteſtoient comme un ennemi ſanguinaire ; les Païens comme le deſtructeur de leurs dieux ; & tout le monde comme un partiſan, un concuſſionnaire, un brigand. L'Egypte trembloit devant lui. Les gens en place étoient réduits à ſe faire les miniſtres de ſa tyrannie, de peur d'en être les victimes. Non content d'envahir des ſucceſſions, & de mettre à contribution les vivans & même les morts, il vouloit attirer à lui tout le commerce de la province, & avoit déja réuſſi en partie. Il perdoit dans l'eſprit de Conſtance quiconque avoit le malheur de lui déplaire, &

deshonoroit par le métier infâme de délateur (a) un état qui n'inſpire, dit Ammien-Marcellin, que des ſentimens de douceur & d'équité. On diſoit qu'il avoit donné l'idée d'une nouvelle taxe ſur Alexandrie, en remontrant qu'Alexandre fondateur de la ville l'avoit bâtie à ſes dépens, & qu'ainſi toutes les maiſons appartenoient au domaine. Les Alexandrins s'étoient déja ſoulevés une fois contre George, qui avoit eu aſſez de peine à ſe ſauver de leurs mains. Conſtance l'avoit fait rentrer dans Alexandrie, plus terrible & plus haï que jamais. A ſon retour, paſſant auprès d'un temple avec ſa ſuite, qui étoit toujours très-nombreuſe, il regarda

ANN. 360.

(a) *Profeſſioniſque ſuæ oblitus, quæ nihil niſi juſtum ſuaſuet & lene, ad delatorum aufa feralia deſciſcebat.* Amm.

l'en tirent, le traînent par les ruës, les jambes écartées, le foulent aux piés, & l'assomment à coups de bâton. Ils traitérent de même Dracontius, maître de la monnoïe, & Diodore qui avoit le rang de comte : le premier, pour avoir renversé un autel élevé depuis peu dans la monnoïe : le second, parce qu'il coupoit de son autorité privée les cheveux des enfans, à qui les Païens les laissoient croître en l'honneur de quelque divinité. La populace s'acharna sur ces trois cadavres, & ne cessa de les insulter qu'après les avoir réduits ANN. 362.

riva certainement du tems de l'évêque Théophile, sous le regne de Théodose I. qu'il est à craindre que ces auteurs, qui manquent quelquefois d'exactitude, n'ayent ici confondu les tems. C'est la conjecture de M. de Tillemont, histoire ecclésiastique, tome 8. article 73.

ANN. 362. en cendres, & avoir jetté les cendres dans la mer : de peur, diſoient ces inſenſés, que les Chrétiens ne les recüeillent, & ne bâtiſſent des égliſes à ces nouveaux martyrs. Ce n'étoit rendre juſtice ni à George ni aux Chrétiens. Ceux-ci, loin d'être diſpoſés à honorer ſa mémoire, n'avoient pas ſeulement ſongé à le défendre des Païens, & croïoient avoir donné une grande preuve de modération, en ne ſe joignant pas à ſes bourreaux.

Amm. ubi ſupra. Soz. ubi ſupra. Jul. Ep. x. Id. Ep. IX. Julien fut très-irrité en apprenant cette nouvelle. Ce n'étoit pas un évenement obſcur qu'il pût paroître ignorer, ni que la politique lui permît de diſſimuler dans une ville déja trop portée à la ſédition. Les Païens étoient ſeuls coupables, & s'il toléroit leur crime, la honte en rejailliſſoit ſur ſa perſonne & ſur

le paganisme même. Il en eût ANN. 362.
fait un châtiment exemplaire, s'il n'avoit été fléchi par les prières de Julien son oncle maternel, & apostat comme lui; alors comte d'Orient, & autrefois préfet d'Egypte. Il pardonna donc aux Alexandrins : mais il leur écrivit une lettre où il témoigne sa juste indignation, représente la noirceur de leur attentat, & fait beaucoup valoir la grace qu'il leur accorde. En parlant de George, il ne dit rien des deux officiers qui avoient été massacrés avec lui. C'est que ne voulant pas venger leur mort qui étoit la plus criante, il rougit de la pardonner. Sa lettre est pleine de sentimens & de noblesse. Je ne voudrois pas répondre, qu'après l'avoir écrite, il n'en fût bon gré au fond de son cœur à ceux qui lui en avoient fourni le sujet. George

ANN. 362. avoit une fort belle bibliothe-
que, même avant ſon épiſco-
pat, quoiqu'il ne fût point hom-
me de lettres. A ſa mort elle
avoit été pillée avec le reſte de
ſes biens. Julien ſe donna des
ſoins pour la raſſembler. Voici
ce qu'il écrit à Ecdicius préfet
d'Egypte. *Les hommes ont des
gouts différens. Le mien depuis
mon enfance a été d'avoir des li-
vres. . . . Vous me rendrez un ſer-
vice d'ami, de retrouver tous ceux
qui appartenoient à George. Il en
avoit beaucoup de philoſophie &
de rhétorique; beaucoup qui trai-
toient de la doctrine impie des Ga-
liléens. Je voudrois qu'on eût perdu
l'eſpéce de ces derniers. Mais de-
peur qu'on n'en ait détourné avec
ceux là d'autres plus utiles, qu'on
les faſſe auſſi chercher. . . . . Je
connois La bibliothéque de George.
Lorſque je demeurois en Cappa-
doce, il m'en a prêté pluſieurs*

volumes pour faire copier, & je les lui ai rendus. ANN. 362.

Julien ne témoigna point aux habitans d'Aréthuſe en Syrie la même indignation qu'aux Alexandrins : & cependant elle eût été du moins auſſi bien placée. Marc, évêque de cette petite ville, l'un de ceux qui lui avoient ſauvé la vie pendant ſon enfance, s'étoit attiré la haine des infidéles, en travaillant à leur converſion avec trop (*a*) de vivacité ; & ſur-tout en détruiſant ſous Conſtance un temple des plus célébres. Sous Julien on voulut l'obliger à le rebâtir ou à le paier. Toute la ville ſoulevée, depuis les femmes & les enfans juſqu'aux magiſtrats, épuiſa ſur ce vieillard reſpectable des rafinemens de cruauté, dont on

Greg. Naz. Or. III. 88. & ſeq. Theodorit. l. III. c. 7. Sozom. l. V. c. 10.

(a) Προθυμοτερον ἢ κατὰ σοφίαν. *Acrius quàm eos decet qui verbis fuzdunt.* Sozom.

ANN. 362. trouve peu d'exemples dans l'hiſtoire ; ſans pouvoir lui arracher ni un obole ni un ſoupir, ſans pouvoir altérer même la ſérénité de ſon viſage ni la gaïeté de ſon humeur. Il laſſa les Païens, & les força d'admirer ſa conſtance & de lui laiſſer la vie. Le préfet d'Orient, Salluſte-Second, qu'il ne faut pas confondre avec Salluſte préfet des Gaules, ne put s'empêcher de dire à l'empereur au ſujet de l'émeute d'Aréthuſe : *Il nous eſt bien honteux d'être vaincus par un vieillard, dont la défaite ne nous feroit pas honneur. Je crains que tout ceci ne tourne à notre confuſion & à la gloire des Chrétiens.*

Philoſtorg. l. VII. c. 7. Jul. Epiſt. XXX. XXVI. XLI. Chryſoſtom. contr. Gent. Theodoret. l. III. c. 6. &c.

On ne voit pas que ces paroles aïent rapellé à Julien l'obligation qu'il avoit à l'évêque d'Aréthuſe : & cependant il ſemble que les préjugés n'étouffoient pas toujours en lui les

ſentimens de reconnoiſſance. Car il écrivit à l'évêque Aëtius ſon ancien ami, & celui de Gallus, pour l'appeller à la cour. Il lui fournit des voitures pour s'y rendre, & lui fit préſent d'une belle terre dans l'île de Leſbos. Mais cet Aëtius, ſurnommé l'athée, avoit formé une nouvelle ſecte parmi les Ariens, & dans le ſyſtême de Julien les chefs de parti lui étoient précieux. Il protégeoit les mécontens, les broüillons, les ſchiſmatiques, ceux qui avoient été dépoſés pour leurs crimes. En un mot, tous ceux qu'il jugeoit propres à troubler l'égliſe, il les appuïoit dans la pourſuite de leurs prétentions. Au contraire il haïſſoit les eſprits pacifiques, & les évêques capables de contenir les peuples, & de leur épargner des fautes ſi aiſées à commettre dans un tems critique, où la religion ANN. 362.

ANN. 362. partageoit toutes les villes en deux factions. Il les menaçoit de les rendre reſponſables des mouvemens qui pouvoient arriver. S'ils lui écrivoient pour lui repréſenter que loin de porter leur peuple à la ſédition, ils le retenoient dans leur devoir par leurs exhortations : ce prince malin trouvoit dans leurs paroles de quoi les calomnier auprès du peuple même. Il lui écrivoit que l'évêque, ſe donnant tout l'honneur de leur modération, vouloit les faire paſſer pour des ſéditieux, capables des plus grands excès, ſi on ne les tenoit en bride : qu'ils ſe hâtaſſent donc de chaſſer un délateur & un ennemi dangereux. Il étoit encore plus animé contre ceux qui par la converſion des infidéles réparoient les bréches qu'il faiſoit à l'égliſe. S. Athanaſe, qui depuis la mort de George

étoit rentré dans son siége, aïant baptizé quelques femmes de condition, Julien le bannit de l'Egypte, & donna des ordres secrets pour lui ôter la vie. Mais la Providence déroba ce grand homme aux recherches des meurtriers, & le réserva pour de nouveaux combats. ANN. 362.

A voir Julien se livrer au détail de la persécution, on eût cru qu'elle l'occupoit tout entier : mais en voïant l'application qu'il donnoit aux affaires, on devoit être surpris qu'il eût le tems de persécuter. Il renouvelloit les anciennes loix, les corrigeoit (a) & les éclaircissoit, pour ôter tout prétexte à la chicanne, ou en faisoit de nouvelles, dont le caractère étoit la *Amm. l. XXII. c. 10. XXV. c. 4. Liban. Or. Ex. p. 305.*

(a) *Juxta quædam correxit in melius, ambagibus circumcisis, indicantia liquidò quid jubeant fieri vel vetarent.* Amm.

ANN. 362. clarté & la préciſion. Il diminuoit les impôts : il refuſoit ou modéroit ce que ſes prédéceſſeurs avoient exigé ſous le titre ſpécieux de préſens. Lorſque les empereurs montoient ſur le trône, ou qu'ils avoient remporté quelque victoire, ou enfin lorſqu'ils célébroient la cinquiéme & la dixiéme année de leur regne, les provinces & les villes leur envoïoient des couronnes d'or. Le poids n'en étoit pas fixe ; mais comme celles qui péſoient le plus étoient les mieux reçuës, il y en avoit ſouvent de mille onces, & quelquefois de plus de deux mille. Il parut indigne à Julien, qu'un hommage volontaire dans ſon origine fût exigé comme une dette ; & qu'un préſent deſtiné à honorer les princes, & à montrer la joïe du peuple, ſervît à ſatisfaire leur avarice, & fût arroſée des lar-

mes de ceux qui l'offroient. Il déclara donc, que ſi l'on vouloit lui faire un honneur qu'il ne demandoit point, il ſeroit auſſi flatté de la plus petite couronne que de la plus grande; mais qu'il n'en recevroit aucune, qui paſſât le poids de ſoixante-dix onces. Jamais prince ne ſongea moins à s'enrichir. Il avoit ſouvent à la bouche un mot d'Alexandre le grand, qui avoit coutume de dire, que ſes tréſors étoient en dépôt chez ſes amis. Julien croïoit l'argent plus en ſureté entre les mains de ſes ſujets qu'entre les ſiennes; ſemblable en ce point à Conſtance Chlore (a) ſon aïeul, que ſon deſintéreſſement avoit fait ſurnommer LE PAUVRE: titre

ANN. 362.

(a) Conſtance Chlore avoit ſi peu d'argenterie & de meubles précieux, que lorſqu'il donnoit quelque fête, il étoit obligé d'en emprunter.

ANN. 362. plus glorieux pour un empereur, que celui de conquérant. On avoit une entiére liberté de ſe pourvoir contre le domaine : & le fiſc, dont le droit eſt toujours bon ſous un prince avare, perdoit ſouvent ſa cauſe ſous Julien.

Liban. Or. X. 296. 297. 308. *& Panég.* 282. *Amm.* l. XXI. c. 12. XXII. c. 9., XXV. c. 4.

Il travailloit à rétablir les villes dans leur ancienne ſplendeur. Deux cauſes principales les en avoient fait décheoir : la diverſion des fonds néceſſaires pour les réparations publiques, & la vénalité des exemtions. Comme les offices municipaux obligeoient à de grandes dépenſes (*a*), chacun tâchoit de ſe mettre à couvert de ces honneurs ruineux. Les eunuques de

(*a*) Les officiers municipaux, *(curiales)* entr'autres commiſſions onéreuſes, étoient chargés tour à tour de lever les impoſitions dans le diſtrict de leur cité, & d'en faire les deniers bons.

Conſtance avoient fait publi- ANN. 362.
quement trafic d'immunités, & par cet indigne négoce le conſeil des villes étoit demeuré déſert. Les citoiens, qui par leur naiſſance, leur mérite & leurs richeſſes auroient été le plus en état de ſervir utilement leur patrie, ou la quittoient abſolument, ou ne reſtoient dans ſon ſein, que pour faire le perſonnage d'étrangers ou d'indifférens. Julien remit chaque ville en poſſeſſion des terres (a) que les empereurs avoient uſurpées; & contraignit à prendre place dans le conſeil, ceux qui s'en étoient écartés. Mais ſes idées de bien public, trop pouſſées & peu réfléchies, le rendoient

(a) *Poſſeſſiones publicas civitatibus jubemus reſtitui, ita ut juſtis æſtimationibus locentur, quò cunctarum poſſit civitatum reparatio procurari. P. P. Id. Mart. C. P. Mamertino & Nevitta Coſſ.* Cod. Theod.

Ann. 362. injuſte à l'égard de pluſieurs particuliers. Les priviléges les plus anciens & les mieux acquis étoient conteſtés, & bientôt déclarés nuls. Il ne reſtoit d'autre reſſource, que d'engager ſous main les corps des villes à ſe déſiſter de leurs pourſuites, ou d'intéreſſer ceux qui approchoient l'empereur. En effet parmi cette troupe de philoſophes, dont il étoit obſédé, tous n'étoient pas à l'épreuve de l'argent. Julien avoit reconnu l'avidité de quelques-uns d'entr'eux; mais il aimoit mieux les raſſaſſier, s'il étoit poſſible, en les comblant de bienfaits, que de les écarter, au riſque de paſſer pour un prince qui donnoit ſon amitié ſans diſcernement, ou qui la retiroit par caprice.

Amm. l. XXII. no. & 9. Lorſqu'il ne s'agiſſoit point d'exemtions, on trouvoit en

lui, ſelon Ammien, l'intégrité des Caſſius & des Lycurgues. Son tribunal accessible à tout le monde étoit l'aſyle des innocens & l'écueil des coupables. Toutes les fois qu'il alloit aux temples (ce qui arrivoit fort ſouvent) il écoutoit avec bonté ceux qui réclamoient ſa juſtice. Il n'y avoit point d'affaire qu'il crût au-deſſous de lui. Il laiſſoit aux avocats une extréme liberté; mais il ſouffroit qu'elle allât juſqu'à la licence & au manque de reſpect. Souvent au milieu d'une cauſe, il demandoit tout à coup de quelle religion étoient les parties. Ces queſtions odieuſes n'étoient peut-être qu'un effet de légéreté, ou d'intempérance de langue. Peut-être auſſi que Julien s'imaginoit montrer ſon impartialité, en rendant quelquefois juſtice à des gens qu'il connoiſſoit pour Chrétiens:

ANN. 362. *Liban Or. X.* 384. *Suidas.*

Ann 362 mais il eût mieux réuſſi à la prouver, en réprimant une curioſité juſtement ſuſpecte, & tout au moins déplacée. Au reſte, on aſſure que dans la déciſion des affaires, jamais ni la religion (*a*) ni aucun motif étranger ne lui firent pancher la balance. Une femme avoit un procès contre un domeſtique de l'empereur (*b*). Cet officier avoit été caſſé, & c'étoit peut-être ce qui donnoit à cette femme la hardieſſe de l'attaquer. En entrant à l'audience, elle eſt ſurpriſe de le revoir avec la ceinture militaire; & déſeſpérant d'obtenir juſtice contre un homme, qui

(a) *Et quamquam in diſceptando aliquoties erat intempeſtivus, quid quiſque jurgantium coleret, tempore alieno interrogans; tamen nulla ejus definitio lites à vero diſſonans reperitur: nec ergo unquam potuit ob religionem vel quodcumque aliud ab æquitatis rectæ tramite deviaſſe.* Amm.

(*b*) Ceci ſe paſſa à Antioche.

avoit eu le crédit de rentrer dans le palais, elle commence à déplorer son malheur. Julien l'entendit & la rassura. *Faites valoir vos prétentions* (a), lui dit-il, *& ne craignez rien. Il a cette ceinture pour marcher plus vite dans les mauvais chemins ; mais il n'a pas le crédit de vous faire perdre votre procès.* ANN. 362.

Julien voïoit avec peine les formalités du barreau, inventées pour être la sauvegarde de la justice & de l'innocence, servir de faux-fuïans à la chicane & à la mauvaise foi. Il avoit surtout en vuë l'équité naturelle, s'attachant plûtôt à l'esprit qu'à la lettre de la loi. La maxime étoit excellente pour un souverain versé comme lui dans la *Suidas in voce Σοφιστής. Amm. ubi sup. Greg. N. Or. IV. 120.*

(a) *Prosequere, mulier, si quid te læsam existimas : hic enim sic cinctus est ut expeditius per lutum incedat : at parum nocere tuis partibus potest.* Amm.

ANN. 362. la juriſprudence. Mais il avoit trop de vivacité, pour ne pas prendre de tems en tems ſon eſprit pour l'eſprit de la loi, & ſon idee pour l'équité naturelle. Heureuſement il ſentoit, dit Ammien (*a*), ſa légéreté & ſa promtitude : & ce ſentiment le diſpoſoit à entendre raiſon. Il permettoit aux préfets du prétoire, & à ceux qui l'approchoient, d'arrêter ſes ſaillies, & de le remettre dans le bon chemin. C'eſt apparemment ce qui a donné lieu de dire de lui, que ſes arrêts n'avoient point de conſiſtence, & qu'il défaiſoit le matin ce qu'il avoit fait le ſoir précédent. Mais après tout, il

(*a*) *Levitatem agnoſcens commotionis ingenitæ ſuæ, præfectis proximiſque permittebat ut fidenter impetus ſuos aliorsùs tendentes, ad quæ decebat monitu opportuno frænarent : monſtrabatque ſubindè ſe dolere delictis, & gaudere correctione.* Amm.

eſt

est moins rare de trouver des princes qui décident avec trop de précipitation, que d'en voir qui aïent le courage de revenir sur des décisions brusquées. Ce n'est pas que Julien ne s'opiniâtrât quelquefois à soutenir des jugemens de fantaisie : mais pour l'ordinaire, il étoit fâché de ses fautes, & savoit bon gré à ceux qui les lui faisoient remarquer. Il croïoit s'assurer ainsi de la sincérité des loüanges, que lui donnoient les mêmes personnes. Un jour les avocats (*a*) élevoient jusques au ciel la supériorité de son génie & de sa raison. *Que j'aimerois vos éloges* (*b*), leur dit-il avec émotion, *si je vous croïois assez hardis pour me blâmer quand je le mérite !* ANN. 362.

(*a*) Ceci arriva à Antioche.

(*b*) *Gaudebam planè pro méque ferebam, si ab his laudarer quos & vituperare posse adverterem, si quid factum sit secùs aut dictum.* Amm.

ANN. 363.

Amm. l. XXII. c. 10. XXV c. 4. Greg. N. Or. pr. 121.

Julien haïſſoit les méchans, & en étoit haï : mais il faiſoit gloire de leur haine & de leurs injures. Il les châtioit avec une ſévérité mêlée de clémence, aimant mieux menacer que punir, & corriger les hommes que les perdre. L'eſpéce de ſcélérats, contre leſquels il s'élevoit avec le plus de vigueur, étoient ceux qui, couvrant leurs inimitiés particuliéres d'une apparence de zèle pour la perſonne du prince, accuſoient leurs ennemis du crime de lèze-majeſté. Les accuſations les plus inſenſées en ce genre avoient ſi bien réuſſi auprès de Conſtance, qu'au péril de ſuccomber à la preuve, on oſoit les bazarder devant Julien, qu'elles avoient penſé faire périr. Sa philoſophie l'abandonnoit alors (*a*) : il frap-

(*a*) Saint Grégoire de Nazianze dit que Julien chaſſoit à coups de pié & de poing de

poit des piés & des mains : de juge il ſembloit devenir partie. D'autres fois pourtant il ſe contentoit de mépriſer les délateurs & leurs frivoles délations. Un homme (*a*) chargeoit ſon concitoïen de prétendre à l'empire, & ne ſe rebutoit point du ſilence de l'empereur, qui pluſieurs jours de ſuite n'avoit pas fait ſemblant de l'entendre. Enfin pour ſe délivrer de cet importun, Julien lui demanda quelle étoit la condition du prétendu coupable. *C'eſt*, dit-il, *un riche bourgeois. Quelle preuve avez-vous contre lui ?* ajoûta le prince en

ANN. 362.

pauvres gens qui venoient lui demander des graces. Ces pauvres gens pouvoient bien être des délateurs. Peut être auſſi que Julien ſe familiariſant avec la canaille, elle l'importunoit, & lui perdoit tellement le reſpect, que l'empereur, oubliant celui qu'il ſe devoit à lui-même, ſe portoit à ces excès.

(*a*) Julien étoit alors à Ancyre capitale de Galatie, où il ſéjourna quelques jours en allant de Conſtantinople a Antioche.

ANN. 362. ſoûriant. *Il ſe fait faire un habit de ſoie couleur de pourpre*, repartit l'accuſateur. Julien n'en voulut pas écouter davantage ; & comme le délateur inſiſtoit, il dit au grand tréſorier : *Je veux qu'on donne à ce dangereux babillard une chauſſure couleur de pourpre, & qu'il la porte à celui qu'il accuſe, pour aſſortir à ſon habit* (a).

Amm. l. XXII. *c.* 7. *Theodorit. l.* III. *c.* 21. *Sozom. l.* V. *c.* 3. *Liban Or. Conſ.* 295. *Socr. l.* III. *c.* 21.

Malgré la multitude prodigieuſe d'affaires civiles, dont Julien étoit ſurchargé, il rétabliſſoit la diſcipline dans les troupes, mettoit en place des officiers expérimentés, fortifioit les villes de Thrace, pourvoïoit à l'entretien des garni-

(a) *Jube periculoſo garritori pedum tegmina dari purpurea, ad adverſarium perferenda : quem, ut datur intelligi, ohlamydem hujus coloris memorat ſibi conſarcinaſſe : ut ſciri poſſit, ſine viribus maximis quid pannuli proficiant leves.* Amm.

ſons qui défendoient les bords du Danube : rien n'échappoit à ſes ſoins ni à ſon eſprit de détail. Son avénement à l'empire avoit imprimé le reſpect & la terreur aux Barbares. Les Indiens même (*a*), & les habitans de l'île de Tapobrane, connuë aujourd'hui ſous le nom de Ceïlan, lui envoïoient des ambaſſadeurs chargés de préſens, briguant à l'envi ſon amitié, & offrant de lui païer tribut. Les Perſes ſeuls faiſoient encore quelques hoſtilités vers la Méſopotamie, plûtôt par bienſéance, que dans le deſſein de continuer une guerre déja trop longue, dans laquelle ils n'avoient ſû profiter ni du malheur ni des ANN. 362.

(a) *Ab uſque Dvris & Serendivis.* Ce ſont les habitans des îles de Diu & de Ceïlan. Ceïlan qui eſt l'ancienne Tapobrane, comme l'a prouvé Bochart, eſt appellé *Serandib* par les Arabes.

Ann. 362. fautes de Conſtance. Ils n'étoient pas encore déterminés à demander la paix ; mais diſpoſés à l'accepter. Il n'eût donc tenu qu'à Julien de jouïr paiſiblement de ſes victoires. Mais ce prince étoit jeune, incapable de repos, ne connoiſſant d'autres plaiſirs que ceux de la gloire, & voulant de la gloire de toute eſpéce. Celle qu'il avoit juſtement acquiſe dans les Gaules avoit plûtôt irrité ſa paſſion, qu'elle ne l'avoit ſatisfaite. C'étoit peu pour lui d'avoir rendu à l'empire ſes anciennes limites, il vouloit les reculer, & ajoûter de nouveaux titres à ceux de vainqueur des Allemans & des François.

On propoſa à Julien de marcher contre les Gots, peuple trompeur & perfide, qui, ce ſemble, incidentoit ſur quelque clauſe des traités. Mais il les

mépriſa, croïant qu'après les Chrétiens, il n'y avoit dans le monde d'ennemis dignes de lui que les Perſes. Il ne projettoit rien moins, que de ſoumettre cette nation indomtable, qui d'abord, ſous le nom de Parthes, enſuite ſous celui de Perſes, dans une alternative preſque égale de victoires & de défaites, luttoit depuis quatre cens ans contre la fortune des Romains: & non contente de partager l'Aſie avec eux, leur diſputoit ce qu'ils y poſſédoient; portant quelquefois ſes conquêtes au delà de l'Euphrate, & toujours ſes prétentions juſqu'à l'Helleſpont. On dit que Julien ſe tenoit d'autant plus aſſuré d'abbatre cette puiſſance formidable, que croïant la métempſycoſe de Pythagore, ou plûtôt le retour des ames dans d'autres corps

ANN. 362.

Ann. 362. humains, tel que l'enſeigne Platon, il s'imaginoit avoir l'ame d'Alexandre le grand, être Alexandre lui-même. Comme l'on peut juger ſans témérité, que parmi les flatteries des philoſophes celle-ci n'avoit pas été oubliée, il faudroit auſſi quelque choſe de plus que l'autorité de Socrate, pour ſe perſuader que l'empereur y ajoutoit foi. Sans croire avoir l'ame d'Alexandre, il ſe ſentoit le courage de ce conquérant. Ç'en étoit aſſez pour eſpérer ſon bonheur.

Amm. XXII. c. 9. Zoſim. l. III. Jul. Ep. XVII. Aïant réſolu d'attaquer les Perſes l'année ſuivante, & dès-lors de s'approcher de la frontiére, Julien partit pour Antioche, après avoir demeuré environ cinq mois à Conſtantinople ſa patrie, où il laiſſa diverſes marques de ſon affection. Car il égala les ſénateurs de

ANN 362.

la nouvelle Rome à ceux de l'ancienne (*a*). Il fit faire un port où les vaisseaux étoient à couvert du vent du midi, & en face de ce port une galerie magnifique en forme de croissant. Il bâtit dans le palais un portique pour placer sa bibliothéque, & donna des ordres pour transporter d'Egypte un obélisque que son prédécesseur dans la même vûe avoit déja fait conduire sur le rivage. Constance, disoit Julien, aimoit Constantinople comme sa sœur : & moi je l'aime comme ma mere & ma nourrice.

(a) Le sénat de Constantinople, quelques prérogatives que lui ait accordé Julien, étoit fort inférieur au sénat de Rome, même du tems de Théodose. Dans une harangue adressée à ce prince, Thémistius, député du sénat de Constantinople, représente que les membres de sa compagnie n'avoient rien qui répondit aux grands titres qu'on leur donnoit. Il prie Théodose d'augmenter leurs honneurs, & même leurs biens qui étoient assez mediocres, *Them.* Or. XIV.

ſa grandeur & ſes richeſſes faiſoient regarder comme la cinquiéme ville du monde, avoit été renverſée quatre ans auparavant par un tremblement de terre, ſuivi d'un incendie qui dura cinquante jours. Ce n'étoit plus qu'un monceau de cendres & de ruines. Julien en traverſa les débris le cœur ſerré, & les ieux baignés de larmes, ſans dire une ſeule parole. Il ſe ſouvenoit d'y avoir paſſé une partie de ſon enfance entre les mains de l'évêque Euſébe. Il y avoit demeuré depuis, & la vuë de pluſieurs perſonnes de ſa connoiſſance contribuoit encore à l'attendrir. Sa compaſſion ne fut pas ſtérile. L'empereur ne partit de Nicomédie, qu'après avoir pourvû libéralement à tout ce qui étoit néceſſaire pour la rebâtir. Arrivé aux confins de Galatie, Julien quitta ANN. 362.

ANN. 362. ſa route, & s'en alla voir à Peſſinonte en Phrygie le temple de Cybèle, dont la ſtatuë avoit été tranſportée à Rome par Scipion Naſica, pluſieurs ſiécles auparavant. Il fut choqué de l'indifférence des Peſſinontins pour leur ancienne protectrice, & déchargea ſa colere ſur deux Chrétiens, dont l'un avoit abbatu l'autel de la déeſſe. Ce fut à Peſſinonte même, & apparemment pour ranimer le zèle du peuple, qu'il compoſa à l'honneur de la mere des dieux le diſcours que nous avons encore. Cet inpromptu qui ne lui coûta pas une nuit entiére (car il a ſoin d'en avertir) contient une explication allégorique de la fable d'Atys, & du oulte de Cybèle. C'eſt un échantillon ennuïeux, mais remarquable, des efforts d'imagination, que faiſoient alors les Païens, pour couvrir le ridi-

cule de leurs fables. Il prit en même tems la plume contre un Cynique voluptueux, qui critiquoit la conduite de Diogène. Julien, qui étoit intéreſſé à défendre les gens ſinguliers, entreprit l'apologie de cet ancien philoſophe auſſi-bien que de ſes principes, & l'acheva, dit-il, en deux jours à ſes heures perduës. En liſant les louanges exceſſives qu'il lui donne, on entrevoit qu'enchériſſant ſur la penſée d'Alexandre, il auroit pour le moins autant aimé être Diogène, qu'être Julien. ANN. 361.

A l'entrée de la Cilicie, il fut reçu par Celſus, autrefois ſon condiſciple à Athènes, & alors gouverneur de la province. Après que Julien eut offert un ſacrifice, & lorſqu'il étoit encore à l'autel, Celſus prononça ſon panégyrique. On lui faiſoit par tout de pareilles récep- *Amm. ibid. Liban. Or. X. 360.*

ANN. 362. tions ; & c'étoit ſans doute en partie pour ſe ménager de belles harangues, qu'il donnoit les gouvernemens à des gens de lettres, exercés dans l'art de parler. Au lieu des préſens ordinaires, il vouloit que les gouverneurs ſe miſſent en frais ſeulement d'érudition, d'eſprit & d'éloquence. Il témoigna beaucoup d'eſtime & d'amitié à Celſus, l'embraſſa, le fit monter avec lui dans ſon char, & le ramena juſqu'à Tarſe, capitale de Cilicie.

Amm. ibid. Vide notas Valeſ. ad hunc locum.

L'empereur entra dans Antioche avant la fin de Juillet, dans le tems où les Païens célébroient la mort d'Adonis ; enſorte que les marques de douleur & les gémiſſemens uſités dans cette fête lugubre, furent mêlés aux acclamations & aux cris de joie. C'étoit dans les idées païennes un préſage fune-

ſte, que Julien auroit dû éviter; mais il croioit n'être jamais aſſez-tôt à Antioche: tant ſon imagination lui avoit exagéré les agrémens qu'il ſe flattoit d'y trouver; & quand il vouloit quelque choſe, rien ne l'arrêtoit, pas même la ſuperſtition. Il ſignala ſon arrivée par une action de clémence. Les Magiſtrats & ceux qui avoient été en place, venant le ſaluer ſelon la coûtume, il n'avoit pas permis que l'un d'eux nommé Thalaſſius, ſe préſentât devant lui; parce qu'il avoit deſſervi le céſar Gallus. Différens particuliers, qui plaidoient contre Thalaſſius, allertes à profiter de la conjoncture, amaſſent dès le lendemain une foule de peuple, & abordent l'empereur en criant: *Thalaſſius l'ennemi de votre piété* (a) ANN. 362.

(a) Ce mot de *piété* n'eſt ici qu'un terme de reſpect, comme nous dirions *votre majeſté*.

ANN. 361. *nous a enlevé nos biens : il a commis mille violences.* Julien ſentit qu'on abuſoit de la diſgrace d'un malheureux, qui coupable envers lui ſeul, étoit peut-être innocent à l'égard des autres (*b*). *J'avoue*, dit-il aux accuſateurs, *que votre ennemi eſt auſſi le mien. Mais c'eſt préciſément ce qui doit ſuſpendre vos pourſuites contre lui, en attendant que j'en aie tiré raiſon. Je mérite bien la préférence.* En même tems, il défendit au préfet de les écouter, juſqu'à ce qu'il eût rendu ſes bonnes graces à l'accuſé : & il les lui rendit bien-tôt après. Un moderne croit que Thalaſſius acheta par l'apoſtaſie l'amitié de Julien : mais je ne trouve rien dans les anciens qui favoriſe cette conjecture.

(a) *Agnoſco quem dicitis offendiſſe me juſtâ de causâ : & filere vos interim conſentaneum eſt, dum mihi inimico potiori faciat ſatis.*

Au mois d'Août il alla sacrifier à Jupiter sur le mont Casius, montagne très-élevée, qui bornoit Antioche au midi. C'étoit un voïage : mais Julien le fit plusieurs fois pendant son séjour en cette ville. Rien ne lui coûtoit pour visiter un lieu révéré par les Païens. Un jour, tandis qu'il sacrifioit, il vit à ses pieds un homme étendu par terre, qui le supplioit humblement de lui accorder la vie. Il demanda qui c'étoit. *C'est Théodote ci-devant chef du conseil d'Hiéraple*, lui répondit-on. *En reconduisant Constance, qui se préparoit à vous attaquer, il le complimentoit par avance sur la victoire, & le conjuroit avec des gémissemens & des larmes d'envoïer promptement à Hiéraple la tête de ce rebelle, de cet ingrat : c'est ainsi qu'il vous appelloit. Je savois tout cela, il y a long-tems*, dit l'empereur, &

ANN. 362. *Jul. Misopogon. Amm. XXII. c. 14.*

ANN. 362. *je le ſavois de plus d'un endroit.* Puis adreſſant la parole à Théodote, qui étoit à demi mort de faïeur, il ajoûta : *Retournez* (a) *chez vous ſans rien craindre. Vous vivez ſous un prince, qui, ſuivant la maxime d'un grand philoſophe, cherche de tout ſon cœur à diminuer le nombre de ſes ennemis, & à groſſir celui de ſes amis.*

Anm XXII. *c.* 11. *Suidas ex Eunap. Liban. Or.* X. 307. *Or. Conſular.* 246.

Il ſe contenta de bannir Romain & Vincent, capitaines des écuïers de la garde, quoiqu'ils fuſſent convaincus d'avoir aſpiré à l'empire. Il eſt vrai qu'il condamna au dernier ſupplice pour un pareil attentat le fils de ce même Marcellus, qui, commandant autrefois ſous lui les troupes dans les Gaules, l'avoit traité d'une maniére ſi indigne, que

(a) *Abi ſecurus ad lares, exutus omni metu, clementiâ principis, qui, ut prudens defuivit, inimicorum minuere numerum augereque amicorum ſponte ſuâ contendit ac libens.*

Conſtance n'avoit pû la diſſi- ANN 362.
muler. Mais loin d'envelopper Marcellus dans le crime de ſon fils, il tâcha de le conſoler par des honneurs & des diſtinctions marquées. Dix de ſes gardes aïant conſpiré contre ſa perſonne, & s'étant trahis dans le vin, il ne les punit qu'en leur reprochant leur perfidie. Mais ſi la douceur de Julien étoit quelquefois exceſſive, comme on le peut juger par ce dernier trait; ſa ſévérité n'étoit pas toujours méſurée. On vit arriver à Antioche chargés de fers, & périr peu après par la main du boureau, Gaudentius ſécrétaire d'état, & un autre officier, qui avoit été vicaire des préfets. Tous deux avoient montré beaucoup de chaleur pour les intérêts de Conſtance: & Julien, qui haïſſoit perſonnellement peut-être l'un & l'autre, certainement

ANN. 362. le premier, ne rougit pas de leur faire un crime d'une fidélité, que la politique, au défaut de l'équité & de la clémence, devoit au moins pardonner. C'eſt ainſi que Julien donnoit tour à tour dans les excès contraires; plus ſouvent dans celui qui flattoit ſa vanité; plus volontiers peut-être dans celui qui ſatisfaiſoit ſa vengeance; n'étant point capable de ſaiſir le juſte milieu, ſinon à force de réflexions: encore les réflexions ne ſervoient-elles quelquefois qu'à le jetter dans l'extrémité oppoſée à celle qu'il vouloit éviter.

J'ai déja dit que l'empereur s'étoit formé l'idée la plus agréable du ſéjour d'Antioche. Cette grande ville étoit preſque toute chrétienne, & partagée en trois communions, deux deſquelles (*a*), déſunies ſeule-

(*a*) Celles de S. Méléce & de Paulin.

ment par un malentendu, professoient la foi catholique : la troisiéme suivoit l'héréſie d'Arius. Julien ne croïoit peut-être pas que les Païens y fussent en si petit nombre : & la division des Chrétiens, jointe à des mœurs assez généralement corrompuës, & à un goût dominant pour le plaisir, lui persuadoit qu'ils n'avoient pour le christianisme, qu'un attachement superficiel. Il s'imaginoit les attirer insensiblement au paganisme par l'appât des fêtes païennes inséparables du spectacle & de la licence, & gagner les cœurs par cette affabilité, qui lui avoit réussi dans les Gaules & ailleurs. Mais il n'avoit assez réfléchi ni sur son propre caractère, ni sur le génie de cette capitale de l'Orient. Le parti des Ariens le plus puissant, & sans doute le plus nom- ANN. 362.

ANN. 361. breux, formoit une claſſe particuliére de mécontens, incapable de goûter le ſucceſſeur & l'ennemi de Conſtance. D'ailleurs tout ce grand peuple, quoiqu'amolli par la douceur du climat, & paſſionné pour les théatres, faiſoit gloire de porter le nom chrétien, qui avoit pris naiſſance dans ſes murailles. Julien auſſi peu conſéquent, mais d'une maniére différente, Païen avec des mœurs ſevéres, ſuperſtitieux & philoſophe tout-à-la fois, ne pouvoit manquer de déplaire, & comme reſtaurateur du paganiſme, & comme inſenſible à la volupté. Il ne toléroit la débauche, & ne ſe prêtoit aux plaiſirs, qu'autant qu'ils faiſoient partie des fêtes païennes : Antioche ne haiſſoit de divertiſſemens, que ceux qui avoient rapport au culte des dieux. En un mot,

toute la ville oppoſée à Julien & dans le bien & dans le mal, n'avoit de commun avec lui qu'un génie cauſtique & railleur : & cette unique conformité devenoit encore une nouvelle ſource d'antipathie. Enfin les maniéres populaires de ce prince n'étant pas toujours accompagnées de dignité ni de prudence, devoient tôt ou tard le faire mépriſer d'un peuple ſujet à manquer de reſpect pour ſes ſouverains. Auſſi Julien ne fut-il pas long-tems à ſentir qu'il s'étoit mépris. ANN. 362.

Aſſez près de la ville, dans un lieu nommé Daphné, il y avoit un temple d'Apollon, célébre dans tout l'Orient par ſon antiquité, ſa magnificence, ſes priviléges, & par les oracles qui s'y étoient rendus. Il étoit ſoutenu de pluſieurs colomnes d'une rare beauté. L'or & les

Sozom. l. v. c. 19. Liban. Monodia. 187. Idem Antiochich. p. 349. 350. Theodoret. l. iii. c. 9. Amm. Chryſoſt. de S. Babyla.

ANN. 362. pierreries y brilloient avec profuſion, & néanmoins avec goût. Au fond de ce vaſte édifice, entre les ſtatuës de Diane & des Muſes, s'élevoit celle d'Apollon, qui étoit de marbre (a), & ſi finie, qu'on la comparoit au Jupiter de Phidias. Le dieu tenoit ſa lyre d'une main, & de l'autre une coupe d'or, avec laquelle il ſembloit faire une libation à la Terre. On eût dit à l'attitude d'Apollon, qu'il vouloit fléchir la déeſſe, & l'engager à lui rendre Daphné, qu'elle avoit reçuë dans ſon ſein, & changée en laurier, pour la dérober aux pourſuites de ce dieu, ſelon la fable. Le roi Séleucus, fondateur du

(a) Théodoret dit qu'elle n'étoit que de bois doré. Mais Libanius, qui l'avoit vûe pluſieurs fois, & qui la décrit, aſſure qu'elle étoit de marbre. Cependant Ammien ſemble auſſi donner à entendre qu'elle étoit de bois.

temple,

temple, avoit voulu faire croire que la métamorphoſe de Daphné étoit arrivée dans ce lieu-là même, qui ne cédoit en rien à la vallée délicieuſe de Tempé en Theſſalie, où d'autres plaçoient la même avanture. Un bois immenſe de cyprès & de lauriers, où jamais le ſoleil ne pénétroit, des eaux pures & abondantes, la beauté du ciel, le parfum & l'émail des fleurs, tout y flattoit les ſens : & comme l'événement fabuleux qu'on y célébroit, étoit propre à exciter & à excuſer les déſirs criminels ; il ne faut pas s'étonner qu'au milieu de la corruption du paganiſme, la débauche ſe fût emparée de ce ſéjour enchanté. Elle y avoit regné impunément juſqu'au tems du céſar Gallus. On y alloit honorer Apollon en l'imitant. Pour l'exemple de Daphné, il ANN. 362.

ANN. 362. n'étoit ſuivi de perſonne. Un homme grave & de mœurs réglées eût rougi d'y paroître. On l'auroit montré au doigt comme un ſtupide, un profane, & une eſpéce de monſtre, dont la rencontre portoit malheur. Gallus, voulant remédier à ce déſordre, avoit fait transférer au bourg de Daphné le corps de S. Babylas, autrefois évêque d'Antioche, & avoit conſacré une égliſe au vrai Dieu, ſous l'invocation de cet illuſtre martyr. Depuis, le lieu fut moins fréquenté par les idolâtres. Le concours aïant changé d'objet devint plus modeſte. On eût dit qu'une vertu inviſible, ſortie des cendres du ſaint martyr, arrêtoit la fougue de la jeuneſſe la plus libertine. Quelques-uns venus ſeulement pour prendre l'air, ou même à mauvais deſſein, entrant par curioſité dans

l'église, se sentoient touchés, & retournoient à la ville pénétrés de religion. Mais ce qui n'étoit pas moins frappant, c'est qu'à l'arrivée de saint Babylas, Apollon cessa de rendre des oracles, soit que Dieu, pour honorer son serviteur, imposât silence au démon, soit que les prêtres du temple, se voïant éclairés de trop près par les Chrétiens, n'osassent plus risquer leurs fraudes accoutumées. ANN. 362.

Les choses étoient en cet état depuis environ onze ans, lorsque Julien vint à Antioche: & bientôt après arriva le jour où l'on devoit célébrer la fête d'Apollon à Daphné. Ce prince y accourt, l'imagination remplie, comme il dit lui-même, de victimes, de libations, de danses, de parfums, de jeunes gens habillés de blanc & superbement parés, en un mot de toute *Jul. Misop.*

Ann. 362. la magnificence dont Antioche étoit capable. Mais quelle fut ſa ſurpriſe de ne trouver dans le temple que le ſacrificateur, pas un gâteau, pas un grain d'encens, une oïe pour toute victime ! encore le ſacrificateur l'avoit-il apportée de chez lui. Julien ſentit alors le progrès qu'avoit fait le chriſtianiſme dans Antioche, & l'indifférence du peu de païens qui pouvoient encore y reſter. Dans l'amertume de ſon cœur, il fit au ſénat une réprimande digne d'un apôtre du paganiſme.

» C'eſt un grand ſcandale, » dit-il, qu'une ville comme la » vôtre traite les dieux avec » plus de mépris, que ne fe- » roit la plus chétive bourgade » des extrémités du Pont. Une » ville qui poſſéde un territoire » ſi vaſte, dans un tems où les » dieux ont diſſipé les ténébres

» de l'athéïsme, voit tranquille- ANN. 361.
» ment arriver la fête du dieu
» de ses peres, sans faire la dé-
» pense d'un oiseau ; elle qui
» devoit immoler un bœuf par
» tribu. Si l'on craignoit la dé-
» pense, la ville entière ne de-
» voit-elle pas sacrifier un tau-
» reau? Ne le pouvoit-elle pas?
» Quand vous donnez un festin,
» & en d'autres occasions, vous
» répandez l'argent à pleines
» mains. Aujourd'hui que l'on
» doit faire des vœux pour le
» salut public, & pour celui des
» particuliers, nul sacrifice au
» nom de la ville, nulle offran-
» de au nom des citoïens. Le
» prêtre, au lieu d'emporter sa
» part des sacrifices, est le seul
» qui ait sacrifié. Mener une vie
» irréprochable, pratiquer la ver-
» tu, s'acquitter dignement des
» fonctions du ministère, c'est
» tout ce que les dieux exigent

Ann. 362. » des prêtres. Le devoir des peu-
» ples eſt de préſenter des victi-
» mes. Mais non : vous permet-
» tez à vos femmes de vous rui-
» ner en faveur des Galiléens.
» Elles font admirer l'impiété
» à une foule de miſérables,
» qu'elles nourriſſent à vos dé-
» pens. Vous donnez vous-mê-
» mes à vos femmes l'exemple
» de mépriſer les dieux, & vous
» oſez vous croire innocens !
» C'eſt peut-être parce que vous
» êtes dans l'indigence que vous
» n'avez rien apporté .... Eh !
» quel eſt celui d'entre vous qui
» ne trouve de quoi célébrer
» ſplendidement le jour de ſa
» naiſſance ? Dans une ſi grande
» ſolemnité, perſonne n'a offert
» un peu d'huile pour la lampe,
» une libation, un grain d'en-
» cens. Je ne ſai ce que les gens
» de bien, s'il en eſt parmi vous,
» peuvent penſer d'une telle

» conduite : mais je ſai que les » dieux en ſont indignés. ANN. 362.

Perſonne ne fut touché de ce diſcours, que Julien prononça dans le temple même, & aux piés de la ſtatuë. Car les magiſtrats & une partie du peuple ſe rendoient quelquefois au temple, lorſque l'empereur y alloit. Mais ils y venoient rarement & les mains vuides. Loin de participer aux ſacrifices, ils les troubloient par des applaudiſſemens & des acclamations tumultueuſes en l'honneur de Julien. C'étoit tenter ce prince par ſon foible, & compromettre ſa vanité avec ſa ſuperſtition. Cependant il ne prenoit point le change. Il traitoit leurs acclamations de flatteries profanes, & les cenſuroit vivement. « Ce n'eſt point » pour les dieux, s'écrioit alors » Julien, c'eſt pour moi que » vous venez dans les temples.

ANN. 362. » Vous les rempliſſez de tumulte » & de confuſion par vos indi- » gnes flatteries .... Vils mor- » tels que nous ſommes, vous » nous mettez à la place des » dieux. Vous nous proſtituez » un encens que vous dérobez » à leurs autels. Les dieux mê- » mes ne veulent point qu'on » les honore par des adulations. » Ils ne demandent qu'un culte » ſage & des priéres modeſtes. » C'eſt ainſi qu'il débitoit ſur la maniére dont on doit prier la divinité, des maximes très-vraies en elles-mêmes, mais ridicules par l'application qu'il en faiſoit.

Amm. l. XXII. c. 12. 14. XXV. c. 4. Chryſoſt. cont. Gent. Greg. Naz. Or IV. pag. 121.

Moins Julien trouvoit de complaiſance ſur l'article de la religion, plus ſon zèle fanatique s'allumoit ; plus il travailloit à dédommager ſes dieux. Il égorgeoit des centaines de bœufs à la fois, & des troupeaux entiers d'autres victimes. Il faiſoit cher-

cher par mer & par terre des oiſeaux rares, qu'il mettoit en piéces de ſes propres mains. On craignoit (*a*) que l'eſpéce des bœufs ne manquât, s'il revenoit victorieux de la guerre de Perſe. La dépenſe, qu'il faiſoit pour les ſacrifices, étoit exceſſive au jugement des Païens même. Les ſoldats ſe rempliſſant preſque tous les jours de la chair des animaux immolés, & buvant avec excès, devenoient inſolens & querelleurs. Il falloit les emporter ivres, ſurtout les Gaulois (*b*). Ceux-ci ſe croïoient tout permis, ſous ANN. 362.

(a) *Ut æſtimaretur, ſi revertiſſet de Parthis, boves jam defuturos.* Amm.

(b) *Adeò ut in dies pœnè ſingulos milites carnis diſtentore ſagina viſitantes ineultùs, potûſque aviditate corrupti, humeris impoſiti tranſeuntium per plateas .... ad ſua diverſoria portarentur. Petulantes ante omnes & Celtæ, quorum eâ tempeſtate confidentia, creverat ultra modum. Augebantur cerimoniarum ritus immodicè cum impenſarum amplitudine antehac muſitatâ & gravi, &c.* Amm.

Ann. 362. un empereur qui étoit leur ouvrage. Mais rien n'approchoit des fêtes de Vénus & autres ſemblables, où refuſant de donner audience aux officiers & aux magiſtrats, Julien promenoit par la ville les femmes proſtituées, & les autres victimes de l'incontinence publique. Les femmes alloient les premiéres ; les jeunes efféminés venoient après elles. Entre ces deux troupes infâmes, qui pouſſoient de grands éclats de rire, & diſoient tout ce qu'inſpire la débauche, marchoit le réformateur du paganiſme avec une gravité comique (a), rehauſſant le mieux qu'il pouvoit ſa petite taille, préſentant une longue barbe

(a) *Homo brevis, humeros extentans angoſtos, & barbam pra ſe ferens hircinam, grandiáque incedens, tanquam Oti frater & Ephialtis, quorum proceritatem Homerus in immenſum tollit.* Amm.

pointuë, & affectant la démarche d'un géant. Son cheval suivoit assez loin, & toute sa garde fermoit cette pompe extravagante (*a*). Dans les festins qui suivoient les sacrifices, il

ANN. 362.

(*a*) Saint Jean Chrysostome après avoir fait cette description, ajoûte : « Je sai que » la postérité refusera de croire ce que je » rapporte : tant il est étrange. En effet, » comment s'imaginera-t-on qu'un empereur se soit donné en spectacle avec une » indécence, dont le dernier des particuliers auroit rougi ? Mais ceux qui vivent » aujourd'hui me dispenseront de leur en » fournir des preuves . . . . . Il y a parmi » ceux qui m'écoutent des vieillards, & » même des jeunes gens, qui ont été les » spectateurs de ces infamies. Je les con» jure de me démentir, si j'ajoûte quelque » chose à la vérité. Mais non : loin de crain» dre qu'on ne m'accuse d'en avoir trop » dit, je crains plûtôt qu'on ne me se» proche de n'en avoir pas dit assez. » Ainsi parloit S. Chrysostome devant toute la ville d'Antioche. Ammien indique tout cela en un mot : *Ostentationis gratiâ velens heriter pro sacerdotibus sacra, stipatusque multorgulia latebatur.*

ANN. 362. mangeoit avec ces miſérables, (a) buvoit à leur ſanté, & vouloit qu'ils buſſent à la ſienne. Une telle compagnie étoit plus digne d'Elagabale, que d'un prince qui ſe donnoit pour un nouveau Marc-Aurele. Mais il ne la fréquentoit qu'en public, & par principe de religion. Ainſi faiſant un mêlange monſtrueux de folie & de ſageſſe, il honoroit la débauche en Païen, & s'en abſtenoit en philoſophe.

Greg. Naz. Or. III. Or. Theodoret. l. III, c. 26, 27. Chryſoſt. Hom. Gen.

Tout le monde étoit témoin de ce que je viens de rapporter: mais on prétend, qu'à la faveur des ténébres Julien commettoit des abominations plus capables de flétrir ſa mémoire, que ne l'auroit été la débauche la plus

(a) Δημοσίᾳ ταῖς πόρναις παρώξυνε τὰ ἐς ἀφροδίσια ἰέναι. *Foculis meretrices publicè provocabat, viciſſimque provocabatur.* Greg. Naz.

infâme. On aſſure que dans des ſacrifices nocturnes & des opérations de magie, il faiſoit périr grand nombre de jeunes enfans pour conſulter leurs entrailles, ou pour évoquer les ames des morts ; que le tems révéla ces affreux myſtères (*a*), & qu'après la mort de Julien on trouva des coffres remplis de têtes, & pluſieurs cadavres dans les puits, dans les égoûts, & dans les endroits les plus écartés du palais. On ajoute, que lorſqu'il eut pris la route de Perſe, étant à Carres en Méſopotamie, il

ANN. 362.

(*a*) Théodoret parle de cette découverte comme d'une choſe incertaine (φασὶ *On dit.*) Il eſt vrai que ce Pere s'exprime d'une maniére poſitive au ſujet du ſacrifice de Carres. Saint Grégoire, avant que de parler des corps qui furent trouvés dans des puits, dit que Julien faiſoit mourir de nuit pluſieurs perſonnes, & qu'on en jetta dans l'Oronte un ſi grand nombre, que le lit de ce fleuve étoit reſſerré. Ce qu'on ne doit pas ſans doute prendre à la lettre.

Ann. 362. s'enferma dans le temple de la lune, & qu'après y avoir fait ce qu'il voulut avec les complices de ſon impiété, il ſcella les portes, & y poſa une garde, qui ne devoit être levée qu'à ſon retour. Ceux qui entrérent dans le temple, ſous le regne de Jovien ſon ſucceſſeur, virent une femme penduë par les cheveux, les mains étenduës & le ventre ouvert; Julien aïant voulu chercher dans ſon foie quel ſeroit le ſuccès de la guerre.

Si ces faits ſont véritables, Julien étoit deſtiné par la Providence à donner les derniers traits au tableau de l'idolatrie & de la curioſité, qui porte les hommes à vouloir connoître l'avenir. L'une & l'autre avoient ſouvent exigé des ſacrifices humains, & fait voir par leur cruauté, qu'elles ont pour auteur celui qui fut homicide dès

le commencement. Cependant rien ne les caractériſe mieux, que d'avoir inſpiré cette barbarie à un prince tel que Julien, qui ne manquoit ni de principes ni de ſentimens d'humanité, & qui ne pouvoit commettre de pareilles horreurs, que dans le délire du fanatiſme & de la ſuperſtition. Mais les a-t-il effectivement commiſes ? L'équité nous oblige d'être reſervés à le décider, parce que les accuſations de cette nature ont été plus ſouvent hazardées que prouvées. On doit tenir pour ſuſpectes des découvertes divulguées après la mort de Julien, dans un tems où la haine publique n'étoit pas encore rallentie : & quelquefois des bruits populaires produiſent des hiſtoires ſi bien circonſtanciées, qu'elles trompent les auteurs les moins capables de vouloir trom-

ANN. 362.

ANN. 362. per. Rien ne ſembloit incroïable d'un Païen, d'un apoſtat, d'un perſécuteur, d'un homme à expériences; curieux de tout eſſaier, de tout approfondir; qui ſe croïoit ſûr du ſecret, & qui au pis aller l'étoit de l'impunité. On le voïoit environné d'augures, d'haruſpices, d'aſtrologues, d'interprétes de ſonges, de magiciens, de charlatans & d'impoſteurs de toute eſpéce. Quiconque avoit l'effronterie de ſe donner pour habile dans l'art de deviner, étoit cru ſur ſa parole & mis en œuvre. Des ſcélérats, qui pour divers maléfices avoient langui dans les mines & dans les cachots, de vils artiſans, qui ne pouvoient vivre de leur métier, étoient tout à coup érigés en prophétes & en pontifes vénérables. Tous cherchoient, ou faiſoient ſemblant de chercher l'avenir, & jouiſſoient du préſent.

A Daphné étoit une fontaine nommée Caſtalie auſſi-bien que celle de Delphes. Les Païens en publioient les mêmes merveilles. Ils diſoient qu'Adrien encore particulier l'étoit venu conſulter ſur ſa deſtinée, & qu'après avoir trempé dans l'eau une feüille de laurier, il avoit lû diſtinctement ſur la feüille qu'il ſeroit un jour empereur. La prédiction aïant été ſuivie de l'événement, il fit boucher & couvrir d'une maſſe énorme de pierres cette ſource trop dangereuſe dans un état monarchique. Julien auſſi crédule, & moins politique, entreprit de la déboucher, donnant volontiers carriére à la curioſité de ſes ſujets, pourvû qu'il pût ſatisfaire la ſienne. Il envoïoit des députés à Dodone, à Delphes, à Délos, en un mot à tous les oracles de l'empire. Tous lui

ANN. 362.

Amm. l. XXII. c. 12. Greg N. Or. IV. 127. Sozom l. V. c. 19. Theodoret l. III. c. 21. 10. Socr l. III. c. 18. Liban Monod 185. Chryſoſt. cont. Gent.

ANN. 362. promettoient la victoire Mais quelques-unes de leurs réponſes étoient ſi mal verſifiées, que les railleurs avoient ſujet de dire, qu'Apollon avoit deſappris à faire des vers. C'étoit bien pis à Daphné. Ce dieu y étoit muet, malgré les empreſſemens & les inſtances de Julien. Enfin après bien des ſacrifices, Apollon ne rompit ſon ſilence que pour en déclarer la raiſon. *Je ſuis entouré de cadavres*, dit-il : *je ne parlerai point qu'on ne les ait enlevés.* Julien entendit à demi-mot ; & entre pluſieurs corps enterrés au voiſinage du temple, tous également impurs & profanes, ſelon l'idée des Païens, il démêla du premier coup d'œil, le mort vraiment incommode, (*a*) le mauvais voiſin, comme l'appelle Liba-

(*a*) Πονηρῷ γειτονήματος . . . . . νεκρῷ τινὶ δυσχλύστῳ ἰσχύοντι. *Male vicinia . . . cujuſdam mortui, qui de proximo negotium faceſſebat.* Lib.

nius, pour lequel, ſans l'oſer nommer, on faiſoit une mauvaiſe querelle à tous les autres. Ainſi, quoique l'empereur, pour ſauver tant ſoit peu les apparences, ordonnât de purifier les environs du temple, comme les Athéniens avoient autrefois purifié l'île de Délos, & d'exhumer tous les corps; l'ordre ne fut exécuté qu'à l'égard des reliques de S. Babylas. Un auteur contemporain prétend que Julien eût volontiers anéanti le ſacré dépôt, qu'il l'eût fait jetter dans la mer, réduire en cendres, ou tranſporter dans un lieu inacceſſible à la dévotion des fidèles, s'il n'eût été retenu par la crainte de la vengeance divine. Cette crainte paroît d'abord peu vrai-ſemblable dans un Païen ſi décidé : mais les ennemis de la vérité ſont rarement auſſi hardis qu'ils croïent

ANN. 362.

ANN. 362. l'être. Dans certains momens, il s'éleve au fond de leur cœur je ne ſai quels ſentimens confus de timidité & de doute, qui ſans diminuer leur malice en arrêtent quelques effets.

Sozom. l v. c 19 20. Socr. l. 111 c. 18. 19. Theodoret. l. 111. c. 11.

Les Chrétiens allérent en foule à Daphné chercher le cercüeil du ſaint martyr, & le mirent ſur un char pour le conduire comme en triomphe à la même égliſe d'Antioche, d'où Gallus l'avoit transféré. Dans la marche, qui étoit longue, quelques-uns chantérent des pſeaumes, & toute la multitude répétoit en forme de refrain ces paroles du pſeaume 96. *Que tous ceux qui adorent les ouvrages de ſculpture, & ſe glorifient dans leurs idoles, ſoient couverts de confuſion.* Julien piqué au vif donna ordre dès le lendemain au préfet Salluſte d'informer contre les principaux auteurs de l'inſulte

faite à ſes dieux. Ce magiſtrat fit arrêter pluſieurs Chrétiens, & mettre à la queſtion un jeune homme nommé Théodore. Celui-ci, étendu depuis le matin juſqu'au ſoir ſur le chevalet, fut déchiré à coups de foüets & avec les ongles de fer, ſans rien répondre, ſans changer de viſage, chantant toujours le même verſet du pſeaume, qui avoit fait ſon crime. Salluſte ne s'étoit chargé de cette odieuſe commiſſion, qu'après bien des repréſentations. La fermeté de Théodore lui donna lieu de les renouveller avec tant de force & de ſuccès, que les Chrétiens priſonniers, & Théodore lui-même, furent mis en liberté. ANN. 361.

Ce fut, je penſe, vers ce tems-ci, & pour ſe venger d'une autre maniére, que Julien imagina de jetter dans les fontaines de la ville & des environs quel- *Theodorit. l. III. c. 15. Chryſoſt.*

ANN. 362. que choſe de ce qui avoit été offert en ſacrifice, & d'arroſer d'eau luſtrale tout ce qui ſe vendoit au marché. Les Chrétiens, ſuivant la déciſion de l'apôtre, continuérent d'uſer des choſes néceſſaires à la vie ; mais ils gémiſſoient de cette profanation. Juventin & Maximin, écuïers de la garde, s'en plaignirent hautement dans un feſtin : & la douleur, dont ils étoient pénétrés, leur mit à la bouche ces paroles des trois jeunes Hébreux priſonniers à Babylone : *Vous nous avez livré* (Seigneur) *à un prince apoſtat* (a), *plus ennemi de votre loi que toutes les nations de la terre.* Ils furent dénoncés à Julien & conduits en ſa préſence. La liberté pleine de reſpect, avec

(a) Παρέδωκας ἡμᾶς βασιλεῖ παρανόμῳ λίαν πονηρῷ παρὰ πᾶσαν τὴν γῆν τὴν ἔχθρα ἐπὶ τῆς γῆς. *Daniel* III. 32.

laquelle ils lui parlérent, ne ſervit qu'à l'irriter. Il les fit battre de verges & mettre en priſon, après avoir confiſqué leurs biens. Enfin, n'aïant pu les attirer au paganiſme par des émiſſaires chargés ſous main de leur offrir ſes bonnes graces, il leur fit trancher la tête en priſon pendant la nuit. Ils furent à juſte titre regardés comme martyrs, quoique Julien affectât de publier qu'ils n'avoient été punis, que pour avoir tenu des diſcours injurieux contre ſa perſonne. ANN. 362.

Ce prince traita moins ſévérement une veuve nommée Publie, dont le courage trouveroit aujourd'hui bien des cenſeurs. Cette femme reſpectable par ſon âge & par ſa vertu, étoit à la tête d'une communauté de vierges Chrétiennes, & chantoit aſſiduement avec elles les loüanges de Dieu. Lorſque l'empe- *Theodoret. l. III. c. 14.*

ANN. 362. reur paſſoit près de leur maiſon, toutes élevoient la voix, chantant les pſeaumes qui font le mieux ſentir le ridicule & la foibleſſe des idoles. Julien leur ordonna de ſe taire, quand il paſſeroit. Mais à la premiere occaſion, ſainte Publie dans le tranſport d'un zèle extraordinaire, inſpire une nouvelle hardieſſe à ſes filles, & leur ordonne de commencer le pſeaume ſoixante-ſeptiéme : *Que Dieu ſe leve, & que ſes ennemis ſoient diſſipés.* Julien ſe la fait amener, & commande à un de ſes gardes de lui donner des ſoufflets. Publie ſe tint honorée de cet affront ; & depuis elle continua de chanter comme auparavant, lorſqu'elle voïoit paſſer l'empereur. Celui-ci rougiſſant de ſon emportement, & plus modéré que bien d'autres perſécuteurs, aima mieux diſſimuler, que d'ajoûter

d'ajoûter à un trait de vivacité, peu digne d'un philoſophe, des vexations réfléchies, qui ne convenoient qu'à un tyran. ANN. 362.

Depuis l'exhumation de S. Babylas, Apollon rendoit des oracles : & Julien faiſoit élever un ſuperbe périſtyle autour de ſon temple. Mais le 22. d'Octobre, pendant la nuit, le feu conſuma la charpente de cet ancien édifice, & la ſtatuë même ; ſans que Julien, qui étoit accouru ſur le lieu, pût y apporter aucun remede. Les Chrétiens attribuérent cet incendie à la vengeance céleſte ; & Julien, au reſſentiment & à la jalouſie des Chrétiens. Il ſoupçonna le ſacrificateur & les miniſtres qui gardoient le temple, d'avoir été d'intelligence avec eux. Mais les idolâtres étant appliqués à la queſtion, ne chargérent perſon- *Amm. xxii. c. 12. Sozom. l. v. c. 20. Theodoret. l. iii. c. 11. Chryſoſt.*

ANN. 362. ne. Au contraire, ils ſoutinrent toujours que le feu avoit pris par en haut : & des païſans qui cette nuit-là étoient en chemin pour ſe rendre à la ville, diſoient avoir vû tomber le feu du ciel ſur le temple, quoique le tems fût fort ſerein, & qu'il n'y eût aucune apparence d'orage. Cependant Julien, ſoit par repréſailles, ſoit pour empêcher les Chrétiens de triompher, ordonna qu'on fermât la grande égliſe d'Antioche, & qu'on en portât les richeſſes au tréſor impérial.

Il en donna la commiſſion à Julien ſon oncle, comte d'Orient. Celui-ci qui partageoit l'adminiſtration des affaires avec le préfet Salluſte, étoit d'un caractère bien différent. Le préfet fort attaché au paganiſme, mais preſque Chrétien de mœurs, &

Greg. Naz. Or. III. 50. Sozom. l. v. c. 19. 7. 8.

comparable aux grands hommes de l'antiquité (*a*), ſe prêtoit à regret à la perſécution, & tâchoit d'en adoucir la rigueur. Le comte devenu idolâtre par complaiſance & par ambition, haiſſoit les Chrétiens en apoſtat, mais avec moins de ménagement que ſon neveu. Il étoit altéré de leur ſang; & s'il eût été le maître, il n'auroit cher-

Ann. 362

Eunap. V. Maxim. p. 5. Theodorit. l. III. c. 11. Paſſio S. Theodorit. inter Acta ſin. Amm. ubi ſup. Philoſt. l. VII. c. 10. Chryſoſt. cont. Gent. &c.

(*a*) Le mérite & la probité de Salluſte ont réuni les ſuffrages des Païens & des Chrétiens. Il honora les emplois qui lui furent confiés, & mit le ſceau à ſa réputation en refuſant l'empire, qui lui fut offert après la mort de Julien. Quelques Païens lui reprochoient de la foibleſſe, βλακείαν. *Eunap.* Ce reproche s'entend, & fait honneur à ſa modération. Saint Grégoire l'appelle, ἄνδρα Ἕλληνα μὲν τὴν θρησκείαν, ἦθος δὲ ὅσῳ Ἕλλην, καὶ τῷ τὰς ἀρίστας τῶν παλαιῶν ἢ τῶν ἡμετέρων. *Virum Religione quidem Græcum, moribus tamen Græco ſublimiorem, ac optimis quibuſque & laudatiſſimis tam veteris quàm noſtræ memoriæ comparandum.* Sozoméne qui écrivoit environ un ſiécle après S. Grégoire, dit que la réputation de Salluſte duroit encore.

ANN. 362.

ché ni détour ni prétexte pour le répandre. Salluſte retenoit ſouvent l'empereur : le comte échappoit quelquefois à l'empereur même. On eût dit qu'il ſe hâtoit d'étouffer ſes remords ſous les ruines de la religion, qu'il avoit abandonnée. Sa commiſſion ne regardoit que la grande égliſe alors poſſédée par les Ariens ; mais il étoit ſi accoutumé à prévenir ou à étendre les ordres du prince, qu'il fit fermer toutes les autres, ſi même il ne l'avoit pas fait avant que l'empereur vînt à Antioche. Il ſe ſaiſit du prêtre Théodoret économe d'une égliſe catholique ; & n'aïant pû l'obliger par les tourmens à renoncer Jeſus-Chriſt, il le condamna à perdre la tête. Le même jour il ſe rendit à la principale égliſe accompagné de deux autres apoſtats, Felix ſurintendant des finances, & Elpi-

dius tréſorier du domaine. A la vûe des vaſes précieux, que Conſtance & Conſtantin avoient donnés : *Voïez*, s'écria Felix, *avec quelle magnificence eſt ſervi le fils de Marie !* Le comte s'aſſit ſur les vaſes ſacrés, & les profana auſſi-bien que l'autel d'une maniére (*a*) également indécente & impie. Euzoïus évêque Arien, aïant voulu l'empêcher, en reçut un ſoufflet. *Qu'on croïe maintenant*, diſoit ce profanateur, *que le ciel ſe mêle des affaires des Chrétiens.* Ils ſe retirérent après avoir tout enlevé, & condamné les portes de l'égliſe. ANN. 362.

Le lendemain, lorſque Julien apprit la mort du prêtre Théodoret, exécuté préciſément comme Chrétien : *Eſt-ce ainſi*, *Paſſio S. Theodorit. inter Acta fine.* *Theodorit. l. III. c. 13.* *Sozom. l. V. c. 8.*

(a) Οὗρον μὲν καὶ τῆς ἱερᾶς τραπέζης ἐξέμηνεν. *Sacram menſam perminxit.* Theodorit.

Ann. 361.

Philoſt. l. VII. c. 10. 12. Chryſoſt. cont. Gent. Paſſio SS. Bonif. & Max. inter Acta ſin.

dit-il au comte avec chaleur, *que vous entrez dans mes vûes? Tandis que je travaille à ramener les Galiléens par la douceur & par la raiſon, vous faites des martyrs ſous mon regne & ſous mes yeux. Ils vont me flétrir dans leurs écrits, comme ils ont flétri leurs plus odieux perſécuteurs. Je vous défends d'ôter la vie à perſonne pour cauſe de religion, & vous charge de faire ſavoir aux autres ma volonté.* Ces reproches furent un coup de foudre pour le comte, qui ſe ſentit dès le ſoir même attaqué d'une colique violente, & frappé bientôt après dans les entrailles d'une plaïe incurable. Les chairs extérieures les plus voiſines ſe corrompirent, & engendrerent une quantité prodigieuſe de vers. Il s'en formoit auſſi au dedans, qui le rongeoient peu à peu malgré tous les ſecours de la médecine, &

ANN. 361.
ſortoient par cette bouche ſouillée de tant de blaſphèmes avec les alimens, qui ne trouvoient plus d'autre iſſuë. Pendant le cours de ſa maladie, qui dura environ deux mois, le comte traînoit un reſte de vie pire que la mort, dans une affreuſe alternative de fureur contre les Chrétiens, & de ces remords infructueux qu'enfante la ſeule crainte, & qui produiſent le déſeſpoir. Tantôt ébranlé par les diſcours de ſa femme qui étoit Chrétienne & zèlée, il envoioit prier l'empereur de rouvrir les égliſes, en lui repréſentant que c'étoit ſa complaiſance pour lui, qui l'avoit précipité dans cet état déplorable. Mais l'empereur lui faiſoit un crime de ſon repentir. *Je n'ai point fermé les égliſes*, répondoit ce prince, *je ne les ouvrirai pas non plus. Ce n'eſt point votre com-*

ANN. 362. *plaiſance pour moi ; c'eſt votre infidélité pour les dieux qui vous attire ce malheur.* Tantôt le comte ranimoit ſes forces & ſon incrédulité, pour condamner au dernier ſupplice Bonoſe, Maximilien, & quelques autres officiers, qui refuſerent conſtamment d'ôter de leurs drapeaux le monogramme de Jeſus-Chriſt, & d'y mettre des idoles. D'autres fois il preſſoit ſa femme d'aller à l'aſſemblée des Chrétiens prier pour lui, & le recommander aux fidéles. Cette femme dont la piété mâle & éclairée ne voïoit dans ce faux pénitent qu'un nouvel Antiochus, lui refuſant cette grace, de peur, diſoit-elle, que la juſtice divine ne l'écraſât elle-même, il conjuroit le Dieu des Chrétiens de lui ôter promtement la vie. Ce Dieu l'exauça dans ſa colère, & le tira du

monde, au moment qu'on lui faiſoit lecture de divers oracles, qui lui promettoient qu'il n'en mourroit point. Tout Antioche regarda cette mort comme une punition viſible. Julien tenoit auſſi le même langage dans un ſens bien différent. ANN. 361.

Ce prince venoit de commencer ſon quatriéme conſulat, dans lequel il avoit pris pour collegue Salluſte préfet des Gaules (*a*). La mort funeſte de ſon oncle augmentoit l'inquiétude que lui cauſoient d'autres événemens, qui paſſoient pour des préſages. *Amm.* XXII. c. 1. *Theodoret. l.* III. c. 13. *Philoſtorg. l.* VII. c. 10.

(*a*) Dans la premiére édition j'avois mis par inadvertance, *préfet d'Orient*. C'eſt une faute où j'aurois dû ne pas tomber, ayant ſous les yeux ces paroles d'Ammien : *Adſcito in collegium trabea Salluſtio PRÆFECTO PER GALLIAS*. Il ne s'agit donc point ici de Salluſte ſecond préfet d'Orient dont nous venons de parler, mais de l'autre Salluſte qui avoit ſi bien ſervi Julien dans les Gaules, que ce prince lui en donna la préfecture. *Voiez* ci-deſſus livre II. p. 235.

ANN. 362. Le premier jour de Janvier, lorſqu'il montoit au temple du génie pour ſacrifier, ſelon la coûtume, le plus âgé des prêtres paiens, ſe laiſſa tomber ſur les degrés, & ſe tua. On avoit ſenti un tremblement de terre à Conſtantinople & à Nicée. Ce qui reſtoit de Nicomédie avoit été abimé. A Rome on croïoit avoir trouvé dans les livres de la Sibyle une défenſe expreſſe faite à l'empereur de ſortir des terres de l'empire. La mort du comte Julien avoit été précédée de celle de Felix le ſurintendant (*a*), qui ſans faire aucun effort, s'étoit rompu une veine, & avoit vomi tout ſon ſang. Le peuple voïant dans les inſcriptions publiques ces trois mots, JULIANUS FELIX AUGUSTUS, c'eſt-à-dire, *Julien*, *heureux*, *auguſte*,

(a) *Comes largitionum.*

en tiroit un augure, & disoit que puisque le comte Julien & Felix avoient pris les devans, l'empereur iroit bientôt les rejoindre. Cette remarque frivole allarmoit Julien. Elle devoit au moins le chagriner, étant une preuve de la haine du public. ANN 362.

Plus il séjournoit à Antioche, plus il se repentoit d'avoir choisi, comme un théatre propre à étaler ses vertus, une ville où elles n'étoient pas mieux reçuës que ses défauts. Sa maniére de vivre, appliquée, sérieuse, partagée entre le civil & le militaire, les affaires de l'état, celles des particuliers & l'étude, paroissoit une censure affectée & maligne de la dissipation & de la molesse publique. Son aversion pour les spectacles faisoit languir les plaisirs. A peine avoit-il daigné se montrer au cirque une seule fois. Il n'avoit vû que six courses *Jul. Misop. Amm. l. xxii. c. 12. Greg. Naz. Or. IV. 114.*

ANN. 361. de chevaux, & cela d'un air diſtrait, mécontent, & qui ſembloit reprocher ſa condeſcendance. C'étoit, diſoit-on, un ſauvage, un miſanthrope que rien ne pouvoit apprivoiſer. Les politiques le voïant ſe préparer à la guerre, demandoient s'il étoit ſuffiſamment affermi pour entreprendre des conquêtes, & s'il ne s'étoit pas fait aſſez d'ennemis au dedans, ſans en chercher au dehors. Il a mis tout l'empire en combuſtion, diſoient-ils, en perſécutant les Chrétiens. Il l'expoſe à une ruine certaine par une expédition imprudente & prématurée. C'eſt un jeune téméraire enivré de ſon bonheur. Il abuſe de la proſpérité, & mérite qu'un revers lui faſſe perdre le goût des avantures.

Amm. XXII. 4. 12. 14. Zoſim. L. III. Iul. Mſp. Ces diſcours étoient au moins l'éloge de la clémence de l'empereur, puiſqu'on les tenoit à

deſſein en préſence de ceux qu'on croioit devoir les rapporter. Il les ſavoit, & n'en paroiſſoit pas plus ému ; perſuadé ſans doute, que ceux mêmes qui le taxoient d'imprudence, euſſent été les premiers à l'accuſer de nonchalance & de foibleſſe, s'ils ſe fût tenu en repos. Son exceſſive ſuperſtition, les marques d'idolatrie empreintes ſur ſa monnoïe & ſur ſes médailles, ſa barbe, ſa démarche, ſa perſonne, ce qu'il faiſoit, ce qu'il ne faiſoit pas, les malheurs publics, la ſéchereſſe, la ſtérilité de la terre, tout étoit pour un peuple déchaîné un fonds inépuiſable de railleries, de chanſons, de ſatires & d'injures. On obſervoit que la famine l'avoit ſuivi de Conſtantinople à Antioche, & que les fontaines étoient taries depuis qu'il les avoit profanées. Pour la famine,

ANN. 361. Socr. l. III. c. 17. Sozom. l. V. c. 19. Iuban Or. 2. 306

ANN. 362. Julien l'avoit augmentée par un déſir mal-entendu de gagner l'affection du peuple. En effet il fixa le blé & les autres denrées à un prix fort au-deſſous du courant, ſans déférer aux judicieuſes remontrances des magiſtrats, qui prévirent les inconvéniens de ce rabais. Il s'imagina ſans doute, qu'en diſtribuant à perte quatre cens mille boiſſeaux de blé, qu'on lui avoit amenés d'Egypte, ſon exemple ouvriroit les greniers des riches, & les rendroit auſſi bons citoiens qu'il l'étoit lui-même. Mais ceux-ci achetoient le blé de l'empereur au prix fixé, pour ſurvendre le leur en cachette. Les marchands ne vendirent plus & déſertérent la ville. On n'apporta rien de dehors; en ſorte qu'Antioche, qui juſques-là manquoit ſeulement de pain, ſe trouva dépourvûe de tout le reſte; & l'empereur plus

haï que jamais de la populace même, qui ne juge que par le ſuccès. ANN. 362.

Dans les deſordres occaſionnés par la diſette, Julien perſuadé que les magiſtrats ne faiſoient pas leur dévoir, déja irrité de la juſte oppoſition qu'ils avoient montrée à ſes volontés, & aigri par les flatteurs, commanda qu'on mît en priſon le ſenat tout entier. Libanius voulant parler en faveur de ſes concitoïens, un courtiſan lui dit qu'il étoit bien près du fleuve Oronte pour parler ſi hardiment. Ces menaces n'étoient propres, dit Libanius, qu'à deshonorer celui dont on prétendoit relever la puiſſance. L'empereur fut plus humain: il tâcha de convaincre Libanius, que les ſénateurs avoient mérité ſon indignation. Mais le ſophiſte plaida

Liban. Or. Parent. p. 360. 307. Id. de vitâ ſuâ 43. 44. Amm. XXII. c. 14. Zoſim. Socr. Sozom. ubi ſupra.

ANN. 362. ſi bien leur cauſe, que Julien révoqua l'ordre qu'il avoit donné, & n'en aima que plus Libanius. Il comprit qu'il étoit allé trop loin à cet égard, & quand il appercevoit ſes fautes, il n'avoit point la délicateſſe de la plûpart des princes, qui ne reviennent à la raiſon que par des circuits, & par dégrès, s'efforçant en vain de faire croire qu'ils ne s'en ſont jamais écartés. Mais il n'étoit pas aiſé de lui ouvrir tout-à-fait les ïeux. Julien s'opiniâtra, comme auparavant, à ſoutenir la fixation des vivres, & montra en cette rencontre, dit Ammien, que s'il n'avoit pas la cruauté de Gallus ſon frere (*a*), il en avoit l'entêtement. Il ſe roidiſſoit contre le ſoulévement

(*a*) *Nuſquam à propoſito declinabat, Gallo ſimulis fratris, licet ſucrucntus.* Amm.

général, & vouloit paroître le mépriſer : mais dans le cœur (a), il étoit outré de colère. Peut-être l'auroit-il fait éclater, ſi les raiſons d'état ne fuſſent venuës au ſecours de la philoſophie. A la veille d'une guerre importante, que faire à tout un grand peuple animé par la famine & par la religion ? Au lieu de l'épée il prit la plume, & ſe contentant d'une vengeance philoſophique, il compoſa la célébre ſatire intitulée *Miſopogon*, c'eſt-à-dire, l'ennemi de la barbe : manifeſte unique, & auſſi ſingulier que ſon auteur. On voit dans cet ouvrage un ſouverain, qui prenant le ton ironique pour décrier ſes ſujets, fait ſemblant de ſe jetter à leurs piés, de les combler de loüanges, & de s'ac-

ANN. 362.

(a) *Conctus diſſimulare pro tempore, iræ ſuffladantur internæ.* AMM.

ANN. 362. cabler d'injures avec beaucoup d'eſprit & d'élégance, peu de dignité, & bien plus de vérité qu'il ne s'imagine. Ammien, qui étoit d'Antioche, trouve qu'il charge trop (a) le portrait des habitans de cette ville. Mais les ſermons de S. Chryſoſtome compatriote d'Ammien, prononcés vingt ans après, ſervent de ſupplément & d'apologie au texte de Julien.

Liban. de vitâ ſuâ 41. 42. 43. 44. On croit qu'il fut aidé dans la compoſition de cette ſatire par Libanius ſon ancien ami, dont il eſtimoit également l'eſprit & le cœur. Il ſoumettoit à ſa critique ſes actions & ſes écrits. Libanius, diſoit-il, m'aime plus que n'a jamais fait ma mere: il n'eſt point attaché à ma fortune, mais à ma perſonne.

(a) *Probra civitatis inſenſâ mente dinumerans, addenſque, veritati complura.* Id.

Ce ſophiſte ſe donne lui-même pour un homme ſi déſintéreſſé, qu'au lieu de rien demander à un prince, de qui il étoit ſûr de tout obtenir, il n'en voulut jamais recevoir le moindre préſent. En quoi, ſi je ne me trompe, on doit plus admirer Julien que Libanius. Car refuſer les préſens de l'empereur, c'étoit en quelque ſorte ſe mettre à ſon niveau, & faire un acte d'indépendance auſſi flatteur pour la vanité du ſujet, que mortifiant pour celle du ſouverain; d'autant plus que Libanius vouloit être paié de ſon déſintéreſſement par toutes les attentions qu'un ami formaliſte pourroit exiger de ſon égal. ANN. 362.

Julien, en arrivant à Antioche, lui avoit marqué une grande impatience de le voir & de l'entendre. Depuis ce moment, il parut le perdre de vûe: & Li-

ANN. 362. banius ſe tenant ſur la reſerve, ne ſe montra point à la cour. C'eſt, dit-il, que j'étois ſon ami, & nullement ſon courtiſan. Un matin, l'empereur allant au temple de Jupiter Philien, vit le ſophiſte dans la foule ſans empreſſement pour la percer, quoiqu'apparemment il eût été bien fâché de n'être point apperçu. Sur le ſoir, Julien lui écrivit un billet, pour lui démander ce qui l'empêchoit de l'aborder, le raillant d'une maniére aſſez piquante. Libanius répondit ſur la même tablette & du même ton, & n'alla pas plus au palais qu'auparavant. Enfin le philoſophe Priſcus ménagea une invitation en forme. Libanius eſt mandé. Il vint, & Julien avec un air embarraſſé entre en éclairciſſement, s'excuſe ſur la multitude des affaires, & prie Libanius à dîner. Le ſophiſte répondit, qu'il

ne dînoit point. *Eh bien ! nous ſouperons enſemble*, reprit l'empereur. *J'ai trop mal à la tête*, dit Libanius : *je ne puis pour aujourd'hui. Mais au moins*, continua Julien, *venez me voir ſouvent*. Libanius repartit : *Je viendrai quand vous me ferez appeller : je n'aime point à me rendre importun*. L'empereur promit, tint parole, & eut à ce prix les viſites, la converſation, les loüanges & les réprimandes de Libanius. L'aiant choiſi pour panégyriſte au commencement de l'année (*a*), il applaudit à l'orateur pendant & après l'action avec des démonſtrations & des tranſports, où l'on eût trouvé ANN. 362.

(*a*) Le premier jour de Janvier, lorſque les princes célébroient la ſolemnité de leur conſulat, on faiſoit leur panégyrique. L'uſage même s'introduiſit de faire celui des particuliers, quand ils prenoient poſſeſſion de cette éminente dignité : mais ce ne fut que depuis le regne de Julien.

ANN. 362 de la petiteſſe & de l'indécence, quand même il n'eût pas été le ſujet du panégyrique. Il diſoit ſouvent à Libanius : *Vous n'avez rien voulu recevoir de moi, mais j'y mettrai bon ordre avant mon départ. Je vous deſtine un préſent, auquel vos refus ne ſauroient parer. Il eſt tems d'accomplir ma promeſſe*, dit-il un ſoir après le ſoupé : *Voici mon préſent. Je vous déclare que vos actions vous aſſurent parmi les philoſophes le rang que vos diſcours vous donnent parmi les orateurs.* Le ſophiſte n'avoit certainement pas attendu cet oracle, comme il l'appelle, pour ſe former une haute idée de ſon éloquence & de ſa ſageſſe ; mais il fut ravi d'être confirmé dans la poſſeſſion par une autorité reſpectable. Julien crut avoir beaucoup donné, & Libanius avoir beaucoup reçu.

On peut juger que ce rhéteur & les philoſophes qui accompagnoient Julien, eurent part aux livres contre la religion chrétienne que ce prince compoſoit pendant les longues nuits de l'hiver. C'étoit un précis de ce que les incrédules oppoſoient au chriſtianiſme, & ſur-tout des objections de Celſe, d'Hiérocle & de Porphyre. Quoique l'ouvrage fût foible & peu méthodique, la délicateſſe & l'enjoûment du ſtyle lui donnerent une grande vogue, auſſi-bien que la pourpre de l'auteur. Les Païens le mettoient au-deſſus de tout, & leur Julien à la main alloient aſſaillir les Chrétiens. Les eſprits ſuperficiels prenoient à leur ordinaire des bons mots pour des raiſons, des ſophiſmes uſés pour des argumens inſolubles, & les fréquentes citations de l'écriture, dont l'auteur faiſoit pa-

ANN. 362.

Socr. l. III. 23. VII. 27. Cyrill. Alex. præf. in Jul.

ANN. 362. rade, pour une preuve qu'il étoit profond dans les lettres ſaintes, & qu'il n'avoit ceſſé d'y croire qu'avec connoiſſance de cauſe. Les Chrétiens diſtraits par des controverſes domeſtiques négligerent d'y répondre : car l'incrédulité gagne toujours à nos diſputes. Ils avoient un prétexte ſpécieux. Origène, Euſébe de Céſarée, Méthodius & Apollinaire avoient répondu par avance. Mais les ſimples étoient ſcandaliſés ; & ne pouvant diſcerner par eux-mêmes ſi le ſilence d'une des parties intéreſſées venoit d'impuiſſance ou de mépris, ils étoient tentés d'attribuer la victoire à celui qui avoit parlé le dernier. Vers l'an 400. Philippe de Side en Pamphylie, diacre de l'égliſe de Conſtantinople ſous S. Chryſoſtome (*a*), eſſaïa de ven-

(*a*) Philippe étoit prêtre de la même égliſe ſous Atticus, à qui il tâcha de ſuccéder. On

ger

ger l'honneur de la religion. La réponſe de Philippe eſt perduë: & le jugement que porte Socrate d'un autre ouvrage du même auteur n'eſt pas propre à nous la faire regretter. Enfin cinquante ou ſoixante ans après la mort de Julien, ſaint Cyrille d'Alexandrie, quoique fort inférieur à ce prince dans l'art d'écrire, attaqua la reſſource du paganiſme expirant, & la détruiſit. Ce Pere nous a conſervé une partie de l'ouvrage qu'il réfutoit. Ces morceaux ſont moins précieux pour les incrédules qu'ils ne ſe figurent peut-être. Ils y trouveront des aveux très-accablans (*a*). Les théologiens y ANN. 362.

pent ce ſemble tirer de Socrate, qu'il n'étoit encore que d acre lorſqu'il réfuta Julien. Il avoit compoſé une hiſtoire eccléſiaſtique qui contenoit près de mille volumes. ouvrage, dit Socrate, également inutile aux ſavans & aux ignorans.

(*a*) En voici, par exemple, un conſidé-

ANN. 362. remarquent des témoignages non ſuſpects de l'ancienneté de quelques (a) dogmes, de quelques uſages & de quelques expreſſions.

Cyrill. cont. Jul. l. VI. rable. Julien voulant mettre les dieux & les héros du paganiſme au-deſſus de Jeſus Chriſt, parle ainſi aux Chrétiens. « Il y a un peu plus » de trois cens ans, que Jeſus eſt renommé » pour avoir perſuadé parmi vous quelques » miſérables. Pendant ſa vie, il n'a rien fait » qui mérite qu'on en parle : à moins qu'on » ne compte pour de grandes actions d'avoir » guéri les aveugles & les boiteux, & conjuré » les démoniaques dans les bourgades de Beth» ſaïde & de Béthanie. » Malgré l'injuſtice de cet expoſé, où l'on affecte de ne faire mention que des moindres miracles rapportés dans l'évangile, la vérité force Julien d'avoüer que Jeſus-Chriſt a guéri des aveugles, des boiteux. Après quoi, comme dit judicieuſement M. Fleury, il importe peu qu'il juge ces guériſons merveilleuſes ou mépriſables. On peut encore remarquer que Julien ſuppoſe par tout, que les évangiles ſont des auteurs dont ils portent le nom, &c.

Cyrill cont. Jul. l. x.

Ibid. (a) Julien convient, par exemple, que S. Jean a enſeigné clairement la divinité de Jeſus-Chriſt. Il croit qu'on honoroit les tombeaux de S. Pierre & de S. Paul dès le tems de S. Jean. Il ſe plaint du culte que les Chré-

Tandis que Julien combattoit la religion en controverſiſte, il emploïoit la puiſſance impériale pour en détruire une des preuves les plus frappantes, entreprenant de rebâtir le temple de Jeruſalem, ruiné par Titus plus de trois cens ans auparavant. Mais pour connoître diſtinctement ſes vûes, il ne ſera pas inutile de développer en peu de mots la preuve que nous fournit la diſperſion des Juifs: preuve ſinguliére, à laquelle la ſuite des ſiécles ne fait qu'ajoûter un nouveau dégré de force & d'éclat. ANN. 362

Le peuple Juif autrefois ſi favoriſé du ciel, maintenant banni de ſon propre païs, diſperſé par

---

ciens rendent aux morts & à la croix. Il leur reproche de donner continuellement à Marie le nom de mere de Dieu, θεοτοκον. Ce qui prouve l'ancienneté du mot *théotocos*, qui fit tant de bruit dans le ſiécle ſuivant, &c. *Ibid. lib.* 2.

ANN. 362. tout, & par tout l'objet du mépris & de la haine, inutilement zélé pour un culte dont la pratique lui eſt devenuë impoſſible, pouſſe vers le Dieu de ſes peres des cris que ce Dieu n'écoute plus. Cette nation toujours écraſée, & jamais anéantie, ne pouvant réünir ſes propres débris, ni attirer à ſoi les autres peuples, ni ſe confondre avec eux, porte le double caractère d'une réprobation & d'une protection viſibles. Ils n'ont conſervé de l'héritage de leurs ancêtres que leurs titres qui ſont auſſi les nôtres. Ces monumens qu'on ne nous ſoupçonnera pas d'avoir alterés, puiſqu'ils en ſont eux-mêmes les dépoſitaires, prononcent & motivent pluſieurs ſiécles avant l'évenement l'arrêt terrible, dont l'exécution étonne encore. La ruine du temple & de la nation y eſt annoncée. Les Ro-

mains exécuteurs de la vengeance divine ſont déſignés. Le crime qui doit l'attirer eſt prédit. ANN. 362.
Ce crime eſt le meurtre du Meſſie, dont le tems, les qualités & les fonctions ſont ſi clairement révélés, qu'il faut être auſſi aveugle que les Juifs pour y méconnoître Jeſus-Chriſt. Leur aveuglement même eſt marqué; leur longue captivité décrite & circonſtanciée. Elle doit ſeulement finir, lorſque ſortant de leur profonde léthargie, ils s'adreſſeront à celui que leurs peres ont crucifié, & deviendront ſes plus fidéles adorateurs. Jeſus-Chriſt s'appliquant les anciennes prophéties, a prédit lui-même la deſtruction du temple & de la ville, comme le châtiment de l'ingratitude des Juifs, & du refus qu'ils faiſoient de croire en lui. La religion chrétienne peut ſeule rendre raiſon de l'état

ANN. 362. des Juifs : & leur état rend un témoignage toujours ſubſiſtant à la religion Chrétienne.

Julien qui ſentoit toute la force de ce témoignage, entreprit de nous le ravir par le rétabliſſement du temple & par le rappel de la nation, qu'il voïoit avec complaiſance auſſi incrédule que jamais, & toujours diſpoſée à ſeconder ou à prévenir la fureur des idolâtres contre les Chrétiens. Cette entrepriſe n'alloit à rien moins qu'à détruire tout à la fois & le chriſtianiſme & la révélation judaïque. Si Julien eût réuſſi, Jeſus-Chriſt n'étoit plus l'objet des anciennes écritures : l'édifice du chriſtianiſme dénué du fondement de la révélation judaïque, demeuroit en l'air, & s'écrouloit de lui-même. On dit encore que ſon deſſein étoit, lorſqu'il auroit défait les Chrétiens par les Juifs, d'atta-

quer ceux-ci à leur tour, & de les contraindre d'aſſocier les idoles au Dieu d'Iſraël. Mais ſans ſe livrer à des conjectures incertaines, il eſt ſûr que l'empereur en ſervant les Juifs ſelon leur goût, s'immortaliſoit ſelon le ſien. Le temple ſorti de ſes ruines contre le plan des écritures eût été le monument éternel d'une victoire remportée par l'idolatrie ſur les deux religions qui faiſoient profeſſion de la combattre. ANN. 362.

Julien avoit écrit à toute la nation une lettre fort flatteuſe. Il leur donne avis, qu'aïant trouvé dans les papiers de ſon prédéceſſeur divers projets de nouvelles taxes qu'on vouloit leur impoſer, il les a jettés au feu, & qu'il les décharge des tributs exceſſifs qu'ils avoient païés ci-devant; *afin*, leur dit-il, *que goûtant une parfaite tranquillité*, *Jul. Ep. XXV. & fragm. Idem, apud Cyrill Chryſoſtom. Or. II in Judæos. Amm. XXIII. c. I. Ruſin. l. I. 37. 38. Theodorit. l. III. 20. Socr. l. III. XI. Sozom. l. V. c. 22. Philoſtorg. VII. 14.*

ANN. 362. *vous redoubliez vos vœux pour la*
Greg.N. Or. IV. p. 111. Ambroſ. Ep. XL. *proſpérité de mon empire auprès du grand Dieu* (a) *créateur, qui a daigné me couronner de ſa main très-pure ..... Obtenez par vos prieres, que je revienne victorieux de la guerre de Perſe, pour rebâtir Jéruſalem, cette ville ſainte, après le rétabliſſement de laquelle vous ſoupirez depuis tant d'années; pour l'habiter avec vous, & pour y rendre gloire au* (b) *Tout-puiſſant.* Ce langage étoit plein d'hypocriſie ; puiſque Julien en toute rencontre parle de la religion des Juifs, & de leurs prophétes avec un mépris ſouverain : mais ils ne pénétrérent pas ſi avant, & crurent avoir trouvé un nouveau Cyrus.

Ils n'en doutérent plus, lorſqu'ils apprirent, que l'empereur

(a) Τῷ παντων κρείττονι κὴ δημιουργῷ θεῷ.
(b) Τῷ κρείττονι.

avoit fait venir les principaux d'entr'eux, & leur avoit demandé, pourquoi ils n'offroient point de ſacrifices. Les Juifs aïant répondu, qu'il ne leur étoit pas permis de ſacrifier hors de Jéruſalem & du temple, il leur déclara, qu'en étudiant leurs livres ſacrés, il avoit découvert, que la fin de la capriviré, dans laquelle ils gémiſſoient, étoit arrivée : qu'ils devoient donc retourner dans leur patrie, & remettre la loi en vigueur. Ce prince joignant les effets aux paroles, envoïoit de toutes parts des ouvriers à Jéruſalem, & ordonnoit à ſes tréſoriers de fournir l'argent néceſſaire pour la conſtruction du temple, qui devoit coûter des ſommes immenſes. Le gouverneur de la province étoit chargé d'y donner ſes ſoins. Enfin Alypius, ami intime de l'empereur, avoit la ſur- ANN. 362.

ANN. 362. intendance de l'ouvrage, & s'étoit rendu ſur les lieux pour en preſſer l'exécution.

A cette nouvelle, les Juifs accourent de toutes parts à Jéruſalem. Ils ſe croïent déja les maîtres du monde, & l'inſolence de ce peuple fier & vindicatif, toujours prête à éclater aux premiers raïons de proſpérité, ménace déja les Chrétiens de les paſſer au fil de l'épée. Dans une conjoncture ſi critique, S. Cyrille évêque de Jéruſalem fut expoſé à des rudes aſſauts, ſoit de la part des infidéles, ſoit de celle des foibles Chrétiens. Mais au milieu des inſultes des uns & des allarmes des autres, il ſoutint toujours ſur la foi des oracles de Daniel & de Jeſus-Chriſt, que la tentative des Juifs & des Païens tourneroit à leur propre confuſion. Toutes les apparences étoient contre lui. On aſſem-

bloit une quantité prodigieuſe de matériaux. On travailloit jour & nuit à nettoïer l'emplacement de l'ancien temple, & à démolir les vieux fondemens. Quelques Juifs avoient fait faire pour ce travail des hoïaux, des pelles & des hottes d'argent. On voïoit les femmes les plus délicates mettre la main à l'œuvre, & emporter les décombres dans leurs robbes les plus précieuſes. Elles avoient donné leurs bijoux & leurs pierreries pour contribuer aux frais de l'entrepriſe. ANN. 363.

La démolition étoit achevée, & ſans y penſer on avoit accompli dans la derniére rigueur la parole de Jeſus-Chriſt, qu'IL NE RESTEROIT PAS PIERRE SUR PIERRE (*a*). On voulut placer

(a) *Cùm egrederetur de templo, ait illi unus ex discipulis suis: Magister, aspice quales lapides, & quales structuræ: & respondens*

ANN. 362. les nouveaux fondemens. Mais il ſortit de l'endroit même d'effroïables tourbillons de flammes, dont les élancemens redoutables conſumérent les ouvriers. La même choſe arriva à diverſes repriſes, & l'opiniâtreté du feu rendant la place inacceſſible, obligea d'abandonner pour toujours l'ouvrage (a). Ce ſont les propres termes d'Ammien-Mar-

---

JESUS *ait illi: Vides has omnes magnas ædificationes? Non relinquetur lapis ſuper lapidem, qui non deſtruatur.* Marc. XIII. 1. 2.

(a) Le texte d'Ammien eſt trop précieux pour n'être pas ici tranſcrit tout entier. *Ambitioſam quondam apud Hieroſolymam templum, quod poſt multa & interneciva certamina, obſidente Veſpaſiano poſteáque Tito, ægrè eſt expugnatum, inſtaurare ſumptibus cogitabat immodicis: negotiúmque maturandum Alypio dederat Antiochenſi, qui olim Britannias curaverat pro præfectis. Cùm itaque rei idem fortiter inſtaret Alypius, juvarétque provinciæ rector, metuendi globi flammarum, propè fundamenta crebris aſſultibus erumpentes, fecère locum, exuſtis aliquoties operantibus, inacceſſum: hácque modo, elemento deſinatiùs repellente, ceſſavit inceptum.* Amm. lib. XXIII. c. 1.

cellin, auteur du tems, hiſtorien judicieux & fidéle, Paien de religion, & attaché au ſervice de Julien. Les auteurs Chrétiens entrent dans un plus grand détail, & rapportent pluſieurs autres circonſtances miraculeuſes. Je les omets, parce que je n'écris point l'hiſtoire eccléſiaſtique. J'obſerverai ſeulement qu'il n'y a point dans toute l'antiquité de fait qui ſoit plus certain. Sans compter Rufin, Théodoret, Sozoméne, Socrate & Philoſtorge, il eſt atteſté par trois Peres contemporains, S. Grégoire de Nazianze, S. Chryſoſtome & S. Ambroiſe. Le premier le raconte dans un de ſes diſcours contre Julien compoſé la même année : le ſecond environ vingt ans depuis, devant toute la ville d'Antioche : & le troiſiéme (*a*) en parle peu après

Ann. 362.

(a) *Non audiſtis, imperator, quod cùm*

ANN. 362. le ſecond, comme d'une choſe notoire, en écrivant à l'empereur Théodoſe. Si l'on joint à leur témoignage celui d'Ammien, on ne peut conteſter le fait, ſans établir le pyrrhoniſme (*a*) hiſtorique le plus inſenſé.

On pourroit peut-être alleguer ſur cette matiére l'autorité de Julien même, puiſqu'il dit (*b*) que le temple des Juifs a été ruiné trois fois, ce qui n'eſt pas

---

juſſiſſet Julianus reparari templum Hieroſolymis, divino qui faciebant repagulam igne flagrarunt? Ambroſ. Ep. ad Theodoſ. imp.

(*a*) On ne peut oppoſer à ces témoignages le ſilence de S. Cyrille de Jéruſalem, parce que nous n'avons point d'ouvrage de ce Pere qui ne ſoit écrit long-tems avant le regne de Julien.

(*b*) Τί περὶ τῶ νεὼ φήσουσι, τῶ παρ' αὐτῶν πρίν ἀνατραπήναι ἐγερομένω δὲ ἐκεῖ γῦν τρὶς δὲ εἴπον οὐκ ἀναβάλλομαι πλείονις· ἐργα πολλῶν ὕστερον χρόνοις ἀπεκρύπτοντο ἀνατρὸς, ἢ τ. λ. *Quid de templo ſuo dicent, quod cùm* TERTIÒ *ſit everſum nondum ad hodiernam uſque diem inſtauratur? Hæc ego, non ut illis exprobrarem in medium adduxi: utpote qui templum*

aiſé à entendre, s'il ne compte pour une troiſiéme deſtruction la cataſtrophe arrivée ſous ſon regne. Il dit encore qu'il a voulu le rebâtir : & ces paroles dans la bouche d'un ſouverain reſſemblent bien à l'aveu d'une entrepriſe manquée. Au reſte, ce prince eut la douleur de voir pluſieurs Juifs convaincus par un miracle ſi déciſif embraſſer le chriſtianiſme. Quelques-uns au contraire, qui s'étoient imaginés fortement que le tems de leur rappel étoit arrivé, ou qu'il n'arriveroit jamais, ſe firent Païens

ANN. 363.

---

illud tanto intervallo à ruinis excitare voluerim .... ſed ideò commemoravi, ut oſtenderem ..... delirâſſe ..... prophetas iſtos quibus cum ſtoludis aniculis negotium erat. Jul. fragm. Epiſt.

On voit ici que Julien loin de conclure de ce qui étoit arrivé à Jeruſalem la vérité de la religion Chrétienne, en inferoit que la révélation judaïque étoit fauſſe. Etrange effet de la prévention !

ANN. 362. de déſeſpoir. Le gros de la nation continua de vérifier les prophéties par ſon endurciſſement. On ne dit point que Julien ait été plus ébranlé qu'eux. Deſtiné à réunir tous les extrêmes, il étoit peuple en fait de théurgie, de préſages & de ſonges, & eſprit fort ſur les miracles. Lui & les philoſophes de ſa cour mirent ſans doute en œuvre ce qu'ils ſavoient de phyſique, pour dérober à la divinité un prodige ſi éclatant. La nature fut toujours la reſſource des incrédules. Mais elle ſert la religion ſi à propos, qu'ils devroient au moins la ſoupçonner de colluſion.

Amm XXIII. c. 1. XXVI. c. 12. XIX c. 3. *etc.* *Agathias l.* IV. *Theodoret. l.* III. c. 30 *Jul. Op.* 1.

Les grandes occupations de Julien contribuérent à le diſtraire ſur cet événement, & à l'étourdir ſur les conſéquences. Il comptoit ſe mettre en marche avant la fin de l'hiver, prévenir

les ennemis, & commencer les opérations de la campagne avant le printems. Dès l'année précedente, on lui avoit écrit de la cour de Perſe pour entamer une négociation. Celui qui gouvernoit alors ce vaſte empire étoit Sapor II. l'un des rois les plus célébres qui aïent porté la couronne des Arraxerxides. Il étoit fils d'Hormiſdas II. & avoit commencé à regner avant que de naître. Car à la mort d'Hormiſdas, érant encore dans le ſein de ſa mere, il fut élu par la faction des grands du roïaume au préjudice de ſon frère aîné, dont je parlerai dans la ſuite. Les mages aïant aſſuré, que la reine étoit enceinte d'un enfant mâle, on mit la tiare ſur le ventre de cette princeſſe, & l'enfant fut proclamé roi ſous le nom de Sapor. Ce fut un prince d'une hau-

ANN. 367.

Liban. Or. I. p. 133. Voïez M. de Tillemont, hiſt. des empereurs, tom. IV. & mémoires pour l'hiſtoire eccléſ. tom. VII. ſur S. Simeon de Perſe.

ANN. 362. teur & d'une cruauté inſupportable, mais ſubordonnées à ſes intérêts. Sa ſoupleſſe égaloit ſa fierté. Il ſavoit faire des avances à ceux qu'il vouloit gagner, & des actions d'humanité pour arriver à ſes fins. L'hiſtoire lui attribuë une valeur ſans exemple (a) parmi les rois de ſa nation. Dans les combats, dans les ſiéges il païoit de ſa perſonne, & ſe battoit en ſoldat déterminé. Cependant ſa bravoure étoit inconſtante & journaliére, s'il eſt vrai qu'il ait fui en quelque rencontre à la vûe de l'ennemi. Mais je crois qu'on a pris mal à propos pour terreur panique & pour lâcheté ce qui n'étoit que ſtratagème. Il fut ſuperſtitieux juſqu'à ſe mêler de

(a) *Novo & nunquam ante cognito more.* Amm.

magie (*a*), impie jusqu'à tirer (*b*) contre le ciel ; persécuteur des Chrétiens, mais à découvert, & faisant gloire de l'être ; aussi prodigue de leur sang, que Julien en étoit avare. On prétend qu'il en fit périr dans ses états deux cens quatre-vingt-dix mille. Je ne doute pas que le lecteur n'apperçoive dans ce caractère quelques traits de ressemblance avec Julien. Mais la nature se montroit toute brute dans ce roi Barbare né sur le thrône ; au lieu que l'éducation, l'étude, l'adversité avoient perfectionné les bonnes qualités du Romain, & corrigé ou fardé les mauvaises. Vers la fin du regne de Constantin, Sapor entreprit de réu- ANN. 362.

(*a*) *Consilia tartareis manibus miscens, & præstigiatores omnes consulens.* Idem.

(*b*) Obligé de lever le siége de Nisibe & d'avouer que Dieu combattoit pour les Romains, il tira une fléche contre le ciel. *Théod.*

ANN. 362. nir à la Perſe les provinces Tranſtigritaines : on donnoit ce nom à cinq provinces ſituées pour la plûpart entre l'Euſrate & le Tigre, que l'empereur Maximien-Galère avoit conquiſes ſur le roi Narſée ſon aïeul. Conſtance hérita de cette guerre. Les deux nations ſe firent inutilement des maux infinis. Il y eut des villes priſes & repriſes, des provinces ſaccagées, des peuples emmenés en captivité. Les Romains, quoique ſouvent vaincus, eurent de tems en tems quelques avantages équivoques. Les Perſes, ordinairement victorieux, n'en remportérent point d'abſolument déciſifs. Perſonne ne fit de perte plus réelle que Sapor lui-même. Son fils héritier préſomptif de ſa couronne, aïant été fait priſonnier à la journée de Singare, les Romains qui devenoient de jour en jour moins

dignes de porter ce nom, dans la rage de ſe voir enlever une victoire, dont ils ſe croioient aſſurés, le maſſacrérent indignement. Sapor vécut, & regna ſoixante-dix ans. Il devoit en avoir environ cinquante-trois, lorſque Julien l'attaqua. ANN. 362.

Ce monarque malgré ſa haine contre les Romains, & la ſupériorité qu'il avoit conſervée ſur eux depuis le commencement de la guerre, prévenoit Julien, conſentoit à faire la paix, & le laiſſoit maître des conditions. Mais Julien étoit poſſédé de l'eſprit de conquête, & réſolu d'ajoûter aux princes qu'il avoit vaincus (a) le roi des rois, placé parmi les aſtres, frere du ſoleil & de la lune. Ce ſont les titres que Sapor ſe donnoit lui-même. L'empereur rejetta donc avec

Amm. XVII. c. 5 XXIII. c. 2. XIV c. 4. XX c 10. XXV. c. 6. *Liban. Or.* VIII. 244. *Or.* X. 255. *Socr. l.* III. c. 19. 13. *Jul Epiſt.* XXVII. *Soz. m. l.* VI. c. 1.

(a) *Rex regum Sapor, particeps ſiderum, frater ſolis & lunæ.* Amm.

Ann. 361. roient ſignifiés. Ce roi tenoit à l'empire & par la protection qu'il en recevoit, & par l'honneur ſingulier qu'il avoit eu d'épouſer Olympias que l'on regardoit comme la veuve de l'empereur Conſtant, frere de Conſtance (*a*). Julien qui le haïſſoit, parce qu'il étoit Chrétien, lui écrivit une lettre très-haute & très-dure (*b*), où il traitoit Conſtance de lâ-

(*a*) Elle étoit fille d'Ablave préfet du prétoire. Conſtant l'avoit fait élever ſous ſes yeux dans le deſſein de l'épouſer & l'avoit même fiancée. Le bas âge d'Olympias & la mort de Conſtant empêcherent le mariage. La fierté romaine fut extrémement choquée de voir Conſtance la donner à un roi Barbare.

(*b*) Le ſavant Fabricius, tome VII. de ſa bibliothéque gréque page 86, donne une lettre de Julien à Arſace qui paroît d'abord être celle que Sozomene avoit vûe : cependant ou ce n'eſt pas la même, ou du moins elle n'eſt pas entière. Conſtance n'y eſt point traité d'impie, & Julien n'y blaſphême point. Ce qui pouroit la rendre ſuſpecte, c'eſt que

che

che & d'impie, ſe relevant lui-même comme un prince chéri des dieux & digne de commander. Il s'échappoit en cette rencontre : car pour l'ordinaire il affectoit de parler avec décence de ſon prédéceſſeur, & de rejetter ſur les miniſtres & les favoris le mal qu'il en vouloit dire. Mais il avoit deſſein de mortifier Arſace, en l'outrageant dans la perſonne de ſon bienfaicteur. Julien l'inſultoit encore ſur ſa religion, lui décla- ANN. 362.

Julien y prédit la perte de Niſibe & les malheurs qui arrivérent effectivement au roi d'Arménie, & prétend que les dieux lui ont fait connoître ces évenemens. Au reſte, il ne donne à Arſace que la qualité de *ſatrape des Arméniens*. Il l'avertit durement que ce n'eſt plus Conſtance qui regne, mais Ju» lien, ſouverain pontife, céſar, auguſte, » fidéle ſerviteur de Mars & de tous les » dieux, exterminateur des François & des » autres Barbares, libérateur des Gaules & » de l'Italie.

ANN. 362. rant, que ſi les ordres qu'on lui donnoit, n'étoient ponctuellement exécutés, le Dieu prétendu qu'il adoroit ne ſeroit pas capable de le garantir du châtiment.

Fin du cinquiéme Livre.

VIE DE L'EMPEREUR JULIEN.

LIVRE SIXIÉME.

DEjà les troupes romaines filoient vers l'Eufrate. Elles paſſoient ce fleuve, & ſe diſperſoient en différentes places, d'où elles pouvoient ſe réunir, dès que l'empereur ſeroit arrivé. Pour lui, gardant un ſecret impénétrable, il ne laiſſoit rien tranſpirer, ni de ſon plan, ni de ſa route, ni de l'ordre de ſa marche, ni du jour de ſon

ANN. 363. *Amm. XXIII. c. 3. Liban. Or. X. de vitâ ſuâ 44. Jul. Epiſt. XXVII.*

ANN. 363. départ. Sur le point de quitter Antioche, Julien nomma au gouvernement de Syrie Alexandre d'Héliopolis, homme étourdi & cruel. *Je ſais bien*, diſoit-il, *qu'il ne mérite pas de commander ; mais Antioche mérite de lui obéir.* Il partit dès le cinquiéme de Mars, reconduit par le ſénat & par le peuple, qui le prioient de leur pardonner le paſſé, lui ſouhaitant un voïage heureux, & un retour triomphant. Julien leur dit avec aigreur, qu'ils ne le reverroient jamais, & que, ſi Dieu lui conſervoit la vie, il iroit paſſer à Tarſe l'hiver ſuivant. *Je vois*, ajoûta-t-il, en montrant Libanius, *que ſon crédit vous raſſure. Vous comptez me le députer ; mais je vous l'enleverai.* A ces mots aïant embraſſé d'un œil ſec le ſophiſte qui fondoit en larmes, Julien prit la route de Litarbe, bourgade du

territoire de Calcis, à quatorze ou quinze lieuës d'Antioche. Il arriva le lendemain à Bérée, dont il eſſaia de pervertir le ſénat, qui étoit preſque tout chrétien : mais ſon zèle & ſon éloquence y échoüerent. ANN. 361.

Le chef de cette compagnie dont l'hiſtoire auroit dû conſerver le nom, venoit de chaſſer de chez lui & de deshériter ſon fils, qui avoit embraſſé la religion du ſouverain. Ce fils étoit allé au-devant de Julien lui porter ſes plaintes, & Julien lui avoit promis de faire ſa paix. L'empereur donna donc un repas à tout ce qu'il y avoit de diſtingué dans la ville, affectant de placer à ſes deux côtés le pere & le fils, ſur le lit où il étoit lui-même. Au milieu du feſtin, il adreſſa la parole au pere, & lui dit : *Il me paroit injuſte de vouloir gêner les conſciences. Ne con-* *Theodorit. l. III. c. 21. Jul. Epiſt. XXVI.*

Ann. 363. *traignez point votre fils à ſuivre votre religion, comme je ne vous force point à ſuivre la mienne. Quoi, ſeigneur*, répondit le pere, *vous me parlez en faveur de ce ſcélérat, de cet ennemi de Dieu, qui a préféré le menſonge à la vérité! Mon cher ami*, reprit Julien avec un air de douceur, *laiſſons-là les invectives :* & ſe penchant du côté du fils : *Vous voiez*, lui dit-il, *que je n'y peux rien : mais puiſque vous n'avez plus de pere, je prétens vous en tenir lieu.*

De Bérée l'empereur ſe rendit à Batnes, ſéjour charmant & comparable à Daphné, où il reſpira avec plaiſir l'odeur de l'encens, & trouva grand nombre de victimes préparées. La dévotion des habitans lui parut trop empreſſée & trop bruiante. Il ſentit apparemment qu'il y avoit plus de part que leurs dieux tutélaires Jupiter & Apollon.

A Hiéraple, capitale de la province Eufratéſienne, il logea chez un Païen nommé Sopatre, diſciple & allié du philoſophe Iamblique. Sopatre avoit montré pour le paganiſme un attachement propre à confondre bien des Catholiques ſous Conſtance, & des Chrétiens de toutes les communions ſous Julien. Car aïant eu plus d'une fois l'honneur de recevoir dans ſa maiſon Conſtance & Gallus, il réſiſta toujours aux preſſantes ſollicitations qu'ils lui faiſoient de changer de religion. On ne doit pas s'étonner, ſi Julien l'aimoit tendrement, ſans l'avoir peut-être jamais vû. ANN. 363.

Ce prince paſſa l'Eufrate proche d'Hiéraple, & parut en Méſopotamie avant que les ennemis le cruſſent parti d'Antioche. Laiſſant à gauche la ville d'Edeſſe, trop chrétienne pour ne

Amm. l. XXIII. c. 2. §. XXV. c. 7. Theodorit. l. III. c. 26. Sozom l. V. c. 1. Zoſim l. III. Liban Or. X. 312.

ANN. 363. lui pas être odieuſe, il aima mieux aller à Carres, ville célébre par un temple dédié à la lune, & plus encore par la défaite de Craſſus. Ce fut dans ce temple, que Julien offrit, à ce qu'on prétend, l'affreux ſacrifice dont j'ai parlé. Selon Ammien, il ſacrifia ſeulement à la maniére du païs. On diſoit que s'étant enfermé dans le temple avec Procope un de ſes parens, il lui avoit donné à la face des autels un habit de pourpre, & l'avoit exhorté à ſe ſaiſir de l'empire, s'il apprenoit la nouvelle de ſa mort. Procope, qui ſous le regne de Valens ſe fit proclamer empereur, & périt miſérablement, inventa peut-être cette particularité, pour ſe donner quelque eſpéce de droit à l'empire.

Deux grands chemins conduiſoient de Méſopotamie en Perſe;

l'un à gauche par l'Adiabène en passant le Tigre ; l'autre à droite par l'Assyrie le long de l'Euphrate. Julien pour surprendre les Perses avoit fait préparer des étapes sur les deux routes, quoique son projet fût d'entrer en Assyrie. Mais de peut que la Mésopotamie ne demeurât exposée aux incursions de l'ennemi, il y laissa Procope & Sébastien avec trente mille homme d'élite. Ces deux généraux avoient ordre de demeurer en deçà du Tigre, jusqu'à ce qu'ils pussent se joindre au roi Arsace, pour courir avec lui les frontiéres de Médie, y faire le dégât, & venir par cette route trouver l'empereur en Assyrie. Julien après être monté sur une éminence, afin de voir son armée, la plus nombreuse qu'aucun empereur eût conduite contre les Perses (car elle étoit composée de soixante-cinq mille ANN. 363.

ANN. 363 hommes) fit une fauſſe marche du côté du Tigre, & rabattit vers l'Eufrate. Le lit de ce fleuve étoit couvert, & comme retréci par la flotte, qui devoit accompagner l'armée juſqu'au cœur de l'Aſſyrie, & qu'Ammien ne craint point de comparer à la flotte de Xerxès. On y comptoit plus de mille bâtimens chargés de vivres & de machines pour les ſiéges, cinquante vaiſſeaux de guerre, & autant de barques deſtinées à faire des ponts. Parmi la quantité incroïable de proviſions que Julien avoit embarquées, il n'y avoit rien pour le plaiſir, ni pour la délicateſſe: tout y étoit pour la plus étroite néceſſité. Il vit un jour à la ſuite de l'armée pluſieurs chameaux chargés de liqueurs & de vins exquis. Il défendit aux chamêliers de paſſer outre. *Emportez*, leur dit-il, *ces ſources empoiſon-*

nées de volupté & de débauche. Un ſoldat ne doit point boire de vin (a) *s'il ne l'a pris ſur l'ennemi, & je veux moi-même vivre en ſoldat.* ANN. 363.

Au commencement d'Avril Julien entra dans Cercuſe ou Circèſe, place forte & réguliere, ſituée dans une preſqu'île que forme la jonction de l'Abore & de l'Eufrate. Il y reçut des lettres de ſon ancien ami Salluſte, préfet du prétoire des Gaules, qui le conjuroit de ne point ſe mettre en campagne, avant qu'on eût appaiſé les dieux, qui ſembloient par divers prodiges ſe déclarer contre la guerre de Perſe. Mais le ſort en étoit jetté. L'empereur paſſa l'Abore avec toute ſon armée ſur un pont de batteaux, qu'il fit rompre incontinent, de peur de laiſ- *Amm. l. XXIII. c. 5. Zoſim. l. III.*

(a) Οἶνον δὲ πόθεν πεπάσθαι τὸ θεῖον.

Ann. 363. ſer derriére lui une reſſource à la poltronnerie & à la déſertion. Il vit bientôt ſur ſa route le tombeau du jeune Gordien, qui, au retour d'une expédition glorieuſe, avoit perdu l'empire & la vie par la trahiſon de Philippe qui lui ſucceda. Julien toujours religieux à ſa mode, fit des libations & des ſacrifices à ce prince infortuné, que l'idolâtrie Romaine avoit mis au nombre des dieux.

Tandis qu'il continuoit ſa marche, une troupe de ſoldats lui préſenta un lion d'une grandeur démeſurée, qui, s'étant avancé à la rencontre de l'armée, avoit été tué à coups de traits. La confiance & la joïe s'emparérent du cœur de Julien: & comme s'il eût vû le roi de Perſe étendu mort à ſes piés, il ne douta plus de la victoire. Les haruſpices Toſcans n'en jugérent

pas ainſi. Ils ſoutinrent, que puiſ- ANN. 362.
que la guerre étoit offenſive, & que le lion étoit venu au devant de l'armée, le préſage menaçoit la vie de l'empereur. Mais les philoſophes les contredirent avec leur hauteur ordinaire. Ces deux eſpéces de gens, dont Julien ne pouvoit ſe paſſer, eurent dès le commencement des idées toutes différentes ſur le ſuccès de la guerre. Chaque jour quelque accident naturel les mettoit aux mains. Les haruſpices trouvoient partout des pronoſtics & des pronoſtics fâcheux. Les philoſophes les dépaïſoient en ſe jettant dans la phyſique. Les premiers alléguoient leurs livres, les régles de leur art & les exemples du paſſé. Les ſeconds n'oſant attaquer les régles, diſputoient ſur l'application, oppoſoient expériences à expériences, & ſe ſau-

Ann. 363. voient enfin par des explications favorables. Julien décidoit en faveur des philoſophes, qui flattoient ſa paſſion avec adreſſe, ſans heurter de front ſa ſuperſtition.

Amm. Zoſim. ubi ſupra. Les troupes animées par leur propre courage, & pleines d'eſtime pour leur général, n'avoient pas beſoin d'être haranguées. Mais Julien ne perdoit non plus l'occaſion de haranguer, que de combattre. Ayant donc aſſemblé toute l'armée au ſon des clairons & des trompettes, élevé ſelon la coutume ſur une eſpéce de platte-forme de gazon, & entouré des principaux officiers, il commença par attaquer un préjugé ridicule, que répandoient ſourdement quelques mal-intentionnés. Ils affectoient de dire, que jamais les armes romaines n'avoient pénétré dans la Perſe, & tâ-

choient ainſi de décourager la multitude, ſujette à regarder comme impoſſible tout ce qui eſt ſans exemple. C'étoit une fauſſeté ſi groſſiére, que je ſoupçonnerois preſque Julien d'avoir ſuppoſé qu'on la débitoit, pour montrer en la réfutant, qu'il ſavoit l'hiſtoire. Après avoir prouvé qu'il ne faiſoit que marcher ſur les traces de ſes plus illuſtres prédéceſſeurs, il ajouta : » Ces grands hommes n'étoient » excités que par l'amour de la » gloire : nous le ſommes encore » par le déſir de la vengeance. » La défaite de nos armées, la » ruine de nos villes, la gran- » deur de nos pertes, tout nous » la doit inſpirer. L'univers a les » ïeux ſur nous. Répondons à » ſon attente. Tirons raiſon du » paſſé, prévenons l'avenir, & » travaillant au bonheur de la » république, aſſurons nous l'im- ANN. 362.

Ann. 363. » mortalité. Vous me verrez par
» tout remplir, avec le ſecours
» de Dieu, les devoirs de gé-
» néral, de ſubalterne, de ſol-
» dat. Je crois marcher ſous
» d'heureux auſpices : mais ſi la
» fortune me prépare des re-
» vers, je mourrai content de
» m'être dévoué pour la patrie,
» comme les Curtius, les Mu-
» tius & les Déces. Il faut ex-
» terminer enfin cette nation
» opiniâtre & dangereuſe, dont
» les épées ſont encore teintes
» de notre ſang. Nos ancêtres ne
» ſe rebutoient jamais. Quand
» une puiſſance leur faiſoit om-
» brage, ils ne ceſſoient de l'at-
» taquer, qu'ils ne l'euſſent ané-
» antie. Ils emploïerent à dom-
» pter Carthage des ſiécles en-
» tiers : & Carthage, quoique
» vaincuë, les allarma juſqu'à
» ce qu'ils l'euſſent détruite. Nu-
» mance fut traitée avec la mê-

» me rigueur. Et pour remon- ANN. 365.
» ter à des tems plus reculés,
» que dirai-je de Fidènes & de
» Véjes ? Ces rivales de Rome
» naiſſante ont été tellement
» ruinées, qu'on a peine à croi-
» re ſur la foi des annales,
» qu'elles aient pû s'oppoſer à
» ſa grandeur. Voilà les exem-
» ples que l'étude de l'antiquité
» me rend familiers. C'eſt à nous
» de les imiter. Mais je dois
» vous précautionner contre un
» écueil, trop ſouvent fatal à
» nos armées : je veux dire l'a-
» mour du pillage. Que chacun
» marche avec ſa troupe prêt à
» ſuivre ſon drapeau au premier
» ſignal du combat. Quiconque
» oſera s'écarter, on lui coupera
» les jarrets, & on le laiſſera ſur
» la place. Je ne crains, à dire
» vrai, que la ruſe & l'artifice
» de l'ennemi. Au reſte, quand
» nous aurons terminé heureu-

ANN. 363. » ſement la guerre, je n'uſerai » point du privilége des prin- » ces, qui ſe prétendent au- » deſſus des loix. Je promets de » rendre compte de ma con- » duite à qui voudra me le de- » mander. Rempliſſez-vous donc, » s'il ſe peut, d'un nouveau cou- » rage : concevez les plus hau- » tes eſpérances : aprêtez-vous à » partager les fatigues & les dan- » gers avec moi. Sur-tout n'ou- » bliez jamais que la juſtice de » notre cauſe eſt un grand pré- » jugé pour la victoire.

Amm. l. XXIII. c. 5. & XXV. c. 4. Zoſim l. III. A ces mots les ſoldats élevant leurs boucliers s'écrient, que Julien eſt invincible, & qu'ils ne connoiſſent ni fatigues ni dangers ſous un empereur, qui donne lui-même l'exemple de ce qu'il commande. Perſonne ne montroit plus d'ardeur que les Gaulois. Ils ſe ſouvenoient de l'avoir vû tailler en piéces les

nations germaniques, ou les forcer à lui demander la paix. Julien confirma ces heureuſes diſpoſitions en diſtribuant à chaque ſoldat cent trente piéces d'argent ; & le lendemain à la pointe du jour, il fit avancer ſon armée dans l'Aſſyrie ſur trois colonnes, celle du bagage au milieu. Il avoit détaché quinze cens coureurs ſur le front & ſur les côtés, pour prévenir les ſurpriſes, toujours à craindre dans un païs peu connu, & de la part d'un ennemi, dont les ſtratagèmes avoient ſouvent triomphé de la valeur des Romains. L'aîle droite commandée par Névitta côtoioit l'Eufrate, & étoit encore couverte de la flotte qui ne devançoit point l'armée, & malgre les fréquens détours du fleuve ne reſtoit jamais en arriére. La gauche marchoit ſerrée dans la plaine avec la cava- ANN. 363.

Ann. 363. lerie ſous la conduite d'Arinthée, & d'Hormiſdas. Dagalaïphe, Victor & Secondin étoient à l'arriere-garde. Pour Julien, il étoit par tout ; au centre de l'armée qu'il commandoit en perſonne ; à la tête des drapeaux ; à l'arriére-garde, empêchant de s'écarter les plus licentieux avec un air de bonté & des maniéres careſſantes : mais prenant, lorſqu'il le falloit, un viſage ſévére & le ton d'autorité. Il alloit ſuivi d'une troupe armée à la légére reconnoître les endroits couverts, fouiller les vallons & les brouſſailles, ne s'en rapportant qu'à ſes yeux, & riſquant trop ſa perſonne : mais admiré & chéri du ſoldat, qui aime à trouver dans ſes généraux l'eſpéce de courage qui lui eſt propre.

Zoſim. l. 3. Zonar. Entre les officiers, à qui Julien avoit donné le comman-

dement de ſes troupes, le plus remarquable eſt le comte Hormiſdas, frere aîné du roi Sapor, C'eſt une choſe ſi ſinguliére de voir ſervir dans l'armée romaine celui qui auroit dû remplir le trône de Perſe, qu'on me pardonnera de faire en deux mots le récit de ſes avantures. Le roi Hormiſdas II. ſolemniſant ſelon la coûtume le jour de ſa naiſſance, avoit invité tous les ſeigneurs. Le prince ſon fils, pour honorer la fête, apporta quantité de gibier: car il étoit grand chaſſeur, & le premier homme du monde à manier un javelot. Les ſeigneurs ne ſe levérent point à ſon arrivée. L'hiſtoire n'en dit pas la raiſon. Mais le jeune prince en fut ſi irrité, qu'il les menaça du ſort de Marſyas. Cette menace étoit trop ſavante pour être entenduë d'abord à la cour de Perſe. Quelqu'un au fait

ANN. 363.

Amm. XVI. c. 10. Paſſio SS. Bonoſi & Maximer Alexand.

ANN. 363. de la fable gréque leur apprit, qu'Apollon avoit écorché tout vif le ſatyre Marſyas. Ils diſſimulérent pour lors. Mais auſſitôt que le roi eut les ïeux fermés, ils ſe ſaiſiſſent d'Hormiſdas, & l'enferment dans une fortereſſe, les fers aux piés ſous bonne garde. J'ai déja rapporté comment, & ſur quelle aſſurance, ils couronnérent ſon frere Sapor qui n'étoit pas encore né.

Après pluſieurs années d'une priſon très-étroite, la femme d'Hormiſdas trouve le ſecret de lui faire tenir une lime cachée dans un poiſſon. Il ſe délivre de ſes fers, prend l'habit d'un eunuque, paſſe au travers de ſes gardes que la princeſſe avoit enyvrés, & ſe ſauve à la cour d'Armenie, d'où il ſe rend auprès de l'empereur Conſtantin. Ce prince le combla de biens & d'honneurs; foibles dé-

dommagemens de la perte d'une couronne. Mais ſans doute les réflexions qu'Hormiſdas avoit faites durant ſa captivité, & la religion chrétienne qu'il embraſſa depuis, étouffèrent dans ſon cœur l'ambition & la vengeance. On ne voit pas ni qu'il ait ſollicité les Romains de le mettre ſur le trône, ni que ceux-ci dans la guerre qu'ils eurent avec Sapor aïent fait valoir comme un prétexte les droits d'Hormiſdas. Sapor lui aïant renvoïé ſa femme avec honneur, il ſe fixa chez les Romains pour toujours, & mérita ſucceſſivement l'eſtime de trois empereurs, Conſtantin, Conſtance & Julien, par ſon courage, ſon eſprit, ſa fidélité, ſa force extraordinaire & ſon adreſſe. Il ſuivit Conſtance dans le voïage de Rome. Cet empereur diſant un jour, qu'il avoit deſſein de fai- ANN. 361.

ANN. 363. re faire un cheval ſemblable à celui qu'on voioit dans la place de Trajan : *Commencez donc* (a), *ſeigneur*, dit Hormiſdas, *par lui bâtir, ſi vous pouvez, une auſſi belle écurie.* Le même empereur, qui n'étoit jamais venu à Rome, ne ſe laſſoit point d'en admirer la magnificence & la beauté. On demanda à Hormiſdas ce qu'il penſoit de cette ſuperbe ville. *Je n'y trouve* (a), répondit-il, *qu'une choſe qui me plaiſe : c'eſt qu'on y meurt comme ail-*

(a) *Ante, imperator, ſtabulum tale condi jubeto, ſi vales. Equus quem fabricare diſponis, ita latè ſuccedat, ut iſte quem videmus.* Amm.

(b) *Interrogatus, quid de Româ ſentiret, id tantùm ſibi placuiſſe aiebat, quòd diſciſſet ibi quoque homines mori.* M Henri de Valois rapporte ſur cet endroit d'Ammien la conjecture qu'il a lûe à la marge d'un manuſcrit. Suivant cette conjecture, on devroit lire *diſplicuiſſe* au lieu de *placuiſſe*. Il faudroit alors traduire ainſi : « Je n'y trouve qu'une » choſe à redire : c'eſt qu'on y meurt comme » ailleurs. »

leurs :

leurs : réponſe bien chagrine ou bien chretienne. Il vaut mieux croire le dernier. La converſion d'Hormiſdas étoit ſincère, puiſqu'il oſa être Chrétien ſous un empereur apoſtat. Il pénétroit dans les priſons (*a*) pour viſiter les confeſſeurs, & ſe recommandoit à leurs prieres. Tel étoit Hormiſdas, qui ſervit utilement Julien, & l'auroit ſervi plus utilement, comme je dirai dans la ſuite, ſi Julien avoit voulu préférer une paix glorieuſe à des conquêtes incertaines. ANN. 363.

Ce fut ſur la parole d'Hor-

(a) *Hormiſda comes qui credidit* * *& ipſe ad carcerem ſuâ præſentiâ juſſit claudſtra pateſieri. Et cùm aperuiſſent carcerem, & univerſos ſalvos vidiſſet & hilares, & Deo & Chriſto gratias agentes, ait ad illos Hormiſda comes : Rogate Dominum pro me peccatore, ut ſalvus ſim.* Paſſio SS. Bonoſi, &c.

* Il y avoit ſans doute dans le grec ἐ πιστευκὼς ; ce qui peut marquer une converſion déja ancienne.

ANN. 363. Amm. XXIV. c. 1. 2. Zoſim. l. III. Liban. Or. X. p. 313. Sozom. l. VI. c. 1.

miſdas, que les habitans du château d'Anathan, ſitué dans une île de l'Eufrate, ouvrirent leurs portes à l'empereur qui les traita humainement, & les envoia en Syrie avec leurs familles & leurs effets. Il brûla la place, s'étant fait une loi de ruiner celles dont il devenoit maître, de peur de s'affoiblir en y laiſſant garniſon. Deux autres châteaux ſitués pareillement au milieu du fleuve, mais plus forts que celui d'Anathan, furent ſommés de ſe rendre. Ceux qui les gardoient promirent de le faire, dès que l'intérieur du roiaume ſe ſeroit déclaré pour les Romains, s'engageant du reſte à ſuſpendre tout acte d'hoſtilité. L'empereur aima mieux ſe contenter de cette réponſe que de perdre ſon tems, & de riſquer ſa réputation devant des places, dont la priſe ne décidoit rien.

Ce n'étoit que dans les îles qu'il pouvoit trouver de la réſiſtence. Le bruit de ſa marche avoit jetté l'épouvante dans le plat païs. La campagne & les villes étoient abandonnées. Comme il vouloit, autant qu'il étoit poſſible, fournir aux frais de la guerre par la guerre même, ſans toucher aux magaſins de la flotte, il ne permit de faire le dégât, qu'après que chaque ſoldat ſe fut pourvû abondamment. Dès qu'il leur eut lâché la bride, ils brûloient les moiſſons, arrachoient les vignes, répandoient les vins, & gâtoient tout ce qu'ils ne pouvoient emporter. Les malheureux Aſſyriens, réfugiés ſur les montagnes éloignées, voïoient leurs campagnes en feu, & la contrée du monde la plus riche & la plus fertile, changée tout à coup en un déſert affreux, impraticable même

ANN. 363.

Ann. 363. aux auteurs du ravage, s'ils avoient beſoin d'y repaſſer. Mais Julien s'imaginoit ſans doute, que les facilités pour revenir ſur ſes pas ne ſont bonnes qu'à faire des lâches, que les chemins ſont toujours ouverts au vainqueur, & que le vaincu ne mérite pas d'en trouver. Après avoir paſſé à Baraxmalcha une riviere qui ſe décharge (*a*) dans l'Eufrate, & brûlé les villes de Diacire & d'Ozogardane, dont les habitans avoient pris la fuite, excepté quelques femmes que le ſoldat maſſacra, l'empereur donna deux jours de repos à ſon armée.

Zoſim l. III. *Amm* XXV. *c.* 2. *Greg. Naz. Or.* IV. 114. Il y en avoit près de quinze qu'il ravageoit impunément l'Aſſyrie ſans avoir de nouvelles des

(*a*) *Amne tranſito* dit Ammien. Dans la premiére édition (pag. 421.) j'avois entendu mal à propos par *amne* l'Eufrate même.

Perſes, ſans rencontrer un ſeul parti. Leur inaction étoit moins une amorce pour l'attirer bien avant, qu'un effet ordinaire de leur mauvaiſe politique. Ils n'entretenoient point de troupes réglées. Tandis que leur roi convoquoit la nobleſſe, & que la nobleſſe mettoit ſur pié ſes vaſſaux, il ſe perdoit un tems conſidérable, dont un ennemi tant ſoit peu alerte ne manquoit pas de profiter. Ils n'avoient plus affaire à Conſtance, dont les allûres lentes & timides aboutiſſoient à venir ſe montrer après coup ſur la frontiére, & voir de loin les villes qu'il avoit laiſſé prendre. Sapor, effraïé de l'activité de Julien, étoit allé en perſonne raſſembler toutes ſes forces. N'aïant point encore d'armée à lui oppoſer, il n'avoit pu mettre en campagne qu'un corps de cavalerie commandé par le ANN. 363.

Ann. 363. Surénæ (on nommoit ainsi le généralissime des troupes persiennes) plûtôt pour chicanner Julien & l'inquietter dans sa marche, que pour tenter rien de décisif. Une nuit l'empereur envoïa le prince Hormisdas à la découverte. Le Suréna, qui en eut vent, s'embusqua sur sa route avec le Sarasin Podosaces, chef de la tribu des Assanites, fameux partisan, trop connu des Romains par ses brigandages. Hormisdas & sa troupe donnoient dans l'embuscade sans un petit canal de l'Eufrate qu'il ne put passer à gué, parce que la fonte des neiges d'Armenie avoit enflé la riviere. Les Perses, voïant Hormisdas se retirer, le voulurent poursuivre, & furent arrêtés à leur tour. Mais aïant sans doute trouvé quelque endroit guéable, ils l'atteignirent sur le matin. Le prince fait volte-face,

& les charge vigoureuſement. Il en tuë quelques-uns, met le reſte en fuite, & vient rejoindre le gros de l'armée. ANN. 363.

Les Romains encouragés par ce premier exploit, qu'ils regardent comme l'augure & les prémices de la victoire, arrivent au bourg de Macépracta. C'eſt-là que l'Eufrate ſe partage en deux grands canaux, dont le plus conſiderable, qui eſt ſon lit naturel, arroſe la Babylonie; le ſecond creuſé de main d'homme, appellé en ſyriaque *Naharmalcha*, c'eſt-à-dire *fleuve du roi*, communiquoit au Tigre, & conduiſoit à Ctéſiphon, ſéjour ordinaire des rois pendant l'hiver. Julien entreprit de paſſer le ſecond bras. Les Perſes faiſoient bonne contenance ſur l'autre bord, & s'apprêtoient à le charger à coups de frondes & de traits. L'empereur fécond en reſ- *Ammian. Zoſim ibid. Liban. Or. 10. 315.*

ANN. 363. fourees détache avec quelques troupes le général Victor. Celui-ci dérobe ſon paſſage à la faveur de la nuit, fond ſur les derriéres de l'ennemi, le met en piéces & le diſſipe. L'armée paſſe ſans obſtacle ſur des batteaux ; & aïant à ſa gauche le canal qui mene au Tigre, va camper devant Piriſabore, la plus grande ville & la plus peuplée de l'Aſſyrie après Ctéſiphon. Elle étoit dans un île, & revétuë d'une double enceinte de murailles flanquées de tours. Au-deſſus s'élevoit la citadelle placée ſur le ſommet d'une montagne. Ses fortifications de briques cimentées de bitume décrivoient un cercle, hormis à l'endroit que la nature avoit fortifié elle-même par des roches eſcarpées, dont l'Eufrate baignoit le pié. Julien aïant environné la ville de toute ſon armée ſur trois

lignes, on commença de part & d'autre à tirer. Les assiégés avoient tendu au-dessus de leurs parapets des rézeaux tissus de poil de chévre, qui paroient aux fléches & aux pierres, & pouvoient en cas de besoin amortir quelques-uns des traits lancés par les machines. Ils portoient des boucliers d'ozier couverts de peaux : & toutes les piéces de leur armure étoient si bien jointes, & tellement ajustées sur leurs corps, qu'on les auroit pris pour des hommes de fer. Quelquefois ils demandoient à parler au prince Hormisdas ; mais lorsqu'Hormisdas s'approchoit, ils l'accabloient d'injures, le traitant de déserteur, de banni, de traître à la patrie & d'esclave des Romains. ANN. 363.

Julien qui s'étoit inutilement flatté de les réduire par sa seule présence, commanda sur le soir *Idem. Ibid.*

Ann. 363. qu'on avançât les machines, & qu'on travaillât à combler les foſſés. A la petite pointe du jour les Perſes épouvantés de l'ouvrage des Romains & du ſuccès de leurs batteries (car le bélier avoit déja fait bréche à la tour d'un angle) abandonnérent leur double muraille pour ſe retirer dans la citadelle. On les y attaque vivement. On fait jouer les catapultes & les baliſtes. Les aſſiégés ſe défendent avec une pareille vigueur. Les fléches & les quartiers de roche pleuvent des remparts. Julien au travers de cette grêle effroiable, couvert des boucliers de ſa garde, & ſuivi des plus déterminés, court à la porte de la citadelle, qui étoit revétuë de fer. Il anime de ſes regards & de ſes cris ceux qui travaillent à la forcer, & ne quitte ce poſte ſi dangereux, que lorſqu'il ſe voit prêt

d'être accablé. Il revint sans avoir perdu un seul homme, ni reçu la moindre blessure, l'air un peu déconcerté de n'avoir pas réussi : mais il ne devoit se reprocher que sa témérité. L'empereur fait élever aussi-tôt une hélépole. C'étoit la machine la plus formidable & la plus décisive de l'artillerie des anciens. Elle avoit procuré le surnom de Poliorcéte, c'est-à dire de preneur de villes, au roi Demétrius son inventeur. A la vûe de cette tour mobile, qui alloit dominer & foudroïer leurs remparts, les assiégés reclamérent sincèrement la médiation d'Hormisdas, & la clémence de l'empereur. On leur permit d'aller où ils voudroient avec leurs habits & quelque argent. Le vainqueur trouva dans la place quantité d'armes & de grains. Il la ANN. 363.

ANN. 363. ruina, & fit brûler tout ce qui n'étoit pas à ſon uſage.

Amm. XXIV. c. 3. Liban Or. X. p. 311. Zoſim. l. III. La joie de cette conquête fut troublée le lendemain par un échec que reçurent les coureurs. Le général des Perſes les ſurprit, en tua quelques-uns, parmi leſquels étoit un tribun, & leur enleva un drapeau. On vint le dire à Julien pendant le repas. Il vole outré de colère vers l'ennemi, le met en déroute & recouvre le drapeau. Il caſſa ſur le lieu même deux tribuns, qui préférant leur vie à la gloire du nom romain, avoient pris la fuite. Pour les ſoldats, quoiqu'il fût preſque ſeul (*a*) au milieu de tant de coupables tous les armes à la main, il ordonna qu'on les décimât, & fut obéï.

(a) *Αὐτὸς ἴχνυ δορυφόρους οὐδὲ τρεῖς. Ne tres quidem ſatellites ſecum habens.* Liban.

Au reſte, la priſe de Piriſabore emporté en moins de trois jours eût exigé une harangue, même d'un général moins orateur que Julien. Il monta ſur ſon tribunal pour remercier l'armée, & promit cent piéces d'argent par tête. La ſomme parut modique. On entendit de tous côtés des murmures & des plaintes ſéditieuſes. « Voilà les » Perſes, dit Julien avec un air majeſtueux, mais courroucé, » voilà les Perſes dans le ſein de » l'opulence : c'eſt à eux de vous » enrichir. La république eſt » abîmée, depuis que d'indignes » miniſtres ont perſuadé aux » princes d'acheter des Barbares » une paix honteuſe, & la liberté » de retourner à leurs plaiſirs. » Les finances ſont en déſor- » dre, les provinces déſertes, & » les villes épuiſées. Pour moi, » de tous les biens de ma mai-

ANN. 363. *Amm. Zoſim. ibid.*

Ann. 363. » ſon il ne me reſte qu'un cœur
» intrépide. Un empereur (a)
» qui n'eſtime que la vertu, ne
» rougit point d'avoüer ſa pau-
» vreté. Il eſt beau de reſſem-
» bler aux Fabrices, & de regar-
» der la gloire comme ſon uni-
» que tréſor. Ici la gloire & les
» richeſſes ſe préſentent à l'envi,
» pourvu que vous abandonnant
» à la conduite de Dieu, & vous
» fiant à mes ſoins, vous mon-
» triez plus de douceur & de
» ſoumiſſion. Mais ſi livrés à l'eſ-

(a) *Nec pudebit imperatorem cuncta bona in animi ſalta ponentem, profiteri paupertatem honeſtam. Nam & Fabricii familiares re pauperes rexére bella gravissima, gloriâ locupletes. Hæc vobis cuncta poterunt abundare, ſi imperterriti, Deo, meque, quantùm humana ratio patitur, cautè ducente, minùs egeritis. Sin reſiſtitis ad ſeditionum revelati dedecora priſtinarum, pergite. Ut imperatorem decet, ego ſolus, confecto tantorum munerum curſu, moriar ſtando, contemptarus animam quam mihi febricula eripiet una. Aut certè diſcedam: nec enim ita vixi, ut non poſſim aliquando eſſe privatus, &c.* Amm.

» prit de mutinerie, vous pré- ANN. 363.
» tendez me donner la loi; allez,
» renouvellez l'infamie de vos
» anciennes séditions. Moi seul,
» après avoir fourni une carrière
» brillante, je mourrai debout
» en empereur, & plein de mé-
» pris pour une vie périssable,
» qu'un accès de fièvre me peut
» ravir. Ou du moins, je vous
» quitterai. Car j'ai vécu de ma-
» niére à pouvoir encore être
» particulier. Nous avons ici, &
» je m'en fais un honneur, plu-
» sieurs généraux d'un mérite
» singulier, profonds dans toutes
» les parties de la guerre, capa-
» bles de commander & de se
» faire obéir.

Ce discours où regnoit une noble indifférence mêlée de fierté & de modestie, changea les murmures en protestations d'obéissance, & les plaintes en éloges. Les soldats frappoient dou-

ANN. 363. cement leurs boucliers de leurs piques en ſigne d'applaudiſſement, & tout d'une voix ils élevoient juſqu'au ciel l'autorité de Julien & la nobleſſe de ſes ſentimens. En effet, jamais guerrier n'en montra de plus héroïques. On eût dit qu'il ne vivoit, qu'il ne reſpiroit que pour la patrie & pour la gloire. *Ainſi* (a) *puiſſé-je dompter les Perſes ; ainſi puiſſé-je affermir l'empire ébranlé de toutes parts* : c'étoient-là ſes ſermens ordinaires qui tenoient les ſoldats en haleine, & leur donnoient de l'ardeur. Survenoit-il quelque mécontentement ? ſon éloquence avoit bientôt diſſipé ces nuages paſſagers : & les fautes de cette eſpéce ne manquoient pas de tourner à profit, parce que cha-

(a) *Sic ſub jugum mitteret Perſas, ſic quæſitam recrearet orbem romanum.* Amm.

cun rentrant en soi-même s'efforçoit de mieux faire que jamais, afin de les effacer. ANN. 363.

L'armée aïant marché l'espace de quatre milles trouva le païs inondé. Les Barbares avoient ouvert les écluses qui retenoient les eaux de l'Eufrate, & qui servoient à les répandre selon le besoin pour arroser les campagnes. Ils croïoient arrêter les Romains en leur opposant un vaste marais, d'autant plus dangereux, qu'il étoit coupé par divers canaux. Quelques-uns, selon Libanius, parlérent à Julien d'une autre route dans laquelle il n'y avoit pas une goutte d'eau. A quoi aïant répondu qu'il aimoit mieux se mouïller, que de périr par la soif, il prit les devans avec quelques troupes & des ouvriers pour sonder le terrain & le rendre praticable. Il combloit les Zosim. l. III. Amm. ubi supra Liban. 326.

Ann. 363. fossés, il élargissoit les chemins, il abattoit les palmiers, dont le païs étoit couvert. Avec ces arbres, des outres & des barques de cuir, il établissoit grand nombre de ponts, afin que marchant sur plus de colonnes, ceux qui viendroient les derniers ne trouvassent pas le terrain trop enfoncé & trop rompu. Il revint ensuite chercher l'armée, qui malgré ses précautions eut assez de peine à passer. Mais l'exemple de l'empereur, qu'on voïoit au milieu de l'eau & de la boue, diminuoit la fatigue, & ne permettoit pas de s'en plaindre. Il me semble que si le général des Perses avoit attendu les Romains au débouché du marais, il eût pû les empêcher d'en sortir : mais il ne se précautionna point contre ce qu'il ne jugea pas faisable. Il en fut de cette entreprise comme de bien d'au-

tres : ſon impoſſibilité appatente la fit réuſſir. ANN. 363.

Bientôt après l'empereur alla dans une île reconnoître la ville de Maogamalque. Il étoit à pié ſans autre ſuite que quelques ſoldats armés à la légére. Dix Perſes ſortis de la place par une fauſſe porte, s'étant gliſſés le long des côteaux, aſſaillirent Julien, & ſon eſcorte. Comme il ſe faiſoit remarquer par ſes habits, deux vont ſur lui le ſabre haut, & lui déchargent deux coups qu'il pare à la fois en élevant ſon boucliet : & tout d'un tems avec une préſence d'eſprit admirable il enfonce à l'un ſon épée dans le flanc, tandis que ſa ſuite perce l'autre de mille coups. Il revint au camp chargé de dépoüilles, & fut reçu comme en triomphe parmi les acclamations. La ville, très-forte en elle-même, étoit Amm. XXIV. c. 4 Zoſim. l. III.

ANN. 363. gardée par de braves gens, résolus de la défendre jusqu'au dernier soupir, & de s'enterrer sous ses ruines. Mais comment laisser derriére soi une place de cette importance ? Cet inconvénient acheva de déterminer Julien, irrité d'ailleurs du danger qu'il avoit couru. Redoutant avec raison la cavalerie persienne, très formidable dans un païs ras & découvert, il fit passer l'armée de l'autre côté de l'Eufrate, pour camper en un lieu plus commode & hors d'insulte. Ensuite aïant construit un pont, pour joindre l'île à la terre ferme, il fait investir la ville, combler les fossés, élever des platte-formes, dresser des batteries, creuser des mines. Différens officiers avoient l'intendance de ces travaux. Il se réservoit les attaques, & le soin de défendre les machines contre le feu & les sorties.

Pendant que l'infanterie étoit emploïée au siége, la cavalerie gardoit les avenuës, couroit la campagne par pelotons, prenoit des prisonniers, & faisoit subsister l'armée aux dépens de l'ennemi. Tout étoit prêt pour l'attaque & les soldats impatiens demandoient le signal. L'arrivée du général Victor, qui venoit de reconnoître les chemins, & les avoit trouvé libres jusqu'à Ctésiphon, les transporte de joïe, & redouble leur impatience. Les Perses revêtus de lames des fer à l'épreuve du trait, se disposent à les recevoir. Les Romains unis & serrés, couverts de leurs boucliers, & formant ce qu'on appelloit la tortuë, s'avancent malgré la décharge continuelle des archers & des frondeurs. Mais lorsqu'à l'abri des claies d'ozier qu'ils portent devant eux, ils ont gagné le com-

ANN. 363. *Amm. Zosim. ibid.*

ANN. 363. blement du foſſé, & qu'ils commencent à battre la muraille; alors on roule ſur eux des maſſes énormes de pierre, on tire des fléches brûlantes : on jette des mottes de bitume tout en feu. Ils ſont contraints de reculer; mais l'artillerie les ſoutient & nettoïe les remparts en lançant des boulets de pierre, qui emportent trois ou quatre hommes à la fois. Ils regagnent le terrain qu'ils ont perdu. Les aſſiégés reparoiſſent aux défenſes, & chaſſent encore les Romains, qui ne ceſſent point de retourner à la charge, que la chaleur exceſſive ne les force vers midi d'aller chercher du repos. On recommence le lendemain, ſans que la victoire ſe déclare. Dans un moment où l'attaque & la défenſe étoient rallenties & ſembloient prêtes de finir, un bélier nouvellement placé, qu'on

essaïoit, fait par un coup de hazard sauter la plus haute des tours, qui tombant avec fracas entraîne une partie de la muraille. Ce fut un nouveau signal. Les Perses & les Romains courent à la brêche. On y voit tous les prodiges d'adresse & de valeur, que peuvent produire d'une part le désir & l'espérance de vaincre, & de l'autre le mépris de la vie & l'amour de la liberté. Enfin, après beaucoup de sang répandu, la nuit & la lassitude séparérent les combattans. ANN. 363.

On étoit venu dire à Julien durant l'action, que ses mineurs avoient poussé leurs galeries souterraines au-delà des remparts, & qu'ils n'attendoient que l'ordre pour se faire jour dans la ville. Il laissa passer la plus grande partie de la nuit, & sur le matin il donna l'assaut, faisant faire en même tems une autre *Idem. ibid. Liban Or. X. 318.*

ANN. 363. attaque, afin que l'ennemi occupé en deux endroits ne pût entendre le bruit des mineurs, ni s'oppoſer à leur ſortie. Pendant que les Barbares ſe défendent, qu'ils chantent, ſelon la coûtume, les loüanges de leur roi, & bravent l'empereur, en diſant qu'il eſcaladera plûtôt le ciel, qu'il ne prendra Maogamalque, les légionaires entrent par l'ouverture de la mine, les ſurprennent, les maſſacrent, ou leur font ſauter les remparts.

L'armée victorieuſe, ſemblable à un torrent qui vient de rompre ſes digues, inonde la place. Tout ce qui ſe rencontre paſſe par le tranchant de l'épée, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe. En vain l'empereur crie qu'on épargne le ſang; qu'on prenne des priſonniers: on eſt ſourd à ſa voix, & inſenſible à l'intérêt même; on n'écoute que la vengeance

geance & la fureur. Le commandant de la garnison eut le bonheur d'échapper au massacre avec quatre-vingt soldats de sa garde : & ce fut un grand plaisir pour Julien de pouvoir leur sauver la vie. Quand il se vit maître de la place, sa vanité, qui jusqu'alors avoit paru peu satisfaite, jugea que cet exploit étoit digne d'exercer l'éloquence de Libanius. *Enfin* (a), dit-il avec complaisance, *voilà de l'ouvrage pour le sophiste de Syrie.* Il distribua des couronnes, suivant l'ancien usage, à ceux qui s'étoient distingués, & fit leur éloge en présence de l'armée. Il partagea le butin à proportion du mérite & du travail. Pour lui il se con-

ANN. 363.

(a) Ἐφθέγξατο γάρ ὅπερ οὐ πρέπειν, ὡς εἰς τὸν Σύρον δεδωκὼς ἀφορμὴν εἰς λόγον, ἐμὲ δὲ λόγων. *Dixit id quod nusquam antea dixerat, se dedisse Syro orationis argumentum, me videlicet intelligens.* Liban.

Ann. 363. tenta de trois piéces d'or qu'il garda précieuſement, & d'un petit muet fort ſpirituel & très-bien inſtruit, qui s'exprimoit par ſignes avec beaucoup de facilité & de grace. On voulut lui préſenter des captives d'une beauté rare, comme ſont en Perſe la plûpart des femmes; mais ſagement en garde contre une paſſion, qui a ſouvent triomphé des conquerans & quelquefois des philoſophes, il refuſa même de les voir.

Amm. lib. XXIII. c. 5. 6. Greg. Naz. Or. IV. 115. Liban Or II. 319. 320. 321. Zoſim. l. III.

Les Romains continuant leur route à la gauche de l'Eufrate forcérent après quelques pertes un château, au pié duquel Julien, s'expoſant à ſon ordinaire, avoit penſé perdre la vie. Ils étoient déſormais peu éloignés de la capitale aſſiſe ſur le Tigre, & en face du canal de l'Eufrate, que Julien avoit ſuivi. A l'endroit de la jonction, ſur les rui-

nes, ou plûtôt auprès des ruines de la fameuse Séleucie (a), on trouvoit une ville nommée Coqué. Il n'y avoit que le Tigre, qui la séparât de Ctésiphon. La flotte romaine ne pouvoit tomber dans ce fleuve, qu'elle ne s'engageât entre les deux villes, & ne perdît toute communication avec l'armée de terre, Julien ne voulant pas s'arrêter à faire le siége de Coqué. Il avoit lû dans les historiens que Trajan & Sévére avoient autrefois tiré un canal au-dessus de la ville de Séleucie. Il n'en restoit aucun vestige : tant les Perses avoient eu soin de le combler. Julien, à force de confronter la tradition du païs avec ses lectures, ANN. 363.

(a) Voïez la note d'Henri de Valois sur l'endroit d'Ammien, & M. de Tillemont, mémoires pour servir à l'histoire ecclésiast. au sujet de S. Simeon de Perse, tome VII. article 10.

ANN. 363 le découvrit enfin, & aïant creusé de nouveau cet ancien lit, qui avoit trente stades de longueur, il y fit entrer l'Eufrate. Le bras qui passoit à Séleucie fut mis à sec, & la flotte descendit heureusement dans le Tigre. C'étoit peu d'être arrivé jusqu'à ce fleuve, il le falloit traverser. La hauteur des rives, & la multitude ennemie qui les bordoit, rendoient le passage si difficile, qu'il sembloit absurde de le tenter. Julien accoutumé à montrer une contenance ferme dans les situations épineuses, affectoit une tranquillité parfaite. Il amusoit & son armée & l'ennemi par des jeux militaires & des courses de chevaux, voulant tromper l'un & l'autre à la fois, & méditant une des manœuvres les plus hardies de l'antiquité. Il avoit ordonné qu'on déchargeât plusieurs vaisseaux, sous prétexte

de viſiter les magaſins ; mais dans le vrai pour faire un embarquement ſubit, ſans donner le tems de la réfléxion. ANN. 363.

Un ſoir après ſoupé il tient conſeil de guerre, & déclare qu'il veut forcer le paſſage cette nuit-là même. Les officiers, allarmés de la propoſition, n'omettent rien pour le diſſuader. *Que gagnerons-nous à différer?* leur dit Julien ? *Ces bords qui vous effraient ne baiſſeront pas, & le nombre des Barbares groſſira toujours. Il y a des coups à eſſuier; mais je répons du ſuccès.* Il fait embarquer précipitamment autant de troupes que la flotte en peut contenir. Cinq bâtimens ont ordre de partir les premiers. On les perd bien-tôt de vûe. Mais lorſqu'ils approchent du bord, ils ſont accüeillis d'une grêle de traits enflammés, qui les mettent en feu. La flamme,

ANN. 363. qu'on voit s'élever, jette la conſternation dans l'armée romaine, quoique l'éloignement & la nuit ne permettent pas de bien démêler les objets. *Ils ſont arrivés à bon port*, s'écria Julien d'un ton d'aſſurance qui le fit croire. *Ce feu eſt un ſignal concerté entr'eux & moi. Il s'agit de les ſoûtenir.* Auſſi-tôt la flotte force de rames, & vogue avec une vîteſſe incroiable. Les Romains ſurviennent à tems pour ſauver leurs camarades & éteindre le feu. Trop engagés pour reculer, ils affrontent les pierres & les traits de toute eſpéce, que l'ennemi lance d'enhaut. Après une attaque opiniâtre, ils viennent enfin à bout de gagner les bords & de s'y former. Les Barbares chaſſés de leur poſte, vont ſe ranger en bataille à quelque diſtance. Julien marche à eux, les défait, & les méne battant juſ-

qu'aux portes de Ctéſiphon. Ils perdirent environ deux mille cinq cens hommes, ou même ſix mille, ſelon Libanius; & les Romains ſeulement ſoixante-dix ou ſoixante-quinze. ANN. 363.

En action de graces de la victoire, l'empereur voulut offrir à Mars vengeur un ſacrifice de dix taureaux. Mais neuf de ces victimes tombérent d'elles-mêmes, avant que d'arriver aux autels. La dixiéme rompit ſes liens, & s'échappa. Elle fut ramenée avec peine, & l'on ne vit dans ſes entrailles que des ſignes menaçans. Julien jetta un grand cri: & comme c'étoit un des travers du paganiſme de paſſer quelquefois de la ſuperſtition la plus baſſe à l'impiété la plus audacieuſe, ce prince, qui raſſembloit tous les ridicules de ſa religion, s'emporta furieuſe- *Amm. XXIV. c. 6.*

Ann. 363. ment contre Mars (*a*), & proteſta devant Jupiter, qu'il ne ſacrifieroit jamais à cette ingrate divinité.

Idem. ibid. c. 7. *Liban. Or. x. 301.* Ainſi réſolu d'achever ſa conquête en dépit du dieu de la guerre, il délibéra s'il formeroit le ſiége de Ctéſiphon. La ville paſſoit pour imprenable, & attendoit de jour en jour le roi Sapor avec toutes les forces de ſon roïaume. D'ailleurs on ne voïoit paroître ni le roi d'Arménie, ni les deux généraux, à qui Julien avoit donné rendez-vous en Aſſyrie. Arſace occupé de ſes propres intérêts, & mécontent de Julien, n'avoit pas voulu s'éloigner de ſes frontiéres. Pour Sébaſtien & Proco-

(a) *Quibus viſis exclamavit indignatus acriter Julianus, Jovémque teſtatus eſt, nulla Martis jam ſacra facturum: nec refecravit, ſeleri morte praventus.* Amm.

pe, la méſintelligence, preſque inévirable entre des chefs indépendans l'un de l'autre, les avoit retenus dans la Méſopotamie. Julien ſe ſentoit trop foible pour rien renter ſur Ctéſiphon: & craignant d'être enfermé entre cette capitale & l'armée ennemie, il ſe contenta de faire le dégât dans les contrées voiſines. Il défia les Ctéſiphontins au combat. Mais il eut beau les traiter de poltrons, pour les attirer en raſe campagne: ils lui répondirent toujours à l'abri de leurs murailles, que s'il avoit envie de ſe battre, il pouvoit aller chercher le grand roi. ANN. 363.

Ce monarque n'avoit gueres plus d'envie de ſe meſurer avec Julien que les habitans de Ctéſiphon. Il le redoutoit au point de vouloir ceder une partie de ſon roïaume, pour ſauver l'autre. Un envoïé de Sapor vint trou- *Liban. Or. X. p. 321. 301. Amm. Marc. ſupra*

ANN. 363. ver Hormiſdas, lui embraſſa les genoux, & le conjura de la maniére la plus touchante d'avoir pitié du roi ſon frere, de lui ſervir de médiateur, & de négocier un traité de païx à quelque prix que ce fût. Hormiſdas courut vers l'empereur, croïant lui porter une agréable nouvelle; mais Julien étoit décidé, & vouloit joüer le rôle d'Alexandre juſqu'au bout. Il refuſa d'écouter aucune propoſition. Néanmoins comme il appréhenda, que, ſi ce refus venoit à tranſpirer, l'armée ne ſe réfroidît pour une guerre, qu'elle ſauroit n'avoir plus d'autre cauſe que l'ambition du ſouverain; il demanda le ſecret à Hormiſdas, & le pria de congédier à petit bruit l'envoïé de Sapor, en le faiſant paſſer pour un ami, qui lui étoit venu rendre viſite. Dans l'impuiſſance de

réduire Ctésiphon (*a*), l'empereur prit le parti de remonter le Tigre, & d'aller à la rencontre du secours qu'il attendoit, & dont l'arrivée l'eût mis en état de tout entreprendre. C'étoit aussi un objet digne de sa curiosité de voir les plaines d'Arbelles, où le vainqueur de Darius avoit porté le dernier coup à la première monarchie des Perses. Que n'eût pas donné Julien, pour combattre Sapor au même endroit, & pour mêler ses trophées à ceux du héros avec lequel ses flatteurs vouloient le confondre ! Mais le Tigre étoit si rapide, qu'il falloit emploïer plus de la moitié des troupes à tirer la flotte : encore n'avan-

ANN. 363.

(*a*) Il y a ici une lacune dans Ammien, dont le texte eût bien éclairci cet endroit important de la vie de Julien. J'ai concilié comme j'ai pu ce que j'ai trouvé dans les autres auteurs.

ANN. 363. çoit-elle qu'avec une extrême lenteur. L'armée de Méſopotamie n'arrivant point, cette route longue & pénible n'aboutiſſoit qu'à regagner les frontiéres de l'empire, ſans avoir acquis un pouce de terre. Rien n'étoit moins du goût de Julien. Il exhaloit inutilement ſa colère contre ceux qui lui manquoient au beſoin, & ne comptoit plus que ſur ſoi-même. Mais à quoi ſe déterminer?

Greg. Naz. Or. IV. 115. Sozom. l. VI. c. 1. Philoſtorg. l. VII. c. 15.

Tandis qu'il eſt dans l'irréſolution, un Perſe d'une naiſſance diſtinguée, aïant formé le deſſein de périr, s'il le falloit, pour le ſalut de ſa patrie, ſe vient livrer entre ſes mains. C'étoit un vieillard adroit & délié, qui amenoit avec lui d'autres transfuges, propres à faire les rôles ſubalternes dans la fourberie qu'il méditoit (*a*). Il feignoit

(*a*) On a ſujet d'être ſurpris que ni Li-

d'être tombé dans la disgrace de son roi, & de chercher un asyle chez les Romains. Après s'être insinué dans l'esprit de Julien par le récit pathétique de ses malheurs prétendus, & par des protestations d'un zèle sincére pour l'empereur, aussibien que d'une haine irréconciliable contre Sapor, il déclara, qu'il s'étoit adressé aux Romains avec d'autant plus de confiance, qu'il pouvoit les rendre maîtres de la Perse, s'ils vouloient sui- ANN. 363.

banius ni Zosime ne fassent mention de ce transfuge. Ammien Marcellin en avoit certainement parlé dans l'endroit que nous n'avons plus. On en verra la preuve ci-dessous. Aurelius-Victor & Rufus-Festus en parlent formellement dans leurs abrégés de l'histoire romaine. Il est plus que vrai-semblable que Libanius & Zosime ont voulu tirer le rideau sur un événement qui ne fait pas honneur à Julien. Ils auroient rougi d'avoüer que leur héros avoit donné tête baissée dans un piége assez grossiérement tendu.

ANN. 363. vre ſes conſeils. « Seigneur, dit-
» il, (*a*) vous avez mis le roïau-
» me à deux doigts de ſa ruine.
» Vos exploits ont répandu dans
» les eſprits cet effroi & cet ab-
» batement, qui préſagent la
» chute des empires. Le monar-
» que eſt dans la conſternation.
» Non qu'il ait rien à craindre,
» tandis qu'eſclave de votre flot-
» te, vous vous bornerez à co-
» toïer les riviéres. Il aura ſoin
» de les éviter. Mais il n'igno-
» re pas qu'un conquérant tel
» que vous ſaura bien ſe dé-
» gager de ces entraves, qui
» vous empêchent de donner
» l'eſſor à votre valeur. Que fai-
» tes-vous en effet de cet arti-

(*a*) Une partie de cette harangue eſt traduite de S. Grégoire de Nazianze. J'ai cru pouvoir ſans ſcrupule mettre dans la bouche du fourbe les autres raiſons, qui ſelon Libanius déterminérent Julien à brûler ſa flotte.

» rail incommode, & de ces ANN. 363.
» magasins superflus, qui amol-
» lissent les courages ? Des gue-
» riers ne doivent s'attendre qu'à
» eux-mêmes, & à leur épée. A
» la vuë de ces vaisseaux, refu-
» ge de la nonchalance & de
» l'oisiveté, le soldat s'écoute, &
» réalise la plus légére indispos-
» tion. Depuis qu'une moitié de
» votre armée s'épuise à traîner
» l'autre, & à lutter contre le
» Tigre, vous auriez joint l'en-
» nemi ; Sapor seroit détrôné.
» Je sai les chemins mieux que
» personne. Je vous servirai de
» guide. Nous avons besoin de
» porter des vivres pour quatre
» jours, parce qu'il faut passer
» un désert. Hâtez-vous, sei-
» gneur : la victoire est infaillible.
» Ma tête répond de la vérité de
» mes paroles : & je n'attens de
» récompense de mon zèle, que
» quand je l'aurai prouvé.

ANN. 363. Tels furent les diſcours de cet
Idem. ibid. homme artificieux, & Julien eut
Amm. ubi supra. Liban. Or. X. ubi supra. Zoſim. l. III. la légéreté de les croire. Un extrême embarras diſpoſe à ſaiſir le premier expédient qui ſe préſente. Celui-ci étoit brillant, hardi, ſingulier. Il donnoit à Julien vingt-mille ſoldats de plus: car ce nombre avoit toujours été emploïé à la flotte. Ce nouveau renfort le dédommageoit en quelque façon de l'abſence de ſes généraux. Déja ſon imagination parcourt toutes les provinces de Perſe, & pénétre juſqu'aux Indes. Dans cette ivreſſe fatale, il ne ſe ſouvint plus, lui qui avoit tant lû Hérodote & Plutarque, ni de la fameuſe tromperie de Zopyre, ni de celle des transfuges qui firent périr Craſſus. Hormiſdas répréſenta, qu'il ne falloit pas aiſément prendre confiance dans les gens de ſa nation: qu'un Perſe étoit ca-

pable de tout, & croïoit tout légitime pour ſauver ſa patrie & ſon roi. Mais on ne l'écouta point. Julien ordonne de prendre des vivres, non pour quatre jours, mais pour vingt, & fait mettre le feu à la flotte. L'exécution de cet ordre excite un murmure général. On ſe demande l'un à l'autre, ſi l'empereur eſt d'intelligence avec les Perſes. Lui-même entrouvre les yeux. Il commande qu'on éteigne le feu, & qu'on applique les transfuges à la queſtion. Le principal acteur avoit diſparu. Les autres avouérent (a) un complot formé pour perdre les Romains. Quant à la flotte, on n'en put rien conſerver, ſinon une douzaine de ANN. 363.

(a) *Tortique perfuga apertè faterentur ſe fefelliſſe.* Amm. Preuve qu'il avoit parlé de la tromperie dans l'endroit que nous n'avons plus.

ANN. 363. barques qu'on avoit séparées d'abord, & qu'on devoit transporter sur des chariots pour s'en servir au besoin.

Julien soutint avec une fermeté inébranlable ce malheur si accablant, & si humiliant pour son amour propre. Comme il avoit pris beaucoup plus de provisions que le perfide vieillard n'avoit conseillé, il ne désespéra pas sans doute de joindre Sapor, & de se rendre maître de son roïaume par le gain d'une bataille, avant qu'elles fussent consumées. Ce fut à ce dessein qu'il quitta le Tigre (*a*), faisant grande diligence au travers d'un païs riche & fertile. Mais les Perses mirent le feu aux fourages &

(*a*) Il n'a plus été possible de marquer sur la carte la route de Julien depuis qu'il eut quitté le Tigre. Ammien ne marque pas assez en détail quel chemin il prit. *Classe cùm non oporteret ædificâ*, dit cet auteur, *Julianus*

aux blés qui étoient déja murs. L'embrasement des campagnes arrêta les Romains durant quelques jours. Il étoit difficile d'avancer, dangereux de reculer, impossible de trouver des vivres. Ceux qu'on avoit portés diminuoient à chaque instant. On ne pouvoit faire un pas sans être insulté. L'armée tomboit dans le découragement. Julien cachoit une inquiétude mortelle sous un air de sécurité. Ann. 363.

Pour relever un peu les courages & inspirer le mépris de l'ennemi, il donna les prisonniers en spectacle. Les Perses en général avoient la taille menuë, le corps décharné, le regard de travers, le teint noirâ- Amm. XXIV. p. XXIII. & XXV. c. 2. Greg. Naz. Or. IV. 116.

---

consociato fretus exercitu, cùm armaturum nulli per diversa disperrgerentur, numero pauci, ad interiora tendebat, alimenta affatim opulentis suggerentibus locis. Quo cognito, hostes ut medià nos cruciarent, &c.

ANN. 363. tre ou pâle & livide. Ceux-ci étoient de vrais ſquellettes (*a*), préparés peut-être à cette cérémonie par une abſtinence forcée. *Voilà*, dit l'empereur en les montrant (*b*), *l'eſpéce d'animaux auxquels nos guerriers ſont l'honneur de les prendre pour des hommes. Ce ſont des miſerables, qui dès que nous marchons à eux, jettent leurs armes pour ſe ſauver à toutes jambes.* Mais ni la mauvaiſe mine des Perſes, ni même leur lâcheté, quand elle n'auroit pas été exagérée, ne raſſuroit point contre les horreurs de la famine, dont les Romains ſe

(a) *Graciles pœnè ſunt omnes, ſubnigri, vel lurido colore pallentes, cæſiis oculis torvi, &c. Captivos graciles ſuapte naturâ, ut pœnè ſunt Perſæ, & macie jam confectos.* Amm.

(b) *En quos martia iſta pectora viros exiſtimant, deformes illuvie capillas & tetras, atque, ut crebri docuerunt eventus, antequam manus conferant, abjectis armis vertentes ſemet in fugam.* Amm.

voïoient menacés. Les prisonniers retirés, on délibéra sur le parti qu'il falloit prendre. La multitude crioit étourdiment qu'il n'y avoit qu'à retourner par où l'on étoit venu. Mais Julien s'y opposoit de toute sa force, & les plus sensés faisoient observer que quand même on viendroit à bout de passer le Tigre, l'armée ne pourroit jamais subsister dans un païs saccagé, brûlé, à demi inondé par la cruë des rivières & le débordement des torrens, sans parler des moucherons ni des autres insectes que la chaleur fait éclore dans ces contrées marécageuses. Leur piquure est insupportable, & leur nombre si prodigieux que l'air en paroît obscurci. Il étoit plus aisé de décider quelle route il ne falloit pas tenir, que d'en trouver une assez sûre pour réunir les suffra- ANN. 363.

Ann. 363. ges. On consultoit les dieux au défaut de la prudence humaine ; & les dieux sembloient condamner tout ce qu'on leur proposoit. Enfin, après bien des délibérations & des sacrifices, il fut arrêté qu'on s'efforceroit de gagner la Corduène, petite province dépendante des Romains au midi de l'Arménie.

On étoit à peine en marche de ce côté-là, que les troupes du roi commencérent à paroître. Leur présence, loin d'abattre l'armée romaine ne fit que la ranimer. Si les Barbares la harceloient par de vives escarmouches, cette audace leur coûtoit cher. En toute rencontre les Romains avoient le dessus. Le vingt-deuxiéme de Juin, les Perses, las de se faire battre en détail, attendirent Julien dans un lieu nommé Marange. Leur armée innombrable étoit com-

mandée par les deux fils du roi & plusieurs seigneurs. Julien rangea la sienne en forme de croissant ; & depeur que la décharge de leurs archers ne mît en désordre ses deux aîles sur qui devoit rouler toute la bataille, dès qu'il fut à la portée du trait, il fit avancer brusquement, & charger le front de l'armée ennemie. Les Perses soûtinrent quelque tems le choc de l'infanterie romaine : mais peu accoutumés à combattre de pié ferme, ils prirent enfin la fuite. De leur côté la perte fut considérable ; & très légére de celui des Romains. Malheureusement Julien avoit dans son camp un ennemi plus redoutable que les Perses. ANN. 363.

La famine commençoit à devenir insupportable ; en sorte qu'on étoit obligé de distribuer les vivres que les tribuns & les *Amm. XXV. c. 11.*

ANN. 361. comtes avoient fait porter pour eux. L'empereur donnoit l'exemple. Pendant qu'on lui apprêtoit pour ſon ſoupé un peu de bouillie (*a*) dont un ſimple ſoldat n'auroit pas voulu ; ſenſible à la miſére d'autrui, & s'oubliant lui-même, il répandoit dans les tentes, où la diſette ſe faiſoit le plus ſentir, les proviſions qui étoient deſtinées pour ſa bouche. La nuit du vingt-cinq au vingt-ſix de Juin, après quelques momens d'un ſommeil leger & inquiet, il s'éveilla ſelon la coutume pour compoſer : car même dans ces conjonctures fâcheuſes il étoit encore auteur. Tandis qu'il méditoit profondément ſur quelque idée abſtraite de philoſophie (*b*), dit

(a) *Portio pultis exigua etiam munifici faſtidienda gregario.* Amm.

(b) *Cùm ſomno, ut ſolebat, depulſo ad æmulationem Cæſaris Julii quædam ſub pellibus*

Ammien-

Ammien-Marcellin, le génie de l'empire qu'il avoit déja vû à Paris, avant que d'être proclamé auguſte, ſe montra à lui une ſeconde fois, mais pâle & défiguré, comme Julien l'avoüa lui-même à ſes amis. Ce fantôme parut ſortir de la tente avec un air triſte, couvrant d'un voile ſa tête & ſa corne-d'abondance. L'empereur eſt effraié un inſtant; mais il ſe raſſure: il quitte ſon lit qui étoit par terre, & offre des ſacrifices aux dieux pour détourner leur courroux. En même tems il apperçut une de ces exhalaiſons enflammées, que le vulgaire prend pour des étoiles qui tombent. Celle-ci ANN. 363.

ſcribens, obſcuro noctis, altitudine ſenſûs cujuſdam philoſophi tenerétur, vidit ſqualidius, ut confeſſus eſt proximus, ſpeciem illam genii publici, quam cùm ad auguſtum ſurgeret fulmen conſtrexit in Gallus, velatâ cum capite cornucopiâ per aulæa triſtiùs diſcedentem. Amm.

ANN. 363. étoit très-brillante : elle parcourut, avant que de s'évanouir, une partie de l'horiſon. Julien en fut beaucoup plus frappé que de l'apparition du génie. C'eſt apparemment qu'il étoit plus ſûr d'être tout-à-fait éveillé. Il frémit à l'aſpect de ce phénoméne : il tremble que ce ne ſoit Mars lui-même qui ſe montre ſous cette forme menaçante. Sur le champ, & avant l'aurore, il appelle les haruſpices Toſcans. Ceux-ci lui font voir dans leurs livres, au titre *des choſes divines*, la déciſion de Tarquitius : qu'on ne devoit ni combattre ni rien entreprendre, lorſqu'on avoit vû un brandon céleſte. Julien ne voulut ſe rendre ni à cette autorité, ni à la priére qu'ils lui faiſoient, de différer ſon départ de quelques heures. Il leva le camp dès qu'il fut jour. La faim l'emporta ſans doute ſur la ſuperſtition.

Les Perſes avoient ſi bien éprouvé à leurs dépens, que la partie n'étoit pas égale entre leur cavalerie & l'infanterie des Romains, qu'ils n'oſoient plus ni les attendre, ni les attaquer de pié-ferme. Réduits à ruſer & à dreſſer des embuſcades, ils ſuivoient & côtoioient l'armée, ſe tenant hors de vûe, & l'épiant du haut des collines. Les Romains marchoient par colonnes, peu ſerrés, parce que le terrain ne permettoit pas de ſe ſerrer davantage; mais les flancs bien couverts. L'empereur avoit pris les devans pour reconnoître le païs. Il étoit ſans armes, ſoit à cauſe de la chaleur, ſoit par une confiance préſomptueuſe, ou par une folle oſtentation de courage. Tout à coup on vient lui dire que ſon arriere-garde eſt attaquée. Il y court prenant à la hâte un bouclier; mais il oublie ſa ANN 363. Amm. LXXV. c. 3.

ANN. 363 cuiraſſe. Auſſitôt un nouvel avis le rappelle à l'avantgarde. D'un autre côté, un gros de cavalerie perſienne avec quelques éléphans tombe ſur l'aîle gauche ; & la fait plier. Tandis que Julien donne ordre à tout, & qu'il vole de toutes parts, ſon infanterie légére, qui s'avance pour ſoûtenir l'aîle gauche, force les Perſes de tourner le dos. L'empereur les voïant fuïr ſe livre à ſon ardeur avec auſſi peu de précaution que s'il étoit invulnérable. Des mains & de la voix il anime les ſiens à la pourſuite. On lui crie de ſe retirer. Dans ce moment un dard pouſſé par un cavalier lui effleure le bras, & perçant les côtes lui entre dans le foïe. Il veut arracher le dard ; mais il ſe coupe les doigts, & ſe laiſſe tomber de cheval. On vient à ſon ſecours. On l'emporte ſur un bouclier. Les méde-

cins, & en particulier ſon ami le fidèle Oribaſe, emploïent les reſſources de leur art. Dès qu'on eut mis l'appareil, ſe ſentant un peu ſoulagé, il demandoit ſon cheval & ſes armes (a) pour retourner à l'ennemi : mais ſa foibleſſe, & le ſang qu'il perdoit; l'obligérent de s'arrêter. ANN. 363.

Ni ſa bleſſure ni ſa retraite n'avoient rallenti le courage de ſes ſoldats. Au contraire, quoique la pouſſiére les aveuglât, & que la chaleur fût inſupportable, on ne peut exprimer la fureur avec laquelle ils couroient à la vengeance comme des forcenés, ſans ménagement, ſans autre régle que la douleur & le deſeſpoir. Les Perſes de leur côté faiſoient de

(a) *Magno ſpiritu contra exitium certans arma poſcebat & equum, ut reviſo prælio ſuorum fiduciam repararet.* Amm.

ANN. 363 continuelles décharges, précédés de leurs élephans, qui épouvantoient les chevaux & les hommes. On entendoit au loin le bruit du fer, le choc & les cris des combattans, le ſouffle des chevaux, les gémiſſemens des bleſſés. L'acharnement étoit tel de part & d'autre, qu'on ne ceſſa de ſe battre, que lorſque la nuit empêcha de ſe voir. Il reſta ſur la place un très-grand nombre de Perſes, entre leſquels on compta cinquante ſatrapes ou ſeigneurs, avec les deux chefs principaux, Méréna & Nohodare : avantage bien approchant d'une victoire complette, & peut-être déciſif, ſi Julien eût aſſez vêcu pour en profiter.

Amm. ibid. Liban Or. x. 323. Ce prince n'avoit pas d'abord regardé ſa plaïe comme mortelle. Un oracle lui avoit autrefois prédit qu'il finiroit ſes jours

en Phrygie : ce que Julien entendoit de la province de l'Aſie mineure qui portoit ce nom. Mais aïant demandé le nom du lieu où il étoit, dès qu'il ſut qu'on l'appelloit (*a*) Phrygie, il ſe crut frappé à mort. Ceux qui avoient coûtume de l'approcher s'étoient aſſemblés autour de lui dans ſa tente, la triſteſſe dans le cœur & ſur le viſage. Tout verſoit des larmes juſqu'aux philoſophes. Julien étendu ſur une natte couverte d'une peau de lion (c'étoit ſon lit ordinaire) montroit ſeul de la fermeté. » Chers compagnons, leur dit-» il (*b*), la nature me redeman-» de ce qu'elle m'a prêté. Je le

ANN. 363.

(*a*) Philoſtorge appelle Rhadie le lieu où mourut Julien. Il y a peut être faute dans le grec de Philoſtorge.

(*b*) Il eſt certain que Julien harangua longuement avant ſa mort : *cunctantem animam multa ſuos adlocutus effudit.* Ce ſont les

ANN. 363. » lui rends avec la joïe d'un
» débiteur qui s'acquitte, & non
» point avec la douleur ni les re-
» grets que la plûpart des hom-
» mes croient inſéparables de
» l'état où je ſuis. La philoſo-
» phie m'a convaincu que l'a-
» me n'eſt vraiment heureuſe,
» que lorſqu'elle eſt affranchie
» des liens du corps, & qu'on
» doit plûtôt ſe réjoüir que s'af-
» fliger, lorſque la plus noble
» partie de nous-mêmes ſe dé-
» gage de celle qui la dégrade
» & l'avilit. Je fais auſſi réflexion,
» que les dieux ont ſouvent en-
» voïé la mort aux gens de bien,

termes de Rufus Feſtus. Dans l'état où il étoit, les efforts qu'il fit lui abrégerent ſans doute la vie de quelques heures. Un homme auſſi vain que lui, réſolu de répréſenter juſqu'au dernier ſoupir, perſuadé qu'il mourroit de mort violente, & faiſant tout ce qu'il falloit pour remplir ſa deſtinée, eſt légitimement ſuſpect d'avoir préparé de longue main ſa harangue.

» comme la plus grande récom- ANN. 363.
» pense, dont ils pussent cou-
» ronner leur vertu. Je la reçois
» à titre de grace. Ils veulent
» m'épargner des difficultés qui
» m'auroient fait succomber sans
» doute ou commettre quel-
» que action indigne de moi. Je
» meurs sans remors (*a*), parce
» que j'ai vêcu sans crime, soit
» dans le tems de ma disgrace,
» lorsqu'on m'éloignoit de la
» cour, & que l'on me confi-
» noit dans des retraites obscu-
» res & écartées, soit depuis que
» j'ai été élevé au pouvoir suprè-
» me. J'ai respecté la puissance
» dont j'étois revêtu, comme
» une émanation de la puissance
» divine. Je crois l'avoir con-
» servée pure & sans tache, en
» gouvernant avec douceur les

(a) *Nec me gestorum pœnitet aut gravis flagitii recordatio stringit.*

Ann. 363. » peuples confiés à mes ſoins,
» & ne déclarant ni ne ſoute-
» nant la guerre, que pour de
» bonnes raiſons. Si je n'ai pas
» réuſſi, c'eſt que le ſuccès ne
» dépend en dernier reſſort que
» du bon plaiſir des dieux. Per-
» ſuadé que le bonheur des ſujets
» eſt la fin unique de tout gou-
» vernement équitable, j'ai dé-
» teſté le pouvoir arbitraire,
» ſource fatale de la corrup-
» tion des mœurs & de la ruine
» des états. J'ai toujours eu des
» vûes pacifiques (a); vous le
» ſavez: mais auſſitôt que la pa-
» trie m'a fait entendre ſa voix,
» & m'a commandé de courir
» aux dangers, j'ai obéi avec la
» ſoumiſſion d'un fils aux ordres
» abſolus d'une mere. J'ai conſi-

(a) *Ad tranquilliora ſemper, ut noſtis, propenſior fui.* On peut juger par ce trait de la ſincérité de Julien.

» déré le péril d'un œil fixe, je ANN 363.
» l'ai affronté avec plaiſir. Je ne
» vous diſſimulerai point qu'on
» m'avoit prédit il y a long-
» tems que je mourrois d'une
» mort violente. Ainſi je remer-
» cie le Dieu éternel (*a*), de
» n'avoir pas permis que je pé-
» riſſe, ni par une conſpiration,
» ni par les douleurs d'une lon-
» gue maladie, ni par la cruauté
» d'un tyran. J'adore ſa bonté
» ſur moi de ce qu'il m'enléve
» du monde par un glorieux tré-
» pas au milieu d'une courſe glo-
» rieuſe; puiſqu'à juger ſaine-
» ment des choſes, c'eſt une lâ-
» cheté égale de ſouhaiter la

(*a*) *Sempiternum veneror numen, quòd non clandeſtinis inſidiis, nec longâ morborum asperitate vel damnatorum fine decedo, ſed in medio curſu florentium gloriarum hunc merui clarum è mundo digreſſum. Æquo enim judicio juxtà timidus eſt & ignavus, qui, cùm non oportet, mori deſiderat; & qui refugiat, cùm ſit opportunum.*

Ann. 363. » mort, lorſqu'il ſeroit à pro-
» pos de vivre, & de regretter
» la vie lorſqu'il eſt tems de
» mourir. Mes forces m'aban-
» donnent : je ne puis plus vous
» parler. Quant à l'élection d'un
» empereur, je n'ai garde de
» prévenir votre choix. Le mien
» pourroit mal tomber, & per-
» droit peut-être, ſi on ne le ſui-
» voit pas, celui que j'aurois dé-
» ſigné. Mais en bon citoïen, je
» ſouhaite d'être remplacé par
» un digne ſucceſſeur (*a*).

Amm. ibid. Aïant parlé de la ſorte avec
Chryſoſt. cont. Gent. beaucoup de tranquillité, il or-
Liban. ibid. donna que ſon corps fût porté à Tarſe en Cilicie, & diſtribua ce qui lui appartenoit en propre à ſes plus intimes amis. Anatolius, maître des offices, étoit de ce nombre. Il ne le vit point,

(a) *Ut alumnus autem reipublicæ frugi, ejus bonum poſt me reperiri rectarem.*

& le demanda. Le préfet Sal- ANN. 363.
luſte répondit qu'Anatolius étoit heureux. Julien comprit qu'il avoit été tué, & s'attendrit vivement ſur la mort de ſon ami, lui qui paroiſſoit inſenſible à la ſienne propre, & trouvoit mauvais qu'on s'en affligeât. En effet voïant ceux qui l'environnoient dans la déſolation & dans les pleurs, il les reprenoit d'un ton d'autorité, principalement les philoſophes. *Quelle baſſeſſe* (a), diſoit-il, *de pleurer un prince qui va être réuni au ciel & aux aſtres!* Chacun ſe faiſant violence pour retenir ſes ſanglots, il s'engagea dans une diſpute aſſez épineuſe (*b*) ſur l'excellence de

(a) *Humile eſſe cœlo ſideribuſque conciliatum lugeri principem dicens.*

(b) *Ipſe cum Maximo & Priſco philoſophis ſuper animorum ſublimitate perplexiùs diſputans, hiante latiùs ſuffoſſi lateris vulnere, & ſpiritum tumore cohibente venarum, epotâ gelidâ aquâ quam petit, medio noctis horrore, vitâ facilius eſt abſolutus.* Amm.

Ann. 363. l'ame avec Priſcus & Maxime. Sa plaïe ſe rouvrit, & ſa reſpiration s'embaraſſa. Il demanda de l'eau fraîche, & dès qu'il l'eut buë, il expira ſans effort un peu avant le milieu de la nuit, qui précédoit le vingt-ſept de Juin 363. Ainſi mourut ce malheureux prince, s'enveloppant de ſes fauſſes vertus, après avoir fait lui-même ſon oraiſon funébre. Julien étoit âgé de trente-un an, huit mois & vingt jours. Il avoit regné un peu plus de ſept ans & demi, à compter du jour qu'il fut déclaré céſar; environ trois ans depuis qu'il avoit pris le titre d'auguſte, & ſeulement un an, huit mois & vingt-trois jours depuis qu'il étoit paiſible poſſeſſeur de l'empire. La maiſon de Conſtance-Chlore finit avec lui.

Theodoret. l. III. c. 25. Sa mort eſt viſiblement une copie de celle de Socrate; mais

copie moins aiſée & moins naturelle que l'original. Quoiqu'elle puiſſe paroître brillante aux yeux de la philoſophie païenne, elle n'en eſt pas moins terrible aux yeux de la foi, indépendemment même de certaines circonſtances, que je crois avoir été inventées pour la rendre plus affreuſe. On prétend que ſe ſentant bleſſé, il crut voir Jeſus-Chriſt; qu'il remplit ſes mains de ſon ſang, & qu'il le jetta contre le ciel en vomiſſant ces blaſphèmes: *Tu as vaincu, Galiléen. Quoi tu me pourſuis juſqu'ici! Eh bien! je t'y renoncerai encore. Raſſaſie-toi de mon ſang: car tu m'as vaincu.* On ajoute qu'à l'aide de quelques confidens, il voulut ſe précipiter dans une riviére voiſine, pour dérober la connoiſſance de ſa mort & ſe faire paſſer pour un dieu. Un de ſes eunuques, à

Ann. 363.
Sozom. l. VI. c. 2.
Paſſio S. Theodorit. presbyt.
Greg. Naz. Or. IV. 116. 117
Philoſt. lib. VII. c. 15.

ANN. 363. ce qu'on dit, s'apperçut de cet horrible deſſein, & en empêcha l'exécution.

Je n'ai dû ni omettre ces particularités, parce qu'elles ſont généralement répandues, ſurtout la premiére, ni les adopter, parce que je les regarde comme des productions de ce zèle mal-entendu, qui ne peut ſouffrir que les perſécuteurs de la vérité meurent d'une maniere ordinaire. S. Grégoire de Nazianze, que perſonne n'accuſera de trop épargner Julien, ne dit point qu'il ait blaſphémé, ni qu'il ait jetté ſon ſang contre le ciel. Il eſt vrai qu'on trouve ce fait dans trois auteurs anciens, Sozoméne, Théodoret, & l'écrivain anonyme qui a recüeilli les actes du martyre de Saint Théodoret prêtre d'Antioche. Mais les deux premiers en parlent comme d'une choſe peu aſſu-

rée, & Sozoméne a soin de remarquer que c'est un discours de peu de personnes. Les actes de Saint Théodoret contiennent quelques particularités originales, que je n'ai pas fait scrupule d'emploier, parce qu'elles sont conformes à ce qu'on lit dans les meilleurs écrivains. Cependant l'auteur inconnu de ces actes montre un excès prodigieux de crédulité dans ce qu'il raconte de la mort de Julien. Il a beau se donner pour avoir servi dans le palais à Antioche & suivi l'empereur dans son expédition : on ne croira pas, je pense, sur sa parole, que l'armée qui attaqua Julien étoit une armée d'anges (a) sous la figure ANN. 363.

(a) *Et cùm omnia se obtinuisse putasset, subitò ei irruit multitudo exercitûs angelorum. Et timore perterritus suum exercitum armari præcepit, nescions infelix quòd cœlestis militia apparuerat ei : & subitò veniens sagitta, &c.* Passio S. Theodor. presbyt.

Ann. 363. des Perſes. Quand on débute le récit d'un fait par de pareilles rèveries, on diſpenſe de croire le reſte. D'autres diſoient, ſelon Sozoméne (& Philoſtorge eſt de ce nombre) que Julien en jettant ſon ſang en l'air ne s'adreſſa point à Jeſus-Chriſt, mais au ſoleil; & qu'il lui reprocha de l'avoir trahi en faveur des Perſes, après avoir préſidé à ſa naiſſance, & reçu de lui un culte ſi religieux. Pour moi je penſe que ſi ce prince eût apoſtrophé quelqu'un de ſes dieux, ç'eût été Mars contre lequel il s'étoit emporté quelques jours auparavant, & qu'il regarda depuis comme ſon ennemi perſonnel. Mais je doute qu'Ammien, qui étoit dans le camp, lui eût fait grace de cette ſeconde extravagance, après avoir rapporté la premiére.

Le deſſein de faire diſparoî-

tre ſon corps, afin de paſſer pour un autre Romulus, quoiqu'il ſoit aſſez dans le goût de Julien, n'eſt pas ſuffiſamment atteſté (a). Quant à d'autres circonſtances encore moins avérées, ou même incompatibles avec l'hiſtoire, je ne m'arrêterai pas à les diſcuter. Je n'examinerai point non plus, ſi Julien fut tué par ANN. 363.

(a) Julien n'avoit point d'eunuques avec lui : cependant comme le mot d'eunuque pourroit ne ſignifier ici qu'un valet de chambre, je n'inſiſte point ſur cette raiſon. J'aime mieux obſerver que S. Grégoire, qui rapporte ce bruit à la ſuite de pluſieurs autres auſſi peu fondés, avoue que ce qu'on débitoit touchant les circonſtances de la mort de Julien étoit l'incertitude même. J'ajoûterois encore que l'hiſtoire que je réfute eſt incompatible avec le récit d'Ammien, témoin oculaire, qui ſervoit dans les gardes-du-corps, homme ſenſé & attentif, admirateur tant que l'on voudra des bonnes qualités de Julien, mais cenſeur équitable de ſes défauts. Quoique Païen, il parle des Chrétiens avec tant de modération, & quelquefois même ſi avantageuſement, que quelques ſavans [P. Pithou & le P. Chifflet Jeſuite] ont penſé qu'il étoit Chrétien.

Ann. 363. un Perſe, ce qui paroît d'abord le plus vrai-ſemblable ; ou par un Romain, comme les Perſes le prétendirent. De quelque main que ſoit parti le trait qui lui ôta la vie, elle fut l'inſtrument de la vengeance divine ſur cet apoſtat, & d'une providence particuliére ſur l'égliſe, qu'il perſécutoit avec la haine la plus profonde, la plus rafinée, &, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, la plus ſyſtématique qui fût jamais.

Ce que Julien avoit fait juſqu'alors n'étoit qu'un foible eſſai de la perſécution qu'il méditoit. Ses préparatifs contre les Perſes l'avoient partagé, diſtrait, obligé à des ménagemens. On prétend qu'il diſoit lui même ſans ceſſe, qu'aïant deux ſortes d'ennemis à réduire, les Perſes & les Chrétiens, il vouloit ſe débarraſſer des moins conſidérables pour revenir attaquer les autres.

Greg. Naz. Or. III. 79. So. 94.

Hieron. in Habac. III. 14.

Theodoret. l. III. c. 23.

Sozom. l. IV. c. 1.

On s'attendoit à voir éclore à son retour les plus terribles édits. C'étoit, dit-on, son dessein de fermer les tribunaux aux Chrétiens, de leur interdire les places publiques & les marchés. Offrir de l'encens aux idoles alloit devenir un préalable nécessaire pour faire la moindre fonction civile, pour se défendre en justice, pour achetter du pain, pour jouir des droits les plus communs de l'humanité. ANN. 363.

Si Julien eût regné quelques années, & tenu la main à l'exécution de pareils édits, c'en étoit fait du nom chrétien dans l'étendue de l'empire. Quiconque seroit demeuré fidèle à la religion, eût infailliblement péri, ou seroit allé chercher un asyle chez les Barbares. Telle étoit l'idée qu'on se formoit de la tempête qui menaçoit l'église : & cette idée n'avoit rien d'outré à consi-

ANN. 365. dérer uniquement la haine de Julien contre les Chrétiens. Mais n'eût-il écouté que ſa haine? Eût-il été aſſez mauvais politique pour expoſer l'empire aux ſuites inévitables d'une perſécution ſi violente ? L'événement ſeul pouvoit nous l'apprendre. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Dieu l'enleva du monde au milieu de ſes funeſtes projets : & que l'idolatrie, frappée du même coup que ſon reſtaurateur, tomba pour ne plus ſe relever. *Que les Chrétiens*, dit alors un Païen, *ne nous vantent plus la longue patience de leur Dieu. Rien n'eſt ſi prompt, ni ſi furieux que ſa colère.* On peut lire dans les hiſtoriens eccléſiaſtiques diverſes révélations, qui annoncérent à de ſaints perſonnages la mort de leur implacable ennemi. On ne la ſavoit pas encore à Antioche, lorſqu'un Chrétien de cette ville

dit une parole que l'évenement fit paſſer pour une eſpéce de prédiction. C'étoit un ſimple grammairien, que ſa ſcience & ſon mérite perſonnel élevoient au-deſſus de ſa condition ; en ſorte que Libanius ne dédaignoit pas de s'humaniſer avec lui. Ce ſophiſte lui dit un jour en riant : *Que fait à cette heure le fils du charpentier ? Un cercueil pour votre héros*, repondit le grammairien. ANN. 363.

Au reſte, on auroit dû regarder la mort de Julien comme un malheur pour l'état, s'il eût été poſſible de ſe raſſurer contre la crainte d'une perſécution qui pouvoit être funeſte à l'état même. On perdoit un prince capable de retarder la chute de l'empire, que les Barbares attaquoient de toutes parts avant ſon regne, & qu'ils recommencérent d'attaquer ſous ſes ſucceſ-

ANN. 363. seurs, jusqu'à ce qu'ils l'eussent ruiné. On le perdoit dans des circonstances, où il étoit vrai de dire qu'il mouroit trop tôt ou trop tard. Trop tard, parce qu'il eut l'imprudence de brûler sa flotte, & d'engager son armée dans le païs ennemi : trop tôt, parce que sa valeur pouvoit le tirer du mauvais pas où son imprudence l'avoit jetté. Sapor ne cessa de trembler pour sa couronne tant qu'il le crut en vie. En apprenant qu'il avoit été tué, il se livra aux transports de la joïe la plus vive & la plus honorable pour Julien. Il voulut récompenser celui qui l'en avoit délivré : mais personne ne se présenta.

Liban Or.x 303. 323. Amm. l. xxv. c. 5.

Le vingt-cinquiéme de Juin l'armée Romaine proclama empereur ce même Jovien, qui avoit généreusement confessé la foi. Celui-ci se prêta à une négociation

Amm. xxv. c. 5. 7. 10. Zosim. l. III. Zonar. &c

gociation que les Perſes tirérent exprès en longueur, pour faire conſumer aux Romains ce qu'il leur reſtoit de vivres. Alors le nouvel empereur, preſſé de la faim, & dans la crainte aſſez bien fondée, que quelqu'autre profitant de ſon abſence ne prît auſſi le diadème, conclut avec Sapor un *traité apparemment néceſſaire, certainement honteux. Il céda par ce traité les cinq provinces tranſtigritaines, avec la ville de Niſibe, qui étoit le boulevart de l'empire en Orient. Procope fut chargé de conduire à Tarſe le corps de Julien ſon parent. On y célébra les funérailles à la maniére des Païens. Julien fut enterré aſſez près de la ville, vis-à-vis de Maximien-Daïa; en ſorte qu'il n'y avoit que le grand chemin qui ſéparât les tombeaux des deux derniers perſécuteurs. Jo-

ANN. 363.

ANN. 363. vien étant venu à Tarſe donna ordre qu'on fît quelques ornemens à celui de Julien. Les Païens le regardérent comme un temple. Ils y gravérent deux vers grecs, dont voici le ſens (*a*): CI GIT JULIEN QUI PERDIT LA VIE APRES AVOIR PASSE' LE TIGRE. IL FUT A LA FOIS UN EXCELLENT EMPEREUR, ET UN VAILLANT GUERRIER. Le lecteur eſt en état de juger avec quelles reſtrictions on doit entendre cet éloge.

(*a*) ΙΟΥΛΙΑΝΟΣ ΜΕΤΑ ΤΙΓΡΙΝ ΑΓΑΡΡΟΟΝ ΕΝΘΑΔΕ ΚΕΙΤΑΙ· ΑΜΦΟΤΕΡΟΝ ΒΑΣΙΛΕΥΣΤ' ΑΓΑΘΟΣ ΚΡΑΤΕΡΟΣΤ' ΑΙΧΜΗΤΗΣ.

FIN.

2510150 D

TABLE
DES MATIERES.

A.

Aetius, [évêque Arien] envoïé à Julien par Gallus, 71. appellé à la cour par Julien : en reçoit un présent, 301.
Agens [de l'empereur *ou* Curieux,] ce que c'étoit, 140. Julien les casse, 216.
Alexandre [d'Heliopolis,] fait gouverneur de Syrie par Julien, 412.
Alexandrie, [la ville d'] la plus séditieuse de l'empire, 289. Caractère de ses habitans. Julien leur écrit, 297.
Allemans, battent Barbation, 105. Réunissent leurs forces contre Julien, 106. Sept de leurs rois pillent la Rhétie : tuent l'officier envoïé contr'eux, 185.
Alypius [ami de Julien] a la surintendance du rétablissement du temple de Jérusalem, 393. Va sur les lieux pour en presser l'exécution, 394.
Ammien [Marcellin, historien païen,] censura la conduite de Julien, 264. *Voïez la note.* Son témoignage sur le feu qui consuma les ouvriers qui vouloient rebâtir le temple de Jérusalem, 396.
Anathan, [château] ouvre ses portes à Julien : ses habitans envoïés en Syrie, 434.
Anatolius, [maître des offices] intime ami de Julien : Julien mourant s'attendrit à la nouvelle de sa mort, 493.
Anices [la maison des] 23. *Voïez la note.*
Antioche, [la ville d'] Idée que Julien s'en étoit formée, 332. Caractère de ses habitans, 333. Julien fait fermer la grande église, 362. Le comte Julien son oncle, chargé de cette commission, *ib.*

fait fermer toutes les égliſes, 364. Déchaînement des habitans contre l'empereur Julien, 372. Ils l'accablent de chanſons, de ſatires & de railleries, 373 Julien nomme un gouverneur en Syrie, 412. Ce qu'il dit à ce ſujet du peuple d'Antioche, *ibid.* l'art d'Antioche, *ibid.* Réponſe d'un grammairien d'Antioche à Libanius, 503.

Aquilée [la ville d'] Deux légions s'en emparent pour Conſtance : ſa ſituation, ſon importance, 201.

Arſace, [roi d'Arménie] Julien lui ordonne d'armer puiſſamment, 407. Lui écrit une lettre dure & menaçante, 408.

Artémius, [duc d'Egypte,] condamné à mort, 291.

Athanaſe, [Saint, évêque d'Alexandrie.] Julien l'exile, 303.

Athènes [la ville d'] centre de la littérature, 78. Julien adreſſe un manifeſte aux Athéniens, 195.

B.

Babylas [martyr, Saint.] Gallus transfete ſon corps au fauxbourg de Daphné, 338. Vertu de ſes reliques, *ibid.* Julien fait exhumer ſon corps, 355. Les Chrétiens le portent en triomphe à Antioche, 356.

Baſile [évêque de Céſarée, Saint.] Lettres de ce ſaint à Julien, & de Julien à Baſile, ſuppoſées, 259. *Voiez la note.* Sa réponſe à trois mots grecs de Julien, 276.

Baſile [prêtre d'Ancyre, martyr] 26. *Voiez la note.*

Baſiline, mere de l'empereur Julien, 26. Sa mort, 27. Sa religion, *ibid.* *Voiez la note.*

Bataves, [île des] Sa ſituation, 143. *V. la note* (b).

Barbation, général Romain, 102. S'oppoſe aux progrès de Julien, eſt battu, ſe retire auprès de Conſtance, 106.

Berée [la ville de] Julien y arrive, 413. Eſſaïe de pervertir le ſénat, *ibid.* Fermeté du chef du ſénat, *ibid.*

Bibliothéque d'auteurs grecs, qu'Eusébie donne à Julien, 92.
Bonose, [martyr] Voïez *le comte Julien.*

C.

Capitation. En quoi elle consistoit, 238. *Voïez la note.*
Carres en Mésopotamie. Ce que Julien y fait dans le temple de la lune, 50.
Celsus, [gouverneur de Cilicie] reçoit Julien : prononce son panégyrique : honneur que lui fait Julien, 345.
César, ce que c'étoit que cette dignité, 37. *V. la note.*
Césarius, son caractère : dispute avec Julien : s'exile de la cour, 239. *& suiv.*
Chnodomaire, roi Allemand, fait sommer Julien de sortir de son païs : Julien le bat : le fait prisonnier : comment Julien le traite, 106 *& suiv.*
Chamaves, peuple François : ce qui se passe entre leur roi & Julien, 143. *& suiv.*
Chrétiens, Julien les appelle Galiléens, 288.
Chrysostome [Saint Jean] Portrait qu'il fait de Julien, 347. *Voïez la note.* Atteste le miracle arrivé au rétablissement du temple de Jérusalem, 397.
Cyrille, [Saint] évêque d'Alexandrie, répond aux écrits de Julien contre la religion, 385.
Cyrille, [Saint] évêque de Jérusalem, expose aux assauts des infidéles & des foibles Chrétiens : sa foi aux oracles de Jesus-Christ, 394.
Constance Chlore, empereur, de qui pere, 22. de qui fils, *ibid. Voïez la note.* Son désintéressement le fait surnommer le pauvre, 305. *Voïez la note.*
Constance. [Jule] Son éloge, 22. épouse Galla, *ib.* Ses enfans, *ibid.* Se remarie avec Basilme, de laquelle il a Julien, 23.
Constance, empereur, fils du grand Constantin. Fait périr ses oncles & ses cousins, 25. Exile Julien, &

Gallus, 28. Reste seul auguste, 36. Fait la guerre à Magnence, *ibid.* Crée Gallus césar : lui donne sa sœur en mariage, 37. Conçoit de la jalousie contre Gallus, 72. Le fait mourir, 74. Fait conduire Julien à Milan : lui donne audience, 76. Lui permet d'aller en Grèce, 78. Le rappelle à la cour, 84. Propose de le faire césar, 85. *Voiez* Julien, &c. Lui donne des instructions, 91. Lui fait épouser sa sœur. Le désigne consul, 92. Son projet contre les Allemans, 101. S'approprie les succès de Julien, 114. Envoie Decentius pour emmener les troupes de Julien, 160. Reçoit une ambassade & deux lettres de Julien, 174. Chasse les ambassadeurs, 177. Lui dépêche Léonas, *ib.* Prédiction de sa mort, 182. Suscite Vadomaire contre Julien, 186. Envoie Epictète à Julien, 188. Sa mort : son portrait, 210. Déclare Julien son successeur, 211.

Constantinople. [la ville de] Ses écoles. Julien égala ses sénateurs à ceux de Rome, 320.

Croix, [le signe de la] Julien éprouve deux fois sa puissance, 68. Croix trouvée dans les entrailles d'une victime, 198. Explication qu'en donne le sacrificateur, *ibid.*

Chrysanthe, philosophe, prévenu en faveur de la théurgie, 63. *& suiv.* Refuse d'aller à la cour, 233. est fait souverain pontife de Lydie : sa sage conduite, 254.

Ctesiphon, [la ville de] Julien délibère s'il l'attaquera, 464.

Curiales, officiers municipaux. Leur emploi, 306. *Voiez la n. 16.*

D.

Danse pyrrhique. On l'apprend à Julien. Ce qu'il dit à ce sujet, 126.

Daphné, fauxbourg d'Antioche. Description du temple. Julien y va à la fête d'Apollon, 335. *& suiv.*

Fontaine nommée Caſtalie. Adrien la fait boucher. Julien la fait déboucher, 353. Julien éleve un periſtyle au tont du temple, 361. Le temple eſt brûlé. *ibid.*

Decentius, ſecretaire d'Etat, envoïé à Julien, 160. Prend l'allarme, 164. Remontrances qu'il fait à Julien, *ibid.*

Diodore, évêque de Tarſe, compoſe un ouvrage en faveur de la religion, 276.

Dracontius, maître de la monnoïe, maſſacré par les Païens d'Alexandrie, 295.

E.

Edicius, [préfet d'Egypte] chargé par Julien de recueillir les livres de la bibliothéque de George, 298.

Ecébole. [ſophiſte] ſon caractère, 39. Fait promettre à Julien par ſerment de n'être jamais diſciple de Libanius, 41.

Edéſius, chef des Platoniciens, 61. Julien va le voir, *ibid.* Diſcours qu'il tient à Julien, 62. Le renvoïe à ſes diſciples, *ibid.*

Epictete, [évêque des Gaules] envoïé par Conſtance à Julien, 188.

Evémerus. [bibliothécaire de Julien] confident de ſon apoſtaſie, 91.

Euſébe, [évêque de Nicomédie] parent de Julien: Julien lui eſt envoïé, 27.

Euſébe, eunuque, grand chambellan, 75. Ennemi de Julien, *ibid.* Lui fait refuſer une ſeconde audience de Conſtance, 77. Sa mort, 218.

Euſébe, [diſciple d'Edéſius] paroit mépriſer la théurgie, 83, *& ſuiv.*

Euſebie, [impératrice,] femme de Conſtance, protége Julien, 75. Son caractère, *ibid.* Fait Julien céſar, 85. Elle donne un breuvage à Héléne, 183. Sa mort, 212. *Voïez la note.*

Euzoïus, [évêque Arien d'Antioche] reçoit un ſoufflet, 365.

F.

Famine, elle suit Julien à Antioche, 373. Cruelle famine qu'il souffre en Perse, 472.
Faustine, [deuxième femme de Constance,] 212.
Felix, [surintendant des finances] sa mort funeste, 370.
Florentius, préfet du prétoire des Gaules, propose à Julien une subvention pour remplacer les nouvaleurs de la capitation, 132. Accuse Julien auprès de Constance, 137. Est condamné à mort, 216.
François : leur courage : estime qu'en font Julien & Constance, 116. *& suiv.*

G.

Galla, premiere femme de Jule-Constance, 22. Mere de Gallus, 23.
Gallus, de qui fils, 23. Court risque de périr : son exil, 27. D'où provenoit ce qu'il y avoit de dur & de sauvage dans son humeur, 33. Education chrétienne qu'il reçoit, *ib.* Il est ordonné lecteur, *ibid.* Il en fait les fonctions, 34. Est fait césar, 37. Epouse Constantine & gouverne l'Orient, 38. Son caractère, 73. Perd la pourpre & la vie, *ibid.*
Gaudentius, [secretaire d'etat,] Julien le fait mourir & pourquoi, 331.
Gaza, [ville de Palestine,] cruauté de ses habitans contre les Chrétiens, 287. Le gouverneur maltraite ses habitans, 88. Caractère de celui-ci, *ib.* Il est banni, *ibid.*
Génie, [de l'empire] Julien croit le voir à Paris avant que d'être proclamé auguste, 167. Il croit le voir en Perse, peu de tems avant sa mort, 481.
George, [évêque Arien d'Alexandrie] son histoire, son caractère, sa mort tragique. 290. *& suiv.*
Gordien le jeune. Julien fait des libations sur son tombeau, 420.
Gregoire, [de Nazianze Saint] connoît Julien à Athénes, 179. Trop favorable à Constance : atteste

le miracle arrive au rétabliſſement du temple de Jéruſalem, 397.

H.

Harioband, ambaſſadeur de Julien au roi Hortaire, 154.
Helene, impératrice, ſœur de Conſtance, & femme de Julien, 92. Sa mort, 182.
Hélépole, [machine] par qui inventée 443. A la vûe de cette machine les habitans de Piriſabore ſe rendent, *ibid.*
Héliopolis, ville au pié du mont Liban: les idolâtres y commettent des cruautés, 286.
Hiéraple, capitale de la province Euphratéſiéne, 415.
Hortaire, roi Allemand, ſe jette aux pieds du Julien, 152.
Hormiſdas, frere aîné de Sapor, conduit la cavalerie de Julien, 422. Hiſtoire de ce prince, 430 *& ſuiv.* Fait rendre le château d'Anathan, 434. Avantage qu'il remporte ſur le Suténa, 439. Reprochea que lui font les Aſſyriens, 441.

I.

Jeruſalem, [le temple de] Julien veut le rebâtir, 388. *& ſuiv.*
Impoſitions. Julien les diminue très-conſidérablement dans les Gaules, 138.
Jovien, quitte le ſervice, 238. Proclamé empereur, 504.
Juifs, [les] ſont une preuve ſubſiſtante de notre religion, 387. *& ſuivantes*. Julien les rappelle, 390. Leur écrit, 391. Leurs femmes ſervent de manœuvres pour la conſtruction du temple, 395. Donnent leurs bijoux & leurs pierreries, *ibid.* Pluſieurs Juifs ſe convertiſſent, d'autres ſe font païens, *ibid.*
Julien, préfet, donne ſa fille en mariage à Jule-Conſtance, 23. Son éloge. de quelle famille étoit-il? *ibid. Voyez la note.* Ses emplois, 24.

Julien, comte d'Orient, oncle de l'empereur Julien, apoſtat comme lui, obtient la grace des Alexandrins, 297. Sa haine contre le chriſtianiſme, 363. Chargé de faire fermer la grande égliſe d'Antioche, il ferme les autres, 364 Fait mourir S. Théodoret, *ibid.* Profane les vaſes ſacrés, 365. Reproches que lui fait l'empereur Julien, *ibid.* Frappé d'une plaie incurable, 366. Deſcription de ſa maladie, *ibid.* Livré à ſes fureurs & à ſes remords, 367. Maltraité par l'empereur, *ibid.* Condamne à mort pluſieurs officiers Chrétiens, 368. Preſſe ſa femme d'aller à l'aſſemblée des Chrétiens prier pour lui, *ibid.* Sa mort, 369.

Julien, [Flavius Claudius Julianus] idée qu'on doit ſe former de ce Prince, 20. Perd ſa mere au berceau, eſt en danger de périr, 25. Deſtiné à l'état eccléſiaſtique, 27. Education que lui donne Mardonius, 28. Ses progrès dans les ſciences, 29 & 30 Environné de Grecs: il prend leurs défauts, *ibid.* Aime la muſique, 31. Devient un ſçavant univerſel, *ibid.* Confiné dans un château, *ibid.* A toutes ſortes de maîtres Chrétiens, &c 33. Vient à Conſtantinople, 38. Sa conduite dans cette ville, 40. Envoié à Nicomédie, 41. On lui défend d'écouter Libanius, *ibid.* Acherte ſes écrits, imite ſon ſtyle, 42 Ses libéralités, ſes voiages, 43. Origine de ſon oppoſition au chriſtianiſme, 45. Conſulte un devin, 57 Va voir Edéſius, 61. Maxime le pervertit 67 Hiſtoire de ſon initiation, *ibid.* On lui prédit qu'il ſera empereur, *ibid.* Maxime lui inſpire de détruire la religion chrétienne, *ib.* Il ſe regarde comme inſpiré des dieux pour rétablir leurs autels, 69. Son hypocriſie, 70. Embraſſe la vie monaſtique, *ibid.* Eſt conduit à Milan, 75. A une audience de Conſtance, 76. Euſébe lui en fait refuſer une ſeconde, *ibid.* A permiſſion de retourner en Aſie, *ibid.* A permiſſion d'aller en Grece, ſe rend à Athènes, 78. Son

portrait, 79. Rappellé à la Cour, 82. Constance propose de le faire césar : oppositions : Eusébie les lève : ses irrésolutions : sa soumission aux dieux, & ses réflexions, 85. *& suiv.*

Julien, est fait césar : on lui ôte son habit de philosophe, 50. Cérémonies de sa proclamation : son âge : comment il regarde sa dignité : ordre donné à ses gardes : Constance écrit des instructions pour sa conduite : épouse Héléne, est designé Consul : fait deux panégyriques de Constance : fait l'éloge d'Eusébie, 89. *& suiv.* Passe les Alpes : ce qui lui arrive dans une des villes des Gaules : état des Gaules à son arrivée : ses premiers succès : pénétre jusques à Cologne : rétablit cette ville : passe l'hiver à Sens : est assiégé par les Barbares : a le commandement des armées : défait les Léres : rebâtit le fort de Saverne, 94. *& suiv.* Bataille de Strasbourg, 111 Passe le Rhin à Mayence : ses avantages sur les Barbares : bâtit un fort : accorde une trêve : attaque les François dans un château, les prend, 115, *& suiv.* Passe l'hiver à Paris : y bâtit le palais des Thermes : aime cette ville : sa vie dure : ce qui lui arrive à Paris : 119. *& suiv.* De quelle manière il rend la justice, 127. Examine les états de dépense & de recette du trésor public, 131. Respecte Salluste : lui adresse un discours : est ennemi des nouvelles taxes & des remises : est touché de l'état où se trouvoit la seconde Belgique, 136. *& suiv.* Fait la guerre aux Saliens, les surprend, les soumet, 142. Subjugue les Chamaves : mécontentement de l'armée : il appaise les soldats : délivre grand nombre de prisonniers : surprend six rois qui lui disputoient le passage du Rhin : les bat & les soumet : envoie Lupicin dans la grande Bretagne : triste situation de Julien : 143. *& suiv.* Il consent au départ des troupes : l'armée le proclame auguste : il croit voir le génie de l'Empire : est assiégé dans le palais

par les ſoldats : ſoutient le ſiége toute la nuit : il accepte l'empire, 164. *& ſuiv.*

Julien, eſt fait empereur : un enſeigne s'arrache ſon collier pour lui ſervir de diadème. Julien promet une récompenſe aux ſoldats : on veut les corrompre : il pardonne à ſes ennemis : paroît ſur ſon tribunal pour la premiere fois en qualité d'empereur : envoie une ambaſſade à Conſtance, & lui écrit : reçoit Léonas : lui donne audience : envoie une ſeconde ambaſſade, 169. *& ſuiv.* Julien paſſe le Rhin pour la quatrième fois : domte les Artuariens : reprend & viſite les places frontiéres juſques aux Rauraques : va a Beſançon, delà à Vienne : ſolemniſe la cinquième année de ſon regne : ſes agitations : ſa conduite : ſon hypocriſie : perd ſa femme : les Païens relevent ſa chaſteté : reçoit un échec en Rhétie : intercepte une lettre de Vadomaire contre lui : fait courir des lettres écrites contre Magnence & contre lui-même, 179. *& ſuiv.* Il paſſe le Rhin pour la cinquiéme fois : ſoûmet les Barbares, 187. Conſtance lui envoie Epictete : ſa réponſe, 188. Il ſe déclare Païen, *ibid.* Veut ſe rendre maître de l'Illyrie : réponſe des ſoldats : l'armée lui prête ſerment : il ſauve la vie à Nébridius : n'a que vingt mille hommes qu'il partage en trois corps : donne le rendez-vous à Sirmium : prend le chemin du Danube : ſurprend le comte Lucillien : eſt reçu à Sirmium : s'empare du pas de Sucques : va a Naiſſe : léve des troupes, écrit aux villes de Gréce, 189. *& ſuiv.* Grande idée qu'il a des Grecs : fait ouvrir les temples de la Gréce : offre publiquement des ſacrifices : veut effacer en lui le caractére de Chrétien : prodige arrivé dans un ſacrifice : explication qu'en donne le ſacrificateur, 194. *& ſuiv.* L'Occident ſe ſoûmet à lui, 199. Il adreſſe au Sénat de Rome une invective contre Conſtance, *ibid.* Déchire la mémoire de

Constantin, 200. Envoie des troupes contre Aquilée, 203. Au milieu des allarmes juge des procès, 204 Pourvoit à la disette de Rome, *ibid.* Observe le vol des oiseaux, & les entrailles des victimes, 205. Les présages ambigus le jettent dans de grandes perplexités : il n'ose sortir de l'Illyrie 206. 205. Est accusé d'avoir fait empoisonner Constance, 208. *Voiez la note.* Sa reception à Constantinople, 212. Assiste aux funérailles de Constance, 213 Sa réponse à ceux qui vouloient lui découvrir le lieu de la retraite de Florentius, 216. Casse les officiers de Constance, 220. Plan de la persécution que Julien fait à l'Eglise, 222. *& suiv.* Comment il tâche de pervertir les Chrétiens, 227. Fait un édit général pour rétablir le paganisme : accorde des revenus & des privilèges pour les temples & pour les prêtres : dédie un temple au soleil : prend le titre de souverain pontife : sacrifie, mais ne force personne à sacrifier, 230. *& suiv.* Il exclut les Chrétiens des gouvernemens & des emplois militaires, *ibid.* Rappelle les exilés, 237. Regarde les disputes & les divisions des Chrétiens comme la ressource du paganisme. 247. Honneurs qu'il fait aux consuls, 249. Mamertin prononce son panégyrique, *ibid.* Sa conduite avec le sénat : les harangues qu'il y prononce : reception qu'il fait à Maxime, 250. *& suiv.* Défend aux Chrétiens d'enseigner & d'étudier les sciences des Grecs, 262. *& suiv.* Veut réformer le paganisme sur le modèle du christianisme : conduite qu'il prescrit à ses pontifes : suspend un de ses prêtres pour trois mois : veut introduire la police des églises dans les temples : veut fonder des hôpitaux, 266. *& suiv.* Piége qu'il tend aux Chrétiens, 278. Comment il trompe les soldats, 279. Prive les ecclésiastiques des immunités que leur avoit accordé Constantin, 291. Dépouille les églises de

leurs revenus, *ibid.* Condamne les eccléſiaſtiques à reſtituer ce qu'ils avoient reçu, *ibid.* Fait rebâtir les temples par ceux qui les avoient détruits, *ibid.* Perſécute ceux qui ne veulent ni ne peuvent les rebâtir, *ibid.* Protége les broſſillons, les ſchiſmatiques, &c. 301. Hait les évêques pacifiques, *ibid.* Fait des loix nouvelles, corrige les anciennes, 303. Son deſintéreſſement, 305. Rétablit les villes: aboliſt les priviléges: rend la juſtice à tout le monde: fautes que ſa légéreté lui fait commettre: comment il les repare: eſt ennemi des délateurs rétablit la diſcipline militaire: fortifie les villes, 306. *& ſuivantes.* Reçoit des ambaſſadeurs de l'Ile de Ceilan, 317. *Voyez la note.* Mépriſe les Gots, 318. Croit avoir l'ame d'Alexandre le Grand, 320. Part pour Antioche, *ibid.* Fait conſtruire un port à C. P. bâtit un portique pour placer ſa bibliothéque: aime C. P. arrive à Nicomédie: va à Peſſinonte, compoſe un diſcours à l'honneur de Cybéle: défend Diogéne contre un Cynique: va en Cilicie: Celſus prononce ſon panégyrique: arrive à Antioche: ſa conduite envers Thalaſſius: ſacrifie à Jupiter ſur le mont Caſius: pardonne à Théodote: fait d'autres actions de clémence: fauſſe idée qu'il s'étoit formée d'Antioche: *voyez* Antioche & Daphné, 321. *& ſuivantes.* Son zéle fanatique & ſes dépenſes exceſſives pour les ſacrifices: célebre la fête de Venus, 344. *& ſuiv.* Ce qu'il fait dans le temple de la lune, 350. A-t-il ſacrifié des victimes humaines? *ibid.* Fait débonchet la fontaine Caſtalie: envoïe des députés à Dodone, a Delphes & à Délos: fait arroſer d'eau luſtrale les viandes du marché, & jetter dans les fontaines les reſtes des ſacrifices, 352. *& ſuivantes.* Eſt conſul pour la quatriéme fois: ſe repent d'être venu à Antioche, 369. *& ſuiv.* La famine le

suite : il y contribue, & commence l'ordonne que l'on mette en prison le sénat d'Antioche révoque l'ordre à la prière de Libanius : son entêtement, 373. *& suiv.* Compose le Misopogon, 377. Compose ses livres contre la religion : cas qu'en faisoient les païens : on y répond : aveux qu'il fait, 383. *& suiv.* Veut rebâtir le temple de Jérusalem, 387. Refuse la paix que lui offre Sapor : taxe ceux qui refusent de sacrifier : rejette les secours de plusieurs nations : réponse qu'il fait à leurs ambassadeurs : refuse les services des Sarrazins : ce qu'il leur répond : sa conduite envers Arsace, roi d'Arménie, 405. *& suiv.* Garde un secret impénétrable, 411. Part d'Antioche, 412. Sa moderation envers le chef du sénat de Bérée, 414. Passe l'Euphrate, 415. Va à Carres, *ibid.* Ce qui s'y passe entre lui & Procope, *ibid.* Monte sur une éminence pour voir son armée, 417. Fait une fausse marche, *ibid.* Etat de son armée & de sa flotte, *ibid.* Reçoit des lettres de Sallustre, préfet des Gaules, 419. Passe l'Abore, *ibid.* Fait rompre le pont, *ibid.* On lui présente un lion mort, 420. Divers augures qu'on en tire, *ibid.* Harangue son armée, *ibid.* Dégât que fait son armée dans l'Assyrie, 435. Assiége Pirisabore, 440. Bat le Surena : casse deux tribuns, & décime les soldats qui ont pris la fuite, *ibid.* Remercie l'armée de la prise de Pirisabore, 445. Murmures des soldats, *ibid.* Il les harangue, *ibid.* Effets de sa harangue, 447. Il rue un Perse & retourne au camp avec ses dépouilles, 451. Assiége Maogamalque, 452. Ce qu'il dit au sujet de sa prise, 457. Son désintéressement & sa continence, *ibid.* Découvre un ancien canal, le fait creuser, & fait entrer sa flotte dans le Tigre, 460. Veut offrir un sacrifice au dieu Mars, 463. S'emporte contre ce dieu, 464. Il n'ose attaquer Ctésiphon : rejette des propositions de paix : remonte le Tigre : se

laiſſe tromper par un Perſe, 465. *& ſuiv.* Brûle ſa flotte, 473. Murmures de l'armée, *ibid.* Quitte les bords du Tigre, avance dans le païs, 474. Les Perſes brûlent leurs moiſſons, *ibid.* Mépris qu'il fait des Perſes, 475. Extrémité où il ſe trouve, 477. Il bat les Perſes, 479. Croit voir le génie de l'Empire : eſt effrayé d'un préſage : mande les haruſpices, 481. *& ſuiv.* Eſt bleſſé à mort : circonſtances & ſuites : 484. *& ſuiv.* Il fait une longue harangue, 487. Ordonne que ſon corps ſoit porté à Taiſe, 492. Sa fermeté, *ibid.* S'engage dans une diſpute ſur l'excellence de l'ame : meurt : ſon âge : la durée de ſon regne, 493. *& ſuiv.* Fauſſetés débitées au ſujet de ſa mort, 495. Leur refutation, 496. *& ſuiv.* Ses deſſeins contre les Chrétiens, 500. Parole d'un Païen, 502. Ses funérailles, 505. Son épitaphe, 506.

Juſtice. [chambre de] Julien en établit une contre ceux qui avoient abuſé de leur crédit, 214.

Juventin & Maximin, [écuïers de la garde] dénoncés à Julien : leur conſtance : leur martyre, 358. *& ſuiv.*

L.

Labarum. Julien rétablit ce drapeau dans ſon ancienne forme, 278. *Voiez la note.*

Latin [le] eſt encore la langue de l'empire du tems de Conſtance, 29. Julien le ſçait moins que le grec, 30.

Léonas, [queſteur] envoïé par Conſtance à Julien & pourquoi, 177. Julien lui donne une audience publique, 178.

Lètes, [peuples] *Voiez la note*, penſent ſurprendre Lion, 162.

Libanius, [ſophiſte] ſa patrie : pourquoi il n'eſt pas choiſi pour maître de Julien, 39. Sa retire à Nicomédie. Conſtance défend à Julien d'aller prendre ſes leçons, 41. Julien ſe fait apporter en ſe-

eret ſes ouvrages, *ibid.* Ce que dit Libanius ſur ceux qui veulent forcer les conſciences, 223. Parle en faveur du ſénat d'Antioche, 76. Fait revoquer l'ordre donné contre le ſénat, *ibid.* Travaille à ce qu'on croit avec Julien au Miſopogon, 378. Julien ſe ſoûmet à la critique de Libanius, *ibid.* La hauteur & le deſintereſſement de ce ſophiſte, 379. *& ſuiv.* Il fait le panégyrique de Julien, 381. Preſent qu'il en reçoit, 382. Peut avoir eu part à l'ouvrage qu'il compoſa contre la religion, 383. Ce que dit de lui Julien avant ſon départ, 412. Reponſe que lui fait un grammairien, 503.

Lion, [la ville de] les Lètes penſent la ſurprendre: elle ſe défend, 102.

Lucillien, [le comte] 192. Julien le ſurprend dans ſon lit: ce qu'il dit à Julien: réponſe qu'il s'attire, *ib.*

Lupicin, généraliſſime de la cavalerie: Julien l'envoie dans la grande Bretagne, 158. Ordres que lui adreſſe Conſtance, 160.

M.

Macelle, [château] ſa ſituation, 31.

Magie ou *Théurgie*. *Voïez* Platoniſme.

Mamas, [Saint] Julien & Gallus lui font bâtir une égliſe: ce qui arriva alors, 35.

Maogamalque, ville de l'Aſſyrie: Julien l'aſſiége: la prend, 456.

Morange, Julien y bat les Perſes, 478.

Marc, évêque d'Aréthuſe, ſauve la vie à Julien, 26. Perſécution qu'il ſouffre: ce que dit de lui le préfet d'Orient à Julien, 300.

Marcellus, généraliſſime de la cavalerie, reçoit avis de ſe défier de Julien, l'abandonne à Sens, 100. Il eſt rappellé par Conſtance, 101. Son fils veut uſurper l'empire: Julien fait mourir le fils, & comble le pere d'honneurs, 330, 331.

Marcien, [le comte] s'avance à la tête de l'armée

de Conſtance vers le pas de Sueques, 202.
Mardonius, [eunuque] : ſa patrie, ſon éducation, ſon premier emploi, 28. Eſt gouverneur de Julien, *ibid.* Soin qu'il prend de ſon éducation, *ib.* Accompagne Julien aux écoles, 40.
Maris, [évêque Arien de Calcédoine,] ce qui ſe paſſe entre lui & Julien, 243.
Maurus, [enſeigne] s'arrache ſon collier pour ſervir de diadème à Julien, 169.
Maxime, [ſénateur] va trouver Julien à Naïſſe, 204. Julien lui donne la préfecture de Rome. *ibid.*
Maxime, [d'Ephèſe] Preſtiges qu'on rapporte de lui, 67. Son portrait, 66. Pervertit Julien, 69. Appelle auprès de lui Chryſanthe, pourquoi. 67. Sa réponſe ſur le ſigne de la Croix, 68. Prédit à Julien qu'il ſera empereur, *ibid.* Lui inſpire de détruire la religion, *ibid.* Julien lui écrit, 252. Sa faveur 256. Son hiſtoire & ſa fin tragique, 258, 259. Mort de ſa femme, *ibid.*
Médecins, interdits aux Chrétiens par Julien, 263. *Voiez la note.*
Melite, [femme de Chryſanthe] Julien lui écrit : il la fait grande prêtreſſe de Lydie, 254.
Mamertin, [préfet de l'Illyrie] Julien le déſigne Conſul, 204. Prononce le panégyrique de ce prince, 249.
Miſopogon, [ſatire] Julien la compoſe contre les habitans d'Antioche, 377. Jugement ſur cet ouvrage, *ibid.*

N.

Nebridius, [préfet du prétoire] fidéle à Conſtance : eſt ſauvé par Julien : veut baiſer la main de Julien : ce que lui dit ce prince, 190.
Nevitta, [Barbare] Julien le fait conſul, 249. Commande l'aile droite de l'armée de Julien, 427.
Namérius, accuſé devant Julien par Delphidius : abſous par Julien, 128, 129.

O.

Oracles, fausseté de leurs réponses, 354. Ce que disoient les railleurs de leur mauvaise versification, *ibid.* L'oracle de Daphné muet, *ibid.* Rompt le silence, *ibid.* Parle de nouveau après l'exhumation du corps de S. Babylas, 361. Oracle qui prédit que Julien mourra en Phrygie, comment accompli, 486, 487.

Oribase, [médécin de Julien] est un des quatre domestiques qui restent auprès de Julien César, 91. Confident de son apostasie, *ibid.* Emploie toutes les ressources de son art pour guérir Julien, 485.

P.

Paganisme, en quel état il étoit, 28. Ses protecteurs, 56. Quelles armes on employoit pour le soutenir, 49. Réfutation du paganisme mitigé & déguisé. *Voiez la note.* 43.

Paris, [la ville de] Julien y passe au moins deux hivers : état de cette ville, 119, 120.

Persécution de Julien, 277. *& suivantes.*

Pétulans, [soldats.] Un d'eux laisse tomber un billet : ce qu'il contenoit, 163, 164. Demandent des gouvernemens pour les intendans des vivres, sont refusés, 173.

Philosophes, appellés par Julien, 259. Comment traités, 260.

Pirisabore, [ville d'Assyrie] Julien campe devant cette place, 440. Sa situation, ses fortifications, *ib.* Julien la ruine, 444.

Platonisme, ce que c'étoit du tems de Julien, 58.

Podagres. [Sarrazin] fameux partisan, connu par ses brigandages, barru par Hormisdas. 438.

Priscus, [philosophe] son caractère, 257. Dispute avec Julien sur l'excellence de l'ame, 494. Inquiété par Valens, 258.

Prohéresius, [sophiste.] Sa réputation : a le titre

honoraire de meſtre de camp : eſt eſtimé de Julien : ferme ſon école à Arhènes, & pourquoi, 273. *& ſuivantes.*

Procope, [parent de Julien.] Ce qui ſe paſſe entre eux dans le temple de Carres, 416. Julien le laiſſe avec Sebaſtien en Méſopotamie, 417. Sa méſintelligence avec Sebaſtien, 465. Accompagne le corps de Julien à Tarſe, 505.

Publie. [Saint] Son hiſtoire, 360.

R.

Rauraques, [peuples.] *Voïez la note.* 179.

Rhin, [fleuve] Changement qui lui arrive & quand, 148. *Voïez la note.* Julien bâtir pluſieurs forts ſur ſes bords, 154.

Rome, [le ſénat de] Julien lui adreſſe une invective contre Conſtance, 199. Tertullus en fait la lecture, *ibid.* Ce que diſent les ſénateurs, *ibid.*

Romain, [capitaine des écuïers de la garde] veut ſe faire empereur : Julien le bannit, 330.

S.

Salluſte, [officier gaulois] ſon éloge, 134. Devient préfet des Gaules : eſt fait conſul avec Julien, 369. Ecrit a Julien, 419.

Salluſte-ſecond, [préfet d'Orient] ce qu'il dit à Julien en faveur de Marc d'Arétuſe, 300. Fait étendre Théodore ſur le chevalet, 357. Fait des remontrances à Julien, *ibid.* Parallele de Salluſte & du comte Julien, *Voïez la note.* Eloge du premier, 368, 369.

Sapor II [roi de Perſe.] De qui fils, 401. Commencement de ſon regne, *ibid.* Son caractère : différence de Sapor & de Julien : durée de ſon regne : ſon âge, quand Julien l'attaqua : offre la paix à Julien : titres qu'il prend, 400 *& ſuivantes.* Raſſemble ſes forces, 437. Oppoſe un corps de cavalerie à Julien, 438. Sa joie à la mort de

Julien, 504. Paix avantageuse qu'il fait avec l'empereur Jovien. 503
Sarrazins, [peuple d'Arabie] Leur caractère, 406, 407. Offrent leurs services à Julien, *ibid.* Réponse qu'il leur fait, *ibid.* Prennent parti contre lui, *ibid.*
Saverne, rebâti par Julien, 105.
Secondin, un des généraux de Julien, 428.
Séleucie, [la ville de] Julien met à sec le bras de l'Euphrate, qui passe auprès des ruines de cette ville, 460.
Severe, généralissime de la cavalerie, 101.
Sopatre, [philosophe] reçoit Julien dans sa maison: son grand attachement au paganisme: Julien l'aime tendrement, 415.
Sophistes. Idée de leur éloquence, 38.
Strasbourg. Julien remporte auprès de cette ville une grande victoire sur les Allemans, 110, 111.
Succques, [le pas de] sa situation: Julien s'en empare, 193.
Surena. [le] Ce que c'étoit, 438. Battu par Hormisdas. 434. Remporte un petit avantage, 444. Battu par Julien, *ibid.*
Suomaire, roi Allemand, 142.
Symmachus, [Lucius Aurelius] va trouver Julien, 203, 204.

T.

Taurobole ou Criobole. Ce que c'étoit: Julien entreprend d'effacer son baptême, 196.
Taurus, [consul.] On lui fait son procès sous son propre consulat, 215.
Tertulle, [préfet] lit au sénat de Rome une invective de Julien contre Constance, 199.
Théodoret, [œconome d'une église catholique d'Antioche] est mis à mort, 364. Julien le trouve mauvais, 365.
Théodore, étendu sur le chevalet, pourquoi: sa constance: sa délivrance, 357.

Théodote, [chef du conſeil d'Hieraple] éprouve la clémence du Julien. 329, 330.
Tigre, [fleuve.] Julien y fait entrer ſa flotte, 460. Il en force le paſſage : difficulté qu'il trouve à le remonter, 462.
Tillemont. [Sebaſtien le Nain de] Son exactitude & ſon amour pour la vérité, 24. *Voiez la note*. Réfute ceux qui prétendent que Julien n'a point défendu aux Chretiens d'étudier les ſciences profanes, 263. *Voiez la note*. Sa remarque ſur deux paſſages d'Ammien, 264. *Voiez la note*.
Toxandrie, ſa ſituation, 143. *Voiez la note*.
Tribut. Ce que c'étoit que le tribut appellé *jugeratio*, & celui qu'on appelloit *capitatio*, 132. & 133. *Voiez la note*.

V.

Vadomaire, [roi Allemand] s'entend avec Conſtance pour arrêter Julien dans les Gaules : caractère de ce roi : Julien ſurprend une de ſes lettres : comment Julien s'en venge, 186, 187.
Valentinien, capitaine des gardes. Ce qui lui arrive ſous Julien, 238, 239.
Venus. [fêtes de] Deſcription de la maniére dont Julien les célébre, 346, 347, 34*.
Victor, conduit l'arriere-garde de l'armée de Julien, 428. Surprend les Perſes, 440.
Vienne, [la ville de] reçoit Julien avec de grandes démonſtrations de joïe, 95. Julien y ſolemniſe la cinquiéme année de ſon regne, 180.
Vincent, capitaine des écuiers de la garde, veut uſurper l'empire : Julien le banait, 330.
Urſulus, grand tréſorier, ſa mort, 216.

Z.

Zonare, [Grec moderne] rapporte un ſonge qu'eut Baſiline avant que de mettre Julien au monde, 24. *Voiez la note*

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le livre intitulé, *Vie de l'Empereur Julien.* Le mérite de cet Ouvrage est assez connu : je crois qu'une nouvelle édition n'en pourra être qu'utile & agreable au Public. Fait à Paris le 16. Avril 1746.

FOUCHER.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers, les gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien-aimé le Sieur *** nous a fait exposer qu'il désireroit faire réimprimer & donner au Public un Ouvrage de sa composition qui a pour titre, *Vie de l'Empereur Julien* ; s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES voulant favorablement traiter ledit Sieur Exposant ; Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire réimprimer ledit Ouvrage en un ou plusieurs volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de dix années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obeissance : comme aussi à tous Libraires & Imprimeurs, d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extraits sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit Sieur Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, & de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Sieur Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & interêts ; à la charge que ces Présentes seront enre-

giſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele ſous le contreſcel des préſentes, que l'impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant de l'expoſer en vente l'Imprimé qui aura ſervi de copie à la réimpreſſion dudit Ouvrage ſera remis dans le même état ou l'Approbation y aura été donnée, ez mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & feal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU Chancelier de France, le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Sieur Expoſant ou ſes ayans cauſe pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie des Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour dûement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées l'un de nos amez & féaux Conſeillers & Sécretaires foi ſoit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. Donné à Verſailles le vingt neuviéme jour du mois d'Avril l'an de grace mil ſept cent quarante-ſix, & de notre Regne le trente-uniéme. PAR LE ROY, en ſon Conſeil.

SAINSON.

Regiſtré enſemble la ceſſion ſur le Regiſtre XI. de la Chambre Royale des Imprimeurs & Libraires de Paris, N°. 624. fol 551. conformement aux anciens Reglemens confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris ce 25. May 1746.

Signé, VINCENT, *Syndic.*

Je céde & tranſporte pour toûjours aux ſieurs DESAINT & SAILLANT ce préſent Privilége ſuivant les conditions faites entre nous. A Paris ce 19. May 1746.

DE LA BLETERIE.

2510150 D

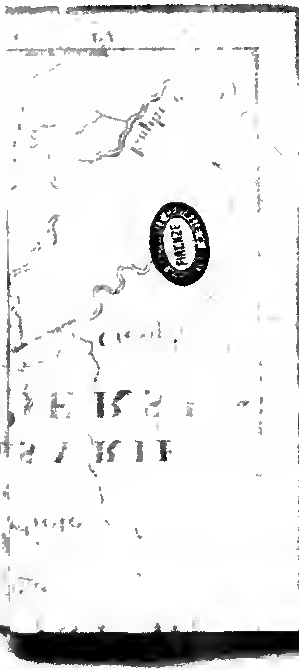

21—
6
Inventario
3
Cart. 60
B.7.4 200
B.N.C. - FIRENZE